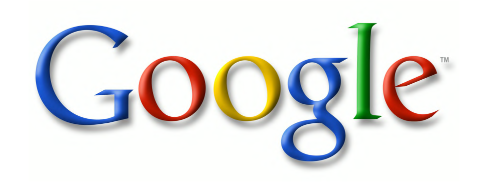
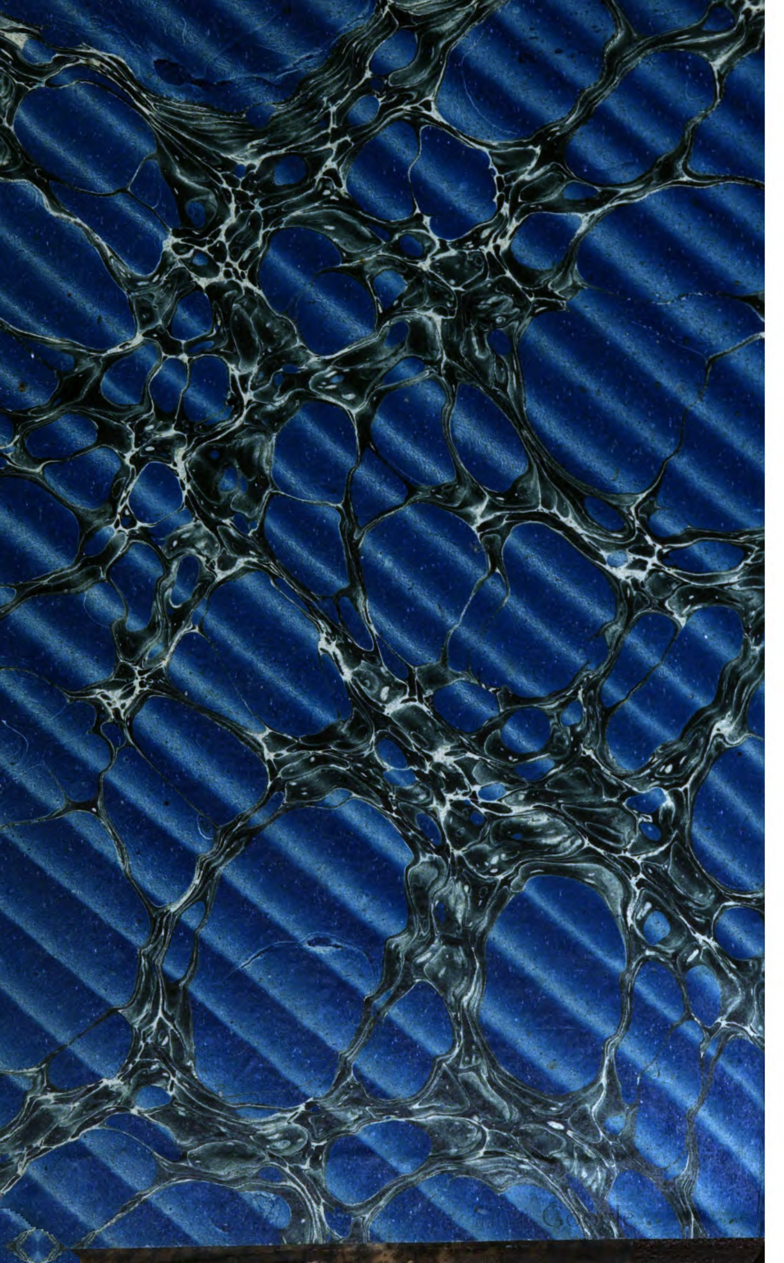
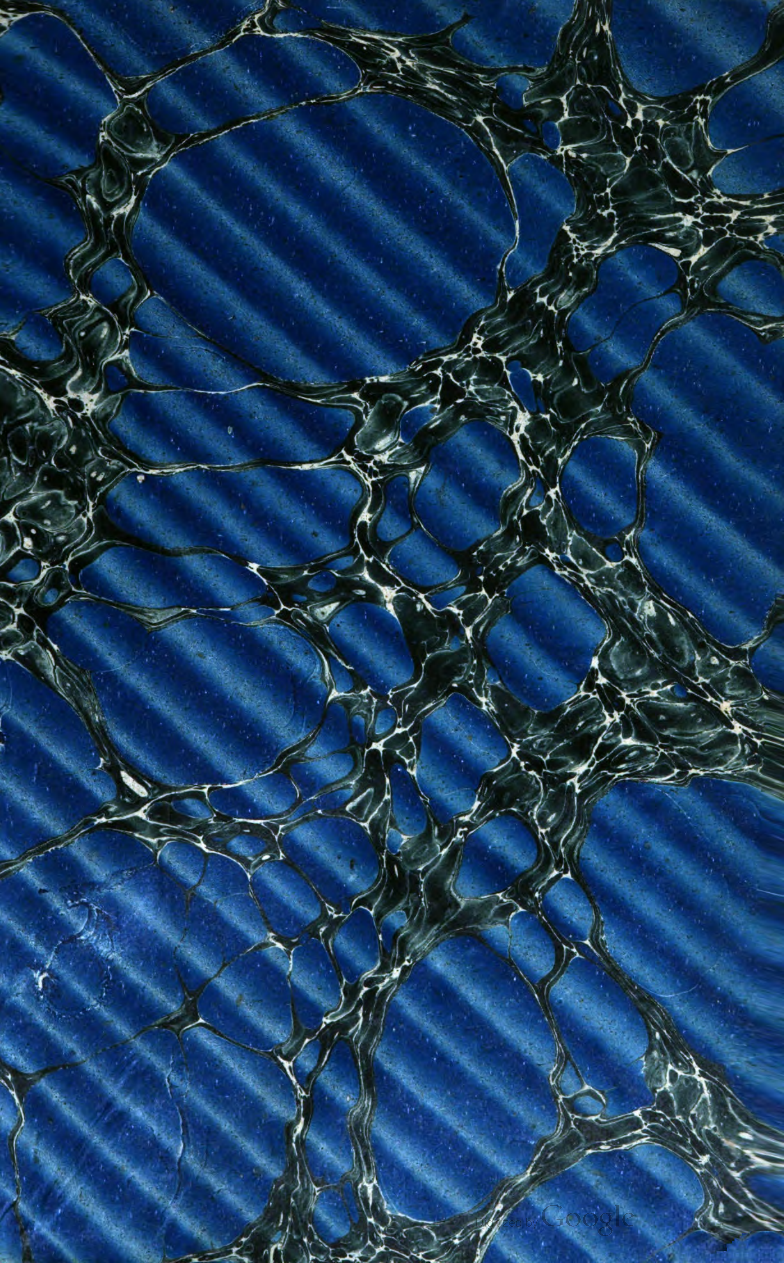

Google



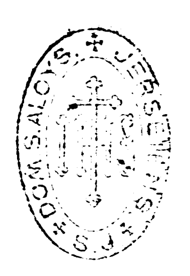




HISTOIRE DU VELAY

MONUMENTS HISTORIQUES

DE LA HAUTE-LOIRE ET DU VELAY



LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23

HISTOIRE DU VELAY

MONUMENTS

HISTORIQUES

DE LA HAUTE-LOIRE ET DU VELAY

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE

PAR FRANCISQUE MANDET

TOME SIXIÈME

LE PUY
M.-P. MARCHESSOU, ÉDITEUR
MDCCCLXII



A MON AMI

CHARLES CALEMARD DE LAFAYETTE

PRÉSIDENT

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DU PUY

Nous avions résolu d'écrire ensemble ce volume, et je me réjouissais d'une collaboration qui devait réunir dans une œuvre commune des souvenirs chers à tous deux. Jaloux de faire admirer nos sites et nos monuments, c'eût été une bonne fortune de cheminer en votre compagnie et de les

montrer à travers les prismes enchantés de votre poétique langage. Ce projet n'a pu se réaliser ; d'autres soins vous préoccupaient alors. Tandis que je préparais en silence ces études souvent arides, deux fois vainqueur, vous attachiez un laurier vaillamment conquis dans les fêtes de l'agriculture à la couronne que décernait cette année l'Académie française à votre *Poème des champs*.

Cependant, mon cher Charles, je ne désespère point encore, puisque je viens aujourd'hui vous redemander votre parole. Après avoir publié LES RÉCITS DES TEMPS MODERNES, dernière période de notre histoire du Velay, je veux reprendre avec vous, dans un travail plus complet, les monographies des églises, des châtellenies et des monastères de la province. Le succès pourra-t-il ne pas seconder

nos efforts? J'ai déjà sous la main les trésors de nombreuses archives; la photographie fixera jusqu'aux plus fugitives empreintes des ruines qui chancellent, et votre plume viendra fraternellement en aide à la mienne pour rendre à ces images prêtes à s'évanouir et le charme et la vie.

Riom, 1er octobre 1862.

F. M.

INTRODUCTION

LE PUY ET SES ENVIRONS

Quand, pour arriver au Puy-en-Velay, le voyageur parcourt l'une des pittoresques vallées qui environnent la ville et viennent toutes y aboutir, ses pensées doivent être profondément assombries par le spectacle austère qu'il a sous les yeux. Ces vallées sinueuses, creusées par l'impétuosité des torrents, mettent à découvert de tels décharnements du sol, que le mystérieux travail des formations anté-diluviennes s'y trahit à chaque pas et que le géologue attentif

croit lire une page ouverte de la terrible genèse des premiers âges. — Au contraire, s'il descend des montagnes d'Auvergne en cheminant le long des côtes stériles et froides de Saint-Georges, de Fix, de Borne, il s'arrête, irrésistiblement charmé, lorsque, après avoir passé devant Polignac et sur les précipices de la Bernarde, il se trouve tout-à-coup, par une belle matinée de printemps, en présence du panorama sans pareil et splendidement illuminé qui s'offre à son admiration.

De l'endroit élevé qu'on désigne sous le nom de *Grotte de l'Hermite* et par où l'on entre brusquement entre deux rocs dans les parages de la ville aux saintes légendes, l'aspect général est celui d'un immense bassin. — Dans toute la largeur du pourtour descendent étagés en amphithéâtre de petits bois de pin, des vignes avec leurs maisons blanches et coquettes, des champs couverts de récoltes. — Au bas, dans le milieu, s'élève le monticule d'*Anicium*, sur lequel la ville du Puy semble nonchalamment étendue aux regards du soleil. La vieille cathédrale domine le monticule, elle est à son tour dominée par la roche *Corneille* qui monte perpendiculairement à plus de deux cents pieds dans les airs et porte à son plus haut sommet la statue colossale de Notre-Dame, l'étoile de la contrée.

Que de beautés réunies dans un espace de moins d'une lieue de rayon.... — A côté de cette ville qui sert d'estrade, de cette roche qui sert d'autel, c'est d'abord l'*Aiguille de Saint-Michel*, flamme refroidie et pétrifiée dans sa cheminée volcanique et qui, depuis que les grandes eaux ont entraîné les terres environnantes, reste debout dans le vallon comme une sentinelle. Sa forme est celle d'un cône régulier, et, pour que l'effet en soit plus merveilleux encore, un moine du Xe siècle la couronna d'une chapelle surmontée d'une flèche. — Près de là sont les *Orgues d'Espaly,* montagne faite de prismes, carrière de colonnes préparées et que les fournaises en s'éteignant laissèrent cristallisées à cette place.— Au pied de ces laves pittoresques coule sans bruit, sur le sable et la mousse, le *Riou Pezoulliou*, ruisseau qui sort de quelque caverne enchantée, car il entraîne, quand les pluies pressent sa marche, des zircons, des grenats, des saphirs. — Au midi, c'est *Vals,* le riant village, qui montre dans ses brèches taillées comme des murs d'anciennes grottes celtiques. — Plus haut, c'est la *Cascade de la Roche,* qui passe sous une arche, tombe en poudre et voit ses eaux s'égarer en murmurant dans le ravin, disparaître sous les pierres, sous les arbustes de leurs rives, puis tout-à-coup faire briller au soleil leurs lames argentées. — A l'ouest, c'est le val de *Ceyssac*

qui fuit, qui serpente dans de frais sillons de verdure et mène, par un chemin bordé d'ombrages, au castel dont la tour montre sa grave silhouette à l'horizon. — Au nord, c'est le nid d'aigle, ce sont les formidables *Ruines de Polignac*, royalement assises sur cette roche célèbre, tant de fois décrite, et que le voyageur ne peut contempler sans mesurer avec effroi la tyrannique puissance de ses anciens maîtres. — Plus à droite, c'est la *Loire*, déjà grossie de tous les torrents des montagnes, qui, du Puy à Vorey, décrit mille courbes, mille contours pleins de caprices et s'en va, grondant comme un orage, à travers des pics aigus, des bois sombres, des grèves ravagées, s'enfoncer dans la lave et le granite qu'elle creuse sans cesse.

L'œuvre de Dieu porte sans doute en ses moindres parties les suprêmes empreintes de sa grandeur; mais combien sont plus poétiques ces contrées où tout excite l'enthousiasme!... La plus grande des poésies de la nature n'est-elle pas dans ce prestige qui donne un irrésistible attrait aux sols les plus tourmentés par la violence des éléments, et qui sait réunir dans la même extase l'oasis où le printemps chante et fleurit, et les ruines chancelantes perdues dans la région des tempêtes? N'est-elle pas dans ce contraste de calme et de désordre, d'o-

pulence et de désolation qui saisit l'esprit d'enchantements imprévus, l'âme de soudaines tristesses ? — Shakspeare sera toujours un poète divin parce qu'il a su donner à ses créations inspirées cette variété d'aspects, ces oppositions émouvantes qui entraînent des pleurs à la joie et laissent le spectateur de ses drames toujours haletant, toujours ébloui, toujours charmé.....

Ainsi comprise, la terre du Velay est vraiment poétique et belle. Ces montagnes glacées ou pleines de feu selon que le ciel les transforme ; ces dômes de sables calcinés que les pluies ou le soleil nuancent de teintes noires, brunes, violettes ; ces roches cyclopéennes inclinées sur les abîmes et qu'on prendrait de loin pour des châteaux qui s'écroulent ; ces antiques forteresses foudroyées par les vengeances de tant de siècles, si fières, si menaçantes encore ; toutes ces cimes couvertes de pins, de mélèzes, de serpolets en fleur, dont les arômes descendent dans les vallées sur l'aile des brises matinales ; ces torrents qu'on entend mugir au fond des gorges escarpées ; ces troupeaux paisibles errants sur les pentes abruptes à travers les bruyères ; ces chants du pâtre que les échos plaintifs répètent aux solitudes ; ces braves montagnards si chargés de misère, pourtant si remplis de tendresse pour

le champ paternel, pour la masure qui tremble au vent. —Tout, oui tout, dans ce pays aimé, charme et inspire.

Sainte terre où pour les croisades
On s'armerait comme autrefois,
Où l'on chante encor des ballades,
Où l'on salue encor les croix.
Durs laboureurs, femmes honnêtes,
Prêtres bénis, fervents poètes,
Bons serviteurs, pas un valet.
Doux accueil ouvrant toutes portes,
Chastes amours, amitiés fortes,
C'est le Velay (1).

F. Mandet.

(1) Les Velaviennes, par M. Blanchot de Brenas. — Ce sont de fraîches poésies écloses dans un cœur de vingt ans et qui peignent avec bonheur les contrastes poétiques de cette nature pittoresque. — L'amour du pays natal s'exhale en doux parfums dans ce charmant recueil dont je suis heureux de parler ici. Les vers consacrés au Velay semblent avoir été rêvés à l'ombre des tourelles du moyen-âge....





LE VIEUX PUY

I

LES COUVENTS EXTÉRIEURS

Les anciens monuments ne sont bien étudiés et bien compris qu'à la condition de rappeler à ceux qui les visitent leur origine et leur histoire. Isolés dans un milieu qui n'est pas le leur ou qui a cessé de l'être par suite de continuelles transformations, ils perdent souvent leur plus grand intérêt. La cité du moyen-âge est nécessaire aux œuvres faites pour elle et nées sous ses inspirations; elle est leur cadre indispensable. — Le Puy, que veulent voir

l'artiste, le poète, l'écrivain, c'est celui des légendes, des pèlerinages, des célèbres jubilés, des belles processions; c'est celui qui garde pieusement et vaillamment sur sa montagne, derrière de grosses tours, des forteresses et des murailles crénelées, le saint oratoire de Notre-Dame d'Anis. La ville que cherche le touriste, c'est celle dont les peuples de Provence, d'Espagne et d'Italie savaient autrefois le chemin; que visitèrent tant de papes et tant de rois; où Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis et Louis XI vinrent demander la victoire; où François I[er], suivi d'une royale caravane, voulut rendre un solennel et public hommage à la foi de ses ancêtres.

Mais, où sont ces rues sombres, tortueuses, ardues, taillées dans le roc et garnies de rampes en fer? où sont ces boutiques sous de larges auvents, ces tavernes enfumées, ces chapelles souterraines, ces porches inondés de pèlerins endormis, ces maisons en citadelles fermées par de grosses portes hérissées de clous d'airain? — Tout est démoli, tout se hâte de disparaître. La civilisation fait tant de place à l'air et au soleil que les enchantements des vieux édifices se sont évanouis avec les ombres et les mystères qui les enveloppaient. Il faut donc, si nous voulons sentir un peu de chaleur dans ces pierres glacées et retrouver le mouvement sous les

arceaux de ces cloîtres solitaires, que nous remontions aux jours pleins de sève religieuse, où les populations les animaient de leur vie, les réchauffaient de leur amour....

Alors la ville se divisait en deux parties bien distinctes et séparées l'une de l'autre par de hautes murailles. — Au sommet, la *cité du seigneur évêque;* au-dessous, la *cité consulaire;* en haut, le clergé et la noblesse, en bas la bourgeoisie, le commerce et le peuple. Puis en dehors, par-delà les murailles et les fossés, comme des sentinelles placées à tous les aspects, les couvents de moines.—Au nord, les Jacobins; à l'ouest les Capucins; au midi, les Cordeliers et les Carmes; au levant, les deux commanderies de Saint-Barthélemy et de Saint-Jean-de-Jérusalem; plus loin dans la campagne, les Chartreux et les Prémontrés; aux pieds des tours, aux deux extrémités de la ville, de pauvres recluses, vivant et priant dans d'humbles oratoires; éternelle image de la misère qui attend à genoux et à la porte l'aumône des passants !...

Les JACOBINS (Dominicains ou Frères prêcheurs), établis en 1221 par saint Dominique lui-même sur l'emplacement d'un ancien hôpital de pèlerins, fon-

dèrent avec les libéralités de l'évêque et du chapitre, donateurs de tous les terrains, un vaste monastère et, plus tard, la belle église qu'on voit aujourd'hui en entrant dans la ville après avoir passé la *Borne* (1). Cette église fut dédiée à *saint Laurent*, en souvenir d'une petite paroisse précédemment à cette place et où le martyr était déjà vénéré. — Cependant une partie du couvent se trouva détruite par un incendie en 1345; et deux cents ans plus tard les voûtes du chœur s'écroulèrent (2); mais ces désastres furent promptement réparés. Les Jacobins virent dans ces deux occasions arriver à leur aide les fidèles de

(1) L'époque de la construction de cette église ne saurait être précisée; cependant l'inscription qu'on lit au bas d'un des piliers de la grande nef et qui est ainsi conçue : EN L'AN MCCCXL, permet d'admettre que cette date est celle du commencement ou au moins celle de l'achèvement des travaux. Elle se rapporte, du reste, assez exactement à ce que dit le chroniqueur Médicis qui, après avoir raconté l'immense succès qu'obtinrent les Frères prêcheurs, ajoute : « Ils se mi- » rent à marteller et à fabriquer ce beau temple et singulier » édifice, à quoy faire aidèrent moult volontairement les ha- » bitants du Puy et la très laudable maison de la vicomté de » Polignac, laquelle y eslit sa sépulture au milieu du chœur; » et semblablement plusieurs autres seigneurs pleins de gé- » nérosité, desquels là dedans reposent les cadavres... »

(2) C'est ce qui explique la forme écrasée du toit et les disgracieux contreforts de la face méridionale.

toutes les classes, heureux de témoigner leur reconnaissance à ces religieux qui avaient généreusement ouvert dans leur communauté des écoles publiques de philosophie et de théologie.

L'église des Jacobins est sans contredit le plus vaste monument gothique qui fut construit au Puy. Elle ne se distingue pas, il est vrai, par une grande richesse d'ornementation, tant s'en faut; mais le style en est large et sévère, et le plan d'une extrême simplicité. C'est un immense parallélogramme de soixante-cinq mètres de longueur sur vingt-deux de largeur environ et composé de trois nefs divisées en cinq travées. Les piliers qui supportent l'édifice ont de la puissance, les colonnes engagées qui s'en détachent pour aller se rattacher aux nervures des voûtes, ne manquent ni de légèreté ni d'harmonie. Toutefois les sculptures de quelques chapiteaux sont loin d'être remarquables; et l'on aurait une idée fort injuste du goût de cette époque, si l'on voulait en juger par la façon dont sont exécutées ces figures d'hommes et d'animaux, ces écureuils, ces lièvres, ces dauphins, ces quadrupèdes ailés, ces monstres fantastiques enlacés dans des rinceaux de feuillages.

Au point de vue de l'art, la seule partie qui mérite de fixer l'attention, c'est le *grand portail,* évidemment postérieur au reste de la construction et, sans aucun doute, exécuté par des ouvriers plus

habiles que ceux qui sculptèrent les rares décorations de l'intérieur (1). Ce portail, originairement placé à l'angle du mur méridional, afin de mettre l'église en communication avec le public, est en effet orné de deux arcades d'anges et de séraphins, tous gracieusement disposés sous des dais gothiques d'un travail d'une extrême délicatesse.

Le chœur, de forme octogonale, est merveilleusement éclairé par de longues fenêtres ogiviques en fers de lances autrefois garnies de précieuses verrières dont il ne reste malheureusement que quelques débris. Au lieu d'être lambrissée comme aujourd'hui, sa muraille était revêtue d'inscriptions commémoratives, de pieuses épitaphes. On voyoit à droite et à gauche deux monuments funèbres; d'un côté, celui du connétable *Bertrand du Guesclin* (2), de l'autre, celui de l'évêque *Bernard de Montaigu* (3), l'un et l'autre brisés et profanés par les hordes reli-

(1) C'est seulement depuis quelques années qu'ont été faites, par les soins de l'abbé Eynac, curé de cette paroisse, les réparations décoratives de l'intérieur; notamment le tambour en pierre, les fonts baptismaux, les chapelles latérales et la façade, ainsi disposée à l'occasion du transfert du grand et beau portail.

(2) Nous en donnerons la description dans un article séparé.

(3) Le tombeau de cet évêque, mort en 1245, était orné de

gionnaires du vandale Blacons. — C'est dans l'église des Jacobins que furent ensevelis l'évêque *Augustin*, ancien frère prêcheur, mort en odeur de sainteté ; *Pierre Rochin*, vingt-septième général de la compagnie ; *Frédol de Saint-Bonnet*, évêque du Puy ; un grand nombre de seigneurs de la province, et principalement les *vicomtes de Polignac*, dont la pierre tumulaire, placée en avant du chœur, est encore indiquée par la clef de voûte qui la domine et sur laquelle sont sculptées les armes de la noble maison.

Les tableaux étaient en très-grand nombre dans l'église des Jacobins ; il y avait ceux qui appartenaient à la communauté, les *ex-voto*, et ceux qui, selon l'usage, restaient exposés à la vénération des fidèles, quoiqu'étant la propriété de corporations ou de personnes pieuses. — Quelques-uns avaient d'autant plus de prix, qu'ils se rattachaient à des motifs pris dans un souvenir local ou qu'ils avaient été peints par des artistes du pays. Ainsi : le tableau représen-

riches décorations en bronze. On y voyait la statue du prélat couchée sur un cénotaphe, et au-dessous cette inscription :

B(eatus) vir, discretus, affabilis, atque facetus,
Sobrius et castus, pius et sine crimine fastus,
Largus in expensis, præsul jacet Aniciensis ;
Hoc in sarcophago, præsens ut monstrat imago
Cui de peccatis veniam des fons pietatis.

tant *la Vierge assise sur un nuage, l'enfant Jésus sur ses genoux, et à ses pieds : d'un côté saint Dominique à qui elle offre un chapelet, de l'autre un roi de France qui en reçoit un des mains de l'enfant.* Or, le double intérêt de cette peinture est de rappeller que c'est au Puy que saint Dominique institua ou eut la pensée d'instituer le rosaire, et d'être l'œuvre de Jean François, originaire du Puy, peintre célèbre du XVII[e] siècle (1).

(1) Dans l'inventaire des objets mobiliers appartenant à la communauté et dressé le 14 mai 1790, on trouve l'indication de tableaux dont plusieurs se voient encore dans l'église actuelle, et qui sont ainsi décrits : 1° *Jésus-Christ montrant ses plaies à saint Thomas devant ses Apôtres*, d'après le Guide. — 2° Une *Descente de croix*, par François (dit le Grand), originaire du Puy. — 3° *Notre-Dame du Rosaire ayant saint Dominique d'un côté et saint Louis, roi de France, de l'autre,* par François. — 4° *Saint Hyacinthe ayant à ses côtés et à genoux dame Claude de Coubladour*, par le même. — 5° *La sainte Vierge avec l'enfant Jésus et sainte Anne ayant à leurs côtés et à genoux Monsieur et Madame de Fillere*, par un inconnu. — 6° *Sainte Rose avec Monsieur et Madame de Saint-Didier à genoux,* par un inconnu. — 7° *Saint Pierre.* — 8° *Saint Paul.* — 9° *Plusieurs portraits de différents saints de l'ordre de Saint-Dominique* distribués dans l'église. — 10° Un tableau de l'école flamande exposé sur l'autel de saint Laurent et représentant : *Jésus-Christ expirant en croix, avec les saintes Femmes d'un côté, et de l'autre saint Jean l'Evangéliste. Au pied de la croix est repré-*

Ce couvent des Frères prêcheurs était le troisième de l'ordre. On y convoqua trois chapitres généraux. Il y eut près de dix-huit cents religieux réunis à la messe d'ouverture de celui qui se tint en 1447; l'on assure même que tous ces religieux furent nourris pendant leur séjour et défrayés de leur voyage par le généreux vicomte de Polignac, un des bienfaiteurs du monastère.

senté le chanoine Espert, abbé de Saint-Pierre-Latour. — 11° Dans la chapelle de Saint-Hyacinthe, le *saint* est représenté *marchant sur les eaux.* — 12° Dans la chapelle de saint Dominique et sur l'autel, *le saint est peint,* dans un tableau de François, *soutenu par la sainte Vierge, ayant à ses côtés sainte Magdeleine et sainte Catherine.* — Dans la même chapelle sont deux autres peintures représentant : l'une *sainte Catherine de Sienne,* l'autre *sainte Agnès de Montpolicien, religieuse de St-Dominique.* — 13° Dans la chapelle Saint-Eloi, un *portrait du saint,* appartenant aux orfèvres. — 14° Dans la chapelle Saint-Jean, le *Baptême de Jésus-Christ,* appartenant aux bonnetiers. — 15° Dans la chapelle Saint-Maurice, le *portrait du saint,* appartenant au sieur Garnier, teinturier. — 16° Dans la chapelle de M. de Volhac, une *Vierge à l'Enfant-Jésus,* appartenant à la famille de Volhac. — 17° Dans la chapelle Saint-Jacques, le *portrait du saint,* appartenant à la maison de Jalavoux. — 18° Dans la chapelle Saint-Pierre, le *portrait du martyr,* accompagné de deux tableaux représentant des *évêques de l'ordre,* appartenant à la Congrégation des Sœurs de Saint-Pierre. — 19° Dans la chapelle Saint-Pie, le *portrait du saint,* etc....

Les CORDELIERS (Franciscains) vinrent à la même époque; mais ce fut seulement Armand de Polignac qui, en 1257, leur donna les spacieux terrains qu'ils occupaient dans la vallée de Vals, derrière le musée de la ville actuelle. *Saint Antoine de Padoue* avait été deux ans gardien dans cette maison où se tinrent plusieurs chapitres généraux. Trois évêques du Puy y furent ensevelis : *Jean de Comines,* en 1308, dans une chapelle qu'il avait fait élever à ses frais; *Bertrand de Latour*, en 1382, devant le maître-autel de l'église, *en grande solennité, pompe et triomphe mortuaires,* et *Elie de Lestrange,* en 1418; ces deux derniers revêtus de l'humble habit de saint François (1). — Pendant les guerres civiles qui désolèrent le règne de Charles VI, les consuls firent abattre les bâtiments qui empêchaient les troupes urbaines de surveiller les mouvements des ennemis retranchés dans le village de Vals. Après la paix on se hâta de tout reconstruire, mais avec une telle précipitation, qu'en 1511, le lendemain de la Purification, la voûte de l'église

(1) Parmi les objets précieux trouvés dans ce monastère et inventoriés en 1790, sont indiqués : 1° une riche tapisserie en seize pièces d'une très-grande valeur faisant le tour entier de l'église. — 2° Une croix en agathe, garnie d'émeraudes et de rubis. — 3° Près de trente tableaux représentant divers sujets religieux, des saints et des martyrs de l'ordre.

s'écroula au moment où les Pères venaient de terminer Matines. Grâce à de prompts secours on put réparer ce sinistre ; cependant à peine avait-on achevé, que les guerres de religion, plus impitoyables que les autres, exposèrent le couvent des Cordeliers à de continuelles violences. Enfin, sous Louis XIII, les religieux obtinrent des états des secours qui leur permirent une fois encore d'importantes réparations. Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1793 ; à cette époque l'église fut démolie et le monastère, complètement transformé, devint une habitation particulière.

Les CARMES s'établirent au Puy en 1286, sous la protection de l'évêque Frédol de Saint-Bonnet. Toutefois, aussitôt que ce prélat fut mort, ils éprouvèrent de vives résistances de la part des Dominicains, des Cordeliers et du Chapitre qui ne pouvaient admettre que les nouveaux-venus usurpassent le titre de Frères de Notre-Dame et d'Enfants du prophète Elie. Ils résistèrent, mais l'official leur ordonna de suspendre leurs travaux de construction et leur enjoignit même d'abattre ceux qui existaient déjà. Les Carmes désespérés portèrent la cause devant le Souverain Pontife. Clément V nomma une commission d'enquête qui vint et décida en leur faveur, à la condition néanmoins qu'ils ne prendraient désor-

mais que le nom de Carmes, qu'ils n'auraient aucun ornement de pierre ou de bois dans leur chapelle, qu'ils n'y enseveliraient personne du dehors, et qu'ils ne pourraient y avoir qu'une seule cloche. — Ils se soumirent et furent tolérés. Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle que les Carmes agrandirent leur maison et voûtèrent leur église.

Les HOSPITALIERS DE ST-JEAN DE JÉRUSALEM existaient au Puy sous l'épiscopat de Guillaume de la Roue, en 1280. Leur commanderie, située au levant et au pied de la montagne d'Anis, se composait d'un hôpital, d'une église et d'un petit monastère. Elle était fortifiée et défendue contre toute surprise par un fossé rempli d'eau, par une muraille crénelée et par plusieurs tours. — Lors de la condamnation des chevaliers du Temple, supprimés en 1311 par le concile de Vienne, les Hospitaliers du Puy furent autorisés à annexer à leurs possessions une partie des biens des Templiers établis près du couvent des Carmes, sous le nom de chevaliers de Saint-Barthélemy; c'est même plus particulièrement à partir de cette époque qu'ils s'appelèrent Frères de Saint-Jean-la-Chevalerie. — Cette maison, comme toutes celles dont nous avons parlé, fut occupée par les ligueurs et servit de caserne pendant les guerres de religion.

Les CAPUCINS parurent beaucoup plus tard; c'est en 1609, sous l'épiscopat de Jacques de Serres, que le vicomte Gaspard de Polignac et Françoise de Tournon, sa femme, voulurent faire les frais nécessaires à leur établissement. Ils arrivèrent au nombre de sept et se fixèrent à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, entre les Jacobins et les Cordeliers. Ils commencèrent par planter au milieu d'un champ une grande croix rouge qu'ils furent prendre dans l'église de Notre-Dame, en procession, et qu'ils portèrent sur leurs épaules, avec le vicomte de Polignac et le seigneur de Bournette, lesquels marchaient comme eux pieds nus, la corde au cou.

Les Capucins mirent près de six ans à achever leur couvent dont ils ne prirent définitivement possession qu'en 1613. Il s'y tint plusieurs chapitres généraux; celui de 1632 compta quatre-vingts frères étrangers, et celui de 1647 fut présidé par le général de l'ordre, qui arriva accompagné de plus de cent religieux. — Le célèbre chimiste *Epiphane Bergounhoux* était capucin au Puy; *Théodose de Bergame,* auteur d'une histoire de Notre-Dame, y avait été gardien en 1625. — Cette maison fut dévorée par les flammes en 1793, et avec elle disparurent les précieuses dépouilles des églises de la ville, qu'on y avait apportées et entassées pêle-mêle (1).

(1) L'inventaire dressé le 13 décembre 1790 constate qu'il

Les CHARTREUX ne tardèrent pas à suivre les Capucins. L'évêque Just de Serres et les habitants du Puy leur abandonnèrent la maladrerie de Saint-Lazare à Brives, en 1627; mais la famille de Polignac leur ayant donné le château de Villeneuve, situé près de là, au confluent de la Loire et de la Borne, ils y construisirent les vastes et beaux bâtiments dont la partie conservée sert aujourd'hui de petit séminaire.

II

LE MUR D'ENCEINTE

La ville, nous l'avons dit, est placée en amphithéâtre sur le penchant de la montagne. Elle la recouvre à l'ouest, au sud et à l'est, sous la forme triangulaire d'un éventail déployé; de telle sorte que les deux côtés viennent directement aboutir au ro-

y avait: 16 tableaux dans l'église, 15 dans la galerie intérieure, 1 dans le dortoir, 2 dans le grand escalier, 8 dans le salon. — Tous ces tableaux ont disparu, ainsi qu'un grand nombre de vases sacrés et de reliquaires très-précieux, sans que la description en ait été faite par les commissaires du conseil.

cher Corneille, tandis que la ligne circulaire suit le vallon et en décrit les contours.

La muraille d'enceinte, construite à différentes dates, était encore armée à la fin du XVII[e] siècle d'un système de fortifications aussi complet, aussi varié que celui des places les plus fortes du royaume (1). — Au-delà d'un large fossé de ceinture, se développe, sur une longueur de 2550 pas, la formidable clôture, garnie de plus de vingt tours rondes ou carrées, et de onze portes ou poternes, sans compter les trois qui ferment extérieurement la cité supérieure. Il est impossible de s'approcher des courtines sans être aperçu, sans être exposé aux feux des meurtrières croisées dans toutes les directions.

Les quatre principales entrées sont celles des

(1) C'est aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles que furent exécutés les travaux les plus importants ; les anciennes fortifications avaient été successivement remplacées à mesure que la ville s'était étendue. — Le Puy fut cerné de murailles dès son origine. Aussi haut qu'on remonte dans son histoire on constate que le premier soin des habitants fut de se garantir des attaques extérieures si fréquentes au moyen-âge.

L'entretien des murailles avait lieu à l'aide d'impositions extraordinaires ou de remises faites par le roi sur les droits d'entrée du vin, de denrées et d'animaux destinés à être vendus.

Farges au nord, de *Pannessac* à l'ouest, de *Saint-Gilles* (1) au midi, et d'*Avignon* au levant. Elles sont à peu près à égale distance, et ont été disposées aux angles du pourtour d'après des combinaisons très-distinctes. On remarque d'abord qu'elles sont toutes à la gauche des assaillants, afin de les obliger à présenter aux remparts le flanc droit qui ne pouvait être ainsi couvert par les pavois que l'on portait dans les siéges pour se préserver. — La première est sur le côté gauche d'une énorme tour avancée en barbacane, dans l'intérieur de laquelle il faut pénétrer, et qui présente aux arrivants encore deux obstacles à franchir avant qu'ils ne soient dans la ville. — La deuxième se montre de face, flanquée de deux tours couronnées de machicoulis et de créneaux. Elle est surmontée par un vaste donjon carré qui peut contenir cent hommes d'arme, et elle se ferme par un pont-levis et une herse en fer. — La troisième se dissimule sur le côté entre deux grosses tours placées l'une devant l'autre et contraint ainsi les assiégeants qui voudraient entrer à longer la muraille. — La quatrième est encaissée entre deux massifs servant de corps-de-garde, percés de meurtrières de bas en

(1) La grosse tour Saint-Gilles fut bâtie en 1385. — On y plaça les archives consulaires.

haut, et elle porte très en avant, au-dessus du seuil, une sorte de balcon en moucharaby, qui permet aux soldats de la place de défendre son approche en tirant à couvert derrière ce bouclier suspendu.

Indépendamment de ces quatre grandes ouvertures, il y en a sept autres moins importantes, disséminées de distance en distance, fermées avec des herses, des orgues, des sarrazines, des portes doublées en fer. Les courtines intermédiaires sont elles-mêmes garanties par des tours, des ravelins, des demi-lunes, des échauguettes avancées en encorbellement hors des murailles, et par d'autres ouvrages stratégiquement disposés, de manière à se protéger réciproquement quoique susceptibles de rester isolés, afin que la prise de l'un n'entraîne pas celle de l'aûtre.

Si l'on descend du rocher Corneille pour faire le tour des remparts en commençant du côté du nord, on rencontre : 1° Le PORTAIL SAINT-ROBERT, qui donne accès dans la cité épiscopale; — 2° La PORTE GOUTEYRON, sur le chemin et à trente pas environ du bourg d'Aiguilhe; — 3° la PORTE ET LA TOUR MONTFERRAND, ainsi nommées parce qu'elles sont dans la direction de l'ancienne ville d'Auvergne, et qu'en arrivant de ce pays on pénétrait par là

avant que la ville n'eût étendu ses limites jusqu'au pied de la montagne ; — 4° la PORTE et les TOURS des FARGES, placées à l'extrémité de la rue où sont les maréchaux, les couteliers, les aleniers, et autres artisans de marteau et d'enclume ; — 5° la TOUR GAILLARDE ; — 6° le DONJON, la PORTE et les TOURS de PANNESSAC, à une portée et demie d'arbalète du bourg d'Espaly. On leur donne ce nom, dit le chroniqueur, parce que le Puy, en se développant, prit pour quelques-unes de ses rues et de ses portes les anciennes désignations de la cité de Saint-Paulien à laquelle il s'était substitué. On l'appelle également PORTE ROYALE, parce qu'on la choisissait d'ordinaire pour l'entrée des souverains ; — 7° la TOUR X.... — 8° la TOUR et la PORTE SAINT-JACQUES, dédiées à saint Jacques-le-Majeur. Les pèlerins qui s'en allaient à Compostelle, en Galice, ne manquaient jamais de sortir par là et d'allumer au départ une lampe devant l'image de l'apôtre, enfermée dans une niche à l'angle de la rue des Laboureurs. — 9° la TOUR FRANÇOISE ; — 10° le DONJON, les TOURS et la PORTE SAINT-GILLES, à un trait et demi d'arbalète de Vals, dans la direction de la ville de Saint-Gilles en Languedoc ; — 11° la POTERNE OU PORTE AIGUYÈRE, à un trait d'arbalète du mandement de Taulhac, ainsi désignée parce qu'elle se trouve placée à l'endroit où les *argails*, les *esguyères* et

conduits souterrains passent pour évacuer la ville; — 12° la TOUR X....; — 13° la TOUR et la PORTE d'AVIGNON, regardant en face le chemin qui conduit dans cette ville et où, quand les papes y faisaient leur résidence, on allait si souvent; — 14° la TOUR DU DIABLE; — 15° le PORTALET, OU POTERNE de la CHÈVRERIE, à deux traits et demi d'arbalète de la seigneurie de Mons. Elle était désignée sous le nom de *portalet*, parce que ce n'était qu'une petite ouverture pour le service des corroyeurs et des tanneurs; — 16° la PORTE ST-JEAN ou de PANANAÏRE, non loin de la commanderie; — 17° la TOUR PAGAISE, au-dessus en montant, vis-à-vis du terroir de Chaussende; — 18° la PORTE de VIENNE, placée près du rocher, contiguë, à l'est, aux murailles qui séparent les deux cités, comme la porte de Gouteyron l'est au nord; — 18° la TOUR PERDUE, reliée au rocher, et fermant le cordon de ceinture.

Après avoir donné cette nomenclature ainsi que nous la reproduisons, le chroniqueur Médicis ajoute: « Un si grand nombre de portaulx à une si petite » ville ne semble pas, à mon avis, fort utile et pro- » fitable; mais j'estime que le temps passé, en fai- » sant leur clôture, les anciens habitants cher- » chèrent leurs aises, sentant bien que la cité n'é-

» toit pas assise en frontière, et qu'elle était mon-
» tueuse et mal aisée... »

III

LA VILLE HAUTE

Dans ce petit espace qui entoure la basilique et la sépare du rocher, on ne saurait dire ce qu'au XVI[e] siècle il y tient encore d'églises, de maisons, de chapelles et de couvents. — Le *château de l'évêque,* refait à neuf par monseigneur Jean de Bourbon sous Louis XI, élève ses tourelles et ses pignons aigus presque aussi haut que le dôme angélique, et occupe la même place que le palais moderne, depuis lors si souvent reconstruit. — L'*hôpital,* cette vieille hôtellerie des pèlerins, n'a pas comme aujourd'hui tant de galeries ouvertes au soleil, c'est une informe agglomération de logis bas et obscurs. — La *grande forteresse,* dont les murailles géantes se dressent du fond de l'abîme, se couronne fièrement de ses machicoulis, de ses meurtrières, de ses créneaux; mais si elle se montre

menaçante au dehors, à l'intérieur elle se transforme paisiblement en archives, en salle des états pour la province, en librairie pour le chapitre. — La *tour Saint-Mayol,* la terrible prison du moyen-âge, se lézarde en silence ; c'est à peine si, de loin en loin, on y enferme quelques perturbateurs. — Les *fortifications de la Roche-Corneille* s'écroulent les unes après les autres; déjà le lierre les recouvre, déjà la giroflée fleurit sur leurs ruines abandonnées dans les escarpements.

La cité épiscopale est séparée de la ville consulaire par des tours, des murailles et des portes semblables à celles que nous avons décrites; il arriva même plus d'une fois que tous ces moyens de défense furent insuffisants encore à protéger le prélat contre les attaques des citoyens en révolte.—En 1213, l'évêque Robert de Mehun ne put se soustraire que par la fuite à la fureur d'une populace qui avait envahi jusqu'à sa citadelle ; et si, vingt-quatre ans plus tard, Bernard de Montaigu parvint à contenir le flot toujours montant, c'est qu'il passa dix-sept années de son périlleux gouvernement à bâtir des remparts, à creuser des fossés et à entretenir double garnison d'archers veillant nuit et jour derrière les créneaux garnis de pierres.

En entrant du côté du sud par le portail Saint-

Agrève, on rencontre trois collégiales de chanoines prébendés sous le vocable de trois anciens évêques du Velay : *Saint-Vosy,* abbaye séculière, *Saint-Georges* et *Saint-Agrève*, paroisses de la ville. — A quelques pas est l'*archage du comté,* bureaux de l'administration de l'évêque, comte du pays. — Plus haut, presque sous le clocher, l'*hôtel de la prévôté,* où se traitent toutes les affaires qui regardent le chapitre. — A côté, *le baptistère St-Jean,* dont les murs, comme ceux de la cathédrale, sont construits avec des débris sculptés de monuments antiques. — Après avoir passé sous les voûtes du porche, que surmonte une gracieuse façade romane du XII[e] siècle, on laisse l'entrée du *cloître capitulaire* et une portion des bâtiments de l'*université des clercs,* on remarque en levant la tête de pittoresques cheminées en minarets et des croisées dans le goût mauresque, et l'on va trouver derrière Saint-Jean et la prévôté *le logis des seigneurs de Chalancon,* avec leur *chapelle de Saint-Pierre-le-Vieux* qu'ils donnèrent plus tard aux religieuses de *Sainte-Catherine-de-Sienne.*

Au bas du rocher, à la place occupée depuis 1586 par la confrérie des *Pénitents blancs* (1), se trou-

(1) C'est en 1584 que l'évêque Antoine de Saint-Nectaire fonda au Puy la compagnie des *Pénitents blancs*, à laquelle il réunit celles déjà existantes du *Saint-Sacrement,* de *la*

vent : l'*hôtel des seigneurs d'Allègre* et leur *oratoire de Saint-Antoine.* — Plus loin : les *hôtels de Turenne, — de Mons, — de la Tour-Daniel, — du Charrouil.* — Les *habitations du Doyen, — de l'abbé de Séguret, — des dignitaires, personnats* et *chanoines.*— Les *deux maisons de Saint-Marcel* et *de Saint-Nicolas,* — celle de *Grateloup,* qui appartient au seigneur de *Montlaur* et où sont

Miséricorde et des *Gonfalons.* (Les *Frères du Sac* ou *de la Pénitence* étaient déjà fondés en 1260, sous l'épiscopat de Guillaume de la Roue.) — Ce fut d'abord dans l'église de Saint-Pierre-le-Vieux que les Pénitents furent installés. Voici ce que rapporte à cette occasion le chroniqueur Burel : « Les Pénitents vêtirent l'habit blanc au nombre de cent, tant » ecclésiastiques que nobles et autres habitants. Ils commen- » cèrent le jeudi saint à faire leur procession par la ville, » visitant les églises et gagnant les pardons, chacun portant » à la main une torche allumée de cire vierge, chantant les » litanies, et accompagnés de la musique de Notre-Dame. » Comme le nombre de ces Pénitents augmentait de jour en » jour, leur église se trouva bientôt trop petite, ce qui fut » l'occasion pour madame d'Allègre de leur donner une maison » ancienne que les seigneurs d'Allègre (dont plusieurs furent » chanoines) avaient pour leur habitation. — Les Pénitents » la firent dresser et accommoder, ayant pour conducteurs de » ladite église, noble Gabriel Orvy, seigneur d'Agrain, et Ga- » briel Ranquet, sieur de Mauriac. Puis elle fut consacrée » par l'évêque, le jeudi saint 1586 ; — et après, elle fleurit. »

(Burel, Mss. f. 86.

***

gardées de précieuses reliques dans un petit oratoire dédié au glorieux *saint Vincent.* — Enfin et après beaucoup d'autres, au pied du rocher Corneille, du côté du nord, *le logis du baron de Solignac*, près du *prieuré Saint-Robert*, donnant sur le chemin qui conduit à Aiguilhe.

Les seigneurs de la province tenaient à avoir un hôtel dans la cité épiscopale. Aux quatre grandes fêtes de l'année et à celles de la Vierge, presque tous quittaient leurs baronies et leurs châteaux, venaient passer l'octave au Puy, pour y faire leurs dévotions à Notre-Dame. Cet usage, traditionnellement conservé, était une occasion pour la noblesse du Velay de resserrer ses liens de famille. Quand les guerres de religion furent complètement éteintes, c'est-à-dire vers la fin du XVIe siècle, ces réunions aristocratiques, suspendues durant de longues années, reprirent avec plus d'éclat qu'auparavant, et donnèrent à cette partie de la ville, si triste, si solitaire, une animation dont il est impossible de se faire une idée bien exacte aujourd'hui.

Dans cette société de gentilshommes, de dignitaires ecclésiastiques, de chanoines et de nobles châtelaines, on s'appliquait à entretenir les habitudes les plus courtoises. Les jeunes chevaliers organisaient des joûtes, des tournois, des pas d'armes,

des castilles et d'autres jeux de plaisance, à l'imitation de ce qui se pratiquait à la guerre. Nos chroniqueurs nous ont rappelé quelques-unes de ces fêtes militaires données au peuple, toujours émerveillé, à l'occasion de l'arrivée au Puy de Louis VII et de la belle Eléonore, de Charles VI, de Charles VII et de François I[er]. — Les festins étaient splendides; on n'y paraissait qu'en habit de gala, et les fils des meilleures maisons y servaient eux-mêmes en qualité de pages, de varlets ou de damoiseaux. — Le goût des spectacles y était aussi très-vif; c'est en cela surtout que cette cité était vraiment méridionale. Les pompes et les cérémonies de l'Eglise ne cessèrent jamais d'y être l'objet d'une admiration que leur multiplicité même ne put affaiblir.

Les COURS D'AMOUR, ces plaids de la plus chevaleresque délicatesse, n'eurent nulle part ni autant de solennité, ni autant de magnificence qu'au Puy. Elles attirèrent, pendant les XII[e] et XIII[e] siècles, les plus illustres troubadours de l'Aquitaine, de la Provence et de l'Espagne. — Les chevaliers vellaviens, Pons de Capdeuil, Guillaume et Gausserand de Saint-Didier, Austan Dorlac, y apprirent l'art de

la gaie science, et l'austère anicien Pierre Cardinal, s'y fit surnommer le *Juvénal* de son siècle (1). On assure qu'un certain moine de Montaudon y obtint tant de succès, que le roi, en lui envoyant une couronne et une bourse d'or, lui fit dire que mieux vallait, avec son talent, vivre en gentil ménestrel qu'en reclus dans un moutier.... « *El Rey li comandet qu'el mangès carn, cantès e trobès; si fèi. — Lou monge fo fait seinhor de la cortz del Puei-Santa-Maria, et de dar l'esparvier. Lonc temps en la Seinhoria de la cortz del Puei fust, e pois s'enanet en Ispaigna* (2). »

La FÊTE DES FOUS, ce naïf carnaval de huit

(1) Nous avons donné, dans notre *Histoire du Velay au moyen-âge*, une de ces scènes historiques si intéressantes.

(2) Le roi lui commanda de manger de la viande, de chanter et de composer des poésies; ce qu'il fit. — Le moine fut fait seigneur de la cour du Puy-Sainte-Marie, avec droit de porter l'épervier. Il occupa longtemps cette seigneurie du Puy; après cela il s'en alla en Espagne.

(Biographie provençale du moine de Montaudon.)

jours que célébraient les clercs de l'Université, remplissait pendant la semaine qui précédait l'Epiphanie, le cloître et la ville des plus bruyantes clameurs. — Après la messe de la Circoncision, les clercs et tous les officiers du bas-chœur de Notre-Dame, tumultueusement assemblés, élisaient parmi eux un évêque. Ils le coiffaient d'une mitre, le couvraient de clinquants et d'oripeaux, lui mettaient dans les mains, en guise de crosse pastorale, un long bâton garni de sonnettes; puis, après l'avoir assis sur un trône fixé à un brancard, ils le portaient dans ce dérisoire accoutrement en procession sur leurs épaules, à travers les rues et les carrefours de la cité. De son côté, le cortége, revêtu d'ornements bizarres, suivait en psalmodiant des hymnes inintelligibles, ou quelque prose bouffonne dans laquelle il imitait le cri de l'âne.

Arrivée au milieu des places publiques, la procession s'arrêtait, des enfants de chœur encensaient l'évêque des fous qui ne se lassait pas de faire maintes grimaces. Un diacre criait alors à la foule : *Silete, silete, silentium habete;* et l'assistance répondait : *Deo gratias.* — Quand le bruit était un peu moins fort et qu'il était possible de se faire entendre, l'évêque se levait, entonnait l'*Adjutorium*, donnait sa bénédiction, et son chapelain proclamait les indul gences en ces termes :

De par monseinhor l'évesque
Que Diau vous bailhe mal à bescle,
Avecqu'una banasta de perdos,
E dos dès de raycho sos lou mentos (1).

La foule poussait des cris et des huées, demandait de plus libérales largesses, menaçait le seigneur évêque de le détrôner, de lui faire un mauvais parti, s'il ne profitait pas de son pouvoir d'un jour pour se montrer plus charitable envers le pauvre peuple. — Enfin, quand les vociférations permettaient à la voix du chapelain de se faire entendre de nouveau, il disait :

Monseinhor ayssi presentz
Vos donna XX banastes de mal de dens ;
Et aux autres dons a tressy
Donna una queyna de rossy (2).

Après cela le cortége se remettait en marche, et au retour se réunissait dans un joyeux repas où chacun s'excitait aux dérisions et aux moqueries les plus extravagantes. — Evidemment les clercs profitaient

(1) De par Monseigneur l'évêque, que Dieu vous donne mal au foie, avec une panerée de pardons, et deux doigts de rache sous le menton.

(2) Monseigneur qui est ici présent vous donne vingt panerées de mal de dents, et ajoute aux autres dons qu'il vous a faits, celui d'une queue de rosse.

de cette licence que leur accordaient leurs supérieurs, pour faire sous cette forme grotesque de satyriques allusions aux causes de mécontentement qu'ils pouvaient avoir. Il arriva même souvent que la crainte d'une telle critique empêcha ou corrigea plus d'un abus. Quoi qu'il en soit, la fête des fous n'eut jamais au Puy ce caractère de cynisme et de profanation qu'on retrouve dans la plupart des villes où elle était en usage. Tout s'y passait en dehors du sanctuaire. Empruntée en partie au rituel de l'église de Viviers, elle excluait soigneusement de sa mise en scène les parodies du saint sacrifice, les obscénités contre lesquelles se récrièrent avec tant de raison les docteurs et les conciles. A part la cérémonie du *Prisio,* fort innocente du reste, le haut clergé de Notre-Dame ne se départit jamais de la gravité que commandait le sacerdoce.

La cérémonie du PRISIO ou CAPTURE DU CHANOINE était une vieille coutume pratiquée dans la cathédrale du Puy pendant l'octave de Pâques. Le dimanche et les autres jours de la semaine, dès que le premier psaume de Matines était entonné, si l'on s'apercevait d'une absence, aussitôt plusieurs cha-

noines sortaient du chœur, précédés de choriers et de clergeons, s'en allaient processionnellement avec le bénitier et la croix, mais en silence et à pas pressés, porter le bonjour à leur paresseux confrère. On se faisait discrètement ouvrir la porte de son logis, on entrait dans sa chambre et on arrivait jusqu'à lui. Si le chanoine dormait encore, on entourait son lit, le plus âgé l'aspergeait d'eau bénite, l'assistance chantait l'antienne *Hæc dies quam fecit Dominus*; puis on le faisait habiller en toute hâte et, quand il avait revêtu le surplis, l'aumusse et la linguarelle (1), on l'escortait moitié riant, moitié priant jusqu'à sa stalle. L'amende consistait en un repas que le retardataire devait offrir à ceux qui l'étaient venu chercher, eût-il été rencontré en chemin. Il arrivait souvent que les plus habiles, pour s'épargner l'ennui de rentrer au chœur en pareille situation, préféraient s'acquitter de l'amende immédiatement après la constatation

(I) La *linguarelle* est une espèce de scapulaire d'un pied carré, qui est de petit gris doublé de satin rouge pour les chanoines, et de bleu ou de violet pour les clercs du bas-chœur. C'est une cuirasse de la même fourrure que celle de l'aumusse. — On prétend qu'elle fut donnée à tous les membres de l'Université des clercs de Notre-Dame en mémoire du brave Adhémar de Monteil, évêque du Puy, qui prit la cuirasse ainsi que plusieurs membres de son église, pour aller combattre à la première croisade.

du délit. De telle sorte que ce qui avait été imaginé pour provoquer l'exactitude fut le plus sûr moyen d'empêchcr les chanoines d'assister à Matines (1).

LA VILLE BASSE

La ville diffère essentiellement de la cité religieuse ; ce ne sont ni les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes. Comme elle est beaucoup moins ancienne, que ses maisons, ses édifices publics ont été construits au fur et à mesure, sans ordre, sans plan arrêté, et en général dans des conditions fort peu luxueuses, il en résulte qu'aujourd'hui rien ne reste de toutes les constructions du moyen-âge, pas même une ruine que l'artiste ou l'archéologue puisse utilement interroger.

La municipalité anicienne n'était pas riche; sans

(1) Ces renseignements sont extraits d'une lettre imprimée écrite par un chanoine de Notre-Dame du Puy au savant abbé Lebeuf.

les fondations de quelques puissantes familles elle n'aurait pu se pourvoir qu'avec peine d'églises suffisantes. La peste et la guerre la décimèrent si souvent qu'il lui fallut avoir maintes fois recours à la munificence de plusieurs rois pour arriver, à l'aide de remises d'impôts, à élever et à entretenir ses fortifications, seuls monuments historiques qu'elle pût montrer encore aux visiteurs sur la fin du dernier siècle.

Donc, pour bien comprendre le caractère de cette ville, on ne doit la considérer en quelque sorte que comme la vassale de l'église assise au sommet de la montagne. C'est vraiment Notre-Dame qui est la suzeraine de la contrée; c'est elle qui est le motif de tous les pèlerinages, de toutes les fêtes; par conséquent la cause permanente de l'industrie et du commerce qui naissent, vivent et prospèrent à son ombre. — Sans la célébrité de la Vierge du mont Anis, sans la foi immense qui attirait à ses jubilés un si universel concours de peuples, le développement du bourg inférieur n'aurait jamais eu sa raison d'être. Mais quand la religion eut excité à franchir les plus rudes obstacles en sanctifiant le voyage, alors le Velay, placé comme une barrière entre l'Auvergne et le Languedoc, entre le Nord et le Midi, devint, s'il ne l'avait été déjà plus anciennement, une place de commerce importante. Ses marchés et ses foires acquirent pendant le moyen-âge une réputation

très-étendue, et les recensements du XVI[e] siècle ne portent pas à moins de 15,000 le nombre de ses habitants.

La ville basse ne date sérieusement que des premières années du XIII[e] siècle, non qu'elle n'existât bien auparavant, puisqu'il en est question dans des actes fort antérieurs, et que sa véritable origine peut remonter, au moins comme bourg, au temps du roi Raoul ; seulement le Puy organisé en commune, ayant son consulat, son administration municipale, sa vie propre et indépendante, ne compte qu'à partir de l'année 1218 : EN AQUEL AN, dit le chroniqueur contemporain, DONNET LO REY LOS PRIVILEGES A LA VIALLA DEL PEU.

Les conseillers divisèrent la ville constituée en VINGT-DEUX ILES, dans le but de faciliter le recouvrement des deniers royaux et communaux (1) ; et cette circonscription resta ainsi maintenue jusqu'au siècle dernier.—Les rues se régularisèrent, se joigni-

(1) D'après l'historiographe MÉDICIS, qui vivait au XVI[e] siècle, les îles prirent, *en général*, le nom de leur premier habi-

rent successivement; quelques-unes furent même affectées d'une manière presque exclusive à certaines industries spéciales. Il y avait : la rue de *la Juiverie,* où les Israélites étaient obligés d'avoir leur demeure, et d'où ils ne pouvaient sortir le couvre-feu sonné ; — la rue de la *Saulnerie* (des Saleiroux), où étaient établis ceux qui vendaient le sel et qui restaient soumis aux agents de la gabelle ; — la rue des *Farges,* que devaient habiter les maréchaux, les forgerons et autres artisans dont l'industrie avait besoin d'être concentrée sur un seul point pour ne

tant. -- Nous croyons devoir consigner ici dans un tableau l'indication de ces îles et celle du nombre de maisons qu'elles contenaient en 1550 environ.

NOM DES ILES.	MAISONS	JARDINS.	NOM DES ILES.	MAISONS	JARDINS
1 Faucher.......	68	13	12 Jean Barthélemy	57	4
2 Montravy......	77	1	13 Pons Latour...	130	2
3 Pons Delpy....	49	4	14 Chabran.......	75	1
4 Chamars.......	61	17	15 Cussac........	90	0
5 Paulhe........	46	7	16 Conros........	106	8
6 Pannessac.....	61	11	17 Miramande	91	8
7 Mauzac........	64	5	18 Chambon......	78	26
8 Bart. de Conches	60	1	19 Verdun........	122	15
9 Jean Brun.....	37	0	20 Dolezon.......	92	12
10 Giraud a Filhat.	32	10	21 Pouzarot......	121	13
11 Phil. de Conches	80	2	22 Vienne........	60	11

TOTAL....... 1657 maisons. — 161 jardins.

pas troubler la tranquillité publique; — le *Porge,* où vivaient, parquées et surveillées, les filles joyeuses ; — la *Chèvrerie,* quartier des corroyeurs et des tanneurs ; — l'*île Pouzarot* et la rue *St-Jacques,* où demeuraient les laboureurs, les gagne-deniers, les ménétriers ; — la *Velha Sabbataria,* où s'établirent les savatiers-coîratiers et les sabotiers. — Les autres professions étaient plus disséminées par la ville ; toutefois, loin de se diviser comme de nos jours, elles aimaient à se rapprocher. Il y avait quarante boutiques de marchands merciers dans la seule rue de *Notre-Dame des Anges* (1), seize parcheminiers dans la rue *Meymard* (2).

(1) Le contemporain, dans le manuscrit duquel nous empruntons ces détails de statistique, donne un recensement complet de l'industrie et du commerce de la ville au XVIe siècle. Il trouve : 25 études d'*avocats, canonistes* et *légistes ; 80 notaires ; 15 médecins et apothicaires ; 30 orfèvres ; 100 hôteliers-taverniers ; 80 parcheminiers-blanchiers ; 140 bonnetiers ; 10 fourbisseurs-armuriers; 10 chirurgiens-barbiers ; 4 libraires ; 4 peintres ; 3 statueurs ;....* sans parler des *ferratiers,* des *pintiers-fondeurs,* des *pellatiers,* des *fûneliers,* des *serraliers,* des *aleniers,* des *bastiers,* des *bochiers,* des *chabriers,* des *peiroliers,* des *crochetons,* des *espingliers,* des *gantiers,* des *paulmiers,* des *pinheurs,* des *cartiers,* etc.

(2) Quoique le commerce se fût presque exclusivement établi dans la ville basse, certaines industries avaient été admises ou

Les GENS DE JUSTICE abondaient au Puy. On en comptait un si grand nombre et appartenant à des justices si diverses que, jusqu'à la création de *la sénéchaussée,* en 1560, et surtout jusqu'à l'adjonction *du présidial,* en 1689, chaque maison de la cité épiscopale, beaucoup aussi de la ville basse, étaient transformées en tribunaux réguliers ou exceptionnels, civils ou criminels. Il arrivait que les citoyens pouvaient, dans certains cas et souvent sans l'avoir prévu, se trouver justiciables de plus de dix magistratures différentes. Il y avait : — 1° la cour royale du Velay ; — 2° la cour commune ou *du paréage ;* — 3° la cour des appellations ; — 4° la cour des juges souverains ; — 5° la cour de l'official ; — 6° le tribunal des châteaux ; — 7° la justice des seigneurs chanoines ; — 8° la justice de la maison de l'hôpital ; — 9° la cour des clercs de l'université de Saint-Mayol ; — 10° le

s'étaient maintenues dans la cité supérieure ; ainsi les marchands d'images, de chapelets, de médailles et de livres religieux. Il y avait également des orfèvres, des argentiers, des vendeurs de bourses dans plusieurs rues de la ville haute. — Les jours de foires et de marchés les marchandises étaient étalées sur des tables soumises à un impôt proportionné à leur dimension et à leur emplacement, et ces tables étaient une des sources du revenu municipal.

doyenné ; — 11° la prévôté ; — 12° la justice des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; — 13° la justice de Saint-Robert de Corneille ; — 14° les justices séparées et distinctes du seigneur vicomte de Polignac, — du seigneur de Montlaur (appelé de Grateloup), — du seigneur du Charrouil, — du baron de Roche-en-Reynier, etc. — Chaque siége avait un président, un lieutenant, un greffier, et plusieurs autres officiers et agents, tels qu'avocats, procureurs, enquêteurs, viguiers, geôliers, sergents, exécuteurs.

Les ÉCOLES étaient loin d'être aussi nombreuses. Au commencement du XVIe siècle, le chroniqueur Médicis déplorait déjà la décadence des études au Puy. « Les gens de bien du temps passé, dit-il, valaient mieux que ceux de celui-ci. Ils étaient plus vigilants, plus attentifs, et quand ils envoyaient leurs enfants au collége de Paris, ceux-ci y étaient toujours des premiers. Nos devanciers avaient eu le soin de choisir un maître-mage largement renté par le Puy, par Espaly, et aussi à l'aide d'un tribut, en manière de cens, prélevé sur les rentes bénites des paroisses de l'évêché, sans parler encore de la

redevance que prélevait ce maître sur tous ses disciples.... Et certes, ajoute-t-il, ce n'était ni un petit honneur, ni un petit profit pour celui qui pouvait se dire régent d'une pareille école. Tandis qu'aujourd'hui (en 1510 environ), *les habitants sont tels, que ne leur chault de tant profitable affaire.* Ils laissent bailler, au très-grand dommage de la chose publique, le choix de cette régence au seigneur Doyen de l'église cathédrale. Or ce Doyen choisit selon son bon plaisir des personnages insuffisants, indisciplinés, manquant de savoir, quelquefois vicieux, mal morigénés et se chargeant d'un faix au-dessus de leur possibilité; ce que les habitants ne devraient tolérer, s'ils avaient bon cœur; car de répugner à cela est une chose très-juridique. Mais hélas! chacun se tait et se laisse mal pourveoir, ce qui fait que les gens du Puy sont contraints d'aller chercher des écoles à Billom, à Issoire, à Chomelix, à Pradelles, à Tournon, et je ne sais où. »

Les ÉGLISES PAROISSIALES avaient été originairement toutes concentrées autour de la basilique; ce n'est que lorsque la ville s'étendit qu'il en fut créé quelques-unes en dehors de l'enceinte du cloître.

— Sur sept qui existaient du XIVe au XVIIIe siècle pour le service de la population urbaine, il y en avait quatre dans la cité épiscopale : *St-Vosy*, *St-Agrève*, *St-Georges* et l'*Hôpital*. Trois étaient placées dans la ville basse : *St-Hilaire*, l'église de l'abbaye de *St-Pierre-Latour* et l'église conventuelle du prieuré de *St-Pierre-du-Monastier*. La septième était la chapelle des chevaliers de *St-Jean-la-Chevalerie*, sous la dépendance du grand bailli de Lyon, qui disposait de la cure. — Cependant ce nombre et ces dispositions changèrent. Ainsi, quand au XIIIe siècle les Dominicains s'établirent sur l'emplacement de St-Laurent-hors-des-murs, cette paroisse de St-Laurent fut annexée à la collégiale St-Georges, qui plus tard engloba également la circonscription de St-Agrève, lorsque la vétusté de cette église n'en permit plus l'usage. A son tour, la paroisse St-Georges, devenue insuffisante, fut transférée dans l'église des Jésuites. — D'un autre côté, St-Hilaire, *qui descendait en ruine* à la fin du XIe siècle et que le marchand Boniol *avait fait redresser en* 1132, fut agrégé à la paroisse de St-Pierre-du-Monastier, jusqu'à ce que ce prieuré et l'abbaye de St-Pierre-Latour fussent l'un et l'autre remplacés par l'*église des Carmes,* qui adopta leur patron en mémoire de cette double hérédité.

Les COUVENTS D'HOMMES situés dans la ville basse étaient, sans aucun doute, antérieurs à cette partie de la ville elle-même. Il n'y en avait que deux : — 1° l'*abbaye de St-Pierre-Latour,* dont l'origine semble fort ancienne, puisqu'un Vital de Polignac y était abbé au IXe siècle. Elle fut établie au-dessous des murailles de la cité épiscopale, sur le penchant méridional du mont Anis. Comme ses religieux vinrent les premiers, l'espace ne leur manqua pas et ils purent se développer à l'aise à l'aspect le plus favorable. L'abbé, dignitaire de la cathédrale, prenait rang dans les stalles du chœur après le prévôt du chapitre. Chaque fois qu'il se rendait à une procession où l'image de Notre-Dame était portée, les selliers devaient aller le chercher en grande cérémonie avec des torches ornées d'écussons à ses armes, et devaient ensuite le ramener à l'abbaye. Au retour les torches restaient en hommage à l'église du monastère et l'abbé offrait un repas convenable à la corporation. — 2° *Le prieuré de Saint-Pierre-du-Monastier,* fondé par Guy d'Anjou, évêque du Puy, en 993, au sud-ouest de la montagne, sur les terrains plats ou *du Plot*, qu'occupent aujourd'hui la halle et le tribunal consulaire. Ce prélat, ancien moine de Saint-Benoît, fit venir douze Bénédictins de l'abbaye du

Monastier-Saint-Chaffre, les dota libéralement et leur confia le soin d'organiser cette nouvelle maison comme était la leur. Pour perpétuer le souvenir de cette fondation, le prieuré prit le nom du couvent qui lui avait donné ses premiers religieux, et par la suite jouit de certaines prérogatives honorifiques que lui accordèrent les évêques en retour de l'alliance établie entre les Bénédictins et l'église de Notre-Dame.

C'est en 1588 que les JÉSUITES vinrent créer au Puy une maison d'enseignement, grâce aux libéralités de la femme du sénéchal du Velay, la baronne de Chaste, veuve du vicomte de Polignac. Ils furent se loger dans une ancienne pédagogie située sur la place de la Monnaie, qu'ils agrandirent successivement par l'acquisition de douze maisons, et dont ils firent bientôt un vaste collége. « Pour commencement de leur œuvre, dit le chroniqueur Burel, ils firent jouer par leurs écoliers, sur des échafauds dressés en place publique, des histoires saintes dialoguées. » — Leur succès fut tel qu'ils comptèrent bientôt plus de sept cents élèves.

En dehors de leur établissement, ils organisèrent dans la ville une puissante congrégation religieuse dont voulurent faire partie les citoyens les plus

notables par leur âge, leurs fonctions et leur fortune. L'assemblée des états, justement émue des désordres que les guerres civiles avaient introduits dans le Velay, confièrent aux Jésuites le soin d'évangéliser les campagnes qu'ils moralisèrent sous les bienfaisantes inspirations de saint François-Régis. — Ils construisirent la grande église du collége en 1604 et restèrent dans le pays jusqu'en 1703. — C'est à leur retour en 1829 qu'ils se retirèrent dans la communauté de Vals, où ils préparent dans le recueillement et l'étude de jeunes novices aux devoirs austères de leur militant apostolat. Cependant leur retraite n'est pas tellement profonde qu'ils ne se rappellent encore les généreux exemples de leurs prédécesseurs en fondant avec le zélé P. de Bussy ces pieuses assemblées qui font naître la charité par la prière, et ces maisons d'Orphelinat qui la fécondent par le travail.

LES COUVENTS DE FEMMES ont été très-nombreux au Puy ; on en comptait au moins dix, savoir : *les sœurs de Sainte-Claire,* qui existent encore au fond du quartier Pouzarot, dans la même maison où sainte Colette elle-même vint en 1430 conduire les

premières religieuses. Ce fut Claudine de Roussillon, veuve du vicomte de Polignac, qui fut la fondatrice de cette maison de recluses, un des ordres monastiques où la règle est le plus sévère. — *Les sœurs de Sainte-Catherine de Sienne*, qu'une dame de Colomb installa en 1605 dans le vieil hôtel des seigneurs de Chalancon. — *Les sœurs de la Mère-Agnès* (du tiers-ordre de Saint-Dominique), pieuses filles vouées aux œuvres les plus modestes, qui prirent pour guide et pour patronne une bienheureuse femme, née au Puy dans la maison qu'elles habitent encore, morte en 1634 à Langeac dans un monastère de leur ordre. — *Les Ursulines*, venues en 1610, mais bientôt réunies aux *religieuses de Notre-Dame-Ste-Marie*, fondées dix ans après et qui comme elles se livraient à l'éducation de la jeunesse (Celles-ci habitèrent jusqu'en 1791 les vastes bâtiments de la haute ville transformés en caserne, et sont actuellement dans un nouveau monastère à la porte du Puy, sur le chemin de Vals.) — *Les religieuses du Refuge*, appelées en 1618 par l'évêque J. de Serres, et plus tard très-libéralement dotées par l'évêque de Béthune, lequel restaura leur maison et leur fit bâtir une église qu'il dédia à saint Maurice (C'est dans cette église que l'illustre Vaneau exécuta le tombeau du prélat ainsi que plusieurs sculptures remarquables, malheureusement

presque toutes dispersées ou détruites). Ces dames se livraient à l'éducation de la jeunesse ; indépendamment d'un grand nombre de pensionnaires, elles avaient une école publique très-fréquentée. — *Les religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique et de la congrégation de Saint-Pierre,* martyr, créées au XVIIe siècle par le R. P. Montalhier, second prieur de la réforme, et successivement approuvées par divers provinciaux de l'ordre, conformément à la constitution du pape Benoît XIII (Cette maison existe encore au Puy et prend chaque jour un plus grand développement).

Les dames de la Visitation, établies en 1630 par la protection de la reine Anne d'Autriche qui se trouvait alors à Lyon, puis patentées par Louis XIV en 1666, élevèrent les immenses bâtiments qui servent depuis bien des années de prisons et de cour d'assises. Elles y étaient restées jusqu'à la révolution ; mais à leur retour, ne pouvant se faire réintégrer dans leur première demeure, elles acquirent le couvent des religieuses du Refuge dont elles ont porté depuis la chapelle dans la partie supérieure de la ville, sous les murs de l'Hôpital-général. — Au-dessous de l'église St-Maurice, aujourd'hui abandonnée, dans l'ancien quartier Montferrand, vivaient et vivent encore les *sœurs de Saint-Joseph*, charitables filles chargées de l'instruction des en-

fants, de l'éducation des orphelines, du soin des malades et de la visite aux pauvres. Elles furent fondées en 1665 par Lucrèce de la Planche, dame de Joux, sous l'inspiration du P. Médaille, jésuite. De nos jours, cet utile institut compte plus de 600 membres et possède soixante-trois établissements dans le diocèse. — Les *dames de l'Enfant-Jésus,* congrégation immense dont le Puy a l'honneur d'être le berceau, forment une des plus utiles et des plus bienfaisantes maisons qui existent. Etablies en 1668, sous la direction des Pères de Saint-Sulpice, par Anne-Marie Martel, fille d'un avocat à la sénéchaussée du Puy, elles ont pour but de secourir tous les besoins, de soulager toutes les misères. Pauvres, malades, infirmes les intéressent également; toutefois, l'instruction des enfants du peuple est leur plus active préoccupation. La compagnie se compose de demoiselles et de filles affiliées. Les premières prennent le nom de *Demoiselles de l'Instruction,* les secondes sont appelées *Béates;* celles-ci sont les sœurs de la doctrine chrétienne vouées aux enfants pauvres des villages et des hameaux (1). Cette institution prouve ses services et

(1) Nous avons consacré quelques pages, dans notre *Histoire du Velay,* à cette congrégation qui depuis près de deux siècles rend de si bons services au pays.



la sympathie qu'elle inspire, par ses succès, car elle ne compte pas moins de 1,500 affiliées et près de cinquante établissements.

Nulle part les ORATOIRES ne furent plus nombreux, plus dévotement entretenus qu'au Puy. Ce n'était pas seulement dans les églises, dans les chapelles, aux grilles des couvents que la piété des fidèles se plaisait à multiplier les témoignages de sa foi; c'était aux angles des rues, sous les parapets des remparts, au-dessus des poternes, à côté des fontaines. On rencontrait de pieuses images à chaque pas; tantôt la statue d'un saint, patron du quartier, tantôt un christ soigneusement recouvert par un auvent, le plus ordinairement une figure de Notre-Dame enfermée derrière un vitrail dans la profondeur d'une niche, et qu'il eût été quelquefois impossible de reconnaître si l'on n'eût eu la précaution d'inscrire au-dessous ces vers naïfs :

Si l'amour de Marie
En ton cœur n'est gravé,
En passant ne t'oublie
De lui dire un AVE.

Ces figures en pierre ou en bois étaient revêtues

de robes souvent très-riches. Les jours de fêtes on les habillait magnifiquement, on leur mettait des couronnes, on les couvrait de parures, on les entourait de fleurs, de guirlandes, de cierges allumés, et tous les soirs on les éclairait avec une lampe qui brûlait dans un falot en toile blanche.

La lanterne de l'oratoire fut la lumière qui, pendant bien des siècles, guida seule à travers les rues sombres l'habitant attardé après le couvre-feu. Son utilité était si grande qu'elle devint l'objet de fondations nombreuses et de stipulations impératives dans les testaments. — Dès qu'il y avait un malade dans le voisinage, le premier soin de la famille était d'envoyer un cierge devant la sainte image, et ce cierge se renouvelait souvent jusqu'à la guérison. La madone du quartier semblait la protectrice obligée et spéciale de tous ceux qui vivaient autour d'elle. Elle était à eux et pour eux.

Le ferratier Georges Aimar fit faire à ses frais, en 1496, le petit oratoire du Marthuret, et légua quand il mourut une somme de trois livres par an pour l'huile de la lampe, menaçant des vengeances célestes et du damn éternel celui de ses descendants qui laisserait malicieusement s'éteindre la flamme sainte. — Messire de Coubladour, revenu à la vie par un miracle, fit triomphalement

placer en *ex-voto,* au front de la Chainebouterie, une statue de Notre-Dame que le suffragant de l'évêque voulut bénir lui-même le dimanche de Quasimodo de l'année 1510. — Maître Paulet, notaire, fonda en 1518 le prie-Dieu de la Bedosse, qu'on voyait au-devant du logis de la recluse du pont d'Estrouillas. — Messire Pierre Lando de Bas obtint, deux ans plus tard, cent vingt jours d'indulgence en faveur des passants qui réciteraient un *Pater* et un *Ave* devant l'image de la fontaine de la Bedoire, peinte et ornée à l'aide de ses deniers. — En 1521, les habitants de la rue des Farges placèrent un crucifix au-dessus du grand portail de la tour, à côté de la cloche d'alarme, et chaque fois qu'un pèlerin quittait la ville par cet endroit, il mettait dans le tronc une offrande pour l'entretien de la lampe.—Les profits du luminaire de l'oratoire de la tour Pannessac étaient si considérables que les gens du quartier y trouvèrent de quoi fonder la chapelle dédiée à Jésus et à Marie, qu'ils firent construire en 1523 sous la muraille qui descend vers les Dominicains ; ils obtinrent même des indulgences pour ceux qui iraient visiter cette chapelle les dimanches de carême et les jours de Sainte-Croix. — En 1531, maître Jacques Garnier, logé au sommet de la rue Roche-Taillade, fit bénir et indulgencier par Mgr l'évêque de Troyes l'oratoire placé devant sa maison. — En 1549,

maître Alafert érigea celui qu'on voit à mi-chemin de la porte Pannessac à Espaly, et le cuiratier Jean Exbrayat, celui que tous les ans on visitait processionnellement le jour des saints Crépin et Crépinien.

Les personnes pieuses qui avaient fondé ces oratoires ou celles qui se chargeaient du soin de les entretenir portaient les noms de *bayles* et de *baylesses*. Le jour de la fête du saint elles faisaient célébrer une messe dans l'église paroissiale, elles veillaient à ce que le quartier fût orné de guirlandes et de banderolles et que le soir toutes les fenêtres fussent illuminées.

La LAMPE DES MORTS était celle dont la flamme fut la première allumée, et que la piété publique entretint avec la plus tendre sollicitude. Jadis chaque paroisse avait son cimetière, chaque cimetière sa lanterne funèbre. Les chrétiens du moyen-âge aimaient à s'entourer de leurs morts, ils les visitaient souvent, ils les gardaient au milieu d'eux, à côté de leurs églises, et ne portaient au dehors de leurs villes que les sépultures des pauvres pestiférés.—Il y avait oujours beaucoup plus de fondations qu'il n'en

fallait pour alimenter ces nocturnes luminaires. Celui du *clausel de l'hôpital,* sur la grande place du Marthuret, était enfermé dans une cage en pierre au-dessus d'un gros pilier ; celui du *clos Saint-Sébastien* avait été placé aux pieds d'un crucifix, contre la muraille de la chapelle.

Souvent, la nuit venue, on voyait des mères, des épouses en deuil, agenouillées sur le seuil de la paisible hôtellerie des trépassés, ainsi que l'appelaient nos chroniqueurs, faire une prière lente et triste ; puis, au départ, allumer de petites bougies de cire jaune qu'elles déposaient en silence au fond d'une niche creusée dans l'épaisseur de la muraille. C'était l'adieu du soir et le religieux *ex-voto* des cœurs inconsolés.

Déjà les païens avaient mis près des morts de petites lampes vides et des urnes lacrymatoires, symboles d'argile ou de verre de l'existence éteinte et des regrets qui la suivent. Quelquefois aussi nos pères avaient allumé à côté du cercueil une lampe qui brûlait lentement toute son huile et qu'ils donnaient pour dernière garde au dernier sommeil. On eût dit que les parents effrayés voulaient préparer aux froides et profondes ténèbres celui qu'ils abandonnaient, en laissant sous la dalle après la séparation encore un peu de lumière et de vie. — La lampe de nos cimetières symbolisait un sentiment plus

chrétien et plus durable. Elle brûlait en mémoire des morts, mais c'est à Dieu qu'elle était offerte à la fois comme une prière, comme un hommage. Le denier de la veuve, l'obole de l'indigent avaient souvent payé cette huile, et ce sacrifice, doux au cœur, montait au ciel sous la forme d'une flamme vacillante, image fragile de la vie humaine toujours prête à s'éteindre...

Le jour de l'Ascension est pour les pauvres gens un jour de véritable réjouissance. Aussitôt la messe achevée, les BAYLES DES AUMONES de la rue Saint-Jacques et de l'île de Pouzarot distribuent *une miche blanche* et *une miche brune* aux habitants de ces quartiers, les deux plus indigents de la ville; sans préjudice toutefois des charités ordinaires que les malheureux reçoivent chaque semaine de ces maisons hospitalières. — Au moyen-âge on appelait Aumône une sorte d'établissement de secours à domicile fondé à l'aide de pieuses libéralités, administré par un certain nombre de bayles ou commissaires que les consuls nommaient tous les ans et qui avaient pour mission spéciale de s'enquérir des pauvres afin de leur venir en aide. Cette institution, dont

l'origine est presque aussi ancienne que la misère et que la pitié, se trouve constatée par des actes des XIIe, XIIIe et XVe siècles (1), et s'est perpétuée au Puy comme dans presque toutes les villes de France sous différentes formes. Les bureaux de bienfaisance et de secours à domicile, l'œuvre du Bouillon..., etc., n'en sont aujourd'hui que les émanations et les développements.

Le dimanche, dès que la nuit arrive, un glas funèbre descend sur la ville des clochers de toutes les églises, « pour émouvoir les chrétiens, dit Médicis, et pour les presser à faire des obsèques aux défunts. » On voudrait que cette nuit entière fût consacrée à prier Dieu pour les morts qui attendent le repos éternel... Le lendemain, à partir de minuit, on entend passer par les rues le HUCHE DES AMES DU PURGATOIRE. Il marche lentement et s'annonce de loin par le bruit retentissant d'une crécelle ou d'une petite cloche qu'il agite sans cesse. Ce n'est pas en

(1) Voir les titres de 1264, 1586, 1588 consignés dans les *Annales* de la Société académique du Puy (t. XIX, p. 310 *et seq.*) et les observations qui les précèdent.



vain qu'on l'a surnommé le RÉVEILLEUR, car il est impossible de rester dans le sommeil quand il arrive; la cloche frappe l'air de sons aigus et, dès qu'elle s'arrête un instant sur une place ou au milieu d'un carrefour, la voix sonore et lamentable du réveilleur se met à crier :

Bonnes gens dormy avez assez;
Veuillez votre cœur donner;
Priez pour les bons trespassez
Que Dieu les veuille pardonner.

C'est en 1494 que fut institué le Huche des âmes du purgatoire. Son marché avec les consuls portait qu'il devait parcourir toute la ville chaque lundi, à partir de la deuxième heure, sonnant par les rues et exhortant les citoyens à se souvenir des morts. On lui donnait pour gages quatre livres et une robe, tous les deux ans; et il avait de plus ce que la charité laissait tomber dans le bassin qu'il passait lui-même le dimanche à la messe de paroisse, le bras droit orné d'un large écusson en drap noir, sur lequel était une broderie représentant les âmes du purgatoire dans les flammes.

C'est le Jeudi saint, quand la ville est déjà plongée dans les ténèbres, que les PÉNITENTS BLANCS sortent de leur église et parcourent lentement les rues en psalmodiant des litanies et des chants lugubres (1). Tous sont revêtus de robes blanches en forme de sac et ont le visage recouvert d'un immense capuchon pointu, percé seulement de deux trous à l'endroit des yeux. Ils marchent précédés de la croix voilée, de jeunes clergeons qui sonnent, et vont ainsi faire leur adoration d'église en église. Un grand nombre portent pour éclairer la procession des falots de toile sur lesquels sont peints en rouge les mystères de la Passion : — *les trente deniers de la trahison de Judas,—le coq,* qui vint rappeler à l'apôtre son ingratitude,—*le voile,* dont sainte Véronique essuya la face du Rédempteur inondée de sueur et de sang, — *le pilier de la flagellation,* — *les dés,* avec lesquels les soldats tirèrent au sort la dépouille sacrée, — *le soleil,* qu'on vit couvert de taches sanglantes à l'heure suprême.

(1) Nous avons dit que ce fut l'évêque Antoine de Saint-Nectaire qui institua au Puy, en 1585, cette congrégation. Elle était alors très en crédit, surtout depuis qu'Henri III, qui en avait vu une à Avignon en 1574, en organisa une à Paris dans laquelle tous les seigneurs de sa cour se firent affilier.

Ce dramatique cortége glace d'épouvante ceux qui le voient passer pour la première fois. Tout, dans ce sombre appareil, a été préparé pour représenter les stations du Sauveur s'en allant au calvaire, et pour remplir les âmes d'un effroi salutaire. — Tandis que ces six ou sept cents personnes s'avancent sur deux rangs, semblables à des fantômes, et exerçent d'autant plus de prestige qu'on ne peut en reconnaître aucune, on entend dans un demi-silence le bruit sinistre des bâtons ferrés des officiers de la confrérie frapper le pavé pour donner les signaux; puis on remarque, au milieu de cette double haie développée en spirale à travers les rues tortueuses de la cité, d'autres pénitents qui exposent avec solennité à la vénération de la foule les instruments principaux du supplice. Ceux-là marchent les pieds nus dans l'attitude la plus contrite. — L'un soutient, les bras élevés au-dessus de sa tête, *le calice de la cène;* — l'autre montre au peuple, à l'extrémité d'un pieu, *la tunique rouge;* — d'autres portent *les clous, le marteau, les tenailles, l'éponge, les verges ensanglantées, la couronne d'épine,* etc. — Enfin paraît Jésus-Christ lui-même, les épaules chargées d'une croix énorme sous le poids de laquelle il succombe à chaque pas. A droite et à gauche sont les bourreaux armés de *lanières;* derrière suit Simon le Cyrénéen, qui retient l'extrémité du bois du sup-

plice en fléchissant le genou en même temps que son maître. — De distance en distance la procession s'arrête, le porteur de la croix, épuisé par son fardeau, se repose en s'étendant sur des coussins qu'on place sous ses pas, ou laisse à un autre pénitent la faveur de continuer la douloureuse pérégrination dans la voie sacrée qui lui reste à parcourir (1).

---

(1) L'église des Pénitents, entièrement réparée au XVIIIe siècle, mérite de fixer l'attention de ceux qui visitent les monuments religieux de la ville. Les nombreuses peintures qui la décorent ont d'autant plus d'intérêt qu'elles sont dues presque toutes aux frères FRANÇOIS, à Maurice BUFFET, à SERVAN et à STARON, artistes nés au Puy.— Le plafond est, dit-on, l'œuvre de GUY François. Il se divise en 44 grands caissons symétriques très-richement ornés. Celui du milieu représente une *Assomption;* les autres, partagés eux-mêmes chacun en quatre compartiments, renferment des anges dans les attitudes les plus gracieuses. Ces anges portent des palmes, des couronnes, des fleurs, et semblent faire cortége à la Vierge qui monte au ciel. On y remarque aussi, alternant avec ces figures ailées, la lettre L couronnée. — Les 4 évangélistes sont représentés aux angles ; sur un plan incliné qui sert d'encadrement sont peints *saint Jérôme*, *saint Antoine*, *saint Pierre*, *saint Jean* et les saints les plus célèbres par leurs austérités. — Au-dessous, dans le bas, sur tout le pourtour de l'église, on voit de grandes toiles sur lesquelles sont retracées les principales scènes de la vie de la

Le lundi de la Pentecôte, après que la grand'messe est achevée, on entend sonner les trompettes; la

sainte Vierge, de saint Joseph et de Jésus-Christ. Ces toiles, exécutées aux frais des personnes dont elles portent les armoiries, représentent *la Naissance de la Vierge* (1713), *la Présentation au temple, les Fiançailles* (1716), *la Circoncision* (1716), par Maurice Buffet; *Jésus-Christ au temple* (1720), *Jésus-Christ chez la Samaritaine* (1720), *la Mort de la sainte Vierge* (1715), par Staron; *l'Adoration des Mages* (1716), *la Présentation* (1717), *la Mort de saint Joseph* (1720), par Servan. — Le chœur de la confrérie, placé dans une vaste tribune disposée en gradins, est orné de huit grands tableaux. Au fond, du côté des fenêtres, *sainte Thérèse et sainte Catherine;* en face, 1° *un guerrier tenant une peau de mouton* (1735), par Buffet, avec cette légende à côté, VELLUS GEDEONIS (Jud. V); 2° *un Roi et un Prophète* (1735), par le même, avec la légende : ORIETUR STELLA EX JACOB (Nomb. XXIV); 3° *saint Jean inspiré par la sainte Vierge* (1735), par le même, avec la légende : MULIER AMICTA SOLE (Apoc. XII); 4° *un Prophète devant le candélabre* (1735), par le même, avec la légende : ECCE CANDELABRUM AUREUM TOTUM (Zac. VII); 5° *un Roi et un Prophète entrevoyant dans le ciel la sainte Vierge et l'enfant Jésus dans ses bras* (1735), par le même, avec la légende : ECCE VIRGO CONCIPIET (Isaïe VII); 6° *La Vision de la sainte Vierge* (1735), par Staron, avec la légende : EGREDITUR VIRGA DE RADICE JESSE (Isaïe XI), par le même.

foule s'assemble en tumulte et court servir d'escorte à la compagnie des arquebusiers qui se rend, l'arme sur l'épaule, pour le TIR A L'OISEAU. C'est la plus joyeuse fête de l'année, celle à laquelle chacun prend la part la plus cordiale ; car il n'est pas de famille qui n'y soit représentée. Et puis, quel honneur d'avoir un frère, un parent, un ami, proclamé ROI !...

On a placé au sommet d'une des plus hautes tours du mur d'enceinte un geai de bois suspendu à l'extrémité d'un long pieu ; les arquebusiers se sont rangés en demi-cercle au-delà des remparts, et le sort seul décide du tour de chaque concurrent. Le but est presque imperceptible tant il est éloigné ; aussi faut-il avoir déjà bien fait ses preuves pour oser entrer en lice. On laisse le temps à peine au tireur de quitter le rang et de venir se placer au centre de la compagnie. Au signal rapide que donne un des consuls, l'arme est brusquement ajustée et le coup doit partir. Le vainqueur est celui qui a frappé le premier l'oiseau au cœur et l'a précipité dans le fossé. — Aussitôt que la victoire est obtenue, les trompettes retentissent, la foule applaudit, les archers acclament leur nouveau chef et le conduisent triomphalement jusqu'à la maison consulaire où on lui remet une épée, gage de son commandement. Pendant l'année entière le *Roi de l'oiseau*

a le droit de porter cette épée et d'assister à la procession de la Fête-Dieu au rang des seigneurs consuls. C'est lui qui fait fonction de *capitaine de la ville;* à ce titre, il reçoit cent cinquante livres d'appointement et marche à la tête des gardes consulaires.

Dès la fin du XVI[e] siècle le capitaine n'avait plus, il est vrai, la même importance qu'autrefois; cependant ses prérogatives, au moins honorifiques, lui donnaient un rang très-envié dans la cité. Jadis l'élection populaire déterminait seule le choix de celui auquel était confiée la surveillance générale; mais à partir du moment où la sécurité des villes se trouva partout complètement garantie, l'élection fut remplacée par le talent dans l'art du tir, que le consulat avait particulièrement encouragé à toutes les époques dans ses compagnies d'archers et d'arquebusiers. — Un des plus anciens priviléges des citoyens du Puy, et certainement celui qui leur était le plus cher, était en effet le droit de choisir tous les ans, parmi les bourgeois et les marchands, le capitaine de la ville. Ce capitaine était chargé de la conservation des clefs des portes et du commandement des archers. Il donnait chaque soir le mot du guet, déterminait la marche des rondes de nuit, et quand l'heure de lever les chaînes des ponts-levis avait sonné, il fallait une permission spéciale de sa

part pour que les gardes pussent les abaisser devant qui que ce soit (1).

Il arriva, sous le règne de Charles VII, qu'un officier nommé Pierre de Louvain, qui s'était distingué dans les guerres, demanda pour toute récompense au roi de vouloir bien lui octroyer cette charge à laquelle il tenait d'autant plus qu'il était originaire du Puy. Le roi, sans trop se préoccuper de l'état des choses, fit immédiatement expédier des lettres par lesquelles il nommait son brave serviteur capitaine où il le désirait, et lui assigna pour gages le produit annuel de l'entrée du vin. Le chevalier de Louvain crut qu'il lui serait facile de prendre possession de son commandement et qu'il n'avait qu'à se présenter pour être favorablement accueilli ; mais grande fut sa surprise quand, le jour même de son arrivée, il entendit le peuple murmurer sur son passage et vit les consuls refuser de l'installer dans ses fonctions. Il se plaignit, menaça; on n'en tint compte, au contraire; au lieu de céder, les chefs de la ville se pourvurent au parlement et

(1) La compagnie des archers s'organisa en confrérie en 1426. Elle prit saint Sébastien pour patron, et célébra tous les ans sa fête. — Plus tard, quand les arquebusiers furent substitués aux archers, la fête se continua, et la confrérie, dont la bannière était déposée chez les pères Carmes, faisait dire tous les mois une messe dans leur église...

portèrent si promptement leurs doléances aux pieds du roi, que justice fut faite et que la ville fut maintenue dans l'exercice de son ancien privilége.

Les TOURNOIS POÉTIQUES, qui avaient rendu célèbre la cour du Puy-Sainte-Marie aux XII[e] et XIII[e] siècles, semblent être restés longtemps dans les goûts et les plaisirs de la capitale du Velay pendant tout le moyen-âge. Ce n'était plus sans doute cet aréopage de nobles châtelaines gravement réunies pour juger les chevaliers félons, tenant tribunaux de courtoisie et décernant des palmes olympiques aux troubadours qui avaient su le mieux composer un gracieux couplet, un syrvente héroïque, ou provoquer dans une dramatique tanson un rival au combat de la lyre ; mais on donnait encore des prix et des couronnes dans les fêtes publiques aux poètes vainqueurs.

Les anciens historiographes ne cessent de parler avec ravissement des jeux, des spectacles, des grandes réjouissances qui avaient lieu dans la cité d'Anis chaque fois qu'un prince ou qu'un souverain venait en pèlerinage. « Alors on décorait, on martelait, on étoffait, disent-ils; et les plus subtils » clercs s'exerçaient en l'art de métrificature, pour

» dignement célébrer la royale bienvenue. » — Si les mémoires du malheureux marquis de Surville sont sincères et si les poésies de son illustre aïeule ne sont pas apocryphes, comme le prétendent quelques critiques de ce temps-ci, il y eut au Puy, à l'occasion d'un voyage de Charles VII, des fêtes splendides auxquelles avait été conviée toute la noblesse de la province. La fidélité du Velay au fils de l'astucieuse Isabeau de Bavière est certainement une des plus belles pages de ses chroniques ; c'est dans ses montagnes que le dauphin proscrit trouva souvent un discret asile contre les persécutions de ses ennemis, et qu'il prépara sans bruit plus d'un de ces dévoûments énergiques qui lui permirent de déjouer les intrigues des Bourguignons et des Anglais, jaloux de sa couronne. C'est pourquoi, lorsqu'il revint victorieux et reconnaissant pour y présider, en 1424, les états généraux de Languedoc qui lui accordèrent une aide de deux cent mille livres pour la guerre, rencontra-t-il chez les braves Aniciens, amis de sa jeunesse, le même élan patriotique dont quelques années auparavant il avait reçu de si chaleureux témoignages.

..... Les cérémonies de l'église étaient achevées, le roi, assis sous un dais de drap d'or, avait reçu l'hommage de ses vassaux et fait répandre ses lar-

gesses sur le populaire émerveillé qui remplissait l'air de ses cris d'allégresse (1). Le cortége, composé de seigneurs de la cour, de membres des états généraux, de gentilshommes et de grandes dames, tous en habits de gala, descendit le grand escalier de Notre-Dame, traversa les rues de la ville et se rendit triomphalement au château de l'évêque, à Espaly, où Mgr Guillaume de Chalancon avait déployé le faste des opulents barons montagnards pour offrir à plus de deux cents convives un banquet digne de son hôte royal.

Sur les deux heures de l'après-midi, les consuls, vêtus de leur robe d'écarlate, se présentèrent devant Charles VII et le prièrent d'assister aux réjouissances publiques préparées à son occasion dans la prairie du Breuil. Le roi accepta gracieusement l'invitation des consuls, et ne tarda pas à venir, accompagné de sa noble compagnie, prendre place sur un échafaud couvert d'une tente magnifiquement ornée de drapeaux et de banderolles. La foule, contenue à distance par des barrières et par la garde des archers, mêlait de loin ses clameurs joyeuses aux fanfares guerrières ; — alors la fête commença.

Après de brillantes joûtes dans lesquelles la fleur

(1) Dans l'*Histoire du Velay au moyen-âge* nous avons donné le récit de cette cérémonie.



de la chevalerie fit maintes prouesses en l'honneur de la Vierge Marie, des dames et du roi, on entendit les héroïdes, les stances, les odes des poétiseurs qui s'avancèrent tour-à-tour pour les réciter ou qui, mieux conseillés encore, eurent l'heureuse idée de placer leurs vers dans la bouche de charmantes jeunes filles allégoriquement transformées en nymphes, en anges du paradis, en renommées de la gloire. — Les juges du poétique tournoi semblaient irrésolus et ne savaient à qui décerner le prix de la gaie science, lorsqu'on vit tout-à-coup tomber au pied du trône un rouleau de vélin et une couronne de fleurs entourée d'un ruban sur lequel étaient écrits ces mots en lettres d'or : *A la plus belle!* Le roi prit cette couronne en souriant, fit aussitôt donner lecture du mystérieux message, et chacun prêta une oreille attentive :

RONDEL A LA PLUS BELLE.

La plus belle est ugne qui ne s'en doubte ;
Dont l'œil ravist quiconque l'apperçoit,
Le doux parler tout chascung qui l'escoute ;
Qui charme, au pair, voire enflame, où que soit
Cil qu'ha bons yeux et cil qui n'y voit goute
Est-il d'humain si fier ou molt adroit
Que dez l'abord n'aye mis en déroute ?
Reigne partout? — Eh! n'est-ce donc le droit
De la plus belle.

Belle Rocca, quelle prou se déçoit,
Pour, avec toi, vouloir entrer en jouste?
Cœurs si divers sont un à ton endroit :
A notre orgueil donc, quoi que dire en cousle,
Le prilx est tien, s'il est vrai qu'on le doit
A la plus belle!

Le lecteur n'avait pas achevé que tous les regards s'étaient fixés sur l'illustre rivale d'Alain Chartier, sur Clotilde de Surville qui était là, modestement confondue parmi les femmes des gentilshommes de la province. Son talent, plus encore que son affection pour la belle italienne venue avec elle du Vivarais, révélèrent l'auteur du galant rondeau. Dès ce moment les irrésolutions cessèrent; Rocca, reine de beauté, reçut des mains tremblantes de son amie la couronne de fleurs, et Clotilde fut proclamée par l'assemblée entière digne de la couronne de chêne d'or, que Charles VII voulut placer lui-même sur le front de l'épouse adorée du fier Béranger de Surville, son féal chevalier.

L'entrée de François Ier au Puy en 1533 ne fut pas célébrée avec moins d'éclat, et les poètes du Velay ne firent pas alors moins de frais pour plaire au

chevaleresque restaurateur des lettres. « Tout était préparé pour une réception sans pareille, dit le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, ornements, décorations, histoires, banderolles, livrées, festons, armoiries, dictons, peintures, arnois, artillerie et force provisions de mangeailles, rien n'y manquait. » — On alla à sa rencontre jusqu'au château de Polignac où il était, et il arriva au Puy le vendredi 18 juillet, sur les quatre heures de l'après-midi, suivi d'une escorte immense.

En avant du cortége allaient par ordre : douze trompettes ne cessant de sonner ; — les sergents de la cour commune avec leur sayon de frise grise et la manche droite de leur casaque en taffetas vert et rouge, à la livrée de la cour commune ; — les avocats, bacheliers, licenciés et docteurs ; — les présidents, baillis et juges des différentes cours ; — les consuls vêtus de leur robe et de leur chaperon écarlate ; — les marchands avec des sayons de velours, de satin ou de damas ; — les bourgeois en fort bonne tenue et faisant parader et bondir leurs chevaux dans les rangs.

A la croix de Saint-Marcel, maître Jacques David prononça une harangue très-compendieusement élogieuse ; puis, au bout du pont d'Estrouillas, le roi passa sous un arc-de-triomphe orné de colonnes et de corniches azurées, au som-

met duquel étaient les armes de France, avec cette devise écrite en lettres d'or :

Gallica sceptra vigent, redeunt spectacula trojæ.

C'était le SÉJOUR D'HONNEUR ...

Au-dessous on avait disposé une estrade couverte de draps d'or pour servir de lieu de repos, et où tout avait été prévu, « même un petit réduit arrière, paré et orné de même, dit Médicis. »

Dès que le roi se fut approché, trois personnages lui barrèrent aussitôt respectueusement le passage : BON-VOULOIR, RÉPUBLIQUE et HUMILITÉ. — *Bon-Vouloir*, vêtu d'une robe de damas noir, d'un pourpoint incarnat et d'un bonnet de velours surmonté d'une plume blanche, tenait une verge à la main ; — *Dame République*, couverte d'une robe de damas cramoisi, coëffée à la portugaloise, les doigts riche ment ornés de bagues, montrait une clef d'argent garnie à la poignée d'un croissant et d'une fleur de lis d'or, avec ce mot gravé dessus : *obédience* ; ce qui signifiait que, de même que la clef obéit, de même la république croissante sous les lis sera obéissante ; — enfin *Dame Humilité* s'avançait, enveloppée dans une tunique blanche, affectant la plus modeste contenance, et présentant un lis naturel, image de sa pure blancheur.

Les trois personnages prirent tour-à-tour la parole :

BON-VOULOIR.

Conseil royal, monarque magnanime,
Bon-Vouloir suis, le cœur de la cité,
Pour décorer ce triomphe sublime
Du nom très-christ de tous les rois le prime,
Vous présentons la *Dame Humilité*.
La *République* en généralité
Vous a élu des siéges le gaigneur ;
Après labour aurez tranquillité,
Car vous avez par renom mérité
Lieu immortel au grand *séjour d'honneur*...

DAME RÉPUBLIQUE.

Mon protecteur, mon souverain Seigneur,
Mon roy unique, et prince débonnaire,
Ta Majesté en ce présent repaire
Soit bien venue en ce *séjour d'honneur*...

DAME HUMILITÉ.

Illustrissime, de justice amateur,
De cœur très-humble et douceur et clémence,
Te saluons, suppliant ta présence,
Se reposer dans le *séjour d'honneur*...

Après cette triple invitation, le roi se reposa ; pendant ce temps défilèrent devant lui : — cinq cents jeunes garçons vêtus aux couleurs de France, faisant joyeusement brandir de petits pennons aux

armes du Dauphin, et criant à mesure : Vive le Roi ! Vive le Roi ! — Les marchands drapiers, les merciers de la rue Notre-Dame-des-Anges, puis successivement chacun des corps d'états avec ses enseignes, précédé de fifres et de tambourins, tous armés de piques, d'épées à deux mains, de rondelles, de longues hallebardes et d'arquebuses qu'ils étaient fiers de montrer et plus fiers de faire entendre. — Le défilé fut long, car il tenait jusqu'au couvent des Pères Carmes, et il suivait tout le cerne de la ville en longeant les remparts.

Enfin quand le triomphe eut passé, François Ier se dirigea vers la porte Pannessac, qu'on avait splendidement ornée de boiseries peintes, jaspées et porphyrées, ainsi que de colonnes surmontées de vases rouges flamboyants, de chandeliers antiques et de beaucoup d'autres riches décorations. — Là encore il fut arrêté par deux jolies jeunes filles qui représentaient l'Amour et la Fidélité, et qui tout-à coup, à l'aide d'un tourniquet, parurent devant lui assises sur de belles chaires. Elles étaient vêtues à la mode espagnole, avec des robes cramoisies brochées d'or ; leur chef était accommodé à la portugaloise et rehaussé de riches joyaux. Le roi les regarda très-soigneusement. — Chacune tenait trois clefs enlacées dans un cordon de soie aux couleurs or, violet, incarnat ; elles les présentèrent

après avoir fait une humble révérence, et récitèrent gracieusement ce rondelet :

AMOUR.

Vecy les clefs, prince très magnifique,
Que moi *Amour*, avec *Fidélité*
Te présentons, de ta ville et cité
Qu'onque ne méfit, ains est chaste et pudique.

FIDÉLITÉ.

A t'obéir notre vouloir s'applique,
Roy très illustre, notre félicité,
Vecy les clefs !

AMOUR.

O bien venue ! ô présence authentique !
Que de son prince le Puy soit visité !

FIDÉLITÉ.

A rendre grâce chacun est incité,
Pourquoy disons, non de vouloir oblique,
Vecy les clefs, prince très-magnifique,
Vecy les clefs !

Le roi parut très-satisfait, mais refusa de prendre ces clefs en disant qu'il suffisait qu'on lui promît obéissance. — Après cela les deux jeunes filles disparurent et le passage devint libre.

A quelques pas en avant, le cortége royal aperçut sur un théâtre douze petits garçons et douze petites filles de huit à neuf ans, *accoutrés très*

tous en bergers et en bergères, avec des pannetières, des houlettes, des flageolets, tenant par des rubans roses des brebis, des agneaux, et dansant joyeusement au son d'une chevrette. — D'un côté de ce théâtre on lisait :

Juvenes et virgines, senes cum juvenioribus
Laudent nomen Domini.
Psalm. XLVIII.

Et sur un autre endroit :

Egredimini filiæ Sion et videte regem.
Cant. 3.

François Ier étant entré en ville, les consuls placèrent sur sa tête un magnifique dais en velours cramoisi brodé d'or, et ils l'accompagnèrent ainsi jusqu'à Notre-Dame. — Toutes les rues étaient tendues de tapisseries, de fines toiles blanches, de dentelles, d'étoffes brodées et décorées de festons et de guirlandes. On ne voyait que devises, écussons, drapeaux sur lesquels on lisait les chiffres des princes et les FF couronnés et salamandrés du roi.

Au griffon de la Bedoire, sous un arc immense soutenu par de grands dauphins d'or, sept jeunes femmes représentaient les sept arts libéraux, avec des costumes aussi riches qu'étranges.

La Grammaire montrait les lettres de l'alphabet à

trois petits enfants. — Elle avait à ses pieds *Priscianus* composant un ouvrage. Au-dessous était écrit :

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

La Dialectique tenait un scorpion dans une main, et dans l'autre un serpent à quatre pattes, semblable à un lézard. — Elle avait à ses pieds *Aristoteles* qui faisait des signes avec ses doigts. Au-dessous était écrit :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

La Rhétorique lisait dans un livre ouvert sur ses genoux. — Elle avait à ses pieds *Cicero*, lisant. Au-dessous était écrit :

Est mihi dicendi ratio cum flore loquendi.

La Musique jouait de l'orgue. — Elle avait à ses pieds *Tubal* qui frappait sur une enclume avec deux marteaux. Au-dessous était écrit :

Invenire locum per me modulamina vocum.

La Géométrie portait une équerre d'une main et un compas de l'autre. — Elle avait à ses pieds *Pyc-*

tagoras mesurant une pierre avec un compas. Au-dessous était écrit :

Rerum mensuras et earum signo figuras.

L'Arithmétique avait les yeux fixés sur une tablette remplie de chiffres qu'elle tenait à la main. — Elle avait à ses pieds *Euclides*, ayant comme elle les figures des chiffres. Au-dessous était écrit :

Explico per numerum quæ sit proportio rerum.

L'Astrologie était armée d'une lunette. — Elle avait à ses pieds *Ptolomeus* couronné de feuilles d'or regardant sur un cadran. Au-dessous était écrit :

Astra viasque poli varias mihi vendico soli.

Enfin, sur le devant du théâtre était Minerve, mère des sciences. Elle s'avança vêtue de taffetas blanc, coiffée d'un armet d'argent, une pique à la main ; et dit au roi :

Minerve *suis qui de toi ai la cure ;*
Avec mes sœurs, les sept arts libéraux,
Sommes venues par montagne et par vaux,
Voir le triomphe de notre nourriture.

Au-devant de l'image de la rue Chaînebouterie on

remarquait un gros pilier portant des arcs-de-triomphe qui s'en allaient traverser les rues Raphaël et de la Saulnerie. Sur le sommet de ce pilier on avait placé l'écu de France; aux pieds se tenait un homme étranger nommé Jean du Pont, alors enfant sans souci et rhétoricien, qui récita au roi un couplet de huit vers sur la bonne chère que la ville comptait lui faire faire. — Enfin, au-devant du carré de maître Barthélemy Solier, notaire, on voyait écrit ce dicton :

LE PUY.

L oyal je suis, loyal nom porterai,
E n cœur entier loyauté puiserai.
P ouvoir royal aime mon accointance,
V ierge demeure sans nulle violence,
J e l'ai été et toujours le serai (1).

Maître Gabriel de Saint-Marcel, docteur en droit,

(1) Nous n'avons reproduit ici que quelques-uns des nombreux incidents rappelés dans les plus grands détails par le chroniqueur Médicis, témoin de cette marche triomphale. — Dans notre volume in-4° sur les *Documents inédits de l'histoire du Velay* nous avons déjà publié le procès-verbal complet des fêtes qui furent données au Puy en l'honneur de la visite de François Ier, en 1533.

légua en 1555 une somme destinée à acheter deux IMAGES DE NOTRE-DAME ou deux BAGUES D'OR pour être données tous les ans en prix le dimanche après l'octave de l'Ascension, aux deux personnes qui auraient le mieux composé, l'une un morceau de musique, l'autre une pièce de vers à *l'exaltation, triomphe, gloire et louange de la très-sainte mère de Dieu, la benoîte vierge immaculée Marie.* — Médicis raconte à ce sujet « qu'aussitôt que le concours fut ouvert, on se mit à l'œuvre pour exécuter à l'honneur de cette noble Dame chants royaux, douzains, dixains, lays, virelays, rondeaux, ballades, épigrammes et couplets, rimés en diverses tailles, à qui mieux mieux, selon son savoir. »

« A la première séance tenue par le chapitre, dans le cloître de Notre-Dame, le dimanche 23 août 1556, se trouvèrent tant de concurrents, dit-il, gens d'église, de justice, bourgeois, marchands et autres personnages de bon état, que leur nombre s'éleva à plus de trois cents. » Là furent lus et récités tous ces ouvrages, jugés, les uns par les maîtres en l'art de chantrerie, les autres par gens entendus en métrificature. Celui qui l'emporta comme le plus expert en musique fut maître Jean Chillat, élève habitué de la cathédrale, et le plus habile en rhétorique française ou rimerie, fut noble Jean

Dulong, du Puy; c'est à eux auxquels on distribua les bagues d'or pour la première fois.

Encouragé par l'exemple de Saint-Marcel et témoin du succès que venait d'avoir sa fondation, André Dujeune, seigneur de Montgiraud, conseiller du roi et lieutenant particulier en la sénéchaussée du Puy, fit à son tour, en 1556, une libéralité semblable. « Voulant exciter la jeunesse à la » vertu et aux lettres, dit-il dans son testament, » je lègue à perpétuité une somme de six écus » deux tiers, pour être employée chaque année à » l'achat de deux fleurs, lesquelles seront données » en prix le premier jour de mai aux deux élèves » du collége qui auront le mieux écrit en vers la- » tins et en prose latine l'éloge des fondateurs de » leur maison. Je veux que le mérite des com- » positions soit jugé par les officiers de la sé- » néchaussée, ou en leur absence par les ma- » gistrats de la cour commune, réunis aux con- » suls. » — Les volontés d'André Dujeune furent religieusement exécutées, et dès le premier mai 1588, les concurrents, réunis dans une vaste salle, faisaient leur composition sous les yeux des membres de la sénéchaussée qui, trois jours après, comme aux jeux floraux de Toulouse, remettaient

publiquement aux lauréats LE PRIX DE LA MARGUERITE et LE PRIX DE LA ROSE, deux fleurs d'argent exécutées par Antoine Irail, orfèvre du Puy.

Le goût des SPECTACLES paraît avoir été très-vif au Puy pendant tout le moyen-âge. On y représentait des MYSTÈRES, des DRAMES RELIGIEUX et des MORALITÉS, sur d'immenses échafauds dressés au milieu des places publiques, quelquefois même dans l'intérieur des églises. — Ainsi, le Vendredi-saint de l'année 1556, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ fut représentée en présence d'une foule émue jusqu'aux larmes dans l'église des Dominicains. C'était un drame merveilleux, en prose mêlée de vers, dans lequel se développaient toutes les phases douloureuses de la mort du Sauveur, depuis la Cène avec les Apôtres jusqu'au Crucifiement. Messire Védrine, prêtre, représentait *Dieu le Père;* Jéhan Richard faisait le personnage de *Jésus ;* maître Antoine Alascit figurait la *Vierge Marie;* et Pierre Daurier, la *Magdeleine;* d'autres remplissaient les rôles de *Caïphe*, de *Pilate*, d'*Hérode*, de *Barrabas* et des *bourreaux*. — Quelques années plus tard, on joua au-

devant de la paroisse Saint-Georges, pendant les trois jours de la Pentecôte, l'*Histoire admirable de David et de Goliath le géant.* — On joua aussi sur la place Saint-Pierre : *la mort du tyran Holopherne par la main de dame Judith.* — Mais de tous les mystères celui qui eut le plus de succès fut *La fondation miraculeuse du dévot oratoire de Notre-Dame d'Anis*, légende épisodique en trois journées, dans laquelle paraissent plus de cinquante personnages (Dieu, la Vierge, des anges, des apôtres, des idolâtres, des matronnes, le roi saint Louis, le soudan, des demoiselles turques, etc.), et qui se passe tour-à-tour sur le mont Anis, en paradis, à Rome, en Palestine.

Au commencement du XVIIe siècle, on jouait encore des mystères sur toutes les places publiques de la ville. Celui du *Petit Joseph*, composé par Mondot, prieur de Saint-Pierre-le-Monastier, attira pendant trois jours consécutifs une foule immense sur la place du Marthuret où avait été dressé un théâtre par les soins des Pères Bénédictins, organisateurs de la pièce.

Les spectacles des BATELEURS et des COMÉ-

DIENS AMBULANTS étaient aussi très-fréquentés à la même époque. — Médicis rapporte à cette occasion une scène qui retrace avec trop d'originalité les mœurs de son temps, pour que nous ne la reproduisions pas ici en lui conservant autant que possible sa forme pittoresque et naïve. Il l'intitule :

GRAND ESCLANDRE ARRIVÉ AU PUY DANS LA RUE PANNESSAC.

L'an de notre réédification 1535, le dimanche 25 juillet, jour où l'on célèbre les fêtes glorieuses de l'apôtre espagnol monseigneur saint Jacques-le-Majeur, et celles du grand géant le saint martyre Christophe, arriva en la cité de Notre-Dame du Puy un bateleur qui faisait et démontrait choses plaisantes et récréatives. Il fut prendre un logis en la rue de Pannessac, *à l'intersigne de la Colombe*, et mit au-devant certaine bannière de ce que son jeu portait. C'est au plus haut étage de ce logis, qui grand et mal appointé était, qu'il dressa un tabernacle fort décoré, doré et étoffé d'assez honnêtes enrichissements. — Il voulait démontrer, à l'aide de personnages allant par contrepoix, la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ et autres singularités faites à ce propos ; en outre, plusieurs passe-temps joyeux, tours de gobelets et de passe-passes, gambades et soubresaux, pour gagner sa pauvre vie.

Voyant que ce dimanche était assez convenablement choisi, il se disposa à montrer ses mystères environ vers l'heure de midi, alors que le peuple avait, à la mercy-Dieu, assez

bien dîné. — Il sortit de son logis avec trois trompettes qu'il fit sonner assez gentilement, signifiant au peuple de la ville ce qu'il prétendait faire, disant qu'on vînt prendre place et le voir qui voudrait en baillant trois deniers tournois.

Ce bateleur fit assez habilement un tour par la ville ; mais avant qu'il en eût fait quasi la moitié, le lieu où il devait jouer se trouva si plein et si farcy qu'à peine pouvait-on passer par le milieu.— Et quand il arriva, il le trouva tout comble de gent d'assez honorable condition, tels que baillis, juges, bayles, procureurs, lieutenans et avocats, tous accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Il trouva encore grand nombre de seigneurs chanoines de la cathédrale et d'autres gens d'église, des consuls et des officiers du consulat des gentilshommes, des bourgeois, des marchands et mécaniques avec femmes de pareil état ; en tout quatre cents personnes.

Ledit bateleur commença à demander silence. — Pour introduire son jeu et ses ébattements il fit sonner ses trois trompettes ; puis après, il mit la main à l'œuvre en démontrant quelques batéleries qui furent assez plaisantes..... Sur ces entrefaites, alors que le peuple était fort attentif et soigneux, octroyant ses yeux à curieusement considérer et contempler ces choses, à cette infélice heure, cet étage sur lequel ce mystère se faisait et qui vieux et caduc était, se va tout-à-coup rompre et effondrer ; de telle sorte que le pauvre peuple et gens qui là étaient churent les uns parmi les autres, ce qui fut grosse pitié à voir. Ils coulèrent ainsi pêle-mêle, eux et toutes les futailles, dans l'étage au-dessous. — Là, vous eussiez ouï les hideuses vociférations que faisait le peuple se sentant être au point de la mort et prêt à finir ses douloureux jours. L'un invoquait l'aide de Dieu, l'autre criait :

Notre-Dame du Puy ! Un autre invoquait saint Jacques, un autre saint Claude, un autre sainte Barbe, d'autres tous les glorieux saints du Paradis. On en entendait qui criaient : *Confession! Confession!* ou encore : *Miséricorde! Miséricorde!* Beaucoup ne disaient mot, mais il est impossible qu'en pareille occurrence plusieurs vœux illec ne fussent faits.

Hélas! ils ne restèrent pas longtemps en cette pauvreté, car voici que ce second étage, trop brusquement chargé, à son tour s'effondre, crie, se brise et descend par grand-roide jusqu'au-dessous, entraînant fustes, madryas, lits, chaslits, coffres, dressoirs, bancs, tables, tréteaux, escabelles et autres bagages. A peine arrivés là, ils rencontrent le tiers et dernier étage, qui à son tour ne les peut endurer, et comme les autres prête obédiance au fait, et est entraîné, pêle-mêle ensemble avec tout le reste, jusques au hort.

Là, vous eussiez vu la plus grande déploration qu'on saurait dire, en présence de tant d'honorables personnages ruinés, enterrés, rompus, dilacérés, navrés, occis et meurtris, habillements gatés, bagues et joyaux perdus. — Quelques-uns qui étaient demeurés pendus, arrêtés en route à quelques relais, poutres et fustes, regardaient de là pleins de frayeur, et voyant la grande déconvenue, calamité et misère où étaient en bas, bien profond, les autres, fermaient les yeux et, à demi évanouis, se laissaient choir dans un grand descomfort. Quelques autres se sauvaient par de petits trous si très-péniblement que je ne sais comment ils le purent faire, les lieux étant fort difficultueux.— C'était une chose plus que raisonnable de se contrister véhémentement en contemplant la formosité, la pulchritude et beauté de tant de nobles dames, mariées ou pucelles, toutes déturpées par la poussière, ayant leurs douces faces féminines par divers heurtemens et rencontres, ensanglantées, affligées et vulnérées.

Le bruit du cheoir de ces étages fut grand, et la poussière aussi fut étrange. Aussitôt survinrent les habitants de la ville pour donner secours du mieux qu'ils purent. Quasi en un instant, trois mille personnes et davantage accoururent. Effrayées de ce scandaleux spectacle elles criaient : *Las ! mon père y est !.... Mon frère !.... Ma femme !.... Mes enfants !.... Mon neveu !.... Mon cousin !..... Mon voisin !.... Mon ami !.....* — Chacun si fort regrettait les siens et faisait si grande et épouvantable noise, qu'il m'est impossible de le bien déclarer.

Cependant les secours furent si diligemment donnés qu'en peu d'heures on les eut déchargés de toutes ces futailles, et que chacun put retrouver celui qu'il demandait, mais tous meurtris, blessés aux jambes, aux bras, au corps. — C'est grande admiration qu'on ne trouva morts que trois petits enfants, dont Dieu aie les âmes et veuille consoler leurs pères et mères en leur pitoyable déploration.

C'est un fait que l'on doit estimer plus que miraculeux comment se purent sauver tant d'enfants, de femmes enceintes, de gens pleins de sénectute, et comment la ville ne resta pas veuve et dépeuplée de cette géniture. — Je tiens et affirme que notre bonne Dame, maîtresse et patronne, la glorieuse Vierge Immaculée Marie, nous regarda en pitié, distribuant à chacun une portion de son exhubérante et diffuse grâce.

Chacun conduisit son personnage en son logis où il fut, par médecins, chirurgiens, barbiers et autres, très-soigneusement pansé ; si bien que, le soir même, la plupart s'en allèrent par la ville, raccontant joyeusement leur fortune, et rendant grâces et louanges à Dieu et à sa benoîte très-digne Mère, du bénéfice à eux conféré, ne voulant être attitré d'ingratitude. — J'ai dit.

Désormais le VIEUX PUY n'existe plus que dans le souvenir ; les mœurs et les usages sont transformés, les édifices sont tombés en poussière sans qu'on sache même où en chercher les débris !.. à l'exception *de la cathédrale,* qui a conservé les empreintes de toutes les transitions, depuis la période latine la plus lointaine jusqu'au bysantin fleuri et au gothique, *de la chapelle du rocher St-Michel,* type pittoresque et curieux d'une construction du Xe siècle, *du petit baptistère roman d'Aiguilhe,* à qui sa forme octogonale donne un caractère particulier (1), et de la vaste *église St-Laurent,* plus re-

(1) Les opinions ont été très-diverses sur la destination de ce petit monument. L'antiquaire de La Lande y voit un ancien temple de Diane sur les ruines duquel on éleva un oratoire chrétien ; le savant Didron veut y reconnaître une chapelle mortuaire du XIe siècle ; d'autres, cherchant à expliquer la croix grecque accompagnée d'une sorte de représentation du soleil et de la lune qui se voient sur le linteau de la porte principale, pensent que c'était une petite église construite par les Templiers ; enfin quelques archéologues y reconnaissent un ancien baptistère roman du XIe ou du XIIe siècle.— Il est possible que certaines chapelles mortuaires du moyen-âge aient eu cette forme ; il est possible encore que sur quelques oratoires de Templiers se trouvent les images qu'on croit retrouver sur la porte du monument d'Aiguilhe ; mais ce ne sont

marquable par l'étendue de son vaisseau que par la richesse et l'élégance de son architecture, il serait vraiment bien difficile de rencontrer au Puy une œuvre monumentale d'une importance réelle qu'on puisse considérer comme spécimen de l'art à une époque quelconque de l'art au moyen-âge.

C'est à peine si de loin en loin on aperçoit dans l'ancienne ville quelques maisons ayant une date archéologique qui mérite qu'on y prenne garde. Nous citerons néanmoins une façade de la renaissance, à droite, au bas de la rue des Tables; deux autres de la même époque, l'une dans la rue de la Courerie, la seconde dans la rue Pannessac; près de

que des analogies qui cessent de servir à une démonstration décisive, alors que l'histoire ne vient pas confirmer ou même contredire les hypothèses qu'elles proposent. — On sait que les Templiers et les chevaliers de St-Jean de Jérusalem avaient précisément au Puy des commanderies et des chapelles, mais ces établissements bien connus se trouvaient placés de l'autre côté de la montagne, dans une direction diamétralement opposée à celle d'Aiguihe. — Sans affirmer que ce problématique monument fut plutôt un baptistère qu'une chapelle ordinaire, on doit néanmoins ne pas perdre de vue qu'il y avait au centre de l'octogone un canal destiné à conduire les eaux à l'extérieur et que ces eaux pouvaient bien être celles de la cuve baptismale placée à cet endroit. Cette observation, sans être péremptoire, est du moins fort rationnelle.

cette dernière, une maison ornée de mascarons et de guirlandes qu'on dit avoir été construite pour Vaneau, le sculpteur, par les deux frères Michel, du Puy, maçons, dégrossisseurs de pierres, dont l'un mourut architecte distingué et l'autre professeur des beaux-arts à l'académie de Madrid.

Le touriste, errant à travers les rues escarpées qui montent en échelles ou tournent en spirales autour de Notre-Dame, y verra çà et là quelques rares débris de l'ancienne opulence des hôtels des XVIe et XVIIe siècles. Ici une porte massive dont le cadre de pierre aux angles arrondis est délicatement orné de cannelures profondément fouillées, là sur une clef d'arceau une figure chimérique, un écusson armorié, un cartouche soigneusement conservés; dans la ruelle étroite et sombre de Chamarlin des mascarons grotesques accompagnés d'inscriptions satyriques; dans l'intérieur d'une cour, un escalier de la renaissance d'un beau style ou quelques capricieux détails du gothique en décadence. — Un siècle encore et ces derniers témoins du passé seront tombés à leur tour sous les coups du temps, pour venir mêler leurs fragments épars et broyés aux ruines problématiques dont le sol qui soutient la basilique est partout jonché.

LA CATHÉDRALE DU PUY

I

ASPECT GÉNÉRAL

Cette grandiose cathédrale fut construite en 550 environ par un noble patricien, le sénateur Scutaire, architecte habile et chrétien très-fervent, que le clergé et les fidèles nommèrent évêque pour lui témoigner leur reconnaissance. Ce sanctuaire, que la légende appelle la chambre angélique, ne fut dans l'origine qu'un petit oratoire bâti sur le sommet du mont Anis, dans la forme des basiliques latines de cette époque. — De siècle en siècle il s'agrandit, se

transforma, passa par toutes les transitions architecturales sans que nul ne songeât à mettre un grand accord entre toutes les parties de l'édifice. Chacun voulut imprimer le sceau de son temps à cette œuvre, et c'est pour cela qu'il nous a été plus facile de reconstituer ses annales archéologiques.

Il fallait faire place à ces milliers de pèlerins qui accouraient de France, d'Espagne et d'Italie, aux récits partout répétés des plus éclatants miracles. L'église eut bientôt atteint la pente de la montagne ; mais l'abîme entr'ouvert ne l'empêcha pas de s'avancer toujours. Elle s'élança, et de puissantes colonnes sortirent des flancs du rocher pour la tenir suspendue dans les airs. — Nous avons consacré un volume entier à l'histoire de cette curieuse basilique dont chaque muraille est une page de l'art chrétien du VIe au XIXe siècle, et notre étude se trouve bien incomplète encore. Sculptures profanes, inscriptions gallo-romaines, bas-reliefs symboliques de la foi primitive, souvenirs nombreux des écoles romane et bysantine, témoignages de toutes les transitions, rien n'y manque. — Qu'il nous suffise de rappeler ici que le monument qu'on a sous les yeux est la restauration fidèle de ce qu'était l'église anicienne à l'époque de son plus vaste développement, c'est-à-dire, du XIe au XVe siècle.

Cette rue qui précède l'entrée principale et dont la pente est si ardue, s'appelle la *rue des Tables* (1). Autant elle est déserte aujourd'hui, autant elle fut peuplée jadis. La perspective n'est malheureusement plus ce qu'elle devait être quand les maisons en plus grand nombre, surtout beaucoup plus élevées, rétrécissaient, assombrissaient l'avenue par les enseignes flottantes qu'on rencontrait à chaque pas, par quantité d'auvents, de tables à étaler, de dressoirs devant les boutiques. — Ce large escalier était alors garni sur les côtés, dans toute la longueur de sa rampe, par quantité de vendeurs d'images, de chapelets, de médailles, et le milieu par une fourmilière montant et descendant sans cesse. Enfin les marches, au lieu de s'arrêter à la grille qu'on aperçoit trop distinctement, se continuaient pour aller se perdre dans l'ombre mystérieuse du sanctuaire; car, chose merveilleuse! l'église s'entrouvrait au centre de sa nef principale, en avant même de l'autel, de telle sorte que, comme l'échelle de Jacob, l'immense escalier semblait monter de la terre à Dieu.

(1) Le nom lui est venu de ce qu'autrefois elle était garnie de tables louées par les frères de l'Hôpital aux marchands qui voulaient étaler leurs marchandises aux regards des passants.

II

LA FAÇADE

Cette façade a une hauteur de 47 mètres, de ses fondations au sommet de son fronton le plus élevé ; mais elle n'en a que 37 à partir du point apparent sur lequel elle repose. Elle se divise, à sa base, en trois grandes travées qui correspondent aux trois nefs de l'église, et qui sont parfaitement distinctes dans tout le système d'ornementation extérieure. Mérimée critique cet arrangement de trois frontons juxtaposés comme une innovation malheureuse ; il lui eût semblé préférable de tout comprendre sous un même amortissement. Nous ne savons trop si cette grande surface eût été d'un plus gracieux aspect, étant encore moins variée et moins découpée. A notre avis, le principal reproche qu'on ait à adresser à ces longues lignes, à ces arcades, à ces fenêtres pleines ou vides et que de maigres corniches séparent horizontalement par étages, c'est précisément un peu de froideur et de monotonie.

Nous ne nous arrêterons pas plus qu'il ne con-

vient devant cette ornementation trop uniforme et trop plate pour être beaucoup admirée. Ces accouplements d'arcades à colonnes, ces massifs entre les fenêtres plus ou moins dissimulés par des contreforts que surmontent des chapiteaux, cette fidélité même à reproduire dans la réédification nouvelle les défectuosités que le temps avait fait subir à certains détails et qui ne prête pas à l'ensemble le charme d'une harmonieuse symétrie, tout cela n'a rien d'exceptionnellement remarquable, et, sans l'alternance des couleurs de pierres brunes et blanches employées dans les arcades, sans les placages de mosaïques qui remplissent les trois couronnements, on ne pourrait voir sur ce large frontispice une de ces brillantes et riches compositions, telles qu'avait su en produire ailleurs l'art byzantin dans sa splendide efflorescence.

III

LE GRAND ESCALIER

Avant de s'engager sous la voûte, on remarque que le porche est divisé en trois parties par

d'énormes piliers flanqués de colonnes bysantines. Ces parties correspondent aux trois nefs de l'église que les visiteurs ont directement sur leur tête. De distance en distance l'escalier se trouve régulièrement interrompu par de larges paliers, nécessaires non-seulement pour procurer un peu de repos à ceux qui, après avoir gravi la montagne, ont à monter ces 130 marches, mais aussi pour desservir les chapelles, les passages et l'hôpital lui-même qu'on rencontre chemin faisant.

Le point le plus favorable pour étudier cet austère vestibule de la basilique, est le palier qui s'ouvre d'un côté sur la rue des pèlerins, de l'autre sur l'hospice. C'était là que s'arrêtait la façade construite au XI[e] siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les restes de cintres étrangers à la disposition actuelle et confondus sans ordre dans les constructions (1). Ce ne fut que lorsqu'au XII[e] siècle on ajouta deux travées nouvelles à l'église, que les voûtes et la façade furent portées à l'endroit où elles sont aujourd'hui. — Une inscription, profondément gravée sur la face des premières marches qu'on a sous les yeux, rappelle aux visiteurs qu'il ne faut pas téméraire-

(1) Voir dans notre HISTOIRE DE NOTRE-DAME DU PUY, le chapitre V (Développement du sanctuaire).

ment franchir cette enceinte sacrée. Elle est ainsi conçue :

NI CAVEAS CRIMEN CAVEAS CONTINGERE LIMEN
NAM REGINA POLI VULT SINE SORDE COLI (1).

A droite et à gauche, parallèlement à l'axe de la montée, s'ouvrent deux petites chapelles qui, elles aussi, indiquent que là était le seuil du temple, l'*atrium* des anciens jours. Celle du côté de l'hospice était dédiée à Saint-Gilles et consacrée aux baptêmes; l'autre, dédiée à saint Etienne, était destinée à recevoir les morts avant la sépulture. Toutes les deux furent ornées de peintures; le temps n'a rien épargné. Les portes seules méritent un examen attentif, car elles sont un des plus rares vestiges de la sculpture bysantine de 1160 à 1190, époque où elles furent exécutées par Godefroy, sous le long épiscopat de Pierre IV, évêque du Puy (2). « Elles sont en très-bas-reliefs, dit Mérimée, et » pourtant assez détachées du fond pour qu'elles

(1) Si vous ne craignez le crime, craignez de franchir ce seuil; car la Reine du Ciel veut un culte sans tache.

(2) Sur la traverse qui recouvre la féyure des deux battants, on lit :

GAUZFREDUS ME FECIT; PETRUS EPIS. ME JUSSIT.

Pierre IV, nommé évêque du Puy en 1159, mourut seulement en 1191.

» ressemblent à des découpures appliquées sur un » panneau uni. Elles sont cependant taillées dans » la masse du bois, ce qui suppose un travail pro- » digieux. Les figures maigres et démesurément » longues, les ornements riches et capricieux et » surtout un caractère particulier dans l'exécution, » qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer, » rappellent fortement les marqueteries et les bas- » reliefs indiens et persans (1). »

Nous pensons faire une chose utile en donnant ici l'analyse des sujets sculptés sur la porte des baptêmes, la seule qui soit assez conservée pour être exactement décrite. L'autre est tellement vermoulue, que c'est à peine si l'on y retrouve la vague indication de ce qu'elle représentait. D'après nos anciens chroniqueurs et les révélations de quelques légendes qu'on peut lire encore, ce devait être une série de bas-reliefs rappelant les phases principales de la Passion de Notre-Seigneur (2).

Avec un peu d'attention, on reconnaît qu'autrefois les ornements ont été peints et dorés. Les portes sont en bois de cèdre; elles ont deux

(1) *Notes d'un voyage en Auvergne.* — (Le Puy). — Mérimée. P. 225.

(2) 1° *Decidit hic Malcus a ferra vindice Petri,*
2° *Angelus alloquitur venientes ungere Jesum....*

ventaux, et chaque ventail se compose de trois motifs tirés de la naissance de Notre-Seigneur. Les figures sont fort mutilées; il serait par conséquent bien difficile de préciser ce qu'elles expriment, si l'on n'était guidé par les légendes en vers léonins, écrites au-dessus et au-dessous des panneaux en caractères souvent illisibles, tant ils sont enchevêtrés.

Le premier motif sculpté dans la partie supérieure, à gauche, représente le roi Hérode sur son trône ordonnant le massacre des Innocents. Le tableau qui est à côté montre les soldats exécutant l'ordre qu'ils ont reçu. — La légende porte :

MACTAT AB UBERIBUS
RAPTOS SINE LEGE TYRANNUS (1).

Le second motif représente les rois en marche pour se rendre à la crèche de Bethléem. — Ils sont à cheval. — Celui qui est dans le tableau de droite indique à l'autre la direction qu'il faut suivre. — La légende porte :

PANDE, SYON, PUERUM CUJUS
JAM VIDIMUS ASTRUM (2).

(1) Le tyran égorge au mépris des lois les enfants arrachés du sein de leur mère.

(2) Faites-nous connaître, ô Sion, l'enfant dont l'astre a brillé à nos regards.

Le troisième motif, presque effacé, représente les anges venant annoncer aux bergers la naissance du Messie. D'un côté, on reconnaît l'envoyé céleste à ses ailes déployées, de l'autre, ceux auxquels la bonne nouvelle est apportée à leur attitude. Ils regardent dans le ciel l'astre qui doit les conduire. — La légende porte :

PASTORES VOBIS ANNUN-
-CIO GAUDIA GENTIS (1).

Le quatrième motif, placé sur le haut du ventail droit, représente : d'un côté la sainte Vierge s'en allant son enfant dans ses bras ; de l'autre la mère présentant son fils à Siméon, qui le reçoit et le presse sur son cœur. — La légende porte :

ECCE SENEX GESTAT PUE-
-RUM QUEM PRONUS ADORAT (2).

Le cinquième motif, placé dans le milieu et sur la même ligne que le second semble le continuer; de telle sorte que les quatre tableaux qui sont en ligne ne représentent qu'un même sujet.

(1) Bergers, je vous annonce les joies du peuple.

(2) Voici le vieillard qui porte dans ses bras l'enfant qu'il adore en s'inclinant.

Ici, c'est le troisième roi mage, à cheval, précédant les deux du second motif et leur montrant l'étoile qu'il a sur la tête. — Devant lui est la Vierge ; elle tient l'enfant Jésus sur ses genoux. L'adoration va avoir lieu, et les cruels massacres ordonnés par Hérode n'auront pu atteindre la seule victime qu'il voulait frapper. — La légende porte :

ECCE VIDENS ARABES, SE-
-VUS TURBATUR ERODES (1).

Le sixième motif, le plus près du sol, représente, autant qu'on en peut juger par ce qui reste et par l'étoile éclairant cette dernière scène, le moment de l'adoration des Mages. — La légende porte :

MISTICA JAM NATO DANT
PERSE MUNERA XRISTO (2).

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'artiste auteur de cet ouvrage a inscrit son nom sur la bande verticale qui recouvre les deux ventaux; et a encadré la porte dans une large bordure dont

(1) Voilà Hérode troublé à la vue des Arabes.

(2) Les Perses apportent au Christ de mystérieux présents.

les dessins semblent mauresques (1). Toute détériorée qu'elle est, cette œuvre est encore fort remarquable, et mérite de fixer l'attention des artistes et des antiquaires (2).

A partir de ce palier, les voûtes et les parois de l'escalier étaient couvertes de fresques. Quelques têtes d'anges et de saints, qu'on aperçoit sous la poussière dans la travée supérieure, sont entourées de nimbes cannelés, creusés dans le vif de la pierre et fortement dorés. Cette ornementation devait être

(1) Inutile de chercher à lire correctement les mots arabes très-défigurés qui bordent les panneaux. Nous dirons seulement que l'on peut y soupçonner l'imitation de la formule musulmane : Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah. — Le poète a donné aux mages le nom de Perses et d'Arabes, suivant en cela les diverses traditions qui, après Tertullien, s'étaient accréditées au sujet de ces personnages ; le seul des évangélistes qui les ait mentionnés n'a pas indiqué leur patrie. Au moins le poète vellavien n'en fait pas des rois, et ce respect pour le texte de l'Ecriture, aux dépens des commentaires, est un fait remarquable, dont un siècle ou deux plus tard on ne trouverait sans doute pas d'exemple.

(*Emploi des caractères arabes*, par A. DE LONGPÉRIER.)

(2) Nous avons donné un dessin très-exact de cette porte dans notre atlas, *in-folio*, de l'Ancien Velay. — Il serait utile de comparer l'inscription en faux arabe de ces portes, celles du manuscrit de St-Séver et celle de la maison qui est en face de la cathédrale de Bourges.

d'une extrême richesse et d'un merveilleux effet.

Quand on est arrivé à la porte de fer, autrefois appelée *Porte dorée*, on est sur le seuil de l'église à sa troisième période d'agrandissement, et précisément sous le milieu même de la nef principale. Tout en ce lieu remet en mémoire les plus intéressants souvenirs; depuis ces deux colonnes de porphyre rouge oriental qui restent debout comme témoins des splendeurs du sanctuaire au moyen-âge, jusqu'à cette gigantesque dalle *non taillée* qui sert à paver l'intérieur du péristyle et dont la légende des anciens âges raconte la miraculeuse histoire. C'était, dit-on, un dolmen druidique longtemps solitaire sur la montagne. Béni plus tard par saint Georges, premier pasteur du Velay, il devint un autel consacré à Marie, jusqu'au temps où Scutaire en fit la marche principale de son église. Quoi qu'il en soit, durant plus de douze cents ans, cette pierre sacrée n'a cessé d'être l'objet de la vénération des fidèles. On la nommait la *pierre aux fièvres*, parce qu'il suffisait, comme aux jours de la matrone de la légende, qu'un malade ayant la foi vînt se coucher et prier sur elle pour se relever ensuite complètement guéri (1).

(1) Pour l'histoire de cette pierre, voir la *légende de saint Georges*, au volume de l'Histoire de Notre-Dame du Puy.



Le grand escalier cesse en cet endroit, et se divise en deux branches latérales de création moderne. La troisième branche, celle qui autrefois continuait la ligne droite, n'a pas été rétablie (1). — Il ne faut pas aller plus avant sans contempler l'admirable perspective qui, lorsqu'on se retourne, se développe sous les regards. Son effet sera sans pareil au monde quand la rue des Tables, mieux alignée, aura été elle-même prolongée jusqu'au bas de la ville.

IV

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

L'église a six travées qui indiquent des époques très-distinctes. — Il n'apparaît à l'intérieur rien qu'on puisse rattacher au monument primitif, mais

(1) Il n'y avait autrefois qu une seule entrée de ce côté de l'église, celle qui se prolongeait directement et allait aboutir au-devant du maître-autel; c'est ce qui avait donné lieu au dicton qu'*on entrait à Notre-Dame par le nombril.* — On ajoutait aussi qu'*on en sortait par les oreilles;* parce que

on retrouve dans le chœur et dans le dôme plus d'un détail remontant à une construction antérieure à Charlemagne. — La troisième et la quatrième travée appartiennent à une période comprise entre le IXe et le XIe siècle inclusivement. — Les deux dernières sont du XIIe. Toutefois, comme à chaque agrandissement l'église fut plus ou moins remaniée, de très-nombreuses altérations vinrent sensiblement modifier l'originalité des parties anciennes. Les voûtes étaient basses alors que le sanctuaire avait moins d'étendue, puis quand on augmenta l'édifice elles furent exhaussées; elles avaient été jetées en berceau; plus tard et à des dates différentes on les disposa en coupoles; au fur et à mesure qu'on développait les proportions, on augmentait le poids, de là, nécessité de fortifier les piliers, de doubler les arcs, d'introduire des contreforts pour secourir les colonnes, les arceaux et les murailles.

Quand vint le XVIe siècle, tous les travaux qui

les deux issues latérales, au nord et au midi, étaient en effet placées plus haut et des deux côtés du chœur. — C'est dans les réparations de la fin du XVIIIe siècle qu'on fit boucher l'ouverture centrale et qu'on la remplaça par un escalier pris dans le cloître, à gauche de la porte dorée. L'autre, à droite, a été créée seulement lors des réparations de 1840.

s'entreprirent furent mal inspirés et ne firent que défigurer, que mutiler le vénérable monument. — En 1427, un tremblement de terre avait porté un coup mortel à sa façade; d'autres secousses successives le menacèrent de ses bases à son sommet. On ne construisit plus, on tâcha de conserver. Cependant le mal augmenta si fort qu'on se vit obligé, ne pouvant refaire, d'isoler quelques parties de l'ensemble et d'organiser une église restreinte dans l'église elle-même. — Les choses allèrent ainsi jusqu'au XIXe siècle. La restauration complète fut ordonnée, étudiée avec soin et exécutée de 1840 à 1846 dans les conditions où se trouvait l'édifice à l'époque de son plus vaste développement, c'est-à-dire tel qu'il fut achevé du XIIe au XVe siècle.

La cathédrale du Puy avait été certainement une des plus riches en sculptures sur bois. Deux artistes distingués, Vaneau et Michel, l'avaient décorée de nombreux ouvrages dont il reste à peine aujourd'hui quelques fragments épars. — Vaneau, appelé à la fin du XVIIe siècle par l'évêque de Béthune et qui fut chargé par la famille du prélat de sculpter la tombe royale de Jean Sobieski, en Pologne, et plus tard celle de Monseigneur de Béthune lui-même (1),

(1) Dans notre volume des *Écrivains et Artistes du Velay,* nous avons consacré une notice spéciale à Vaneau et à ses

exécuta pour la cathédrale : *la chaire à prêcher* (1), *le trône épiscopal* (2), *les orgues* (3), *et plusieurs importants bas-reliefs* (4). — Michel, qui de tailleur de pierres devint directeur de l'école des Beaux-arts de Madrid, composa à son tour de grandes décorations monumentales parmi lesquelles il faut citer au premier rang : une *Assomption de la Vierge*, placée

œuvres ; nous devons y renvoyer le lecteur qui désirerait de plus amples renseignements.

(1) La chaire actuelle n'est composée que de quelques fragments de l'ancienne, et ne peut servir à donner une idée de l'œuvre primitive couverte de bas-reliefs rappelant l'histoire de l'église du Puy et de ses fondateurs.

(2) Fut complètement détruit en 1795.

(3) Les anciennes orgues avaient été placées au centre de l'église et étaient décorées sur toutes les faces. Quand on eut détruit le chœur de saint André, qui se trouvait au fond, pour transporter le buffet actuel on sacrifia plus des deux tiers des sculptures.

(4) Quelques-uns de ces bas-reliefs se voient encore dans la sacristie ; ils sont fort remarquables et méritent qu'on aille les visiter. — On admirera également un magnifique tableau représentant une *Vierge*, et un épisode du *Massacre des Innocents* qu'on attribue au Poussin, et qui, authentique ou non, n'en est pas moins dans le genre de ce maître un chef-d'œuvre de composition et de peinture.

dans la chapelle de la forteresse, quatre *grands anges éclaireurs*, conservés dans la sacristie, un *Martyre de saint André*, jadis exposé dans le chœur du fond, alors que les orgues occupaient le centre de l'église.

Au lieu de l'ancienne basilique couverte d'or et de peintures, parée de tableaux, de lampes, de tapisseries, à peine rencontre-t-on çà et là le long de ces murailles tristes et nues quelques toiles échappées au grand naufrage de la révolution de 1793. Il en est deux qui fixent particulièrement l'attention et qui sont l'une et l'autre des *ex-voto* de reconnaissance du XVII[e] siècle donnés à l'occasion des pestes qui décimaient alors la province. L'une représente une grande procession où figurent tous les ordres religieux, et dans laquelle est solennellement promenée la miraculeuse image de Notre-Dame; l'autre est une peinture de François, du Puy, représentant les consuls de la ville, en robe rouge, remerciant à genoux la Vierge du mont Anis de la protection qu'elle accorde à la cité gardienne de son temple (1).

(1) Voir, pour la description de ces deux *ex-voto*, le tome II, *Notre-Dame du Puy*, pages 188 et 189.

V

PORTES LATÉRALES

Les deux portes latérales de Notre-Dame et les porches qui les précèdent ne sont pas les parties les moins curieuses à visiter. — La première, celle du nord, appelée *Porte Saint-Jean*, à cause du voisinage de l'église Saint-Jean des Fonts-baptismaux, était extraordinairement destinée à la réception des rois, des princes et des gouverneurs de la province. Son vestibule a été monstrueusement élargi et a perdu tout caractère architectural; mais la petite façade qui le surmonte est restée dans sa forme primitive, et c'est un très-élégant spécimen de l'art roman au XIIe siècle. Le tympan qui couronne la porte est un bas-relief bysantin du même temps; il représente, ou plutôt il représentait la Cène avant les odieuses mutilations qui l'ont si cruellement déshonoré en 1793. Le fond était orné de mosaïques bicolores. — On lit encore sous le porche une inscription ainsi conçue :

Mirabile Sanctum monimentum (sic); *postremam Cœnam, astantibus discipulis, instituit suæ Passionis monimentum* (1).

En sortant par cette porte on trouve immédiatement : à droite le grand clocher, dont la construction commença au XI[e] siècle et se termina le siècle suivant (2); à gauche la vieille église romane de Saint-Jean des Fonts-baptismaux, dont les mu-

(1) Le bas-relief représente J.-C. à table, tenant la divine hostie entre ses mains. Les apôtres sont à ses côtés. L'inscription qui donne l'explication de cette sculpture, doit se traduire ainsi : « Admirable souvenir qu'il institua au milieu » de ses disciples, en mémoire de sa passion, dans son der- » nier repas. »

(2) Le clocher se compose de plusieurs étages qui vont toujours en diminuant, de telle sorte qu'à chaque retrait le mur supérieur est intérieurement en porte-à-faux sur le mur inférieur. Sa hauteur est de 44 mètres.

« De même que la cathédrale, dit Mérimée, le clocher pa- » raît avoir subi plus d'une transformation, et ses étages su- » périeurs n'appartiennent pas à la même architecture que sa » base. Celle-ci est carrée, flanquée d'une arcature figurée » que soutiennent des pilastres sans autre amortissement » qu'un simple tailloir. S'il m'est permis de hasarder une » conjecture, le bas peut avoir été un baptistère, dont on fit » au XII[e] siècle un clocher, en y ajoutant une suite d'étages » qui présentent, chacun dans ses fenêtres, un mélange d'o- » gives et de cintres. »

(MÉRIMÉE, *Voyage en Auvergne)*.

railles, surtout celles de l'apside, sont remplies de fragments antiques; plus à gauche encore, la chapelle de la confrérie des *Pénitents blancs;* le passage pour monter au rocher Corneille, et une entrée du cloître au-dessus de laquelle on remarque des croisées bysantines et des cheminées en minarets d'un excellent goût.

La seconde porte, celle du midi, appelée *Porte du fort*, exige un plus long examen, car elle présente de plus remarquables sujets d'études. Elle était destinée, dit-on, aux dignitaires ecclésiastiques lors des solennités exceptionnelles. — La petite ouverture par où le public passe habituellement aujourd'hui existe de temps immémorial et fut, pendant bien des années, connue sous le nom de *Porte papale*. Jusqu'aux dernières réparations, cette ouverture resta constamment murée; seulement on rapporte que lorsqu'un pape venait au Puy on démolissait l'obstacle afin que, par un plus insigne honneur, le Souverain Pontife eût une entrée spéciale (1). Du reste, la pierre qui couronne cette petite porte se recommande à l'attention des

(1) Dans un excellent travail sur cette question, M. l'abbé Alirol, secrétaire général de l'évêché, fait remarquer avec beaucoup de raison qu'il n'a jamais existé, sur les montants de cette porte, aucun appareil de nature à laisser supposer



archéologues; ils y reconnaîtront sans peine un fragment du VII[e] siècle. C'est le fronton du cippe funéraire de l'évêque Scutaire, constructeur de la primitive église. Dans le tympan est gravé le monogramme du Christ et le nom même de celui à qui le monument est consacré; puis au-dessous se lit l'invocation : PAPA VIVE DEO.

Les panneaux de l'ancienne porte principale étaient recouverts en toile, ornés de lions en bois sculptés en fort relief et rehaussés de têtes en bronze d'un très-curieux travail (1). « Elles ressem-
» blent, d'une manière frappante, dit Mérimée,
» aux têtes coulées par les maîtres Jean et Nico-
» las de Bingen, et que l'on voit à la cathédrale de
» Trèves (2) ». — Sur la muraille, un peu plus à gauche, on déchiffre avec peine un distique que le père Caillau reproduit et complète ainsi :

Lubrica si vita fuerit, fuge *limina vitæ* ;
Us*que* hùc *ne propies dùm mala carnis oles* (3).

qu'elle ait été fermée autrement que par un mur, d'où, s'appuyant de la tradition constante, il conclut que c'était bien là en réalité la porte papale.

(1) Nous avons donné, avec le dessin d'un de ces bronzes, de plus amples renseignements dans le volume II, *Notre-Dame du Puy*, p. 140.

(2) *Voyage en Auvergne. — La cathédrale du Puy.*

(3) Si ta vie a été dissolue, fuis ce seuil de vie; n'ap-

Le porche est sans nul doute une des plus capricieuses et des plus extraordinaires compositions que le style bysantin fleuri ait produites en France à la fin du XIIe siècle. Ce sont des tours de force faits avec la pierre la plus ingrate. Comme l'artiste qui sculpta les portes en bois de cèdre, celui qui exécuta ces colonnes gaufrées et perlées, ces chapiteaux historiés, ces arcades ogiviques doublées par des plein-cintres détachés à jour et ne se rattachant aux intrados que par de légers tenons, celui-là fit aussi un véritable prodige de patience. — Il suffit de jeter les yeux sur l'étage supérieur pour s'assurer qu'il fut construit bien après le portique. Les dispositions des colonnes, les motifs des chapiteaux, la multiplicité des nervures, les figures grimaçantes qui se développent dans la corniche classent cette partie supplémentaire dans la seconde période ogivale.

La muraille extérieure du chœur de la cathédrale fixe l'attention des archéologues et mérite un sérieux examen. Sa base repose sur une série de grands bas-reliefs qu'on avait pris longtemps pour des fragments d'un temple païen, parce qu'au premier aspect ils ont quelque analogie de forme, de

proche pas d'ici, tant que tu exhaleras l'odeur d'une chair coupable.

dessin et de composition avec certaines chasses antiques comme on en voit sur des poteries grecques et romaines; cependant une étude plus réfléchie de la disposition et du caractère des sujets représentés restitue au christianisme des premiers siècles et aux ouvriers grecs du bas-empire ces motifs d'exécution grossière, mais dans lesquels la pensée religieuse semble vouloir se révéler par des accouplements d'images que le goût, l'art et le sentiment des écoles païennes n'eussent jamais réalisés de la sorte. Ce sont des figures symboliques inspirées des saintes écritures et dont le génie naïf de la primitive Eglise se plaisait à décorer les monuments religieux (1). — Le riche larmier qui couronne cette muraille appartenait-il à la même œuvre? Nous ne le pensons pas; nous serions plus naturellement porté à croire que cette corniche dépendait d'un édifice du III[e] siècle. Toutefois on ne devrait pas être trop étonné de voir attribuer à un monument de la période mérovingienne une décoration architecturale aussi bien sculptée. L'histoire de l'art nous apprend, en effet, que si la

(1) Se reporter au deuxième vol. de l'Histoire du Velay, *Notre-Dame du Puy. — Sculptures symboliques.* — Voir également dans le premier volume, consacré aux antiquités celtiques et gallo-romaines, ce que nous en disons, p. 343.

figure était à cette époque en grande décadence, les sujets purement géométriques se reproduisaient souvent encore avec beaucoup de perfection. — Au milieu de cette muraille, au-dessus d'une petite citerne creusée dans le rocher, on lit cette inscription :

FONS. OPE. DIVINA. LANGUENTIBUS. EST. MEDICINA.
SUBVENIENS. GRATIS. UBI. DEFICIT. ARS. YPOCRATIS (1).

VI

PEINTURES MURALES

L'ancienne église était autrefois complètement couverte de peintures dont il ne nous reste que de rares vestiges (2). Les fragments que le temps a

(1) Par un miracle divin cette fontaine guérit ceux qui souffrent et vient au secours de ceux que l'art d'Hypocrate ne peut soulager.

(2) La plus grande partie de ces peintures dut disparaître lors des grandes réparations qui furent exécutées à la cathédrale ; toutefois l'architecte prit soin de faire relever un des-



épargnés se trouvent dans la partie supérieure du grand escalier, dans les tribunes et les chapelles latérales des transepts, dans la chapelle des morts où les chanoines avaient leur sépulture, enfin dans la grande sacristie située dans la citadelle. Ces peintures, qui datent d'époques très-diverses, ont aussi au point de vue de l'art des caractères très-différents. Les unes rappellent les écoles grecques du bas-empire, les autres sont dues évidemment à des artistes français ou italiens des XII, XIII, XIV et XV[e] siècles; ces dernières méritent plus particulièrement l'attention.

I. Grand escalier. — Les fresques qui décorent le porche principal étaient de larges peintures byzantines de la fin du XII[e] siècle, représentant *le Christ*, *les Apôtres et les Anges*. Toutes ces figures avaient la tête couronnée d'un nimbe à cannelures fouillées dans la pierre et fortement dorées. On en aperçoit quelques restes sur les piliers, les voûtes, les arceaux et les parois latérales de la travée supérieure.

sin de celles qui se voyaient encore; et c'est dans mémoire où se trouve consignée la nomenclature de tous ces travaux que nous avons puisé les renseignements que nous donnons ici.

II. Chapelle du saint Crucifix. — Cette chapelle intérieure, adossée au grand clocher, par conséquent située au sommet du bas-côté septentrional, conservait il y a peu d'années une très-ancienne peinture murale du XIIe siècle dans laquelle on voyait *Dioclétien assis sur un trône et présidant au supplice des chrétiens*. On reconnaissait l'empereur à cette inscription placée près de la tête : DIOCLECIANUS CARNIFICEX.

III. Chapelles du transept nord. — Ces deux autels jumeaux, appliqués à l'extrémité de la branche de croix, sont disposés dans des espèces de niches recouvertes de fresques qu'on retrouve encore sous le voile de poussière qui les enveloppe. L'une retrace la scène des *saintes femmes au tombeau*, l'autre le *martyre de sainte Catherine*.

IV. Tribune du nord. — La tribune qui règne au-dessus des deux chapelles précédentes avait été peinte à la même époque ; seulement, comme les motifs devaient être vus d'une certaine distance, ils avaient été dessinés largement et sur une grande échelle. Les sujets représentés étaient : *le jugement de Salomon, la mort de Goliath frappé par David, saint Michel terrassant le diable, la main divine entourée d'un nimbe mystique, etc.* — Dans les ar-

cades du fond on voyait : au milieu, *saint Etienne écrasant la tête du dragon* ; à droite et à gauche, *plusieurs personnages dans l'admiration.* — Sur les piliers et sous les arcs, l'artiste avait encore retracé quelques *scènes de martyrs*, lesquelles sont aujourd'hui complètement effacées.

V. Chapelle du transept sud.—Les peintures de ces deux chapelles modernes ont été exécutées par M. Anatole Dauvergne, l'habile artiste décorateur et peintre de Saint-Paul d'Issoire, de la Sainte-Chapelle de Riom, etc. Ce n'était qu'un premier essai pour lequel certainement on avait choisi la partie la plus sombre, la plus défavorable de l'édifice; l'on peut cependant juger par cet heureux résultat de ce que deviendrait cette église si toutes ces voûtes, toutes ces coupoles, ces piliers et ces grandes murailles, au lieu d'attrister par l'aspect misérable que lui fait la nudité d'une pierre commune, se montraient splendidement revêtus de chaudes et brillantes peintures polychrômes.

VI. Tribunes et murailles du sud. — Les anciennes fresques du côté méridional étaient l'œuvre d'artistes grecs, à en juger du moins par la forme et la splendeur des vêtements, par la roideur des poses, par la longueur démesurée des personnages, par la

manière caractéristique de bénir avec l'annulaire rentré.—Dans le fond, sur les parois du cloître angélique, on voyait *Jésus-Christ faisant le dernier repas*. —Le Sauveur, couronné d'un nimbe crucié, était assis à l'extrémité d'une table semi-circulaire autour de laquelle se trouvaient rangés les Apôtres. Il bénissait le calice que lui présentait un serviteur debout; pendant ce temps tous les regards semblaient fixés sur lui. Parmi les objets placés sur la table il était facile de reconnaître, malgré les dégradations, un chandelier à trois pieds, plusieurs couteaux, un poisson dans un plat et un gâteau.

A côté, et comme pour faire pendant à ce tableau, on avait représenté *Moïse qui frappe le rocher de la verge miraculeuse*. La source jaillissait en présence de treize personnages émerveillés. — Dans les arcades *Moïse et David* apparaissaient *bénissant le peuple*. — Sous la voûte, *Jésus-Christ* marchait *escorté de ses Apôtres*, sept couronnés d'un nimbe d'azur, cinq d'un nimbe d'or. — Le long des piliers se développait la série des prophètes parmi lesquels on reconnaissait encore à leurs légendes: *Zacharias, Sophonias, Samuel, David, etc.* —Sur la muraille on distinguait une double représentation de *l'entrée à Jérusalem*. A droite était la ville et sa grande porte flanquée de tours. Jésus-Christ s'avançait monté sur un cheval blanc, bénissant la foule de la main

droite et tenant un rameau de la gauche. Il avait les pieds nus ainsi que les trois apôtres qui l'accompagnaient. En avant cinq personnages portaient des palmes et tendaient sous les pas du Sauveur deux tuniques, une blanche et une rouge, brodées de petites rosaces pointillées en fer à cheval. — La même scène se reproduisait au-dessus, seulement les porteurs de palmes étaient de petits enfants. — Du côté opposé se déroulait une grande page à laquelle il n'était plus possible de rien connaître. — Plus bas on retrouvait encore quelques parties d'un crucifiement, avec cette particularité que le soleil était représenté dans un médaillon placé à droite, et que la croix, à fond rouge, ornée d'une bordure noire avec dessins jaunes, était entourée de femmes en pleurs, d'anges et d'enfants armés des instruments de la Passion.

VII. Chœur de Saint-André. — Au fond de l'église, à l'endroit où sont aujourd'hui les orgues, se trouvait autrefois un chœur dédié à saint André. A l'exception d'un magnifique bas-relief en bois, attribué au sculpteur Michel et représentant le martyre du saint, il ne reste rien des anciennes décorations de ce chœur. Nous savons seulement par le P. Odo de Gissey qu'on admirait tout autour « une peinture en grisaille, non trop ancienne. figurant l'histoire

de ce bâtiment et de la sainte image qui y repose. »

VIII. Chapelle des Morts (*dans le Cloître*). — On remarque sur une muraille de la chapelle des Morts une fresque du XIVe siècle qui représente le *Christ au Calvaire*. Au pied de la croix, la sainte Vierge et saint Jean l'évangéliste paraissent plongés dans la douleur; en haut, près de la tête, deux anges sont en adoration; l'image du soleil est à côté de l'un, celle de la lune à côté de l'autre. Au-dessus, d'autres anges prient et chantent les louanges de Dieu. — A droite du tableau, on voit les bustes des deux prophètes Osée et Isaïe; à gauche ceux de Salomon et de Jérémie. Le premier tient à la main un lambel sur lequel est écrit: *O mors, ero mors tua, morsus tuus ero inferne*. Le second en a un semblable portant ces mots: *Sicut ovis ad occisionem ducetur et coram tondente se obmutescet*. Le troisième présente une sentence tirée du livre de la Sagesse: « *Dixerunt impii: opprimamus virum justum; venite, morte turpissima condemnemus eum, tanquam nugaces æstimati sumus ab eo.* » Le quatrième enfin ne dit que ces quelques paroles: *ego quasi agnus mansuetus..... meam ac victimam..... Deus meus*.

L'artiste qui peignit cette grande page n'était pas

sans talent; la manière large et facile dont ses figures sont traitées prouve qu'il avait une grande habitude du pinceau. Il a, du reste, la précaution de le faire pressentir lui-même dans ce vers latin écrit autour de l'arc ogival qui forme le cadre du tableau:

HÆC *pictura* DOM*ini* EST *centum* MUNIMINE FACTA DIEBUS.

IX. SALLE DU CLOITRE. — Dans une des salles du bâtiment claustral, on est parvenu à faire revivre quelques portions d'une peinture représentant quatre personnages: *un roi, une reine, un chanoine* et *un chevalier*. Le roi et la reine sont assis à côté d'un damier et semblent jouer à un jeu. On croirait que la scène se passe dans un camp, à en juger du moins par les tentes dressées çà et là.

X. ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE. — La peinture dont nous voulons parler est placée dans la forteresse, sur la muraille de droite, en entrant par la cathédrale. — On voit dans cette remarquable composition quatre jeunes femmes assises dans de magnifiques chaires sculptées. Elles sont vêtues dans le goût du XVIe siècle, et les attributs qui les distinguent suffiraient seuls pour les faire connaître, alors que l'habile artiste n'aurait pas pris le soin de les indiquer d'une manière plus précise encore, soit en gravant leur nom sur le haut de leur siége,

soit par des légendes allégoriques inscrites sur des banderolles déroulées à leurs pieds. Chacune tient à la main un emblème et a, près d'elle, le personnage dont les travaux l'ont le plus illustrée. — Ces quatre jeunes femmes représentent : *la Grammaire, la Logique, la Rhétorique* et *la Musique.*

La Grammaire, couverte de voiles et d'une robe modeste, semble se réjouir des progrès que font deux petits enfants appliqués à étudier la leçon qu'elle leur donne. *Priscianus*, le célèbre grammairien de Constantinople, assis à sa gauche, compose sous son inspiration l'ouvrage qui, du VI[e] au XVI[e] siècle est resté élémentaire dans toutes les écoles. La légende porte :

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

La Logique, parée d'un riche turban, tient un lézard d'une main, un scorpion de l'autre, comme pour symboliser les disputes scolastiques. *Aristote*, drapé dans une robe somptueuse, réfléchit, les yeux fixés au ciel, sur les enseignements de la logique, qui a pour devise :

Me sine doctores frustra coluere Sorores.

La Rhétorique, la tête environnée d'une sorte d'auréole que lui fait la décoration de son trône, est armée d'une lime, emblème du soin qu'elle met

à perfectionner ses œuvres. Elle est remarquable par la beauté de ses traits et l'ampleur de son riche costume. *Cicéron*, assis à ses côtés, lit dans un livre qu'il tient sur ses genoux et paraît la charmer. Au bas est écrit :

Est mihi dicendi ratio cum flore loquendi.

La Musique, jeune et belle, des fleurs dans les cheveux, sourit aux sons harmonieux d'un orgue dont elle joue. *Tubal* l'accompagne, un marteau de chaque main, en frappant en cadence sur une enclume. On lit :

Invenire locum per me modulamina vocum (1).

Les costumes, les ornements, les lettres mêmes, tout fixe la date de cette peinture aux premières années du XVI[e] siècle, et les écrivains qui en ont parlé sont d'accord pour l'attribuer à un maître d'un grand talent. Mérimée serait tenté de la croire *du Garo-*

(1) Nous ne voulons pas aller plus avant sans rapprocher de la description que nous venons de faire le récit de Médicis sur l'entrée de François I[er] au Puy, en 1533. — Il est facile de reconnaître que la peinture de la bibliothèque du chapitre servit de modèle à la scène représentée sur le passage du roi au *Griffon de la Bédoire*. Tout est identique ; les groupes sont les mêmes, les légendes sont reproduites. — Nous serions donc porté à croire que si, des sept arts libéraux, quatre seulement ont été retrouvés, c'est que les trois

falo, parce que ce peintre a placé dans la plupart de ses tableaux des œillets, comme armes parlantes, et que la Musique porte, au-dessus de sa coiffure en canetilles d'or, trois œillets épanouis. Toutefois il hésite, car les têtes de la fresque du Puy lui paraissent trop françaises, trop gracieuses, presque trop maniérées pour être de l'école italienne; ce qui ne l'empêche pas de proclamer cette peinture une œuvre capitale (1). — Quant à nous, nous pensons

autres ont disparu dans les nombreux changements auxquels cet édifice a été soumis. (Voir page 80.)

L'examen attentif des parois de la salle a fait découvrir à M. Aymard des vestiges de peintures malheureusement très-frustes, où les couleurs ont des tons semblables. On les observe, dans une arcade voisine de notre tableau et à l'une des extrémités de la salle. Ces tableaux auraient été détruits à une époque déjà ancienne : le premier, par suite d'une ouverture pratiquée dans l'arcade; le second, par des grattages. Les voûtes d'arête, à nervures prismatiques et profilées dans le goût de la fin du XV[e] siècle, auraient également été peintes, à en juger par des fragments de bâtisse démolie depuis peu. (Mémoire sur cette ancienne peinture; *Ann. de la Soc. acad.* T. XV, p. 576.)

(1) La conservation en est surprenante; toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de *Priscien*, qui a souffert de mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes conservé leur éclat; ainsi les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt



que c'est bien avant Bonaventure Tisio (le Garofalo) que fut exécutée cette page magistrale; et, sans rappeler les documents particuliers qui précisent l'époque à laquelle Pierre Odin, chanoine de Notre-Dame, fit décorer la bibliothèque du chapitre (1), nous dirons que le style de cette charmante composition se rapporte bien davantage, par sa grâce, par sa fraîcheur et sa naïveté, à l'école du Pérugin, qu'aux écoles postérieures.

VII

LE CLOITRE ET LA FORTERESSE

Pour étudier le cloître de Notre-Dame et se rendre compte de certains désordres qui se rencon-

à se détacher. — Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt, et non d'outre-mer. Par contre, les verts, les tons de chair, les noirs, les blancs et quelques rouges sont presque intacts; ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou de gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent.

MÉRIMÉE. (Rapport au Ministre.)

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet, t. II, *Notre-Dame du Puy*, page 340.— *Pierre Odin* mourut en 1502; les peintures seraient donc antérieures.

trent dans plusieurs de ses parties, il importe de savoir que les murailles de l'église et celles de la forteresse auxquelles il est adossé furent démolies et reconstruites à différentes dates, que par conséquent il a dû subir lui-même plus d'un remaniement. Il suffit, du reste, de jeter un regard sur la frise d'animaux symboliques qui décore sur trois côtés le pourtour extérieur pour constater l'exactitude de cette assertion.

Rien ne serait plus difficile que de déterminer l'origine de cet édifice qu'il faudrait faire remonter peut-être au temps de Charlemagne, puisque l'histoire nous enseigne que ce fut à partir du IXe siècle que les chanoines vécurent cloîtrés. Cependant, si un cloître dut être bâti d'un seul jet dès le principe, il est évident que celui qui existe aujourd'hui fut l'œuvre de plusieurs époques. La partie la plus ancienne est la galerie du sud, ainsi que semblent le démontrer les colonnes historiées, les chapiteaux cubiques et les bases. Les galeries de l'est et du nord sont postérieures à la précédente; les fûts cylindriques, les chapiteaux ornementés et le parement extérieur au-dessus des arcs en mosaïques indiquent une différence marquée dans les constructions. La galerie de l'ouest est évidemment la dernière; ses sculptures sont plus délicates et généralement mieux dessinées.

L'église du Puy dut être fortifiée dès les temps les plus anciens; les invasions des Visigoths, des Bourguignons, des Francs, des Saxons, des Sarrazins qui passèrent tour-à-tour sur la province et la ravagèrent, les déprédations et les violences des puissants châtelains dominateurs de la contrée, expliquent cette nécessité. — Les évêques ne quittèrent *Ruessium* (Saint-Paulien), l'antique métropole du Velay, et ne vinrent chercher un asile pour leur cathédrale sur les hauteurs d'*Anicium*, que parce qu'ils trouvèrent dans cette favorable disposition du sol un moyen de défense plus facile. Donc, ici comme ailleurs, les constructions militaires furent d'indispensables annexes aux constructions religieuses. Le système à employer était suffisamment indiqué par le concours que la nature offrait aux hommes. S'adosser au rocher, s'y rattacher par de fortes murailles, placer au plus haut sommet une vigie qui permît une incessante surveillance, bâtir des tours, créneler le sanctuaire, l'entourer de remparts, devint la préoccupation de ces prélats dont la main robuste avait besoin de tenir l'épée aussi bien que la crosse.

Une double enceinte séparait l'église de la ville et faisait à l'évêque une sorte d'*oppidum* où son clergé et ses soldats pouvaient se retrancher pendant les jours de péril. — Une grosse tour carrée,

antérieure à la première croisade, occupait l'espace intermédiaire entre l'église et le rocher. On la nommait *tour St-Mayol*. La partie inférieure, la seule qui soit aujourd'hui conservée, est une sorte d'*in-pace* ou oubliettes dans lesquelles on descendait par un trou percé au milieu de la voûte. On dit que c'était là une prison dont on se servit plus tard pour y déposer les archives épiscopales. Les étages placés au-dessus reçurent différentes destinations suivant les temps. — Au XIV[e] siècle on réunit cette tour à l'église par l'*énorme forteresse* qui flanque la cathédrale au nord. L'aspect de ce sombre monument construit sur l'abîme est encore terrifiant. Ses épaisses murailles, aussi fermes qu'aux premiers jours, sont maintenues par de puissants contreforts, sont couronnées de créneaux et de machicoulis. Aucun édifice n'a passé par autant de transformations; il est possible que les évêques y aient habité pendant les jours de trouble, car il y a peu d'années que son ancienne division a été changée. Il avait autrefois cinq étages, les deux du fond servaient de caves et de magasins, le troisième fut converti en chapelle, le quatrième était la salle où se réunissaient les Etats de la province, le cinquième enfin formait la plateforme crénelée.

Pour l'observateur attentif, il est aisé de voir que

le rocher Corneille était rempli de constructions défensives. Partout où la moindre brèche montrait une issue on avait bâti un mur, partout où on avait trouvé la plus étroite surface on avait placé une guérite percée de meurtrières; et la splendide statue qui règne en souveraine sur cette roche colossale occupe aujourd'hui la place de la vigie militaire des anciens prélats du moyen-âge.

SAINT-MICHEL D'AIGUILHE

ABBAYE DE SÉGURET

Le vieil auteur d'un livre intitulé *De mundi mirabilibus* cite, comme un des phénomènes les plus curieux de la nature, *le roc étonnant de St-Michel, au Puy-en-Velay* ; il s'extasie devant cette merveille, il la signale au monde entier (1). — Rien

(1) L'autheur du livre intitulé *De mundi mirabilibus* a logé cette pyramide entre les merveilles du monde. Je n'ay vu ce livre qu'à la librairie des Pères de St-Dominique,

n'est, en effet, plus admirable que ce cône gigantesque de plus de 265 pieds d'élévation sur une circonférence de 510 à sa base. Nous l'avons dit, on croirait voir un de ces magnifiques obélisques dans lesquels les rois de l'ancienne Egypte avaient leur sépulture.

C'est au sommet de cette aiguille volcanique que l'évêque du Puy *Godescalk* et que le chanoine *Truanus* élevèrent une chapelle en l'honneur de saint Michel, archange. La première pierre fut bénite en 962 par le fondateur, et la dernière fut posée vingt-deux ans plus tard, en 984, sous l'épiscopat de Guy d'Anjou. On adossa à l'église une petite habitation; quelques pieux ermites s'y réfugièrent, et cette retraite monacale obtint bientôt le titre d'*abbaye de Séguret* (lieu sûr).

La dotation de l'abbaye, d'abord fort minime, s'accrut peu à peu. Quelques âmes charitables vinrent à son secours, lui léguèrent des biens et constituèrent à son profit de nombreuses fondations. Sous Adhémar de Monteil, à la fin du XI[e] siècle, un hôpital fut établi au bas du rocher. Plus tard, les

à Rodez, escript à la main parmy plusieurs bons autheurs anciens.

ODO DE GISSEY. *Histoire de Notre-Dame du Puy*. — Livre II, chapitre XVI.)

dons des pèlerins aidèrent à construire plusieurs petites chapelles placées de distance en distance sur les degrés, ainsi qu'un monastère dont les ruines se voient encore dans le village (1).

Cependant l'abbé de Séguret devint un des personnats du chapitre de Notre-Dame ; *Pierre et Eustorge de Montaigu, Béraud de Contaniot, Bertrand de Chalancon*, évêque, s'honorèrent successivement de ce titre, auquel fut attaché par la suite un très-bon bénéfice (2). Alors le noble prélat ne daignait

(1) On rencontre, en montant, des oratoires aux anges *Gabriel et Raphael* et au martyr *saint Guinefort*, fils d'un roi d'Ecosse.

» ..... Y ayant onze vingt treize marches. Au bas du rocher
» on voit une chapelle à côté des degrés dédiée à saint Gabriel
» et au dessus d'ycelle une belle habitation. — Un peu
» plus haut, aussi le long des degrés, une autre chapelle
» dédiée à saint Raphael, et à côté d'ycelle une autre belle
» habitation. — Un peu plus haut, une troisième chapelle
» dédiée à saint Guinefort, sise le long des degrés avec un
» autel. Et enfin plus haut une fort belle église avec cinq
» autels, dédiée à *saint Michel*. — On y voyait autrefois une
» abbaye qui à présent est jouie par MM. du chapître. »

(*Manuscrit original de* JACMON.)

(2) Voici les noms de quelques-uns des abbés du monastère de Séguret : *Charles* en 1096 ; *Arimand* (ou Armand) *Tondut* en 1158 ; *Pierre de Montaigu* en 1229 ; *Béraud de Cantaniot* en 1247 ; *Bertrand de Chalancon*, qui devint

plus habiter la modeste demeure qui n'avait été construite que pour de fervents reclus ; il avait fixé sa résidence au Puy, et même sa place était marquée dans le chœur de la cathédrale auprès de l'abbé de Doue et avant les membres de l'Université des clercs.

Un triste événement, dont le chroniqueur ne donne pas la date, fut cause de la suppression de cette antique abbaye et de la réunion de ses biens à la mense capitulaire. Voici en quels termes Jacmon le raconte : — le dernier abbé de Séguret vit un jour arriver chez lui deux marchands qui, ne trouvant point de logis convenable à Aiguilhe, où ils venaient, disaient-ils, faire le commerce, lui demandèrent de leur louer sa maison du rocher. L'abbé y consentit ; mais bientôt, ces deux marchands ayant été surpris à fabriquer de la fausse monnaie, on les arrêta ; ils furent jugés et condamnés à mort comme coupables d'un crime de lèse-majesté. Espérant se sauver en se donnant un complice bien protégé, ils accusèrent l'abbé d'avoir connu leur dessein et de l'avoir favorisé. Celui-ci eut beau nier le fait, il fut conduit au supplice avec les faux monnayeurs et allait être exécuté lorsque, au

évêque du Puy en 1200 ; *Eustorge de Montaigu* en 1266, etc.

moment fatal, un des coupables, saisi de remords, déclara l'innocence du prêtre et fit comprendre le motif qui les avait déterminés à l'accuser. Le peuple cria Noël; le pauvre abbé fut mis en liberté, mais hélas! malgré tous les soins, il succomba peu de jours après de désespoir et de frayeur. — En mourant il légua son abbaye au chapitre (1).

Médicis rapporte dans ses manuscrits un fait bien démonstratif de la dévotion au glorieux archange et de la célébrité du pèlerinage au rocher de St-Michel : « un jour de sainct pardon, dit-il, si » grande étoit la foule des pèlerins sur ce rocher » béni, que deux chanoines veilloient, ung en haut, » l'autre en bas, pour prendre les offrandes. Tout » le long des degrés on avoit placé des commis » avec des bastons au poingt pour faire passer les » montants d'ici et les descendants de là; ce qui » moult était nécessaire; car *pendant plus de* » *huit jours* jamais cette voie ne cessa, tant les » gens estrangiers désiroient visiter cette merveille, » combien que le voyage fût pénible. »

(1) Voir le récit original de cette triste aventure dans le manuscrit de *Jacmon*, page 23, déposé dans la bibliothèque historique du musée du Puy.

Le miracle de La Pucelle, cité par les historiographes Gissey et Théodore, prouve quelle était au moyen-âge la foi en l'intercession de saint Michel. Une jeune fille du Puy, injustement accusée d'avoir failli, prit Dieu, Notre-Dame et le glorieux Archange à témoin de son innocence ; mais comme on semblait ne pas la croire, elle dit à ses accusateurs de la suivre, monta au sommet du rocher, fit à haute voix une prière dans laquelle elle demandait au messager céleste de venir au secours de sa virginité ; puis, certaine que l'ange la soutiendrait mystérieusement sur ses ailes, elle s'élança dans les profondeurs de l'abîme sans se faire le moindre mal. Elle recommença deux fois encore ; seulement à la troisième elle se tua, parce qu'il avait été évident pour la foule assemblée qu'elle parut douter de la protection toute-puissante dont elle avait été l'objet (1). —

(1) On montrait, il n'y a pas longtemps encore, les empreintes des deux pieds de la Pucelle profondément gravés dans le roc, au sommet du rocher. Elles indiquaient l'endroit d'où la jeune fille s'était élancée. — Dans une *Notice sur l'église de St-Aventin,* dans la vallée de l'Abboust, il est également parlé d'un rocher qui reçut l'empreinte des pieds de St-Aventin, dans une circonstance qui présente quelques rapports avec la légende d'Aiguilhe.

(Mém. de la Société archéologique du midi t. I, p. 239.)

Les pieds gravés sur les rochers, ordinairement accompa-

— Le pieux Médicis ne peut se décider à tenir cette anecdote pour authentique, malgré les assurances de ses contemporains, et voici avec quelle innocente incrédulité il en parle dans ses mémoires : « Un » homme de bien du lieu d'Aiguilhe, dit-il, me » rapporta que plusieurs pèlerins, connaissant l'*his-* » *toire de la Piocella* et croyant cette sottise être » vraie, alloient au jardin où elle étoit tombée pour » regarder en haut, puis montoient en haut pour » regarder en bas. Si y furent tant de gens pour » voir ce jardin, que plusieurs en emportèrent par

gnés d'inscriptions pieuses, désignent, dans les *ex-voto* antiques ou chrétiens, des vœux faits par des voyageurs afin d'obtenir un heureux succès, ou des actions de grâces rendues par des pèlerins revenus de leurs courses.

En Gascogne, à *St-Michel de Cusan*, il y avait une abbaye de Bénédictins dits à la banderole. Pierre Orceolo, doge de Venise en 976, s'évada une nuit de son palais et vint se retirer dans cette charmante solitude. Il y mourut en odeur de sainteté l'an 997. On y montrait son tombeau et une pierre avec l'empreinte de ses pieds. — A *Confolens*, au milieu d'une jolie vallée des Pyrénées, dans le département de l'Ariège, on voit sur un rocher la trace de deux pieds dont l'un est beaucoup plus grand que l'autre, et on a pour ces empreintes un respect religieux.

Ces exemples sont nombreux ; nous nous contenterons de citer en terminant la belle basilique de *Saint-Michel dans le péril de la mer*, bâtie sur un rocher et où l'on voit également l'empreinte des pieds d'un ange.

» singularité beaucoup de terre. Cet homme dit,
» par sa conscience, que ces pèlerins en avaient
» emporté plus qu'il en entre dans une mesure ou
» cartonnière podiense. — Je n'ose pas dire,
» ajoute le malin chroniqueur, qu'on mist un
» bassin en ce lieu, pour cueillir pécennes des
» bons pèlerins... »

L'auteur des *Essais historiques sur les antiquités de la Haute-Loire* pense que la chapelle de Saint-Michel pourrait bien avoir été primitivement un temple érigé en l'honneur de Mercure; et il cherche à justifier cette conjecture en s'appuyant sur ce qu'il appelle les traditions populaires et sur la découverte de quelques débris de sculpture mal définis qu'on voit encore dans les murailles de l'édifice. — Et d'abord, pour nous qui savons ce que valent les traditions populaires, surtout sur des choses aussi reculées que celles dont nous parlons, nous nous empressons de repousser ce témoignage que, du reste, nous avons vainement recherché. Il est sans force et sans valeur. Pour une fois qu'il guidera l'historien, le plus souvent il ne pourra servir qu'à l'égarer. Ce sont les chroniques de l'imagination; les poètes savent en faire des légendes, des ballades, des contes; mais on ne doit en guère espérer davantage.

Sans doute c'était presque toujours sur les cimes les plus inaccessibles que les païens avaient bâti des temples à *Mercure* et que les chrétiens dédièrent plus tard des églises au glorieux *Michel*. Il était logique de placer dans les airs les autels en l'honneur de ces deux messagers aux ailes rapides. Ce fut, en effet, au sommet du Caucase que le premier vint enchaîner l'ambitieux Prométhée qui déroba le feu céleste; c'était déjà loin de la terre que le second vainquit Satan, le précipita dans les éternels abîmes dont une dernière fois il tentait de s'échapper. Tous deux avaient mission pareille; l'envoyé de l'Olympe passait les ombres sur le terrible rivage, l'archange conduit nos âmes jusqu'au pied du trône de Dieu; Mercure était armé du caducée de paix, Michel tient dans ses mains les balances de la justice divine. Mais de ce que le christianisme, dans sa conquête aussi ingénieuse que puissante, prit chacun des dieux de l'ancienne religion et le terrassa corps à corps en lui opposant, en lui substituant un des héros de la foi nouvelle, est-ce à dire que toutes les chapelles dédiées à saint Michel, et notamment celle d'Aiguilhe, aient été d'anciens temples dédiés à Mercure?

Il est plus sage, ce nous semble, de s'en rapporter aux vieux auteurs qui ont écrit sur ce sujet et dont les affirmations sont justifiées par des docu-

ments positifs. Ainsi le frère Théodore a cité dans son Histoire de Notre-Dame, l'acte original de la fondation de la chapelle aérienne du bourg d'Aiguilhe ; et c'est, cette pièce sous les yeux, qu'il déclare que le sommet du rocher resta inaccessible jusqu'au jour où Truanus, doyen du chapitre, eut fait tailler deux cent vingt marches pour y atteindre , et où l'évêque Godescalk posa , l'année même de sa mort, la première pierre du monument. Or, s'il fallut 24 ans au moins (de 962 à 984), pour exécuter ce travail, comment supposer que déjà la plus grande partie était créée et que Truanus, pour lequel nos livres gardent un si pieux souvenir, ne fit que relever un temple, du reste si petit, qu'à peine quelques mois seraient nécessaires pour le construire (1) ?

L'antiquaire de La Lande trouve dans la forme de la chapelle, dans sa division intérieure, dans le caractère de ses colonnes, dans certains détails de sculpture remarqués sur sa façade, plus d'un témoignage qui le raffermissent dans la pensée que ce

(1) L'acte indiqué par le frère Théodore est le même cité dans la GALLIA CHRISTIANA, Tome II, page 755, et daté *Die jovis XV Kal. Aug. anno octavo, regnante Lothario, rege* (962).

monument n'est qu'une reconstruction sur un ancien plan (1). Nous sommes loin de partager l'avis de cet antiquaire, et rien ne nous semble plus facilement explicable que tout cet ensemble d'architecture.—La chapelle se compose d'un petit chœur carré et d'une nef semi-elliptique. Cette nef, inclinée par rapport au chœur, par suite des exigences du sol, est ornée de six colonnes assez délicates disposées en hémicycle, et sur lesquelles reposent les retombées d'une voûte d'arêtes en plein-cintre. Les chapiteaux, alternativement décorés de feuillages, de figures humaines et d'animaux, sont d'un travail assez médiocre et très en rapport avec l'art à cette époque dans le Velay. Le pourtour, fort irrégulier, puisqu'il suit les sinuosités du roc qui se mêle à la construction elle-même, est rehaussé de colonnes et d'arcades appliquées aux murailles. L'entrée est à l'est, du même côté que le chœur; on y arrive par un escalier droit et roide qui continue dans la chapelle par une rampe intérieure. Mérimée conteste l'affirmation du père de Gissey qui prétend que tous ces travaux étaient parachevés dès l'année 984. Il résulte, pour cet archéologue comme ponr nous, de l'exa-

(1) *Essais historiques sur les antiquités de la Haute-Loire*, par Mangon de La Lande, page 85.



men des divers détails d'architecture du monument, qu'à cette date la chapelle, achevée sans doute, se réduisait encore à l'enceinte carrée du chœur, enceinte dépourvue d'ornementation et, en réalité, d'un style très-différent de celui de la nef. Il fait observer, avec raison, que d'autres additions sont postérieures au Xe siècle, notamment celle du clocher, copie de celui de la cathédrale (1).

Après cette description, que nous avons cherché à rendre avec la plus complète exactitude, n'est-il pas permis de s'étonner des préoccupations de M. de La Lande? La disposition des colonnes est celle qui est le plus ordinairement employée dans les églises romanes; et, sans aller chercher d'autres motifs, elle s'explique très-rationnellement dans le but d'assurer à la fois la solidité des voûtes et des murs et de dissimuler la forme irrégulière de l'édifice. — Les feuillages et les figures des chapiteaux sont tout-à-fait de l'époque; c'est le travail du même ciseau qui sculpta les saints et les emblèmes catholiques qui se remarquent sur la façade. — L'entrée ne pouvait être ailleurs; il suffit d'avoir vu les lieux une seule fois pour s'en convaincre. Un grand escalier la précède et fait suite à la longue spirale qui arrive jus-

(1) MÉRIMÉE (Notes d'un voyage en Auvergne, page 237).

qu'au sommet de cette immense flèche de pierre. — Rien n'indique que cette galerie qui couronne les bords du rocher soit plus ancienne que les premières constructions ; il est même plus facilement présumable qu'elle leur est postérieure ; donc, si elle n'existait pas, par où aurait-on pratiqué une autre issue ? — La position du sanctuaire était forcée si on voulait se placer dans l'orientation liturgique et dans les conditions naturelles pour avoir le plus de place possible. Qu'on examine avec soin, et l'on sera finalement convaincu que les défectuosités que nous venons de signaler ne doivent leur cause qu'aux seuls obstacles présentés par l'état des lieux. Le monolithe se continue presque sur tous les points et pénètre bien avant dans les constructions à une certaine hauteur; de telle sorte que l'architecte ingénieux a cherché la forme la plus pittoresque, celle qui semblait achever le cône volcanique de la manière la plus harmonieuse, en utilisant les caprices du rocher dans l'intérêt même de la solidité.

M. de La Lande, toujours à la recherche d'antiquités païennes, fait remarquer sur la façade de l'église une pierre en saillie taillée en forme de *chien ;* il aperçoit aussi, noyée dans une épaisse couche de chaux, au-dessus de la porte de la petite habitation,

une seconde figure, beaucoup plus mal sculptée que l'autre, dont il lui plaît de faire une *grenouille*; puis il trouve là deux arguments décisifs, parce que la *grenouille pêcheuse* et le *chien* sont deux animaux consacrés à Mercure. — Sans discuter le caractère antique de ces pierres, en admettant même qu'en cela la conjecture soit bien fondée, il faudrait encore se garder d'en conclure qu'elles aient eu pour origine un temple païen construit à la place où elles se rencontrent. Nous avons trop de fois répété dans le cours de cet ouvrage et prouvé par des faits, qu'un grand nombre de nos édifices religieux des Xe, XIe et XIIe siècles empruntèrent des fragments de l'antiquité profane comme symbole de la victoire du catholicisme ou comme ornement de leurs murailles, pour être obligé de revenir une fois de plus sur une pareille démonstration. Nous nous contenterons de rappeler que la façade de Saint-Michel, que Mérimée recommande à l'attention des archéologues en la leur désignant comme un bijou en son genre, comme un des plus gracieux modèles de l'architecture bysantine dans le Velay, a vingt mètres carrés au plus et fut incontestablement construite par les mêmes ouvriers. Or, il n'y a pas de mur d'église dont la décoration soit plus homogène et caractérise mieux son époque.

Cette façade bysantine, dont tout le fond est

rempli de mosaïques, se divise aux deux tiers de sa hauteur par une corniche richement sculptée. — Dans le sommet on voit cinq arcades que supportent à leur retombée de grandes mains en saillie sur la muraille en manière de consoles. Ces arcades, projetées en encorbellement, couronnent cinq bas-reliefs : *le Père éternel*, qui ouvre le livre de vie et bénit le monde; *la sainte Vierge* à sa droite; l'*archange saint Michel* à sa gauche; aux extrémités *saint Pierre* et *saint Paul*. — Au-dessous de ces divers tableaux, la plupart précisés par des inscriptions verticales, se développent horizontalement plusieurs lignes de mosaïques à incrustations de marbre, de porphyre et de lave. Un petit *oculus* paraît placé là avec assez peu de discernement, car il n'est ni au milieu du frontail, ni dans l'axe de la porte (1).

La décoration qui couvre la façade dans la partie inférieure mérite de fixer l'attention des archéologues par la multiplicité des détails caractéristiques contenus en un espace aussi étroit. — La porte,

(1) Il est très-probable que ce petit *œil-de-bœuf* appartenait à la construction primitive du doyen *Truanus*. Plus tard, lorsqu'on décora l'église en l'agrandissant, il fallut laisser ce jour à l'endroit où il se trouvait; voilà pourquoi les constructeurs de la façade subirent dans leur plan cette irrégularité.



à un seul battant, est ornée de deux colonnettes à chapiteaux historiés de même style que celles qui soutiennent les voûtes de la chapelle. Sur le linteau sont sculptées deux sirènes réunies au centre de la pierre par un poisson qu'elles saisissent d'une main, tandis que de l'autre elles relèvent les tresses abondantes de leur longue chevelure. — Le fronton se compose de deux archivoltes concentriques entre lesquelles l'artiste a répandu, dans la plus gracieuse composition, tous les caprices de l'art de son époque. La plus grande de ces archivoltes décrit un cercle marqué par une mosaïque en losanges dont le diamètre est presque égal à la largeur de la muraille entière. Elle se découpe intérieurement en arcade trilobée et s'avance en relief, de telle sorte que chacun des trois compartiments, ou lobes, sert de niche à trois petits sujets religieux : l'*Agneau pascal portant la croix*, et, de chaque côté, *deux groupes de moines agenouillés devant la sainte victime*. Ces bas-reliefs reposent sur l'extrados de l'archivolte interne, garnie elle-même d'élégants rinceaux qui servent de cadre à un tympan demi-circulaire placé au-dessus de la porte.

Si, comme le précise la charte fondamentale, ce fut réellement le chanoine *Truanus* qui construisit le premier oratoire sur le sommet jusque-là inaccessible de la roche d'Aiguilhe, et si cet oratoire

fut parachevé en 984, néanmoins tout porte à croire qu'il ne comprenait alors ni la façade, ni le clocher. Très-vraisemblablement ce ne dut être que pendant le cours du XIe siècle, peut-être au commencement du XIIe, que l'édifice fut agrandi, élevé, décoré et complété ainsi qu'on le voit aujourd'hui. — Sans doute cette chapelle doit particulièrement l'admiration dont elle est l'objet à la position merveilleuse qu'elle occupe; toutefois elle est digne encore de l'examen sérieux de ceux qu'intéresse la science archéologique, car elle peut être offerte à juste titre comme un des types les plus remarquables du style bysantin dans nos provinces.

Nous ne terminerons pas cette étude sans parler des peintures murales découvertes par M. Anatole Dauvergne, lors des dernières restaurations de Saint-Michel, et dont la description aussi technique que complète a été donnée par cet artiste dans un rapport adressé le 1er mars 1851 au président de la Société académique du Puy. Il résulte de ce rapport, que plusieurs peintures superposées recouvraient les voûtes et les murailles de cette petite église, et qu'elles étaient pour la plupart déjà si effacées, si peu visibles, que pour arriver à les reconstituer il a été souvent nécessaire de suivre la gravure du style qui avait servi à tracer leurs

contours. — Une distinction essentielle sur laquelle insiste M. Dauvergne est celle-ci; c'est que les peintures retrouvées dans le sanctuaire carré et dans les deux petites absides (est et nord) n'étaient que de simples *détrempes* sur mortier bâtard et friable, ensevelies sous le badigeon depuis quatre siècles au moins, tandis que celles de la nef, des galeries et de la tribune étaient recouvertes par des *enduits à fresque*, par conséquent mieux protégées et plus résistantes. Les premières semblaient appartenir à l'édifice du doyen Truanus; les secondes, un peu moins anciennes, se rattachaient à la grande restauration du monument, c'est-à-dire à l'époque où l'on construisit la façade et où on agrandit l'oratoire.

L'artiste examine d'abord le sanctuaire carré, dont la décoration lui paraît offrir un ensemble tellement rare à rencontrer qu'il le croit unique en France. — Il divise son analyse par zônes, et reconstitue ainsi la composition générale, véritable poème des terreurs et des confiances de la foi chrétienne au moyen-âge.

1re ZONE. — *(Voûte)*. Du côté de l'est, Jésus-Christ est représenté couronné d'un nimbe crucifère à croix d'or. Il est assis dans un cercle, symbole de l'éternité, et il bénit le monde de la main droite, à

la manière latine. — En face, l'archange saint Michel, exécuteur des arrêts de la sagesse divine, attend les ordres de celui qu'il contemple dans une perpétuelle adoration. — Au nord et au sud, des légions de Trônes, anges à six ailes placés dans les sphères suprêmes, chantent les louanges de Dieu. — Un ciel d'azur, constellé d'étoiles à six pointes, remplit le sommet de la coupole. — Aux quatre angles inférieurs, sont encadrées dans des cercles les quatre figures symboliques des évangélistes : l'ange de saint Mathieu, l'aigle de saint Jean, le lion de saint Marc, le bœuf de saint Luc. — Une bordure en crête noire, cernée de rouge, sert pour marquer les limites de la décoration supérieure.

2e ZONE. — Au-dessous de la retombée de la voûte sont horizontalement rangés les douze apôtres, de manière à occuper le pourtour du sanctuaire. Ces grandes figures, nimbées alternativement de jaune et de rouge, semblent intentionnellement placées entre le ciel et la terre. Chacune d'elles tient à la main le livre des saintes écritures et indique, par son attitude, qu'elle porte au monde la loi et les commandements. — A l'est, on voit deux anges appuyés sur des bâtons d'or et ayant à leur côté sainte Foy et saint Sébastien. — A l'ouest, les mêmes anges sont symétriquement reproduits avec saint

Georges et saint Etienne. Il est probable qu'on a voulu placer là les images des patrons des fondateurs.

3e ZONE. — A l'est et au nord, le peintre s'est efforcé de matérialiser dans un tableau les joies indescriptibles et inconcevables du royaume céleste. Il a représenté *le Paradis* sous la forme d'un palais fantastique recouvert d'un toit et percé d'arcades romaines à travers lesquelles il montre les élus, rois, châtelaines, prélats, somptueusement vêtus et le bonheur rayonnant sur leurs visages. Ils se promènent ou s'appuient sur les balustrades comme des spectateurs dans des loges de théâtre.—A droite, saint Michel introduit une âme par l'entrée principale, tandis que saint Pierre se tient sur le seuil opposé, à gauche. — *Le Purgatoire* est représenté à la suite dans un second tableau. C'est le séjour des âmes qui languissent, qui attendent, mais qui espèrent. — *L'enfer* commence à apparaître dans un troisième tableau disposé sur la paroi septentrionale. On voit un ange occupé à tourner la roue terrible qui emporte les réprouvés dans les profondeurs des abîmes.

4e ZONE. — Au-dessous du sujet que nous venons d'indiquer, se développent plusieurs panneaux dans lesquels sont figurés quelques-uns

des supplices de l'enfer. Ici, on voit un ange des ténèbres armé d'une épée flamboyante et faisant tourner avec colère une roue hérissée de dents et de crochets aigus qui s'enfoncent sans cesse dans le corps des damnés ; là, ce sont des animaux épouvantables à tête de truie et cornue, image de la luxure honteuse, tourmentant des femmes impudiques ; ailleurs, on distingue au milieu des flammes, dans des fleuves de feu, des malheureux qui se tordent de désespoir et de souffrance. — Ce que le peintre chrétien du XI[e] siècle retrace naïvement sur ces murailles, le poète provençal le décrit dans ses sirventes. Le paradis, le purgatoire, l'enfer, cette grande trilogie qui se renouvelle constamment dans les œuvres du moyen-âge, se retrouve partout ; elle préoccupe les consciences, elle exalte les imaginations, et ces lambeaux qui tombent en poudre des murs séculaires de l'oratoire de Saint-Michel d'Aiguilhe, ne sont que les premières pages de cet immense poème que le génie du Dante éternise dans sa divine comédie.

Les peintures murales du reste de l'église avaient toutes à peu près le même caractère, ou du moins, quelle que fût leur date, procédaient toutes de la même inspiration ; depuis le saint Michel, recevant des mains du pieux Truanus l'hommage de la chapelle, jusqu'à l'archange pesant les âmes, ces compo-

sitions, en détrempe sur plâtre ou sur mortier, semblaient être traditionnellement reproduites à chaque restauration nouvelle et superposées dans des conditions identiques. Les dernières rendues à la lumière, celles des couches les plus profondes, par conséquent les plus anciennes, étaient les plus vives, les plus solides, car elles étaient peintes à fresque. On peut, comme spécimen de ces vieilles peintures, étudier soit les fragments conservés dans la petite tribune et qui ont une grande analogie avec les fresques de Notre-Dame, soit encore celles qui décorent l'archivolte de l'*oculus*, bordures de serpents et d'oiseaux enlacés d'un caractère bysantin fort original.

Nous ne saurions trop louer, en terminant, la patience de l'artiste cherchant et retrouvant un à un, après une disparition de tant de siècles, tous ces motifs effacés, pulvérisés, et n'ayant même plus pour guides ni la couleur ni le dessin, mais un simple trait creusé dans l'enduit par le style des peintres du moyen-âge. Il serait vraiment à désirer que son travail ne restât pas stérile, et qu'un jour vînt où la composition primitive, tant de fois détruite, tant de fois ranimée, reparût dans une fresque impérissable, victorieuse une fois encore, dans cette lutte de l'art et de la foi, des destructions incessantes du temps.

LE TOMBEAU

DU CONNÉTABLE

BERTRAND DU GUESCLIN

DANS L'ÉGLISE DES JACOBINS

AU PUY

Quand le bruit se fut répandu que Bertrand du Guesclin venait de mourir sous les murs de Châteauneuf-Randon et que, par honneur pour l'illustre connétable, les Anglais assiégés avaient rendu les clefs de la place sur son cercueil, il se fit un deuil immense d'un bout de la France à l'autre (1).

(1) « Par la volonté du Seigneur, disent les *Grandes chroniques de Saint-Denis*, le connétable fut malade environ huit

Partout où passa le convoi mortuaire, les populations affligées accouraient pour offrir aux restes du héros un pieux et dernier hommage. Au Puy, à Brioude, à, Montferrand, au Mans, à Chartres, on célébra des services funèbres comme s'il se fût agi du roi lui-même. Comme le chef-lieu du Velay se trouvait la première étape sur le parcours, c'est là que fut embaumé le corps et qu'on ensevelit en grande pompe les entrailles. Telle est l'explication du monument funèbre élevé au Puy dans l'ancienne église des Jacobins *(Saint-Laurent)*, à la mémoire de du Guesclin (1).

jours au siége, devant ledit chastel, et trépassa le vendredi treizième de juillet, qui fut grand dommage au roy et royaume de France..... et le lendemain, ceux qui estoient audit chastel le rendirent aux gens dudit connétable. » — L'éditeur ajoute encore : — le mss. du suppl. franc., nº 6, l'un des plus beaux sous le rapport des miniatures qu'on ait jamais exécutés au XVᵉ siècle, représente Bertrand du Guesclin exposé sur un lit de parade dans sa tente; des guerriers viennent déposer sur ses genoux les clefs de Châteauneuf. Cette miniature justifie le récit généralement admis, d'après lequel les assiégés auraient témoigné de leur vénération pour le grand guerrier, en remettant à sa dépouille mortelle les clefs d'une ville qu'il n'avait pas réduite.

Les Grandes chroniques de France (T. VI, p. 466 édit. Paulin, Paris).

(1) On construisit, au commencement de ce siècle, une sorte de monument funèbre sur le lieu même où du Gues-

Le vieux breton désirait être inhumé dans la tombe de ses ancêtres ; il en avait fait une clause expresse de son testament. « Nous voulons, dit-il, » que la sépulture de notre corps ait lieu en l'é- » glise des Jacobins de Dinan, dans la chapelle de » nos prédécesseurs (1). » C'est pourquoi, dès que toutes les dispositions eurent été prises, ses gens se mirent en marche pour conduire son cercueil en Bretagne ; mais le roi, qui voulait rendre au plus intrépide défenseur de sa couronne des honneurs dignes de ses services, envoya en grande hâte des ordres pour que le convoi fût dirigé sur Saint-Denis. Les écuyers du connétable étaient déjà au Mans quand les émissaires de Charles V les rejoignirent ; aussitôt qu'ils furent informés de la volonté souveraine ils revinrent sur leurs pas et s'empressèrent d'obéir.

« Dès que le corps de Messire Bertrand fut arrivé à Saint-Denis, dit le chroniqueur Froissard, le roi lui fit faire des obsèques aussi honorables que s'il

clin rendit le dernier soupir. « Ce petit mausolée, dit M. Mazas *(Vie des grands capitaines français)*, déjà fort endommagé par l'intempérie des saisons, borde la route qui va du Puy à Mende, entre Langogne et Châteauneuf. »

(1) Cet acte se trouve rapporté en entier dans *Le Laboureur*.

eût été son propre fils, et le fit ensépulturer près de sa tombe qu'il avoit fait faire de son vivant (1). » Cependant Charles V, qui savait combien la ville natale du connétable tenait à posséder les restes vénérés du plus illustre de ses enfants, envoya son cœur à Dinan dans une boîte en plomb, afin qu'il fût enseveli dans l'église des Dominicains, à l'endroit même indiqué par le testament. — Le cœur de Duguesclin fut en effet placé dans la chapelle de

(1) Froissart (chap. LXIV, p. 93, édit. du *Panth. litt.*). — Manus. de Coasl., n° 1272.

Charles VI fit placer le corps du connétable au pied du tombeau de son père, et voulut qu'on entretînt au-dessus de sa sépulture une lampe mortuaire destinée à brûler perpétuellement. Cet ordre fut exécuté jusqu'en 1709, époque où des réparations entreprises dans la nécropole de Saint-Denis déterminèrent le déplacement de cette lampe. La tombe de du Guesclin se trouvait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'escalier de droite qui mène aux caveaux. — Lors de la profanation des tombes royales on ne recueillit dans celle du connétable que quelques ossements; mais la tête était entière. On enleva les cheveux, puis le reste fut jeté dans la fosse où l'on avait porté les cendres des rois. — On dit même que les profanateurs avaient l'intention de briser la statue qui recouvrait le cénotaphe; heureusement qu'ils en furent empêchés par les supplications de quelques amis des arts, et en particulier par le chevalier Lenoir, un des fondateurs du *Musée moderne*.

famille, sous une simple dalle en marbre noir portant cette inscription : *Cy gist le cœur de Messire Bertrand du Guesclin, connétable de France, qui trépassa le XII juillet, l'an M III[e] IIII[xx], et dont le corps repose avec ceux des rois à sainct Denis en France.*—Depuis cette époque, l'ancien couvent des Dominicains étant devenu une propriété particulière, on exhuma en 1810 cette dernière relique pour la transférer dans le transept nord de la cathédrale de Dinan. C'est là, ajoute Mérimée, que se trouve un petit monument d'un goût détestable, dédié à du Guesclin.

Quoi qu'il en soit, celui qu'on lui éleva, au Puy, avait été placé à gauche, dans le chœur, vis-à-vis du mausolée de l'évêque Bernard de Montaigu. Il avait été disposé dans une niche à peu près semblable intérieurement à celle d'aujourd'hui, mais beaucoup plus modestement ornée ; car elle était encadrée au-dehors de deux colonnettes supportant une simple ogive à nervures et à cordon fleurdelisé. — La statue du défunt, couchée sur un cénotaphe, était armée de pied en cap de toutes pièces. Elle portait au côté la dague, l'épée de connétable et l'écu armorié de la maison de Claikin : *Argent, à l'aigle de sable éployée à deux têtes, becquée et membrée de gueules, à la cotice de gueules mise en bande, brochant sur le tout en*

brisure de cadet. — La tête nue sur un coussin était recouverte par un dais gothique soigneusement sculpté. On remarquait même dans cette sculpture un détail satirique comme s'en permettaient souvent les artistes de cette époque ; c'était une figure de chien enveloppée dans un capuchon de dominicain et formant le pendentif de l'une des petites arcatures du dais. Les mains étaient jointes sur la poitrine, et les pieds reposaient appuyés sur le corps d'un chien couché. — On pouvait facilement constater que celui qui avait exécuté cette effigie s'était efforcé de reproduire le plus fidèlement possible l'image du connétable, que tous les contemporains ont peu flattée ; car, disent-ils, il était petit, avait les épaules longues, le corps trapu, la tête énorme, le visage assez laid, les bras longs et les mains courtes.

Le fond de la niche représentait un semis de longues fleurs de lis d'or sur azur, au milieu duquel se relevaient en ronde-bosse huit figures ou statuettes disposées symétriquement en manière de tableau. — On voyait, au sommet, la statue du Sauveur, debout, de face, largement drapée ; elle tenait le globe du monde d'une main, bénissait de l'autre et reposait les pieds sur une tête d'ange héraldique. A droite et à gauche deux petits chérubins thuriféraires, à moitié sortis d'un nuage,

encensaient la figure divine. Plus bas, au milieu, trois anges aux cheveux d'or et aux ailes ouvertes, se groupaient autour de la couronne et de l'écu de France placés au-dessus de l'oriflamme couleur de feu. Le plus grand de ces anges, celui dont la tête servait de marche-pied au Christ, déposait la couronne royale sur l'écusson aux trois fleurs de lis, que les deux autres soutenaient gracieusement de chaque côté. Deux autres statuettes, celle de Notre-Dame portant l'Enfant Jésus dans ses bras, et celle d'un apôtre, étaient posées sur deux consoles armoriées, de façon à garnir latéralement la nudité du mur tout en encadrant avec harmonie le motif principal. Enfin, dans le bas, près de l'effigie du défunt, se lisait sur une banderolle déroulée l'épitaphe ainsi conçue :

Ci gist tresnoble hẽ et vaillãt messire bertrād
claikin conte de loguevillé jadis connestable
de France Qui trepassa l'an mil CCC lxxx. le XIIII de Jul

A l'époque des guerres civiles, quand le chevalier Blacons vint à la tête de huit mille religionnaires faire le siége du Puy en 1562, il s'établit chez les Dominicains dont il transforma la maison en caserne. Cependant il fut bientôt obligé de fuir, mais auparavant le brutal capitaine pilla le monastère, brisa les emblèmes politiques ou religieux qui dé-

coraient l'église et que proscrivait sa croyance. C'est à cette date sinistre qu'on doit reporter les mutilations du beau portail, celles des magnifiques verrières de l'église et des deux tombeaux. Les fleurs de lis, les images d'anges et de chérubins, ne coururent aucun danger; il en fut autrement des statues, toutes subirent les plus indignes outrages. A partir de ce temps, le tombeau resta tel que le vandalisme de la soldatesque l'avait fait, soit qu'on ne sût, soit qu'on ne voulût pas le restaurer, et le souvenir de la profanation se perpétua ainsi jusqu'à la fin du dernier siècle.

En l'an 8 de la république, un préfet intelligent et homme de cœur eut la pensée patriotique de faire élever sur une des places de la ville une colonne à la mémoire du libérateur de la patrie, et d'y faire transporter ensuite solennellement ses restes. On posa la première pierre dans une fête publique célébrée, dit-on, avec un grand éclat; toutefois, le monument projeté ne se réalisa pas. Il parut au conseil général du département beaucoup plus sage de laisser les cendres du héros reposer dans le cénotaphe que ses contemporains lui avaient construit vers le milieu du XIVe siècle. — Ce n'est que trente années plus tard, en 1831, que les persistantes réclamations du curé Eynac obtinrent enfin l'allocation nécessaire à une restauration dé-

finitive si longtemps promise, si longtemps attendue.

— Alors les débris de la sépulture de du Guesclin furent soigneusement transférés du chœur dans la chapelle latérale dédiée à sainte Anne; cette chapelle dut être elle-même disposée, à cette occasion, de telle sorte que toutes ses parties se trouvassent en harmonie parfaite avec l'œuvre historique et religieuse qu'il s'agissait de rétablir. La restauration fut dirigée avec un soin pieux et une intelligence vraiment digne d'éloges. Peut-être une rigoureuse critique pourrait s'étonner au premier aspect de voir cette riche décoration extérieure mêler ses nervures légères, ses clochetons frangés de feuillages, ses roses découpées en relief, cette élégante dentelure de pierre à l'austère sépulture de 1380. Mais pourquoi faire un reproche à ceux qui ont emprunté au style de l'époque ce qu'il avait de magnifique, et qui, dans les additions qu'ils ont faites, n'ont voulu qu'inscrire sur la pierre régénérée un hommage nouveau? — Ainsi, on a ajouté aux angles du cénotaphe les armes de la ville du Puy et celles de la patrie du héros; on a sculpté dans l'épaisseur de la niche, d'un côté un casque de combat, de l'autre deux clefs liées par des entrelacs, avec cette légende au-dessous : CASTEL DE

RANDAM. Tout en conservant les colonnes et l'arcade primitives, on a rehaussé le pourtour de nouvelles moulures groupées en faisceaux et d'une galerie dentelée (1) se détachant à jour sur le fond azuré. On a élevé aux extrémités deux pilastres à panneaux ogiviques surmontés de pinacles. Comme couronnement général de ce frontispice monumental on a disposé sur l'arcature un fronton triangulaire garni à l'intérieur de rosaces et flanqué de deux clochetons en pyramides. Enfin, pour donner plus d'opulence encore à toutes ces lignes, on a bordé leurs arêtes de feuilles de choux gonflées sur les rampants ou épanouies en panaches sur les pignons (2).

Nous le répétons; tout ceci est bien, est parfai-

(1) Voir, comme inspiration de cette œuvre restaurée, un tombeau qui se trouve dans le grand clocher de la cathédrale.

(2) Nous exprimons ici un vœu, auquel aujourd'hui rien ne peut plus faire obstacle, c'est de voir rétablir les anciennes fleurs de lis qui décoraient ce monument historique. Elles sont indispensables, car elles seules donnent à plusieurs détails du cénotaphe le caractère qui les rend intelligibles. Ce fut une faute de les supprimer, c'en est une bien plus inexplicable de les maintenir effacées, alors qu'au Louvre, que dans tous les palais de la couronne et sur tous les monuments antiques, le Gouvernement impérial les restitue aux intelligentes restaurations de la science et des arts.

tement conforme au développement qu'avait pris l'art ogival à la fin du XIVe siècle. Si l'église entière, dont on admire le splendide vaisseau, n'a pas vu complètement la nudité de ses grandes murailles disparaître sous des ornementations semblables à celles de la façade nouvelle, du tambour, du baptistère, la faute n'en est pas au vaillant, au pieux pasteur qui, depuis plus d'un quart de siècle s'est voué à cette œuvre périlleuse et souvent ingrate; mais un seul homme peut-il, au temps où nous vivons, réaliser ces entreprises géantes auxquelles concouraient jadis avec tant d'ardeur les populations remplies de foi?

LA STATUE

DE

NOTRE-DAME DE FRANCE

AU PUY

I

Les grandes roches, çà et là répandues au milieu des vallons pittoresques qui environnent le mont Anis, ne semblent-elles pas avoir été préparées par la nature pour servir de piédestaux à ces édifices que la foi religieuse et la domination féodale se plurent à isoler sur leurs cimes les plus inaccessibles? L'œil contemple avec admiration, presque

avec effroi, ces œuvres géantes qu'on croirait accomplies dans une collaboration mystérieuse autant par la Providence que par l'humanité. On cherche où finit la main de Dieu, où commence celle des hommes. Ce ne sont pas seulement des liens de pierre et de ciment qui scellent à jamais la vieille église romane et la ruine du moyen-âge aux brèches basaltiques qu'elles couronnent, on sent qu'il existe entre elles une affinité plus intime, plus indissoluble.

La forme du rocher inspira celle du monument; ils sont pétris de la même lave, chauffés de la même flamme; l'un achève l'autre. Le temps s'en empare, les enveloppe peu à peu de ces voiles séculaires qu'il emprunte aux nuages, aux frimats, aux soleils, et les harmonie ainsi avec lenteur dans des teintes si uniformes, qu'en les voyant mêler ensemble les débris de leur vétusté commune, on serait tenté de croire qu'ils furent éternellement unis dans une inséparable destinée.

Le dyck colossal de Corneille n'était pas ce qu'il apparaît aujourd'hui, alors que la cité de Notre-Dame se faisait une double ceinture de tours et de murailles. Chaque fissure de la pierre, chaque accident du sol avaient été utilisés pour une construction stratégique. Le roc se dressait formidable dans son armure de bastions, d'escaliers couverts,

de barbacanes, de petits forts, de meurtrières; et, du plus loin, on pouvait apercevoir sa plate-forme crénelée couronnée d'une vigie dont les sentinelles, prêtes au moindre signal, veillaient sans cesse à côté du beffroi d'alarme.

Les temps et les mœurs ont changé; les fortifications inutiles s'effondrent, mêlent silencieusement leurs ruines aux ruines de la roche qui se délite, et s'ensevelissent fraternellement sous le même linceul de mousse et de fleurs sauvages. On ne saura bientôt plus, à travers cette promiscuité de décombres, de quels écroulements ils proviennent; seulement on n'oubliera jamais, l'histoire est là pour l'affirmer, que la tour de Corneille fut pendant bien des siècles le but des espérances, le terme des fatigues des pèlerins épuisés par de longs voyages.

Maintenant les engins de guerre sont anéantis, sont miraculeusement transformés en symboles pacifiques; la forteresse menaçante n'a plus besoin de protéger l'image qu'on vénère dans la profondeur du sanctuaire, car cette image transfigurée est devenue la vigie elle-même. *Notre-Dame du Puy*, splendide et colossale, s'est élevée sur le plus haut sommet d'Anicium; désormais c'est elle qui veille sur sa ville bien-aimée, c'est elle que les pèlerins aperçoivent, souriante, de tous les points de l'ho-

rizon. Plus son front monte dans l'azur, plus son regard s'étend au loin. La patrone du vieux Velay est la protectrice de la patrie. Son nom a été répété d'échos en échos, les peuples sont accourus pour l'admirer sur son piédestal de montagnes et de rochers, et cent mille voix confondues en un seul transport ont triomphalement acclamé *Notre-Dame de France!*

II

Les uns attribuent au P. de Ravignan, d'autres à l'abbé Combalot, le projet de ce magnifique couronnement. Tous les deux, il est vrai, ont émis, avec l'autorité qui appartient à leur parole, le vœu qui s'est plus tard réalisé. Cependant on peut dire, après avoir vu le prestigieux effet produit par les roches monumentales de Polignac, de Saint-Michel, de Ceyssac, d'Espaly, de Bouzols, qu'il n'est personne à qui l'idée d'une statue gigantesque sur la cime de Corneille ne soit venue parfois sourire. Mais il y a si loin de l'aspiration à la réalisation, qu'on s'étonne encore, maintenant que cette œuvre est achevée, qu'il se soit rencontré un prélat assez énergique, assez certain du zèle et de la foi de son temps pour

oser seulement l'entreprendre. — Ce sera donc l'éternel honneur de Monseigneur de Morlhon, évêque du Puy, de s'être assimilé cette noble pensée, et d'avoir su la féconder en l'associant tour-à-tour au dogme universel qui se proclamait à Rome, et aux victoires que nos armées remportaient sur les plages lointaines de la Crimée. C'est en nationalisant une telle entreprise qu'il est parvenu à la rendre non-seulement possible, mais populaire et facile.

Quelques mots suffiront pour faire connaître la partie historique de ce monument, le plus colossal et, sans aucun doute, le plus surprenant qu'il y ait en France.

Le 27 juillet 1850, l'abbé Combalot prêche une retraite ecclésiastique au Puy, et démontre combien serait naturellement à sa place une statue de la Vierge sur le haut sommet basaltique qui domine la ville de Notre-Dame et sa célèbre basilique. — Cette œuvre séduit la pieuse imagination de l'évêque, qui commence sérieusement à s'en préoccuper.

Le 5 mars 1852, une commission est nommée par le prélat, dans le but d'étudier le projet et d'en préparer l'exécution. Cette commission, composée de citoyens de la ville du Puy, capables par leurs fonctions ou leurs études de seconder l'entreprise, se réunit, délibère et, le même mois, publie un

programme par lequel elle convie les artistes à un concours européen pour l'exécution d'un modèle (1).

Le 16 *janvier* 1853, l'évêque sollicite de son côté la généreuse intervention des fidèles par un man-

(1) Nous croyons utile de rappeler ici les principales prescriptions du programme de la commission. — « Les projets ou modèles destinés au concours devront consister en statuettes de 50 centimètres au moins de hauteur, non compris le piédestal. La Sainte Vierge y sera figurée dans l'attitude à la fois noble, modeste et bienveillante d'une *Mère de Dieu* montrant la ville du Puy à son divin Fils, pour qu'il la bénisse. Ses deux autres prérogatives de *Reine du Ciel* et de *Vierge Immaculée* devront être exprimées clairement, et nettement caractérisées par les attributs, marques et emblèmes qui leur sont propres, tels que la couronne, le serpent, etc.; un nuage pourra servir d'intermédiaire entre la terre et les personnages célestes, en tenant lieu de soubassement; la commission n'en fait pourtant pas la condition nécessaire du projet. L'artiste devra s'inspirer des pensées et des sentiments exprimés dans le *Salve Regina,* prière dont la composition est attribuée à l'illustre légat des croisades, Adhémar, évêque du Puy.

» Les projets devront s'harmonier avec la topographie de la ville et de ses environs, notamment avec les formes si pittoresques du rocher Corneille, destiné à servir de premier piédestal au monument. Ces projets devront aussi présenter des faces ou des profils nobles et gracieux à tous les aspects. Les dimensions du monument seront probablement de 15 à 17 mètres de hauteur, sans le piédestal. »

dement spécial qu'il adresse à toutes les paroisses de son diocèse. Il souscrit personnellement pour une somme de 10,000 francs.

Pendant ce temps, les statuaires achèvent leur travail en se conformant aux conditions qui leur sont imposées ; et quand le jour de la clôture du concours est venue, cinquante-quatre modèles, envoyés de Paris, de Naples, de Bruxelles, de Cologne, de Spire, de Strasbourg, de Lyon, etc., sont placés sous les yeux du jury. — Le premier prix (hors ligne) est décerné à M. Bonnassieux, de Paris; le second à M. Rinn, de Spire; les suivants à MM. Montagny, Ramus, Fabisch et Lavigne. C'est donc la composition de M. Bonnassieux qui reste définitivement choisie.

Le 18 *décembre* 1855, l'Empereur et l'Impératrice inscrivent leur nom en tête de la liste des souscripteurs pour une somme de 12,000 fr. Non content de cette manifestation sympathique en faveur de l'œuvre exceptionnelle qui lui est soumise, l'Empereur tient à donner une preuve plus éclatante encore de l'intérêt qu'elle lui inspire. Il ne partage pas l'opinion de ceux qui conseillent d'exécuter en bronze une statue de cette importance, car la valeur intrinsèque de la matière peut être non-seulement un obstacle à un prompt résultat, mais devenir une cause de tentation périlleuse. Au bronze il propose de substituer

la fonte de fer, et, pour que cette fonte soit pour tous plus précieuse que le plus précieux métal, il promet de donner les premiers canons pris sur l'ennemi. — Deux jours après cette promesse, nos armées victorieuses en assurent la réalisation prochaine.

Le 20 avril 1856, l'Empereur met à la disposition de l'évêque du Puy 150,000 kilogrammes de fonte de fer en bouches à feu, provenant du butin de Crimée.

Le 16 mai suivant, la Commission traite avec M. Prenat, fondeur à Givors, lequel s'engage, moyennant une somme de 190,000 fr., à construire le grand modèle de 16 mètres, à couler la statue et à la faire ensuite élever à ses frais sur le piédestal du rocher. L'habile industriel n'est nullement effrayé des dangers de l'entreprise; initié depuis longtemps à toutes les ressources de son art, il se sent, du reste, puissamment secondé par MM. Fournier, collaborateurs dont il a déjà mis plus d'une fois la science et le talent à l'épreuve.

Le 15 septembre 1856, M. Bonnassieux adresse de Paris au fondeur un modèle de 2 mètres 66 cent.; immédiatement les travaux commencent. — C'est d'abord un colosse d'argile de plus de 80,000 kilogrammes à pétrir, à achever jusque dans ses détails les plus délicats, et à faire tenir solidement debout

sur sa base. Or cette exécution exige une telle précision mathématique que la moindre erreur dans l'agencement des armatures, dans le choix des points d'appui, exposerait l'immense édifice de terre à s'affaisser et à tomber en miettes (1). —

(1) Pour se faire une juste idée des principales dimensions de ce colosse, il nous suffira de donner ici les mesures indiquées par M. Fournier lui-même. — Dans le grand modèle, dont la hauteur est de 16 mètres, *le serpent* en a 17 de longueur; — *les pieds de la Vierge* ont chacun 1 mètre 92. — *Le périmètre de la statue* est de 17 mètres. — *Les cheveux*, jetés en arrière sur le manteau, ont 7 mètres de long. — *L'avant-bras* a 3 mètres 75. — *La main*, de la naissance du poignet à l'extrémité des doigts, a 1 mètre 56. — *La largeur de la main* a 1 mètre 02. — *Le pourtour de la tête de l'enfant* est de 4 mètres 80.

La statue *modelée en plâtre* pesait 40,000 kilogrammes; et l'enfant, à lui seul, avait un poids de 18,000 kilogrammes environ. — *En fonte*, l'enfant ne pèse que 13,000 kilogrammes, par la raison qu'il a été fondu creux, et qu'en plâtre il était massif et chargé d'armatures. La tête de l'enfant pèse 1,100 kilogrammes, et son bras 600. La statue entière, en fonte, est d'environ 80,000 kilogrammes; elle a été modelée et fondue en cent pièces.

On monte dans l'intérieur de la statue par un escalier tournant à trois étages, éclairés chacun de quatre petites fenêtres ouvrant sur les quatre points cardinaux.

(*Statue colossale de Notre-Dame de France.* — FOURNIER.)

Un escalier en pierre, ménagé avec art dans l'intérieur du piédestal, conduit d'abord dans l'intérieur de la statue,

Après l'achèvement et les corrections de la statue, après sa réception, on l'enveloppe d'une immense chappe de plâtre afin d'obtenir ainsi une empreinte en creux; cela fait, on la réduit en poussière dans l'intérieur de sa gangue nouvelle qu'on évide complètement et qui devient un moule dans lequel on coule du plâtre à pleins bords. Ce moule démoli à son tour laisse apparaître la reproduction exacte de la composition originale. On divise ensuite ce second modèle avec le plus grand soin en fragments nombreux ; ces fragments sont livrés aux fondeurs et subissent isolément une opération identique qui les change en métal. Enfin, quand toutes ces reconstructions partielles sont achevées, on rapproche, on juxtapose, on boulonne chaque partie bien hermétiquement à la place qu'elle doit occuper et, pour nous servir de la poétique définition de notre ami Charles de Lafayette, « les ca- » nons de Crimée alors transformés par la magie

où monte en spirale un second escalier de fer de 58 marches (plus 16 échelons également en fer qui traversent la tête pour aller au-dessus). — Cet escalier forme, sans compter le replat du piédestal, trois paliers susceptibles d'être éclairés aux quatre points cardinaux, par de petites fenêtres d'où la vue peut s'étendre au loin.

(*Statue de Notre-Dame* par CH. CALEMARD DE LAFAYETTE, page 40.)

» puissante du fondeur, consacrés par la main
» créatrice de l'art, sanctifiés par l'auguste desti-
» nation qui leur est donnée, représentent désor-
» mais pour les siècles l'image de la divine Mère. »

Tandis que l'intrépide fondeur accomplit activement à Givors sa tâche laborieuse, la Commission prépare tout au Puy afin que le monument soit érigé le plus promptement possible.—Les listes de souscription se remplissent sans cesse; on a déjà dépassé le chiffre de 300,000 fr., et les habitants de la Haute-Loire ont contribué à eux seuls pour un tiers dans cette patriotique offrande. — On s'occupe du piédestal; c'est le curé Eynac, auteur des restaurations de l'église Saint-Laurent, qui est chargé de le faire construire. Souvenir touchant digne d'être conservé, ce sont les petits enfants des écoles de la Doctrine chrétienne de France qui veulent avoir l'honneur de faire les frais du socle sur lequel doit reposer la statue. Il est évalué 15,000 fr., et payé à l'aide d'une cotisation personnelle de cinq centimes.

Le 28 *juillet* 1859, les premières pièces de fonte, expédiées de Givors, arrivent au Puy et sont triomphalement promenées par les rues de la ville; les autres ne tardent pas à venir se ranger successivement dans les vastes allées des jardins du grand séminaire. — Quelques mois plus tard, on dresse les échafaudages. D'énergiques machines, dues aux

combinaisons ingénieuses des entrepreneurs Solvain et Micciolo, vont saisir dans l'abîme ces masses cyclopéennes, et les enlèvent à des hauteurs vertigineuses avec une légèreté qui émerveille. — Bien assuré de n'éprouver aucune déception, l'évêque fixe au 12 septembre la solennelle inauguration, et convoque pour ce jour si impatiemment attendu les fidèles qui, de tous les points de l'empire, ont encouragé ses efforts par leur généreux concours.

III

Depuis le premier jour de septembre, le temps était sombre et pluvieux, on pouvait craindre que la solennité qui se préparait ne subît cette triste influence ; et pourtant il n'y paraissait rien, la ville entière n'était occupée que de joyeux préparatifs. Tout commerce avait cessé, les plus riches magasins, les plus modestes boutiques, transformés en ateliers, se remplissaient dès l'aurore de jeunes filles faisant des fleurs, des transparents, des guirlandes. Du palais de l'évêque à la plus indigente échoppe on rivalisait de zèle ; l'émulation était partout surexcitée. Chaque quartier, chaque logis

aspirait à mériter une distinction spéciale; c'était un entrain dont rien ne peut donner idée.

Les forêts du voisinage tombaient sans pitié sous la hache impatiente des ordonnateurs de la fête; les pins et les sapins arrivaient à pleins chars pour s'aligner en longues avenues dans les larges artères de la ville basse, ou se ranger en haies sinueuses en suivant les méandres escarpés de la ville haute. Réunis entre eux par de vertes lianes entremêlées de nœuds, de festons, de fleurs et de lanternes, ces arbres voilaient la nudité des murailles sous leurs épais branchages et mariaient harmonieusement les sombres ramures de leurs panaches aux milliers de guirlandes historiées qui se croisaient, s'élançaient dans l'air en voûtes féeriques. Les rues étaient littéralement recouvertes de dômes, de lustres, de couronnes. Le souffle des brises, en passant à travers ces mobiles arceaux de feuillage encore odorant, les balançait, les agitait, en faisait descendre les doux arômes de nos bois, et la foule, dont le flot grossissait d'heure en heure, se répandait émerveillée, ravie, sous ces portiques enchantés.

De distance en distance on rencontrait des arcs de triomphe qui dressaient au-dessus des austères édifices de la cité leurs frontons étincelants, leurs flèches aiguës, leurs labarums armoriés. Quelques-uns n'excitaient pas moins la surprise par les pro-

portions prodigieuses de leurs échafaudages que par la promptitude avec laquelle surgissaient les artifices de leurs magnificences de papier, de toile peinte, de fougères et de ramée. On admirait ici un palais de verdure élevant le signe éternel de la Rédemption plus haut que ses tours et ses créneaux fragiles; là, un temple couleur de pourpre, surmonté de clochetons et de pyramides; plus loin, d'immenses travées suspendues comme des ponts et portant sur leurs courbes aériennes les symboles du catholicisme ou les images vénérées de la patrone du Velay.

L'arc de triomphe de *Saint-Laurent* avait pour frontispice un vaste transparent sur lequel était représentée l'antique figure de la Vierge noire du mont Anis. Il semblait qu'on eût voulu dire aux arrivants : « C'est Notre-Dame du Puy que les peu- » ples viennent saluer et proclamer en ce jour » Notre-Dame de France. » — Celui des *Farges* se faisait remarquer par le riche couronnement de ses trois croix d'or et par les glorieux souvenirs évoqués sur ses pilastres, véritables trophées des héroïsmes de la foi; — celui des *Tables*, par ses grandioses obélisques couverts d'inscriptions commémoratives; — celui de *Raphaël*, par sa gracieuse architecture de plumes, de gazes et de fleurs; — celui de la *Chaussade*, par ses nombreuses peintures

historiques développées sur un vaste frontal comme une galerie de musée ; — celui de *Porte-Aiguière* par l'élégance de son treillis d'or ; — celui de *Chaîne-Bouterie* par la hardiesse de ses arches gothiques jetées sur deux rues à la fois ; — celui de la *caserne* par les ingénieux arrangements de ses panoplies militaires. Un volume ne suffirait pas pour décrire les détails infinis qui donnaient à ces œuvres éphémères, pleines de fraîcheur et de goût, un caractère d'autant plus original, d'autant plus imprévu, que leurs auteurs avaient, jusqu'au dernier moment, fait mystère de leur composition charmante.

Pendant ce temps les habitations se pavoisaient, se décoraient à l'envi. De petits pennons blancs, bleus ou roses flottaient à toutes les croisées ; de gigantesques oriflammes déployaient aux vents leurs ailes diaprées par dessus les toitures, ou descendaient en déroulant leurs banderolles étroites du faîte des maisons jusqu'aux étages inférieurs ; d'éclatantes bannières hissées à l'extrémité de grands mâts vénitiens remplissaient l'espace déjà encombré par mille girandoles. Partout des écussons, des chiffres, de mystiques images étaient appendus aux façades ; des cordons de gaz, de lampions et de verres de couleur bordaient les fenêtres, les portes, les corniches, les balcons, les terrasses, et

n'attendaient que l'heure pour répandre leurs flots étincelants, tantôt en spirales magiques, tantôt en étoiles enflammées. Enfin, ce qui ne pourra jamais être compris de ceux qui n'en furent pas les témoins, c'est l'effet extraordinaire, incroyable, de cette multiplicité de naïfs emblèmes rencontrés à chaque pas, tous exprimant un vœu, une prière, une intention pieuse, tous répandant sur la fête ce sentiment religieux et pur qui charme l'esprit, plus encore qu'il ne plaît aux regards.

IV

Le 27 septembre 1860, la ville du Puy, semblable à une fourmilière, était, dès le point du jour, déjà tellement remplie qu'elle semblait avoir peine à contenir cette multitude de peuple qui, depuis une semaine, accourait d'instant en instant des points les plus éloignés de l'empire pour assister à l'inauguration de la statue de Notre-Dame de France. Il y avait plus de cent mille étrangers. Le flot montait et descendait sans cesse, et la foule; pressée par un désir avide de voir ce spectacle si nouveau

pour elle, parcourait ces rues, ces places, ces églises magnifiquement transformées.

A dix heures, toutes les cloches sonnaient. — L'immense procession qui devait ouvrir la cérémonie descendit le grand escalier de la cathédrale et se mit solennellement en marche. Elle traversa la place des Tables, la rue des Farges, les boulevards Saint-Laurent et Saint-Louis, le Breuil, la rue Saint-Haon, le quartier Saint-Jean, les rues du Portail-d'Avignon, et de la Chaussade, la place du Martouret, les rues de la Courrerie, de la Chaîne-Bouterie, de Raphaël, et rentra, plus de cinq heures après son départ, par les Tables et le grand escalier. — Dix mille personnes, vêtues de costumes religieux, s'avançaient à pas lents; elles portaient à la main des livres d'heures, des branches de lis, des cierges, des rosaires, et chantaient des cantiques.

Cette procession, que le programme appelle le triomphe de Marie, était divisée en trois sections, savoir :

1° Les députations des paroisses du diocèse;

2° Les diverses corporations de la ville;

3° Le clergé, le chapitre et le cortége.

Les paroisses du diocèse, distribuées par arrondissements, par cantons et par communes, étaient

représentées par les curés, les prêtres, les confréries et les congrégations de ces paroisses. Elles marchaient selon le rang qui leur est attribué dans le Rituel, bannière en tête; les jeunes filles, costumées en blanc, portaient à la main un lis ou un oriflamme; les autres personnes étaient vêtues de l'habit de leur congrégation.

Les corporations de la ville venaient ensuite dans l'ordre suivant: 1° l'Hôpital-général, avec sa croix et sa bannière, l'ouvroir du Saint-Cœur-de-Marie, les orphelines de la Miséricorde et celles de Saint-Vincent-de-Paul, les Sourdes-Muettes, la congrégation des servantes et celle des ouvrières, les Angéliques, les pensionnats de jeunes filles, les sœurs de St-Pierre, de St-François, de St-Charles, de St-Dominique, les converses de Ste-Claire, la congrégation de la Sainte-Vierge, les dames de la Miséricorde, les religieuses de l'Instruction, les sœurs de Saint-Joseph, les dames Trinitaires; 2° les orphelins de Saint-François-Régis, les Sourds-Muets, le pensionnat de Notre-Dame, les corps de métiers, les congrégations d'hommes, la confrérie de tous les Pénitents du diocèse, les frères de Notre-Dame-de-l'Assomption, les frères de Saint-François-Régis, les frères de Paradis, les frères des Ecoles chrétiennes du diocèse.

Le Clergé, le Chapitre et le cortége étaient précédés

par les croix réunies et par les enfants de chœur de toutes les paroisses. Les Frères scholastiques et les RR. PP. de la Compagnie de Jésus marchaient les premiers; derrière eux suivaient plus de deux mille prêtres séculiers, parmi lesquels se trouvaient : les élèves du grand séminaire du Puy, les habitués des églises, les vicaires, les aumôniers, les chapelains, les professeurs de la Chartreuse et de Monistrol, les ecclésiastiques étrangers, les curés, les directeurs des grands et petits séminaires du diocèse, tous les chanoines spécialement invités, le chapitre de Notre-Dame.—NN. SS. les Evêqueset Archévêques (1) terminaient la procession, présidée par Son Eminence le Cardinal Donet, Archevêque de Bordeaux, et escortée par les membres de la commission de la Statue, par de hautes notabilités de l'empire, des sénateurs, des députés, des fonctionnaires, des savants et des artistes (2), par les autorités administratives, judi-

(1) L'abbé *Crosnier*, protonotaire apostolique, délégué de l'évêque de Nevers. — Les Evêques de Viviers, de St-Flour, de Toronto, de Valence, de Mende, de Tulle, d'Autun, de Clermont, du Puy. — Les Archevêques de Tours et d'Alby. — Le cardinal Archevêque de Bordeaux.

(2) Bonnassieux, auteur de la statue; Prenat, fondeur; MM. Tayer et de la Rochelambert, sénateurs; de Latour-Maubourg et de Romeuf, députés du département; de Barante, de l'Académie française, etc., etc.

ciaires et militaires du département, par le conseil des prud'hommes, la conférence de St-Vincent-de-Paul, plusieurs sociétés religieuses et une foule innombrable de fidèles (1).

C'est sur la place du Breuil que devait se dire la messe solennelle. L'autel, couvert d'un drap d'or, avait été dressé au milieu d'une estrade splendidement décorée, en face même de la statue qu'on allait bénir mais encore cachée sous des toiles. Cette estrade, assez vaste pour contenir mille personnes au moins, était surmontée des 86 écussons des principales villes de l'Empire, et se trouvait disposée de manière que chaque évêque, bien en vue de la foule, pût siéger au centre, derrière l'autel, dans un riche fauteuil armorié. — Quand la procession eut passé sous tous ces arceaux, sous toutes ces voûtes de feuillages et de fleurs dont les rues étaient pleines, quand, après s'être cent fois repliée sur elle-même, elle se trouva rangée en bon ordre à travers cette place immense devenue trop étroite, le canon se fit entendre, le bruit des tambours et des clairons retentissants se mêla aux

(1) Nous avons cru qu'il ne serait pas un jour sans intérêt d'avoir une nomenclature exacte de tous les ordres religieux qui se trouvaient alors dans la ville du Puy, et qui assistaient à cette mémorable cérémonie.

chants des fidèles et aux cris de la multitude exaltée à l'aspect de la statue dont les voiles venaient subitement de disparaître.

Après quelques minutes données à l'enthousiasme général, il se fit un grand silence, et les douze prélats, revêtus de leurs plus précieux ornements, s'avancèrent, la crosse en main, la mitre en tête, et bénirent ensemble la colossale image. Nous devons dire ici que, par une coïncidence singulière, au moment où la statue fut découverte, un rayon de soleil perça la nue depuis plusieurs jours assombrie, et l'inonda d'une merveilleuse clarté; ce qui fut pour beaucoup un pronostic heureux.

Cette cérémonie touchante achevée, l'évêque du Puy prit aussitôt place à l'autel et commença le service divin. A l'Evangile, le cardinal prononça un discours religieux et historique sur Notre-Dame de France, dont il acclama toutes les gloires. Cette allocution vivement applaudie, la messe fut terminée, et le digne officiant, qui avait déployé tant de zèle, tant de courage pour l'achèvement de l'œuvre monumentale, prit à son tour la parole pour exprimer le bonheur dont son âme était remplie; tandis qu'il parlait, sa voix, profondément émue, était à chaque instant couverte par les acclamations unanimes. Enfin, le *Te Deum* fut entonné, puis la procession se remit en marche aux chants pieux des cantiques.

Nous ne suivrons pas le triomphe à travers les rues qu'il dut parcourir avant de regagner le grand escalier de Notre-Dame; nous le regarderons seulement une fois encore du bas de la rue des Tables, au moment où les prélats, arrêtés sur le seuil de la basilique, donnent à la foule prosternée une bénédiction collective.— C'était un spectacle sublime, dont la plume est impuissante à tracer le tableau. Il faut avoir vu cette population d'ordres monastiques, si variée dans ses costumes, dans ses insignes, gravir d'un pas austère le rude chemin de la montagne et se perdre peu à peu dans l'ombre et la profondeur des voûtes du parvis, pour se faire une idée de l'effet produit par cette multitude portée comme un flot à la suite de ces évêques, de ces milliers de prêtres, de religieux, de pèlerins, tous montant à l'antique sanctuaire d'Anis comme ces légions d'élus que les légendaires du moyen-âge représentent, des palmes à la main, s'acheminant vers le ciel.

Nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé si nous voulions redire ici les émotions et les joies de cette mémorable journée. Il faudrait un volume (1) pour raconter, et ce banquet

(1) Ce volume a été écrit, sous les inspirations mêmes de

somptueux de plus de cent convives offert aux vénérables évêques, et cette nuit éblouissante où la ville n'était partout que gerbes de flammes, que clartés féeriques, et cet admirable feu d'artifice, couronné par l'apparition soudaine de la statue colossale sur son rocher comme dans une illumination céleste, et qu'acclamèrent une dernière fois, au chant du *Magnificat*, plus de vingt mille chrétiens spontanément unis dans une seule voix, dans un seul transport.

la fête, par notre ami *Charles Calemard de Lafayette ;* c'est dire qu'il réalise complètement le vœu que nous exprimons.

BRIOUDE

ET

L'ABBAYE DE SAINT-JULIEN

LA LÉGENDE DE SAINT JULIEN

Julien, né à Vienne d'une famille considérable, portait les armes sous les étendards de l'empereur Dioclétien, en l'année 303, à cette date sinistre que l'histoire de l'Eglise appelle l'*Ere des martyres*. Il avait embrassé la foi du Christ avec ardeur; aussi dès que l'édit contre les chrétiens eut été adressé de

Rome à Crispinus, proconsul de la Gaule viennoise, Ferréol, chef de la tribu militaire de la cité, s'empressa de prévenir Julien, qu'il aimait avec tendresse, et le supplia, les larmes aux yeux, de se soustraire au supplice qui le menaçait. Julien quitta la ville pour obéir à son ami; mais le proconsul, secrètement informé, envoya aussitôt à sa poursuite avec ordre de le mettre à mort partout où on le trouverait.

C'est dans la partie méridionale de l'Auvergne, à dix stades du bourg de *Brivas*, en un lieu nommé *Vincella,* que le fugitif fut rencontré. Les émissaires de Crispinus se précipitèrent sur lui, l'accablèrent de coups et d'outrages et lui tranchèrent la tête, qu'ils apportèrent triomphants aux pieds de l'implacable exécuteur des ordres de Dioclétien. — De son côté, Ferréol ne tarda pas à subir le même sort. Il était chrétien sincère, le supplice de son ami n'avait fait qu'exciter sa croyance; et, quand les licteurs vinrent à lui, le glaive à la main, pour lui présenter au bout d'une pique la tête sur laquelle sa foi plaçait un nimbe sacré, il embrassa cette tête chérie; puis livra la sienne sans murmurer à la fureur des bourreaux (1).

(1) *Gregor. Turon.* — Mirac. S. Juliani.

Près de l'endroit où avait eu lieu la décollation de Julien jaillissait une source limpide; c'est dans les eaux de cette source que les soldats lavèrent, avant de s'éloigner, le chef du martyr. La chronique assure que, depuis lors, les pierres de la fontaine prirent une teinte sanglante, et que cette teinte devient même beaucoup plus sombre chaque année à l'octave de la fête du Saint. — Quoi qu'il en soit, deux bergers déjà vieux, nommés *Ilpise* et *Arcons*, passaient à Vincella au moment où le crime venait de s'accomplir. Emus de compassion, ils résolurent d'ensevelir ce corps décapité qui gisait dans la boue et le sang; seulement ils craignaient de ne plus avoir la force nécessaire pour porter un si lourd fardeau jusqu'à *Brivas*, où était le champ des sépultures et le temple des dieux (1). Mais quelle fut leur surprise quand, après s'être baissés pour relever le cadavre, ils se redressèrent pleins de jeunesse, pleins de vigueur, et accomplirent sans effort leur pieux dessein.

Le prodige dont ces deux vieillards venaient d'être l'objet dessilla leurs yeux, ils abjurèrent le paganisme et se firent chrétiens; bien plus, ils

(1) Erat autem prope sepulcrum Martyris grande delubrum ubi, in columnam altissimam, simulacrum Martis Mercuriique colebatur. *Greg. Turon.* (Id. n. 5.)

vouèrent l'un et l'autre leur vie à la garde du tombeau, racontant aux pèlerins les miracles qui s'y accomplissaient journellement. — Toutefois Ilpise, poussé par le secret pressentiment d'une mort semblable à celle de son glorieux patron, se retira dans une solitude aride au fond des gorges de l'Allier. C'est là que les persécuteurs vinrent le trouver pour le contraindre à sacrifier aux dieux qu'il avait abjurés; mais rien ne put ébranler sa foi, et il reçut, en bénissant le ciel, la palme des martyrs. Ses restes, secrètement recueillis par les fidèles, furent déposés à la droite des restes de Julien ; plus tard ceux du fidèle Arcons furent placés à leur gauche; et depuis, la contrée ne cessa de les comprendre tous les trois dans une vénération commune (1).

Si l'on demande pourquoi Ferréol, étranger à l'Auvergne et qui subit le martyre à Vienne, dans sa ville natale, devint également un des patrons de cette terre arrosée du sang de son ami, on l'explique par le fraternel attachement qui avait uni les deux

(1) Sacro Sanctæ Dei Ecclesiæ Sancti Juliani Martyris Vico Brivate, ubi ipse Sanctus Martyr in corpore requiescit, corporaque ibidem condiuntur ad dexteram lævamque : *Epidius* inclitus Martyr nec non et *Arconcius* gloriosissimus confessor. — (Cartulaire de Brioude. — *Baluze*, t. II, p. 8.)

guerriers chrétiens dans la vie comme dans la mort. Le pieux légendaire, à qui nous devons l'histoire de saint Julien, raconte avec une naïveté touchante comment le sépulcre lui-même avait consacré cette union sainte que la piété des fidèles voulut rendre à jamais indissoluble...... « Me trouvant un jour à
» Lyon auprès du saint évêque Nicet, dit Grégoire
» de Tours, il me vint à la pensée d'aller à Vienne
» prier sur le tombeau du glorieux martyr *Ferréol.*
» Il me semblait que, puisque j'avais été l'élève de
» son ami Julien, je devais être aussi le sien.
» Après avoir prié, je levai les yeux et j'aperçus, au-
» dessus du jubé, deux vers dont voici le sens : *Les*
» *restes de deux héros chrétiens sont renfermés*
» *dans cette enceinte,* LA TÊTE DE JULIEN ET LE CORPS
» DE FERRÉOL. Comme je demandai au gardien de
» l'église la raison de cette inscription, il me ra-
» conta ce qui suit : — Nos ancêtres avaient élevé
» sur les bords du Rhône une basilique en l'honneur
» de saint Ferréol, mais les débordements du fleuve
» ayant fait écrouler une partie des murailles,
» notre sage et pieux évêque Mamert fit construire
» une autre église plus belle que la première, et
» voulut y faire transférer les reliques du martyr.
» Au jour fixé, un grand nombre de fidèles, d'abbés
» et de moines se rassemblèrent ; la nuit se passa à
» chanter des cantiques sacrés, et le matin on se

» mit à creuser à l'endroit où l'on espérait trou-
» ver les précieuses reliques. Arrivé à une certaine
» profondeur, on découvrit trois cercueils, au
» lieu d'un qu'on cherchait, ce qui occasionna une
» triste surprise; car, dans l'incertitude, on ne
» savait lequel choisir. — Tout-à-coup quelqu'un de
» l'assistance, inspiré d'en haut, s'écria : C'était
» autrefois une tradition populaire que la tête de
» saint Julien était renfermée dans le tombeau de
» saint Ferréol. Ouvrons-donc les trois cercueils,
» peut-être, à cette indication, découvrirons-nous
» le corps du bienheureux martyr. L'évêque invita
» tous ceux qui étaient là à s'unir à lui et à invo-
» quer le Seigneur. Cette prière terminée, on ou-
» vrit deux tombes sans que rien n'indiquât ce
» qu'on cherchait; mais dans la troisième, on
» trouva un corps décapité qui tenait entre ses bras
» une tête qui n'était pas la sienne. Ce corps sem-
» blait n'avoir été enseveli que la veille, tant il
» conservait de fraîcheur. Alors l'évêque s'écria
» plein de joie : Plus de doute ! c'est bien le tom-
» beau de Ferréol, c'est bien là la tête du martyr Ju-
» lien !... et le peuple répéta les paroles du Pontife,
» puis accompagna les restes vénérés à la nouvelle
» église, en chantant des cantiques.

» Je n'ai fait, ajoute le légendaire, que répéter
» ce que m'a dit le gardien du tombeau. Au reste,

» si j'avais besoin d'un garant, je pourrais m'ap-
» puyer du témoignage de notre *Solius* (Sidonius
» Apollinaris) qui, écrivant à Mamert lui-même, lui
» disait : A vous seul revient l'honneur d'avoir fait
» la translation du corps de saint Ferréol et de la
» tête de notre Julien (1).

II

L'ÉGLISE ET LE MONASTÈRE

La femme d'un grand seigneur espagnol, passant par Brioude pour se rendre à Trèves, où son mari était captif et accusé, entendit parler des grâces singulières que Dieu accordait à ceux qui l'imploraient avec confiance sur le tombeau miraculeux. Elle se laissa persuader, et vint s'y prosterner les yeux remplis de larmes. Sa prière ne fut pas vaine ; avant le terme de son voyage, un courrier lui apporta la nouvelle que son mari, complètement justifié, était rentré en faveur auprès du prince. Pénétrée de la

(1) *Gregor. Turon*... Mirac. S. Jul. c. 2. *Vie et miracles de saint Julien,* par l'abbé X... (Brioude 1855).

plus pieuse reconnaissance, la dame ne douta pas qu'elle ne dût à l'intercession de saint Julien cette fortune inespérée, aussi voulut-elle, au retour, lui faire construire un oratoire à l'endroit même où ses vœux avaient été exaucés. — Telle fut, dit l'ancien cartulaire de l'abbaye, l'origine de la basilique déjà célèbre au temps de Grégoire de Tours (1).

S'il faut en croire les versions des vieux légendaires, l'oratoire, agrandi sous le règne de Théodose, ne tarda pas à être spolié et renversé au commencement du Ve siècle, à l'époque de l'invasion des peuplades germaniques en Auvergne (2). L'orage passé, le sanctuaire fut réédifié plus vaste encore et devint bientôt si célèbre que l'empereur Avitus, dépouillé de la pourpre, obligé de fuir les proscriptions de Rikimer et du sénat, accourut, en 457, du fond de l'Italie, pour y chercher un refuge, mais n'y entra qu'assassiné et pour y être enseveli (3). —En parlant

(1) Non-seulement les gardiens des reliques de saint Julien avaient fait environner le tombeau d'un grillage, mais ils faisaient encore, vers minuit, une ronde dans la basilique pour s'assurer qu'il ne s'était introduit furtivement aucun voleur.

(Gregor. Turon. id. chap. 2e.)

(2) Manusc. de l'abbaye de Saint-Julien.— (*Notice hist.* par le baron de Talairat.)

(3) *Ad pedes sancti martyris Juliani sepultus est* (Gregor.

de sa splendeur, l'historiographe de Marmoutiers va, dans son admiration naïve, jusqu'à le comparer au temple de Salomon (1), et Grégoire de Tours, qui le visita si souvent, nous permet d'apprécier au moins ses dimensions dans le récit qu'il nous donne de l'expédition en Auvergne de Thierry, roi d'Ostrasie, en 530 environ, c'est-à-dire, au temps où il écrivait son histoire. Il affirme, en effet, que ce roi avait expressément défendu à ses troupes de rien entreprendre ni sur la basilique, ni à sept milles à la ronde, et que, malgré cette défense, quelques soldats, séduits par l'attrait du butin, s'étaient détachés du corps d'armée campé sous les murs de Clermont, étaient venus furtivement à Brioude et trouvèrent toute la population, déjà prévenue, réfugiée et enfermée dans son église comme dans une

Tur. *Hist. franc. lib. II*). — L'abbé *du Bos* dit que, de son temps, on voyait encore, dans un caveau de l'église de Saint-Julien, une grande urne en marbre, dans laquelle on croyait que le corps d'Avitus avait été renfermé. Ce monument n'existe plus, mais l'on montre un des piliers de la nef principale, dans la base duquel on prétend que ses restes furent scellés, lors de la construction de la nouvelle église au IXe siècle. (*Anc. Auv.* t. I, p. 253.)

(1) Sancti Juliani honore constructa est ecclesia admirabilis quæ studiosum ac gloriosum protulit fastigium, et fulget, non uno sui minus ornata ac splendida quam Salomonis templum.

citadelle avec ce qu'elle avait de plus précieux (1).

Si ces documents historiques ne permettent pas de se faire une idée bien exacte de ce qu'était le monument aux Ve et VIe siècles, du moins ils ne laissent aucun doute sur son existence et sa célébrité (2). — Nous ne parlerons que pour en marquer le souvenir de saint Guillaume d'Aquitaine, chef de la milice de St-Julien qui, après avoir été le bienfaiteur de l'église de Brioude, voulut, avant de se réfugier dans le monastère de Gelonne, y faire, en l'année 806, un solennel pèlerinage et déposer en *ex voto* sur la tombe du glorieux martyr, son casque, sa cuirasse, ses éperons et son épée (3). — Nous passerons également, sans trop nous y arrêter, sur les transformations lointaines et confuses que les invasions barbares durent faire subir à la basilique de Saint-Julien. Non qu'il nous fût facile, à l'aide de nos vieux auteurs et de l'inventaire des titres du chapitre, de reconstituer la légende de cet édifice,

(1) Gregor. Turon. *De miraculis S. Juliani.* XIII.

(2)... Vous irez de là à Brioude où l'on veille avec tant d'amour sur les ossements de saint Julien ; les incrédules les regardent comme détruits, mais les merveilles qui éclatent auprès de cette sépulture prouvent bien le contraire. (SIDON. APOLLINARIS. — In propempt. ad libell.)

(3) Vieil inventaire des titres du chapitre. *(Appartenant à la fabrique de l'église de Brioude.)*

un des plus anciens de France; mais nous craindrions de nous attarder dans des compilations dont la longueur ne serait pas toujours compensée par une suffisante certitude des faits. — Qu'il nous suffise de rappeler que l'histoire considère *Béranger*, comte bénéficiaire de Toulouse, de Brioude et du Velay, comme le grand restaurateur des monuments religieux de la province au IX[e] siècle. La charte impériale de Louis-le-Débonnaire, datée de 825, c'est-à-dire, de la même année que celle concédée au monastère de Carmery (le Monastier, en Velay), rappelle que ce fut le comte Béranger qui reconstruisit l'église de Brioude, pillée et détruite par les Sarrasins (1). — Cent ans plus tard, *Guillaume-le-Pieux,* comte d'Auvergne, y fit à son tour d'importantes réparations; puis, successivement plusieurs dauphins d'Auvergne, des vicomtes de Polignac, des seigneurs de Montboissier, de la Tour, de Vissac, d'Auzon, du Breuil de Chaslus, de Saint-Nectaire.., etc., concoururent par leurs libéralités aux changements divers qui sont aujourd'hui un sujet de problématiques recherches pour les archéologues.

Quand on étudie l'église actuelle, on a peine à retrouver quelques vestiges certains des premières

(1) Voir, plus bas, un extrait de la charte impériale.

constructions ; de telle sorte que, si l'on en excepte les murailles et les piliers de la nef, dont on pourrait à la rigueur faire remonter l'origine jusqu'au temps de Guillaume-le-Pieux, on est obligé d'attribuer tout le reste de l'édifice au XI[e] ou au XII[e] siècle. Le style architectural de cette basilique est le byzantin fleuri, tel qu'il se développe dans les belles églises de Notre-Dame-du-Port, à Clermont, et de Saint-Paul, à Issoire. Ces deux monuments offrent, en effet, une telle analogie dans leurs dispositions générales avec celui de Brioude, qu'on serait fort tenté de les croire contemporains, avec cette différence toutefois que ce dernier, qui des trois avait peut-être le plus grand caractère, a vu s'altérer peu à peu la pureté de son type primitif par de nombreuses restaurations postérieures.

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe tout d'abord, dès qu'on entre dans Saint-Julien de Brioude, comme dans la collégiale de Mozat, près de Riom, et dans Notre-Dame-du-Port, c'est l'élévation des voûtes, c'est la variété et la beauté des sculptures. « Dans » aucune église byzantine, dit Mérimée, on ne verra des sculptures plus fines, un travail plus soigné, » une plus grande variété de motifs. Par leur composition, quelquefois même par leur exécution, » plusieurs de ces chapiteaux se rapprochent telle- » ment de l'antique, qu'ils justifient, jusqu'à un

» certain point, l'opinion de quelques antiquaires » qui, dans l'édifice actuel, voudraient voir un mo- » nument du IV[e] siècle. Sur un des chapiteaux de » la nef, par exemple, un génie ailé tenant un » thyrse, et monté sur un tigre, paraît une copie » de quelque bas-relief enlevé à un temple de Bac- » chus. Plus loin, des griffons, buvant dans une » coupe, rappellent un grand nombre de sculptures » romaines. Toutefois, lorsqu'on examine attenti- » vement ces imitations, la fantaisie byzantine, son » caprice bizarre se révèlent bientôt dans les addi- » tions qui surchargent le type original. C'est ainsi » que les tigres antiques, qui ont inspiré le sculp- » teur de Brioude, n'avaient pas certainement une » langue qui, après bien des contorsions, forme la » tige d'une palmette (1). »

Du reste, ces caprices d'exécution qui, presque tous, répondent à une pensée pieuse ou satirique, sont le caractère dominant de l'ornementation, pleine de réalisme, de l'architecture byzantine. Ceux qui ont visité le cloître de Notre-Dame du Puy se rappellent cette frise et ces chapiteaux historiés dans lesquels la fantaisie de l'artiste mêle, sans scrupule, à des enroulements de feuillages, des figures allégoriques de la plus saisissante transpa-

(1) Mérimée (*Notes d'un voyage en Auvergne,* page 207.)

rence. Ici, un homme d'armes se querelle avec un homme d'église; là, des animaux symboliques, inspirés des Ecritures saintes, apparaissent pour traduire les prophéties les plus terribles. Dans l'église de Saint-Julien de Brioude, le sculpteur n'a pas épargné la satire. Plusieurs figures obscènes se rapportent à des allusions faciles à comprendre; et ce diable à tête de taureau, étranglant deux joueurs de harpe, indique, sans aucun doute, le supplice dont sont menacés en enfer les jongleurs et les troubadours audacieux qui se permettent de critiquer dans leurs sirventes impies les moines et les clercs.

L'intérieur de la collégiale de Saint-Julien est un parallélogramme de 76 mètres de longueur sur 23 de largeur. Il se divise en trois parties : une nef et deux bas-côtés. La nef centrale, qui d'ordinaire est double des autres, n'est ici guère plus large que les bas-côtés, disposition peu gracieuse et tellement rare à l'époque du byzantin fleuri, qu'on serait porté à penser qu'en effet l'église du XII[e] siècle ne fut qu'un sanctuaire agrandi et plus ou moins complètement réédifié sur d'anciennes murailles utilisées. — La hauteur, du pavé aux voûtes, est de 25 mètres pour la nef, et de 18 pour les bas-côtés.—La nef a 6 travées; le chœur n'en a

que 3, et il est terminé par cinq apsides semi-circulaires, ornées de colonnes élégantes accouplées par trois et par cinq.

Le grand portail, qui n'a jamais été achevé, est situé à l'ouest, à l'extrémité de la grande nef. — Il existe au nord et au midi deux autres portes. Ces trois issues sont précédées de porches; celui du fond est intérieur.

Au-dessus et à l'entrée du chœur s'élève une tour, carrée à sa base, puis octogonale dans sa partie supérieure; cette tour était jadis terminée par une flèche en pierre extrêmement élancée. — On remarque dans la coupole, à droite et à gauche de l'autel, deux vastes tribunes. Dans l'une d'elles se trouve une cheminée à manteau conique. « Pareille recherche, dit Mérimée, se rencontre presque toujours dans les chapelles particulières réservées à de hauts personnages. Là, sans doute, les grands dignitaires du chapitre noble de Saint-Julien écoutaient la messe devant un bon feu. » — Il ne faut pas omettre de signaler l'existence d'une petite crypte située à l'entrée du chœur. Tout laisse croire qu'elle est fort ancienne et se rapporte au sanctuaire primitif; cependant elle dut être restaurée au XIVe ou au XVe siècle, à en juger par les nervures de sa voûte.

Ce qui fait dire que l'église de Brioude est un *monument de transition*, c'est qu'elle porte les très-visibles empreintes de plusieurs époques. Sans être aussi affirmatif que M. le baron de Talairat, nous nous laisserons facilement aller à la pensée que la nef, dans la partie inférieure de l'édifice, peut appartenir à des temps fort anciens. L'écrivain que nous venons de citer n'hésite pas à faire remonter jusqu'au Ve siècle toute cette portion de l'église. Pour lui le porche intérieur, les colonnes et la nef centrale proviennent du sanctuaire dont parle Grégoire de Tours. « L'œil est blessé, dit-il, » de la disparité qui existe entre les diverses par- » ties de l'église actuelle. La hauteur n'est point en » rapport avec la largeur. En avançant, en considé- » rant attentivement les piliers qui servent à séparer » la nef des bas-côtés ainsi que les constructions éle- » vées au-dessus de leurs chapiteaux et se terminant » en voûte, on est tout surpris de ne plus retrouver » le même goût, le même ordre d'architecture, et » l'on demeure convaincu qu'il y a eu superposi- » tion. En sorte que pour voir l'église telle qu'elle » est sortie des mains du premier architecte, » et retrouver la justesse des proportions, il » suffit, par la pensée, de supprimer la voûte de » la nef et de la faire reposer, comme dans le » principe, sur les chapiteaux des colonnes exis-

tantes (1). » — Il peut y avoir dans cette opinion, beaucoup trop péremptoirement émise, quelques aperçus ingénieux dont on doit tenir compte, et qui peuvent servir à expliquer certaines disparités; mais faire remonter par-delà l'ère carlovingienne des sculptures si nettement caractérisées, c'est, il nous semble, n'avoir pas suffisamment étudié et comparé entre elles les œuvres de l'école bysantine, pourtant assez nombreuses en Auvergne.

Les arcades de la nef, montées sur de solides piliers ornés de colonnes à leurs quatre angles, les voûtes des collatéraux, les fenêtres du chœur, celles de la tour et celles qui primitivement éclairaient la nef, sont toutes en *plein cintre;* au contraire, les arcades du chœur, dont l'hémicycle repose sur des colonnes isolées, celles qui supportent la tour, et celles qui précèdent les chapelles des cinq apsides sont *ogivales;* d'où l'on peut conclure qu'un travail, modificateur de la construction romane du XIIe siècle, a été opéré vers le chœur au XIIIe ou, au plus tard, au commencement du XIVe siècle. — On voulut exhausser les arcs qui existaient et, dans cette partie de l'église, leur donner plus d'élégance ; pour cela, au lieu de se maintenir dans le style général,

(1) *Notice historique sur l'église de Brioude,* par le baron DE TALAIRAT (au Puy, 1829).

on préféra se conformer au goût du temps. Alors l'ogive remplaça le ceintre, le chapiteau aux touffes de feuillages fantastiques fut substitué au chapiteau historié. Cependant, comme on se trouvait encore voisin de la période byzantine, on ne craignit pas de lui emprunter quelques motifs pour servir de raccords à la transition. C'est vraisemblablement à cette restauration qu'il faut attribuer, soit les changements opérés dans les croisées de la nef qui de cintrées devinrent ogivales, soit la reconstruction de la crypte, à l'entrée du chœur. — Plus tard, de nouvelles œuvres vinrent altérer de plus fort le caractère de l'édifice ; elles sont si apparentes qu'il est vraiment inutile de les signaler.

Comme toutes les riches églises du moyen-âge, celle de Brioude fut jadis ornée de peintures. Il reste aujourd'hui à peine trace des premières décorations polychrômes de Saint-Julien, et encore quelques-unes de celles qui existent ne semblent-elles pas remonter au-delà du XIIe siècle. — On distingue certains vestiges des XVIIIe et XVIe siècles sur les voûtes des deux porches latéraux ; de plus anciens ont été découverts sur les colonnes de l'hémicycle, d'autres, du XIIIe siècle, apparaissent dans les apsidioles rayonnantes; toutefois, les plus importants sont dans une chapelle située au-dessus

du grand porche intérieur, chapelle dédiée à saint Michel; ceux-là doivent remonter au XII[e] siècle.

Au centre de la voûte de cette partie de l'église, jadis destinée aux offices funèbres des comtes de Brioude, est représenté le Christ, révélé par tous les attributs qui l'environnent. De la main droite il bénit les élus, de la gauche il tient le livre de vie fermé.—Un chérubin et un séraphin, placés à ses pieds et sur sa tête, dans l'attente du Jugement suprême, se couvrent le visage avec leurs six ailes. Les emblèmes des évangélistes sont aux quatre angles de la voûte comme aux quatre extrémités du monde, et des légendes bibliques rappellent les événements annoncés par les prophètes.—Jésus-Christ est venu dans le ciel pour juger les vivants et les morts. En effet, sur le mur, du côté du nord, on voit le supplice des damnés qui commence. Des diables affreux, emportant des âmes, personnifient l'enfer. D'un autre côté figure le paradis, symbolisé par des anges descendus du ciel pour chercher les rois et les peuples qui ont vécu dans la sagesse. Les élus, déjà couronnés de nimbes, ont les yeux fixés sur le Sauveur et tiennent à la main des calices, des palmes, des étendards. Plus loin, les Vertus théologales terrassant les péchés capitaux; près de l'une est écrit : *Humilitas*, près de l'autre : *Fides*. — Tous ces motifs sont très-effacés,

fort confus, et il est à craindre qu'avant peu le temps ne les ait fait complètement disparaître.

Extérieurement, l'église de Brioude, quoique moins ornée, a beaucoup de rapports avec celle d'Issoire, vue surtout du côté des apsides. L'une et l'autre ont cinq chapelles rayonnantes, couronnées par le développement semi-circulaire du chevet que surmonte le clocher. A Issoire, la chapelle du fond est rectangulaire au lieu d'hémisphérique, et le clocher, également octogonal à sa base, était, surtout avant sa restauration, d'un aspect bien moins grandiose. — Le système de décoration de ces monuments est le même que celui déjà observé à Notre-Dame du Puy, à Saint-Michel d'Aiguilhe, à Notre-Dame du Port et dans un grand nombre d'églises d'Auvergne. Il consiste dans l'emploi de pierres de couleurs variées, disposées en mosaïques s'enroulant autour des croisées, s'alignant en cordons sous les frises, sous les corniches, ou s'étalant en tableaux dans les parties lisses des murs, affectant la forme de losanges, d'étoiles, de cercles, et produisant, par l'harmonie des tons alternés et la symétrie des dessins, l'effet le plus gracieux. A Brioude, les colonnes qui flanquent les fenêtres se détachent avec vigueur en rouge sur la pierre du fond, tandis que les clavaux blancs et noirs ne contrastent pas

moins énergiquement avec les moulures des archivoltes. Les modillons varient de forme selon l'endroit qu'ils occupent : ceux qui couronnent les apsides représentent des têtes fantastiques, ceux du chevet s'avancent en consoles étagées en encorbellement, ceux de la nef se projettent simplement en corbeaux épannelés.

A vrai dire, le côté oriental de Saint-Julien est le seul qui fixe d'ordinaire l'attention des visiteurs, il est même rare qu'on s'arrête à considérer les autres ; cependant ceux-ci ne sont pas les moins intéressants pour l'étude quand, l'histoire à la main, on cherche l'explication de ces attaques, de ces défenses dont la riche basilique fut si souvent l'objet. A voir cette triste muraille percée d'étroites fenêtres, appuyée sur de lourds contreforts, et au bas de laquelle semble enfouie l'entrée principale, on ne reconnaîtrait guère, il faut en convenir, le frontispice majestueux d'un sanctuaire en grande renommée pendant tant de siècles. Mais ce n'est point ainsi qu'était l'édifice du moyen-âge. — Qu'on restitue à cette façade presque en ruine la grosse tour quarrée et crénelée qui surmontait son porche, qu'on rétablisse sur les flancs, au nord et au sud, ces machicoulis énormes dont quelques imposants débris se tiennent encore debout comme un souvenir de sa grandeur passée, qu'au lieu de cette toi-

ture vulgaire on remette en place les plateformes, les tourelles, les créneaux et les meurtrières qui faisaient à cette église un si héroïque diadème, enfin, qu'autour de ce sanctuaire, dont la garde était confiée à des hommes de guerre retranchés dans le château-fort de Victoriac, on reconstruise cette formidable enceinte défendue de toutes parts par des fossés, des tours et de puissantes redoutes (1), alors on aura une plus juste idée du monument dont, plus de treize cents ans avant nous, Grégoire de Tours a commencé l'histoire.

Cette basilique avait été jadis fort richement ornée. On voyait encore dans les derniers temps, au fond de l'église, près de la chapelle du Saint-Sacrement, un vaste mausolée en marbre blanc, sur lequel était couchée la statue en pied d'un religieux; c'était la tombe et l'image de *Pons de Polignac,* mort doyen du chapitre en 1335. — Non loin de là était une célèbre horloge en fer, qu'on disait l'ouvrage de Nourrissat d'Ambert, le même qui composa celles de Strasbourg et de Lyon. Cette horloge

(1) Dans une note de Mérimée il est indiqué qu'il existe un très-curieux *ex-voto* de 1636 représentant l'église telle qu'elle était alors. On l'y voit entourée d'une enceinte crénelée et flanquée de tours. La porte de cette enceinte, pratiquée dans une tour plus grosse que les autres, se trouvait encore défendue par une redoute.

représentait une église gothique, à travers les ouvertures de laquelle on voyait se mouvoir une quantité de figures. Sur un premier cadran étaient marquées les heures, les minutes, les secondes ; sur un autre, l'année, le mois, le jour; sur un troisième, les phases de la lune ; sur un quatrième, enfin, l'office du jour ; puis, après que l'heure avait sonné, un carillon donnait l'hymne des vêpres, une procession sortait, faisait le tour d'une galerie, un coq chantait et une tête de nègre ouvrait et refermait une bouche énorme.

On remarquait dans cette église quelques riches sculptures, et un très-beau Christ peint par Jouvenet, qui s'y trouve même encore aujourd'hui. Ce tableau, ainsi que la restauration des chapelles de Saint-Julien-de-la-Croix et du Saint-Sacrement étaient dus aux libéralités du prévôt *Hugues de Calonges*, mort en 1723. Le prévôt voulut offrir ce témoignage de reconnaissance en souvenir d'un miraculeux retour à la vie au moment où, déjà exposé dans la bière en habits sacerdotaux, on se préparait à l'inhumer. Les armes des Calonges, famille originaire de Bourgogne, sont sculptées dans presque toutes les chapelles, jusque dans l'intérieur du maître-autel ; et le portrait de ce bienfaiteur fut longtemps conservé sur un pupitre où il avait été merveilleusement reproduit en relief.

Il ne faut pas omettre de citer, en terminant, le magnifique bas-relief qui orne toute la face antérieure du maître-autel, et qui est, en effet, une œuvre d'art très-remarquable du XVIIe siècle. Ce sujet rappelle, dit-on, un pèlerinage que fit le roi Charles VI, en 1394, au tombeau de saint Julien, pour remercier le glorieux martyr d'une guérison qu'il avait obtenue par son intercession, vingt-quatre années auparavant. On remarque le roi, en costume d'apparat, à genoux sur un prie-Dieu, entouré des officiers de sa maison. Les chanoines, en habit de chœur, sont groupés à genoux devant lui, et, un peu en avant, à ses côtés, le prévôt lui montre, assis sur un nuage, saint Julien auquel un ange descendu du ciel apporte la couronne du martyre (1).

(1) Il est évident que ce bas-relief n'est pas contemporain de la scène qu'il représente ; il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les costumes que l'artiste a donnés à ses figures. Les détails, aussi bien que l'ensemble de l'exécution, révèlent un sculpteur habile du règne de Louis XIV.

III

LE CHAPITRE

Les annales de l'abbaye de Brioude indiquent que le chapitre de Saint-Julien avait fort anciennement pour sceau *quatre chevaliers armés et montés sur le même cheval,* avec cet exergue caractéristique : SIGILLUM MILITUM BRIVATENSIUM. S'il faut en croire ces mêmes annales, dont un extrait est encore conservé dans la fabrique de l'église, lorsque les chevaliers, gardiens fidèles du tombeau du martyr, quittèrent la cuirasse pour l'aumusse, ils conservèrent le même scel qu'autrefois, seulement ils intercalèrent le mot *pacis* dans l'exergue ; enfin, vers le milieu du XVIIIe siècle, voulant emprunter à la légende de leur patron l'image dont l'empreinte devait donner désormais l'authenticité à leurs actes ; ils remplacèrent définitivement le vieil emblème guerrier par *une tête entourée de rayons, au-dessous de laquelle se trouvait un bras armé d'une épée.* — Il n'était pas, en effet, de version plus accréditée dans le pays que celle de l'origine mili-

taire des chanoines-comtes de Saint-Julien; on allait même jusqu'à dire que ce fut sur le modèle de cet ordre belligérant que, trois cents ans après lui, les chevaliers du Temple et ceux de St-Jean-de-Jérusalem firent leur constitution. Du reste, les chroniques du monastère n'hésitent pas non plus à rattacher aux plus anciens récits de Grégoire de Tours et des autres légendaires l'organisation d'une compagnie de chevaliers, destinée à protéger le célèbre sanctuaire. Malheureusement l'histoire, attentivement étudiée, ne semble pas ratifier ces allégations ambitieuses. Elle articule des faits, précise des dates, et ne laisse aucune équivoque sur les circonstances qui ont pu servir de point de départ à cette prétention.

Béranger, comte de Toulouse, étant devenu bénéficiaire du comté de Brioude, résolut de rendre à ces riches domaines leur splendeur passée en rétablissant les pèlerinages qui attiraient jadis au tombeau de saint Julien un concours considérable d'étrangers. Dans ce but, il reconstruisit l'église ruinée par les invasions sarrasines, fortifia le château de Victoriac, placé près de cette église comme une sentinelle toujours armée, puis créa une sorte de maison militaire composée de *vingt* chevaliers pour le service du château, en même temps qu'il institua *trente-quatre* chanoines pour le service de

la basilique. La charte qui consacre cette fondation est de l'année 825; elle place les habitants de la forteresse sous l'autorité directe de l'abbé, leur prescrit de vivre canoniquement et affecte, sur le patrimoine de l'abbaye, 60 *mas* ou *métairies* à l'entretien, soit des chevaliers, soit des chanoines, et 40 *mas* à celui de l'abbé. —Louis-le-Débonnaire, à la sanction de qui cette charte fut soumise, en approuva toutes les clauses, et voulut ajouter de nouvelles libéralités à celles de son fidèle comte. Il affranchit le chapitre et l'abbé de toute juridiction extérieure et de toute sujétion. Il les exempta, à perpétuité, de tout impôt, de toute redevance publique ou privée, et limita au don gratuit et annuel d'une haquenée, d'une lance et d'un bouclier l'hommage destiné à constater sa qualité de suzerain. Pepin, roi d'Aquitaine, ratifia à son tour ces priviléges par un diplôme daté de 836. — Charles-le-Chauve ordonna que nul juge royal, nul évêque, nul abbé, nul comte, ne pût établir sa demeure sur les terres de l'église de Brioude, et déclara que les différends qui surgiraient sur ce territoire seraient jugés par les officiers de l'abbaye et, par appel, devant le comte du Palais. — Louis-le-Jeune, en 1138, et saint Louis, en 1269, confirmèrent les mêmes prérogatives.

C'est donc à Béranger qu'il faut attribuer et la

grande restauration de Saint-Julien de Brioude et l'institution régulière d'une communauté de chanoines; chanoines préposés exclusivement, comme ceux des cathédrales et d'autres collégiales, à la prière, à la célébration des divins offices, mais néanmoins très-distincts des hommes d'armes indiqués dans la charte de 825. Il était très-rationnel, en ce temps de féodalité où les pèlerinages étaient la plus précieuse ressource de ce fief important, que la basilique fût remise en honneur et restât avec les clercs qui la desservaient, sous la sauvegarde du comte et de ses soldats. Ceci explique suffisamment de quelle nature devaient être les liens qui unissaient les habitants de la citadelle à ceux du cloître, et comment, l'abbé ayant juridiction sur les uns et sur les autres, une règle d'une certaine austérité atteignit même les militaires. Mais malgré ces rapports journaliers, cette subordination au même chef, ce droit à la mense commune dans des proportions déterminées, il n'a jamais pu exister de confusion sérieuse entre les éléments si divers de l'établissement du IXe siècle. C'est pourquoi, quand les derniers chanoines, cherchant à se faire une origine plus illustre et exceptionnelle, se donnaient pour les descendants directs d'anciens chevaliers, ils émettaient une prétention aussi vaine que peu sincère.

Ce qui avait eu lieu à Brioude, sous la domination des comtes, s'était produit ailleurs et par des motifs analogues. Ainsi, le domaine épiscopal de Notre-Dame du Puy possédait également une forteresse et des hommes de guerre placés sur la roche d'Anis, à côté de l'oratoire angélique ; seulement, au Puy, l'évêque, muni de droits régaliens dès l'année 923, se trouvait naturellement chef de la milice protectrice de sa cathédrale, tandis que le comte de Brioude conserva seul, pendant un certain temps, par application des prescriptions de la charte de 825, le gouvernement absolu de tout le comté.

Il importe, en effet, de faire remarquer ici que Béranger et ses successeurs, quoique laïcs et mariés, ne manquaient en aucune circonstance d'ajouter à leurs autres titres celui d'*abbé de Saint-Julien*. Cette désignation n'était pas pour eux purement honorifique, car ils se désistaient le plus tardivement possible des prérogatives temporelles attachées à ce riche bénéfice. — Il y eut donc en réalité deux abbés ; l'un exerçant l'espèce de souveraineté dont le fondateur et les rois avaient investi le chef de la collégiale, l'autre élu par la communauté et jouissant de tout ce que la volonté du comte lui abandonnait. Néanmoins, la mission spéciale du second se restreignait à faire observer

aux Frères vivant en commun les règles pieuses que les empereurs eux-mêmes prenaient soin de recommander dans leurs capitulaires. On comprend combien, dans ces conditions amoindries, le chef religieux du cloître avait une mince part d'influence et l'on voit comment il arriva que le prévôt, que le doyen purent usurper facilement sur lui jusqu'aux droits de préséance, et devenir d'autant plus rebelles à son joug, que la compagnie n'aspirait qu'à s'affranchir des étreintes monacales en se sécularisant.

Au commencement du XIe siècle, le nombre des membres composant la collégiale de St-Julien était tellement considérable, par suite de la tendance qu'avaient les comtes à augmenter le personnel de l'abbaye sans augmenter pour cela la dotation primitive, que le pape Léon IX intervint, à la demande des intéressés. Il décida que, tant que la mense capitulaire ne serait pas proportionnellement accrue, il ne pourrait y avoir désormais plus de 80 chanoines. D'autres Souverains Pontifes montrèrent une vigilance plus énergique encore pour le patrimoine du monastère. — D'un autre côté, quand l'autorité royale, jalouse de se reconstituer dans sa force et dans son unité, entreprit de faire brèche au pouvoir des usurpateurs féodaux, elle agrandit, protégea les priviléges des villes, des chapitres, des corporations

opprimées, et favorisa partout l'affranchissement des tyrannies locales.

Les chanoines de Saint-Julien ne tardèrent pas à se séculariser. Ils obtinrent des bulles de Callixte II, d'Innocent III, d'Alexandre IV qui les relevèrent de la juridiction de l'évêque de Clermont, pour les placer sous celle de la cour de Rome. Ils reconquirent le droit d'élire leurs chefs, et furent autorisés : 1° à appeler auprès d'eux, pour l'administration des sacrements réservés aux évêques, tel prélat qui leur conviendrait ; 2° à porter l'habit violet, la mitre et la crosse dans leur cloître et aux processions ; 3° à officier pontificalement dans leur basilique ; 4° à fulminer, quand ils le croiraient utile, des censures contre les clercs et contre les fidèles placés sur leurs domaines (1) — Les canonicats devinrent des béné-

(1) La croix d'or de Saint-Julien ayant été volée, le chapitre fulmina contre le coupable une censure dans laquelle il le maudissait au nom des trois personnes de la Sainte-Trinité, au nom des neuf chœurs des Anges, au nom des Saints de l'Ancien-Testament, au nom de ceux du Nouveau, au nom des divers ordres de l'Eglise, au nom du ciel, de la terre, de la mer, et de tous les êtres qu'ils renferment, dans toutes les conditions où il pourrait se trouver, dans tous ses membres rappelés un à un..., etc. — Puis, après cette terrible énumération, le prêtre chargé de la malédiction éteignit le flambeau qu'il tenait à la main et s'écria : « que la lumière qui l'éclaire s'éteigne pour lui, comme s'éteint cette torche ! »

fices très-enviés, auxquels on pouvait prétendre sans même être encore admis dans les ordres sacrés. Tandis que les hauts dignitaires de l'abbaye étaient toujours choisis dans les familles les plus considérables de la province et faisaient adjuger le plus souvent les prébendes disponibles aux cadets de leurs maisons, l'usage s'établit peu à peu, qu'un titulaire près de mourir pût désigner pour son successeur un de ses parents les plus proches. Voilà comment il se fit qu'aux XIIe et XIIIe siècles, les Mercœur, les Montaigu, les Latour-d'Auvergne, les Beaufort-Canillac, les Montboissier, les Montmorin, les Polignac, occupèrent les mitres abbatiales et prévôtales, alors que, pendant le même temps, siégeaient dans des stalles de chanoines, les Lastic, les Léotoing, les Langheac, les Lamothe, les Montrevel, les Paulhac, les Despinchal, les Loubarsès. Ainsi s'explique cette sorte de tradition nobiliaire dans le chapitre, laquelle n'était d'abord qu'une conséquence forcée de la situation des choses, mais qui plus tard fut réglémentée, et se produisit comme une condition obligée pour être admis dans cette noble compagnie.

La sécularisation avait entraîné après elle un relâchement extrême dans la discipline. Quand les canonicats n'appartinrent plus qu'à de grands seigneurs que n'astreignaient ni les règles austères du

cloître, ni les habitudes des prières périodiques au chœur, ni même l'obligation d'être dans la prêtrise, on dut songer à adjoindre au chapitre un certain nombre de chapelains ou chanoines subalternes, chargés de suppléer les titulaires aux offices. Ces chapelains furent appelés *hebdomadiers*, parce qu'ils n'étaient d'abord que sept. On avait divisé entre eux les travaux de la semaine, et il ne leur était permis de s'absenter sous aucun prétexte. Par une bulle de l'année 1423, le Pape Martin V en porta le nombre à *onze*. — Les hebdomadiers ou chanoines de second ordre, n'avaient pas voix au chapitre et ne jouissaient d'aucune des prérogatives honorifiques des autres chanoines. Ils formaient, en quelque sorte, dans la grande compagnie à laquelle ils appartenaient, une section particulière réunie aux autres clercs du chœur, et ils possédaient avec eux des terres, des fondations, des revenus qu'administraient des officiers choisis dans leur sein.

Comme à la cathédrale du Puy, il y avait près de la basilique de Saint-Julien, depuis un temps immémorial, *une université des clercs*, sorte de séminaire chargé de l'enseignement clérical. Indépendamment de la dotation qui provenait de la piété des fidèles, les hauts dignitaires du chapitre devaient pourvoir à l'entretien d'un certain nombre d'élèves.

Ainsi, l'acte capitulaire de 1257 indique : *cinq* clercs du chœur comme étant à la charge du prévôt, *trois* à celle du doyen, *trois* à celle du sous-doyen, *trois* à celle du chantre, *deux* à celle de l'abbé, et *deux* à celle du sacristain ou trésorier ; en tout, *dix-huit*. Chacun d'eux était désigné par la personne dont il était le pensionnaire, et l'on disait : *les clercs de monsieur le Prévôt*, *de monsieur le Doyen*, etc. (1).

L'hérédité, ou du moins la possession des canonicats par les principales familles du pays, était donc sinon un droit du moins un fait consacré par le temps, lorsque *Clément VI* monta sur le trône pontifical. Ce pape, excité par son neveu Pierre Roger, prévôt du chapitre de Brioude en 1349, et vingt ans plus tard pape à son tour sous le nom de Grégoire XI, accorda deux bulles par lesquelles la collégiale de Saint-Julien fut érigée à perpétuité en *chapitre noble*, avec renonciation formelle du Souverain Pontife, pour lui et pour ses successeurs, au droit de concéder jamais à des clercs roturiers des

(1) L'ambition des clercs de l'université était de devenir choristes ou hebdomadiers, c'est-à-dire, d'entrer dans les ordres et d'avoir la prêtrise ; mais ils ne pouvaient jamais prétendre aux honneurs du haut canonicat, exclusivement réservé aux gentilshommes. — Les choriers n'avaient qu'une demi-prébende, et pouvaient être assimilés aux chanoines pauvres de Notre-Dame du Puy.

lettres de grâces expectatives. Ce privilége fut bientôt consigné dans des statuts soumis à l'approbation de la puissance séculière. Ces statuts, qui n'exigeaient la prêtrise que pour le prévôt seul parce que lui seul avait charge d'âmes, furent eux-mêmes consacrés par une décision judiciaire du sénéchal d'Auvergne ainsi conçue : *Aucun qui voudra entrer en ladite compagnie du canonicat de Saint-Julien de Brioude devra faire preuve de noblesse d'écuyer de nom et d'armes de quatre générations, le recevant étant de cinquième degré, autant paternel que maternel, tant d'un côté que d'autre, sans qu'il puisse être reçu autrement.*

La conséquence de ce privilége, ou plutôt son complément, fut la suppression *de l'abbé*, dont le titre se rattachait trop à une institution monacale, et dont les fonctions semblaient impliquer une idée de domination trop absolue. Ses revenus furent abandonnés par Clément VI au collége des chanoines-nobles, qui se trouva investi, dès cette époque, de tous les droits régaliens dont les anciens comtes étaient jadis en possession. Par ce fait, le chapitre fut en quelque sorte investi du titre nobiliaire, aussi bien dans son ensemble que dans chacun de ses membres pris isolément. C'est, en effet, à partir des bulles du pape Clément VI que l'on voit la collégiale de Saint-Julien être qualifiée de

chapitre-comte, et les chanoines nobles prendre le titre de *chanoines-comtes*.

Nous avons déjà sommairement indiqué quelques-unes des concessions faites par les souverains à l'abbaye. Non-seulement le chapitre, haut-justicier, ne les laissa pas tomber en désuétude entre ses mains, mais son histoire prouve qu'il se montra très-jaloux de les exercer et de les accroître. Il rendait foi et hommage au roi, ou à un gentilhomme chargé de le représenter; néanmoins, par un privilége spécial, cet hommage n'était jamais porté à la couronne, mais était reçu par elle, à Brioude, dans la salle même des réunions capitulaires. — Les officiers royaux ne possédaient aucune autorité sur les domaines de Saint-Julien, et nul, quelque puissant qu'il fût, n'avait droit d'y fixer sa résidence sans l'assentiment du chapitre. Le commandant de la ville et du comté, celui de la baronie de Saint-Germain, recevaient leur investiture de lui seul, et nous voyons par les lettres de Philippe-le-Hardi et par celles de ses successeurs que, lorsque les habitants essayèrent la résistance, ils furent promptement domptés (1).— En 1276, un acte, signé par les

(1) Les principaux commandants de la ville furent : en 1303, *Pons de Polignac*; en 1368, *le cardinal Roger de Beaufort;* en 1413, *Pons de Langeac;* en 1460, *Rochefort d'Ally ;*

gens de la ville et par les chefs de la collégiale, constate que les murailles, les clefs, les portes, les tours, les remparts et les fossés appartiennent et appartiendront à jamais au chapitre, conformément à ses anciens priviléges (1). Cet acte, ratifié en 1365, en 1374, fut souvent rappelé dans les nombreuses procédures qui témoignent des efforts impuissants que les citoyens tentèrent à différentes époques pour secouer le joug des chanoines (2). — Le chapitre présidait, par son député, toutes les

en 1480, *Rigaud d'Aureille;* en 1517, *Armand de Rochefort;* en 1580, *Jean de Malapeyre ;* en 1630, *Beaufort-Montboissier ;* en 1782, *le marquis de Lafayette* (général aux armées des Etat-Unis).

(1) Ordre du roi, à la date de 1400, de réparer *le château-fort* de Brioude, les autres *forteresses du chapitre* et *les sept tours de la ville.* 1° D'élever *la tour Martin ;* 2° de faire des échauguettes ; 3° de boucher les *ouvertures de Joselle;* 4° de fermer une *tour du Palais* avec une grille de la *porte de la Marchadière* jusqu'à la *tour de Bonne ;* 5° d'élever les murs et cette tour jusqu'à la *tour de Membra*, ainsi que la *tour de Champagne* ave: des échauguettes, et la *tour d'Aguilley* jusqu'à la *tour de Rochefort...* — Plusieurs arrêts du parlement obligèrent les habitants de faire eux-mêmes la garde de la ville, tandis que les habitants prétendaient que ce service devait être fait par les gens du chapitre.

(2) En 1276, la ville reconnut, par transaction, qu'elle ne pouvait avoir ni *recteurs*, ni *consuls*, mais seulement *deux procureurs pour les petites affaires.* (CHABROL, tom. IV, p. 133.)

assemblées urbaines, passait la revue des troupes et des armes, faisait battre monnaie, exerçait les droits de grande et de petite voirie, de main-morte, de prélation, d'appau, de fisc, de *committimus*, d'assistance aux états généraux du royaume, et ne relevait que du roi, malgré les divers apanages concédés aux ducs et aux princes du sang eux-mêmes (1).

Cependant le temps marchait, les événements se succèdaient, le domaine s'amoindrissait de jour en jour, les oblations devenaient rares, les pèlerinages plus rares encore. Pour se maintenir dans une situation qui ne fût pas trop en désaccord avec leur dignité, les chanoines obtinrent la suppression de quelques canonicats (2). Ils étaient *quatre-vingts* en

(1) Voir pour tous ces droits, sommairement indiqués, les détails consignés dans le *Recueil historique et chronologique du noble chapitre de Brioude* (manuscrit appartenant à la fabrique de l'église paroissiale de Saint-Julien).

(2) Le chapitre se composait :

1° Du ROI, *premier chanoine d'honneur ;* 2° des ÉVÊQUES DU PUY et de MENDE, des ABBÉS DE LA CHAISE-DIEU, de PÉBRAC et de SAINT-JULIEN DE TOURS, *chanoines d'honneur ;* 3° du PRÉVOT ; 4° du DOYEN ; 5° du SOUS-DOYEN ; 6° des CHANOINES-COMTES ; 7° des HEBDOMADIERS, ou *chanoines prébendés ;* 8° des CHORIERS et SOUS-CHORIERS, ou *semi-prébendés ;* 9° des HABITUÉS ; 10° des CLERCS ; 11° des SER-

1224; ils furent réduits à *quarante-quatre* en 1423, à *trente-huit* en 1599. Enfin un arrêt du conseil, en date du 23 mai 1755, autorisa l'évêque de Saint-Flour à limiter le nombre des prébendes nobles à *vingt-deux*, et encore ne rapportaient-elles alors que 1200 livres (1). — Une circonstance vint un instant promettre aux chanoines-comtes une fortune meilleure. En 1772, ils obtinrent l'annexion à leurs domaines de l'abbaye de Charroux et des prieurés sous sa dépendance, dont les revenus s'élevaient à 40 mille livres. Plus tard, Louis XV leur accorda la faveur de porter au cou, suspendue à un large ruban, moiré bleu, bordé de rouge, une croix d'or émaillée à deux faces ayant, d'un côté l'image de saint Julien avec la légende : *Ecclesia comitum Brivatensium*, de l'autre la figure de saint Louis avec la légende : *Ludovicus decimus quintus in-*

VANTS LAÏCS. — Comme au Puy, il y avait des *dignités* et des *personnats;* et l'*université des clercs*, gouvernée dans des conditions à peu près semblables, avait ses principaux chefs dans le chapitre noble. (Voir *Notre-Dame du Puy*, chapitre VIII.)

(1) Le cardinal de Bernis, chanoine-comte de Brioude, répondit aux reproches que lui adressait Madame de Pompadour de l'avoir tiré de la poussière : *qu'on pouvait sortir de la misère un comte de Brioude, mais qu'on ne le tirait jamais de la poussière.*

stituit (1). Malheureusement pour eux, ces actes de munificence ne profitèrent pas aux nobles chanoines, car il restait d'assez lourdes charges à liquider avant qu'ils pussent entrer en jouissance des terres de l'abbaye concédée, et ils avaient à peine eu le temps d'étaler le brillant joyau sur leur poitrine, que la tempête révolutionnaire entraîna toutes leurs espérances au premier souffle de sa colère.

IV

BRIOUDE

Il est incontestable que le lieu qui s'appela d'abord Brioude *(Brivas)* était situé sur la rive escarpée de l'Allier, à l'endroit où se trouve un vaste pont placé là de temps immémorial, endroit qui porte encore aujourd'hui le nom caractéristique de Vieille-Brioude. — L'étymologie est claire et ne s'applique avec exactitude qu'à cette localité. La position de la ville actuelle, éloignée de plus de deux kilomètres

(1) Ils portaient antérieurement une *croix noire*, suspendue à un ruban de même couleur. (Sentence du Bailli d'Auvergne, du 6 septembre 1369.)

de la rivière, est radicalement incompatible avec la désignation du mot *Brivas* qui signifie *Pont*. On doit donc admettre comme très-vraisemblable que ce fut lorsque les visites au tombeau de saint Julien eurent pris une certaine importance, que les étrangers, voulant mieux préciser le territoire sur lequel le tombeau était vénéré, en indiquèrent la situation géographique par le monument de la contrée le plus propre à frapper l'attention des voyageurs et des pèlerins.

Quoi qu'il en soit, nous ignorons le nom primitif de la ville actuelle, et c'est pour cela que, dans la légende comme dans l'histoire du moyen-âge, nous avons accepté celui de *Brivas*. Etait-ce une bourgade celtique ou gallo-romaine? On l'ignore. Mais ce qui est affirmé par notre pieux légendaire, c'est qu'il y avait à cette place un temple, ou du moins un monument dédié aux dieux du paganisme. Près de ce temple s'élevait une forteresse nommée *Victoriac*. C'est aussi à cette même place que furent ensevelis les restes de saint Julien, et que plus tard on construisit l'église dont nous venons de parler.

Chacun pressent, sans qu'il soit besoin d'insister, comment se forma, comment se développa peu à peu la Brioude nouvelle. Les premières pages de son histoire ont une grande analogie avec celles du Puy,

avec celles de toutes les cités qui durent exclusivement leur existence et leur fortune à la célébrité du sanctuaire autour duquel des hôtelleries, des habitations de clercs, de marchands, d'artisans vinrent successivement s'agglomérer. Seulement une fois créée, cette ville n'eut pas comme beaucoup d'autres, ou l'énergie ou la possibilité de s'affranchir du joug qui pesait sur elle. Jusqu'à 1789, elle resta constamment sous la domination de ses seigneurs; et ses annales, aussi humbles que stériles, ne servent guère qu'à enregistrer de tristes souvenirs. Depuis la charte de 825, qui institua à *Brivas* la double souveraineté féodale de la crosse et de l'épée, jusqu'à l'arrêt de la grand'chambre qui, statuant sur les réclamations des chanoines-comtes contre l'édit royal de création des maires, s'opposa à l'enregistrement et à la délivrance du brevet obtenu par un bourgeois en 1764 comme maire de Brioude, nous voyons cette ville faire de vains efforts, à différentes époques, pour s'organiser en commune et conquérir quelques franchises municipales. La couronne n'avait pas eu malheureusement les mêmes motifs ici qu'ailleurs pour seconder les efforts de la bourgeoisie, car à Brioude il ne s'agissait plus d'un seigneur féodal à déposséder ou à soumettre. Le chapitre, toujours docile au roi dont l'appui lui était nécessaire, non-seulement n'inspirait aucun

ombrage, mais semblait offrir par son dévouement les plus rassurantes garanties.

S'il faut ajouter foi aux historiographes du chapitre, peu de villes au moyen-âge auraient eu à subir tant de meurtrières attaques ; il est vrai que les grandes richesses dont on supposait la célèbre basilique toujours remplie durent tenter bien souvent la cupidité de ces hordes errantes pour lesquelles la dévastation était la principale ressource. — En 507, Gondebaud, roi des Bourguignons, passant sur ces parages, ne se fit aucun scrupule d'investir Brioude, de s'en emparer et de livrer l'église avec tous ses trésors au pillage de ses troupes. Gondebaud était alors en guerre avec Gessalic, roi des Visigoths ; la ville tenait pour ce dernier, et il n'en fallait pas tant pour que le farouche Burgonde traitât la contrée en pays ennemi. Il fit prisonnier, dit-on, les principaux habitants, les chargea de chaînes et se disposait, s'ils ne payaient une forte rançon, à les mettre à mort, quand le brave Hillidius accourut des hauteurs de la Velavie à la tête d'une petite armée, le surprit au milieu de son cruel triomphe, le tailla en pièces et ramena les habitants délivrés rendre grâce à l'autel du bienheureux Julien. — En 530, une bande de soldats, tentée par l'appât du butin, se détacha pendant la nuit de l'armée du roi Thierry, campée sous les murs de Clermont, et vint

furtivement pour piller le précieux sanctuaire de Brioude. — Deux siècles après, les Sarrasins, plus avides, plus impitoyables encore, laissèrent de leur passage un souvenir tellement sinistre que les chroniques carlovingiennes ne nous les montrent, dans les exagérations de leur ressentiment, qu'à travers les ruines fumantes dont ils couvraient le sol. — En 1162, sous le règne du roi Louis VII, au temps où se querellaient Guillaume-l'Ancien et Guillaume-le-Jeune, Brioude fut assiégée, prise et brûlée par Etienne de Mercœur, évêque de Clermont, parce qu'elle était restée obstinément fidèle à la bannière de Guillaume-le-Jeune, son seigneur. — Dix-sept ans plus tard, elle subit de nouveaux désastres à l'occasion de la guerre des Albigeois. — Sous Charles V et sous Charles VI, la ville, le château-fort et l'église furent pillés, spoliés, à quatre reprises différentes, par les Anglais, qui s'emparèrent des vases sacrés, des ornements, des pierreries conservés dans le trésor du monastère (1). — En 1562, trois cents citoyens

(1) *Seguin de Badefol*, chef des troupes de garnison qui, après le traité de Brétigny, s'étaient retirées des villes cédées par les Anglais, surprit Brioude vers 1360 et de là ravagea toute l'Auvergne. Il tint cette place pendant un an, et l'évacua moyennant cent mille florins. — L'église avait été endommagée et les reliques enlevées. — Le roi ordonna que le palais serait fortifié et remis en état. Ses lettres portent que si les

qui avaient embrassé la religion réformée, jaloux d'entraîner leurs compatriotes dans le mouvement qui avait pour but d'affranchir la ville de la domination cléricale, coururent à Montbrison réclamer l'assistance du terrible baron des Adrets. Pendant ce temps, le chapitre envoya de son côté, en toute hâte, supplier le marquis de Saint-Hérem de venir à son secours, et se réfugia, ainsi que les habitants fidèles à sa cause, dans le château-fort bien garni de munitions de guerre. Bientôt les séditieux reparurent, mais seulement accompagnés de quelques exaltés. Ils se répandirent bruyamment par la ville, pénétrèrent dans l'église, s'emparèrent de ce qui n'avait pas été mis en lieu sûr, et s'en allèrent faire grand tapage sous les murailles de la citadelle. Toutefois leur espoir ne tarda pas à être déçu, car, dès la seconde journée, ils se virent complètement enveloppés par la petite armée du commandant de la province auquel ils furent obligés de se soumettre, pieds et poings liés.

Il y avait à Brioude, au commencement du

réparations de la forteresse n'eussent pas été négligées, les Anglais n'auraient pu la prendre. — Le Bailli d'Auvergne rendit une ordonnance, le 6 mars 1367, pour y contraindre les habitants.

CHABROL *(Cout. d'Auv.* T. IV. p. 123).

XVIII[e] siècle, sept églises: *Saint-Jacques*, *Saint-Jean*, *Saint-Préjet*, *Notre-Dame*, *Saint-Pierre*, *Saint-Geneix*, *Saint-Laurent*, sans compter *Saint-Ferréol* (chapelle *extra-muros*, située près de la fontaine de Saint-Julien). — Indépendamment de ces églises, la ville possédait encore : 1° les couvents *des Cordeliers*, *des Capucins*, *des Minimes*, *des Dames de la Visitation*, *de Saint-Joseph*, *de la Miséricorde*, *de Notre-Dame*; 2° *deux hospices*; 3° *la société des Pénitents* et plusieurs autres *maisons religieuses*.— Le chapitre, qui avait été le fondateur et le maître de presque tous ces établissements, se démit en 1677, entre les mains de l'évêque de Saint-Flour, Mgr La Mothe-Hodancourt, de la juridiction spirituelle et ordinaire qu'il avait sur eux ; « ne se » réservant, dit l'acte d'abandon, que ses anciennes » prérogatives sur la basilique de Saint-Julien, le » prévôt, le doyen, les comtes, les chanoines semi- » prébendés, les habitués, le cloître et les gens vi- » vant dans son enceinte. »

Les CORDELIERS furent établis à Brioude en 1286, par le frère Vincent Pagès, de la maison du Puy, à l'aide d'une donation d'une pieuse dame de la localité, nommée Anne Fabre. Le chapitre accueillit cette fondation avec une extrême faveur et voulut seconder son développement par des concessions de

terrains, des exemptions d'impôts et surtout en protégeant les religieux contre les vexations et les violences dont ils furent longtemps l'objet de la part des habitants de la ville. — La première église parut bientôt trop étroite ; on en construisit une seconde qui fut bénie en 1317 par Pons de Polignac, doyen du chapitre, dont les armes se trouvent sur une des clefs de voûte. Un évêque, de la famille des dauphins d'Auvergne, y fut enterré dans un mausolée qu'on plaça dans le chœur, du côté de l'évangile. La maison d'Apchier y fit également élever une chapelle sépulcrale et concourut aux réparations de la nef, ainsi que l'indiquent ses armoiries sculptées aux clefs de voûte.—Ce monastère embrassa la réforme en 1476.

Les Minimes furent fondés le 14 juin 1608, par les chanoines-comtes, auprès de la chapelle dédiée à saint Ferréol, l'ami de Julien, à l'endroit même où celui-ci fut martyrisé. Cette communauté, sous la complète dépendance du chapitre, était tenue de lui offrir un repas quand il venait, deux fois l'an, visiter processionnellement sa chapelle, aux Rameaux et aux Rogations. Elle devait assister aux obsèques des seigneurs chanoines et, le jour de Saint-Julien, elle leur rendait publiquement hommage au milieu de la grand'messe, à genoux, un cierge à la main, au pied du trône de l'officiant.

Les Capucins avaient été d'abord appelés à Brioude le 6 juin 1619, sous les auspices du prévôt Marc de Besse et de la maison de Montboissier, qui leur firent quelques concessions de terrains. Toutefois ces religieux trouvèrent alors de nombreux obstacles à leur établissement, car ce n'est, en réalité, qu'en 1685 que le chapitre les agréa définitivement et assura leur existence par ses libéralités. C'est lui qui pourvut à leur installation, qui contribua aux dépenses des principales constructions et qui, comme témoignage de sa dominité, fit placer ses armes avec la crosse et la mitre au-dessus du portail de leur église. — Comme les Minimes, les Capucins devaient assister aux obsèques des comtes de Brioude, et célébraient un office solennel pour le repos de leur âme.

Les Religieuses de Notre-Dame furent appelées à Brioude le 8 octobre 1627, en vertu d'une bulle du pape Urbain VIII, à la demande du chapitre. Elles étaient substituées aux dames Ursulines qui existaient avant elles dans cette ville et qui, comme elles, avaient pour mission d'élever de jeunes filles. C'est une religieuse de *Notre-Dame* de Riom qui vint organiser leur communauté et l'initia aux nouvelles règles à suivre. — L'église de ce monastère ne fut consacrée qu'en 1647, par Henri de

Maupas du Tour, évêque du Puy, lors d'un voyage que fit ce prélat pour une ordination dans le chapitre.

C'est la maison des seigneurs d'Allègre qui, du consentement du chapitre, fonda en 1658 le couvent de la VISITATION, à Brioude. — Cette communauté, ainsi que la précédente, devait rester sous la juridiction exclusive des chanoines, et était astreinte à quelques obligations qu'il serait aujourd'hui sans intérêt de rappeler.

Le couvent des DAMES DE SAINT-JOSEPH, de *l'ordre de Fontevrault*, dut sa création à Bon de Ribeyre, président de l'élection de Brioude, qui acheta des comtes leur château-fort, moyennant 9000 livres, et y organisa le monastère en 1644.

Les DAMES DE LA MISÉRICORDE furent instituées, avec la permission du chapitre, sous les noms de Jésus, Marie et Sainte-Marthe, le 12 mars 1644, par X... de la Rocque, dame de Paulhac.

L'HOPITAL de Brioude date du XI[e] siècle, et fut fondé par saint Robert, de l'illustre maison des comtes d'Aurillac, lequel avait été admis dès son bas âge au nombre des chanoines de Saint-Julien.

Cet hospice porte encore le nom de son fondateur; il eut jadis de grands biens et de nombreux priviléges. Aux termes d'un acte capitulaire de 1257, le trésorier de Saint-Julien était chargé de veiller à son entretien; plus tard cette obligation fut transmise à un chanoine auquel on donna le titre d'*Hospitalier*. Comme tous les établissements placés sur les domaines du chapitre, l'hôpital Saint-Robert était soumis à sa juridiction suprême, et chaque fois qu'il prétendit s'en affranchir, des arrêts du parlement vinrent le rappeler à la subordination.

Les annales de l'abbaye rapportent qu'il existait anciennement à Brioude un second HÔPITAL, desservi par les Frères de SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM. Une bulle du pape Clément VI, en rappelant que cette maison avait été presque entièrement détruite à la suite des guerres dont la ville fut maintes fois le théâtre, propose des indulgences aux fidèles qui voudront concourir à son rétablissement. Antoine II de Langeac, prévôt du chapitre en 1479, le fit construire, et l'on distingue ses armes sur la voûte d'une petite chapelle qui reste debout comme un dernier vestige de cette charitable fondation.

On voyait encore, il y a moins d'un siècle, aux environs de Brioude, de PETITS ERMITAGES dans les-

quels venaient se séquestrer de pieux anachorètes ou de saintes filles qui faisaient vœu de vivre à jamais isolés du monde. — Amblard de Murol prêta serment de fidélité au chapitre le 6 janvier 1383 comme doyen. Ce jour-là, noble dame Anne de Fournols voulut s'enfermer pour le reste de ses jours dans une des étroites cellules dont nous parlons. Cette cérémonie fut des plus édifiantes, disent les annales du chapitre, et la contrée en garda longtemps le souvenir. Cette dame partit de l'hôtel du doyen, *son époux* (1), accompagnée d'une suite nombreuse. Elle se rendit dans l'église paroissiale de Saint-Préjet et là, au pied du grand autel, à genoux, un cierge de cire jaune à la main, elle entendit la lecture de son serment de la bouche du curé. Cela fait, elle déclara elle-même, à haute voix, que sa volonté irrévocable était de se clore pour toujours dans une retraite absolue, afin de se livrer exclusivement à la méditation et à la prière, pour le salut

(1) C'est ainsi que s'exprime la chronique. — Chabrol, en rappelant ce fait, indique la dame sous le nom de *Jacoba Fernola*. « Le doyen, dit-il, déclara, par acte formel, qu'il pre» nait cette ermite pour sa femme : *Donatoria et femina* » *ipsius domini decani.* » — Le rédacteur des annales du monastère semble croire qu'il s'agissait d'une *épouse réelle*, tandis qu'il n'est et ne pouvait être question que d'une alliance symbolique et religieuse.

de *son mari*, de ses proches et pour le sien. La cérémonie achevée, le curé remit à la dame un crucifix, récita, la croix de l'étole sur la tête, l'oraison des adieux au monde, et le cortége, suivi d'une foule immense, se remit processionnellement en marche jusqu'à la cellule que la dame de Fournol avait fait construire, et qui était moins grande que celle dans laquelle on enfermait momentanément les malfaiteurs. Arrivée à la porte, la pénitente renouvela une fois encore son serment. Elle entra, puis la porte fut murée sur elle, de façon qu'il ne pût pénétrer désormais dans cet étroit espace qu'un peu d'air, de lumière et les aliments indispensables à la vie de la pauvre recluse. — « Cette marque de re-
» ligion, ajoute le manuscrit de la fabrique, était en-
» core pratiquée vers le milieu du XVIe siècle par
» des personnes de l'un et de l'autre sexe. Les re-
» gistres du chapitre en font mention, et conser-
» vent la formule du serment qu'il fallait prêter.
» Le lieu où se trouvaient ces cellules se nomme
» encore aujourd'hui le *territoire des reclus*. »

LA CHAISE-DIEU

(CASA-DEI)

CHRONIQUES

En 1043, *Robert*, issu des anciens comtes d'Aurillac, trésorier et chanoine de Saint-Julien de Brioude, ne trouvant point assez austère la règle de son chapitre, résolut de se retirer dans une profonde solitude. Il vint donc un jour en pèlerinage au Puy, fit ses dévotions à Notre-Dame, et supplia *Rostan* et *Albert* de lui permettre de s'établir, avec

quelques compagnons, dans une forêt de leurs domaines. La demande s'adressait à deux chanoines aussi riches que pieux, qui l'accueillirent avec empressement. Plus tard même, l'un d'eux quitta, dit-on, une stalle d'abbé pour se présenter comme simple novice dans le monastère que sa charité avait si puissamment contribué à fonder (1).

Robert, suivi de Dalmas et d'Etienne, vieux hommes d'armes fatigués de la guerre, choisit pour retraite un endroit où Namace, évêque d'Auvergne, avait jadis fait élever un oratoire en l'honneur des saints martyrs Vital et Agricole. — Les trois dévots anachorètes se bâtirent un ermitage près de cette chapelle. Ce n'était qu'une cabane formée de boue et de branches sèches; mais peu à peu de nouveaux disciples se joignirent à eux et, en moins de six années, des *mas*, des terres cultivées ou incultes, des forêts, des vignes, des étangs, des pacages furent concédés à la colonie. Enfin un petit monastère, auquel on donna le nom de CASA-DEI (maison de Dieu), s'éleva sur la montagne (2).

(1) *Histoire latine de saint Robert* (Manuscrit conservé aux archives de la Haute-Loire). — *Hist. de Notre-Dame du Puy.* (ODO DE GISSEY. — Liv. II, chap. XIX, p. 290.)

(2) (*Hist. manusc.* dédiée au cardinal de Richelieu, n° 1423, fonds Saint-Germain.)

Quand l'œuvre fut achevée, Robert, déterminé par Rancon, évêque d'Auvergne, s'en alla trouver Henri Ier pour solliciter la faveur de voir son église érigée en abbaye. Le roi accueillit le noble ermite avec bienveillance et lui octroya, de Vitry, au mois de septembre 1052, une charte conçue en ces termes : « Au nom de Dieu et de la sainte et indivisi-
» ble Trinité, Nous, Henri, roi des Français, faisons
» savoir à tous que Robert, homme vénérable et
» aimé de Dieu, chanoine et trésorier de Brioude,
» envoyé et recommandé à notre mansuétude par
» Rancon, évêque d'Auvergne, est venu nous trou-
» ver afin qu'il nous plût d'ordonner qu'une église
» située en Auvergne, dans un lieu désert, mais
» tellement honorée qu'on ne l'appelle que *la mai-*
» *son de Dieu*, soit érigée en abbaye. — En consé-
» quence, après avoir pris l'avis des princes et des
» grands de notre palais............. Permettons
» et ordonnons l'érection de cette église en abbaye,
» à la condition que cette abbaye sera soumise à
» l'évêque, que l'abbé sera nommé avec son autori-
» sation par tous les religieux, et que, chaque
» année, il enverra quelques-uns de ses moines à
» Clermont, lesquels assisteront à l'office de la
» Vierge, à la cathédrale, et payeront une livre
» d'encens blanc pour toute redevance.... Nous
» accordons aussi, et confirmons de notre sceau

***

» royal tous les dons faits à cette église par amour » ou par crainte de Dieu, à savoir : *(Suit la nomenclature)*.... Et si quelqu'un conteste ces libéralités, » par une plainte ou par un procès, qu'il ne soit » point écouté la première fois; puis, s'il persiste, » qu'on le livre à la justice de l'évêque diocésain (1)... »

Tandis que Robert s'adressait au roi, de son côté l'évêque allait à Rome, et obtenait du pape Léon IX, des bulles apostoliques concédant à la nouvelle fondation des priviléges qui devaient, autant que les biens temporels dont elle était déjà comblée (2), accroître son développement et sa célébrité. — Ce fut la règle de saint Benoît, déjà pratiquée depuis plu-

(1) *Mss. lat.*, n° 5552, page 29. — *Gallia Christiana*, t. II, *Inst.* col. 103.

Cette charte est signée par les archevêques de Bourges, de Sens, de Rheims et de Tours; par les évêques de Nevers, d'Orléans, de Paris, de Chartres, d'Autun et d'Auxerre; par le duc de Bourgogne, par le duc d'Aquitaine, par Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, etc....

(2) Parmi les dons déjà faits à la Chaise-Dieu, et que la charte énumère, sont compris : 1° l'église de Saint-André de Comps et ses appartenances; 2° le bourg de Tuniac; 3° l'église de Saint-Germain, le bourg et ses dépendances; 4° les églises et les villages de Fournols et de Beaupommiers; 5° les trois églises de Luziliac, celles de Saint-Dommy et de Saint-Victor, etc....

sieurs siècles dans les principaux monastères de la province, que Robert voulut donner à sa communauté. Pour que cette règle austère n'éprouvât aucune résistance, plutôt que de paraître l'imposer de sa propre autorité, il la présenta à ses frères réunis comme lui ayant été inspirée par un ange. Chacun accueillit avec de pieux transports la loi qui semblait venir du ciel lui-même. — On assure que durant l'exécution des travaux, les religieux trouvèrent une belle ruche d'abeilles, ce qui parut à tous, dit la chronique, une chose vraiment merveilleuse dans un pays si froid. Robert, acceptant la découverte de cet essaim comme un heureux présage, en conclut qu'un jour sa maison serait remplie d'hommes laborieux et savants (1). La fortune de la Chaise-Dieu marcha, en effet, depuis ce moment, d'un pas rapide. Cependant pour que le souvenir de leur modeste origine ne s'effaçât jamais de leur mémoire, les moines célébraient chaque année une messe commémorative dans l'oratoire abandonné; ils faisaient également aux pèlerins malheureux et aux pauvres une distribution quotidienne à la porte du monastère (2).

(1) *Mss.* n° 1423. F. St-Germain.

(2) Les anciens religieux faisaient chaque jour une abondante distribution de soupe et de pain aux pauvres et aux

Un couvent de filles vint presque aussitôt s'établir sous les murailles protectrices de l'abbaye, ainsi, du reste, que c'était assez l'ordinaire au moyen-âge. Nous savons par le moine Albéric que Judith, fille de Robert II, comte d'Auvergne, ayant refusé Simon, comte de Crespy-les-Valois, qu'on lui destinait pour époux, se retira, à l'insu de son père, chez les Dames de la Chaise-Dieu, où elle se fit religieuse (1).—Il arriva cependant que le nombre des moines s'étant beaucoup augmenté, le sage Robert comprit qu'un tel voisinage ne serait pas toujours sans périls. Il résolut donc de transporter les regieuses dans la vallée de Comps, sur un territoire qui lui avait été concédé par les seigneurs de Lugeac, et auquel on donna plus tard le nom caractéristique de *Lavaudieu*. Là, les filles de Saint-Benoît continuèrent à suivre la règle primitive, même quand, pourvues de prébendes privilégiées, elles n'admirent plus parmi leurs novices que celles qui pouvaient faire la preuve de cinq quartiers de noblesse.

pèlerins indigents qui se présentaient aux portes de l'abbaye —L'hiver, quand la neige tombait et que le temps devenait périlleux, on sonnait à certaines heures les cloches de l'église pour appeler les imprudents voyageurs que l'*écir* (ou tempête neigeuse) allait peut-être à jamais ensevelir.

(1) *Hist. d'Auvergne*, t. VI, p. 10. Par AUDIGIER. (Mss. de la bib. imp. S. F. 676).

C'est en 1068 que mourut Robert. « Lavé dans du » vin pur, où de précieux arômates avaient été in- » fusés, dit M. Branche, son corps, gardé par les » moines pendant huit jours, fut enseveli dans un » cuir de cerf et inhumé près de la porte de l'église, » à un endroit qui lui avait été miraculeusement » indiqué (1). » Si la sainteté de ce courageux fondateur était déjà partout répandue durant sa vie, elle devint bien plus notoire encore dès qu'on sut les miracles qui s'opéraient sur son tombeau. Les pèlerinages à la Chaise-Dieu commencèrent, prirent chaque jour plus d'importance, et la légende de saint Robert, portée sur les ailes de la foi dans les plus lointaines contrées, les rendit promptement populaires.

L'abbaye de la Chaise-Dieu eut, dans son existence de plus de sept siècles de durée, des destinées bien contraires. — De 1068 à 1518, à partir de la mort de son fondateur jusqu'au jour où elle tomba en commande, elle fut gouvernée par des *abbés réguliers*, et sut se maintenir parmi les plus considérables du royaume (2). — De 1518 à 1640, elle passa

(1) *L'Auvergne au mogen-âge*, p. 110.

(2) Cette importante abbaye qui, à certaines époques, renferma jusqu'à 300 religieux, n'aurait jamais compté parmi ses chefs ni un Richelieu, ni un Rohan si elle n'eut eu d'autres

sous l'empire du concordat signé entre Léon X et François Ier, acte capital qui substituait les *abbés séculiers* aux chefs sédentaires des abbayes, et enlevait aux moines l'élection de leur abbé pour laisser exclusivement ce choix à la volonté du souverain. — Enfin, de 1640 à 1789, c'est-à-dire depuis l'époque où le cardinal Richelieu, après s'être donné l'abbaye de la Chaise-Dieu, l'agrégea à Saint-Maur, jusqu'au moment où on l'imposa, triste et dépossédée, comme lieu d'exil au cardinal de Rohan, son dernier maître, elle descendit les pas rapides de sa décadence.

La première période comprend le gouvernement des *trente-cinq* abbés réguliers qui, presque tous, honorèrent la mitre par de grandes qualités et de hautes vertus. Ceux de ces abbés auxquels un souvenir de reconnaissance semble plus spécialement mérité sont, après *Robert*, le saint fondateur : *Seguin d'Escoray*, *Bertrand de Paulhac*, *Albert de la Molette* et *Ebles de Montclar*, qui conquirent l'affec-

ressources que celles que procurent les froides montagnes au milieu desquelles elle est construite. Mais ses richesses s'étendaient sur de plus heureux territoires. Elle possédait des biens en Poitou, en Languedoc, en Saintonge, en Auvergne, et même, depuis l'arrêt rendu contre les gens de mainmorte, elle avait acquis de considérables propriétés dans le comtat d'Avignon, ne pouvant plus acheter en France.

tion de leur ordre, autant par l'intelligence qu'ils apportèrent à étendre son autorité, que par leur infatigable énergie dans les luttes qu'ils eurent à soutenir tantôt contre les envahissements des seigneurs et les déprédations des routiers, tantôt contre les affranchissements des maisons soumises à leur juridiction, ou contre les rébellions des vassaux du monastère. Plus tard, *Jehan de Chandorat* se fit remarquer par ses réformes pleines de sagesse; *André de Chanac, Hugues de Blot* et *Jacques de Senectaire* se signalèrent à leur tour par les immenses et splendides travaux dont ils dotèrent leur abbaye.

La seconde période, celle des abbés commandataires, débute par la fastueuse visite du cardinal Adrien Gouffier de Boisy, grand aumônier de France qui vient, le 7 avril 1519, accompagné d'une suite bruyante de valets, de pages, de prêtres et de soldats, prendre fièrement possession de la crosse abbatiale. Elle se continue par les transmissions successives de ce bénéfice amoindri à d'autres grands seigneurs, qui ne se donnent même pas la peine de se présenter en personne. Elle s'achève, malgré la résistance impuissante des moines et leurs tentatives pour ressaisir un droit à jamais perdu, quand Richelieu enlève à l'abbaye ses chartes, ses titres, ses priviléges, et traite, en 1640, sans même la consulter, avec Grégoire Tarisse, supérieur géné-

ral de la congrégation de Saint-Maur. Le nouvel abbé modifie les règles primitives, réduit le nombre des cénobites à cinquante, supprime les offices claustraux, relègue les anciens religieux dans une partie du couvent et dispose le reste pour les bénédictins mauristes.

La troisième période, la plus triste, voit encore des abbés commandataires jouir dédaigneusement au loin des derniers domaines de la Chaise-Dieu, comme ils eussent fait de la redevance d'une ferme; puis peu à peu la vie claustrale disparaît, les constitutions et les travaux sont changés. C'est le temps de la retraite et de l'étude. De modestes travailleurs, nullement soucieux de la ruine qui les menace, s'enferment dans les poudreuses bibliothèques, déchiffrent silencieusement les vieux diplômes, recueillent les chartes et les chroniques, et commencent à écrire l'histoire de leurs prédécesseurs (1).

(1) La Chaise-Dieu peut proclamer, après les illustres érudits de la congrégation de Saint-Maur, les plus savants d'entre ses nouveaux religieux : *Dom Genoux* et *Dom Tiolier* qui écrivirent son histoire ; *D. Estiennot de la Serre*, *D. Beaugendre* et *D. Gardon ; D. Boyer*, auquel la *Gallia Christiana* doit les annales de Bourges et du diocèse du Puy ; *D. Gabriel Marchand* et *D. D'Auzières*, chargés d'écrire l'histoire de Languedoc, travail plus tard exécuté par *D. Vic* et *D. Vaissète*, etc., etc....

L'Auv. au moyen-âge, par D. BRANCHE, p. 402.

L'autorité des abbés de la Chaise-Dieu s'étendait sur un grand nombre de monastères, non-seulement en Auvergne et dans le reste de la France, mais en Espagne, en Italie. Chaque année, le jour de la fête de saint Robert, on assemblait les abbés et les prieurs dépendants, afin de maintenir l'observance des règles dans leur unité et leur primitive rigueur. Cet usage fort ancien réunissait jadis bien plus de dignitaires qu'au temps où l'abbaye, tombée en commande, perdait peu à peu les couvents qui relevaient de sa juridiction (1). Il semblait même menacé d'abandon, quand le cardinal François de Tournon, abbé commandataire, obtint de Clément VII, en 1529, une bulle afin d'obliger tous ceux qui dépendaient de la Chaise-Dieu, à assister aux assemblées générales.

L'ordre des préséances était toujours rigoureu-

(1) Les neuf abbayes filleules étaient : 1° *Saint-Théodard*, diocèse de Montauban ; 2° *Saint-Michel de Galliat*, diocèse d'Alby ; 3° *Saint-André de Vienne* ; 4° *Saint-Sicard de Brantôme*, diocèse de Périgueux ; 5° *Saint-Pierre de Favernay*, diocèse de Besançon ; 6° *Saint-Xist*, diocèse de Plaisance ; 7° *Saint-Marin de Pavie* ; 8° *Notre-Dame de La Vaudie*, diocèse de Bâle ; 9° *Saint-Pierre de Fraxinoren*, diocèse de Muticensis.

(Collect. mss. de DECAMPS, v. 101.)

sement observé. Le *seigneur abbé,* marchait le premier, la mitre en tête, la crosse en main, escorté des quatre grands prieurs portant bourdons, savoir : *le doyen* ou *grand-prieur de la Chaise-Dieu*, *le prieur de Portdieu*, au diocèse de Tulle, *le prieur de Saint-Gemme*, au diocèse de Saintes, et *le prieur de Saint-Robert de Cornillon*, au diocèse de Grenoble. — Accompagnaient à distance : *les trois prieurs claustraux de la Chaise-Dieu, et celui de Montverdun, les docteurs en théologie et en droit canon,* puis, *les sept officiers claustraux de l'abbaye : l'hôtelier, l'infirmier, le chamarrier, le sacristain, l'ouvrier, l'aumônier, le chantre.* — Un peu plus loin s'avançaient : *les bacheliers en théologie.* — Venaient ensuite : *les prieurs conventuels de Jaligny, de Savigneu, de Saint-Bauzilles, de Parthenay-le-Vieux, de Grandson, de Sainte-Liberate* et *de Burgos* (en Espagne). — Ensuite *les deux hebdomadiers, gardes du cloître,* et *les six autres hebdomadiers.* — Plus loin venaient encore : *les maîtres-ès-arts,* et *les prieurs semi-conventuels de Montferrand, de Billom, de Beaumont, de Saint-Sauveur-en-Rue et de Saint-Robert-d'Andrie.* — Enfin suivaient tous *les religieux-prêtres*, par ordre d'ancienneté, *les novices, les profès et les non profès*, siégeant aux hautes chaires, *les quatorze enfants de chœur*, siégeant aux basses chaires, et *les six frères*

convers, qui avaient leur chœur au-dessous de la tribune de la grande église (1).

Les souverains avaient exempté le monastère de la Chaise-Dieu de la juridiction des ducs et des comtes d'Auvergne (2), et avaient revendiqué pour eux-mêmes le titre de moines de cette abbaye. « Ils » tenaient à gloire, écrit Audigier dans son his- » toire manuscrite, le nom de *Frère de la Chaise-* » *Dieu*. De là vient que l'abbé Pons de Beaudiner, » implorant Louis-le-Jeune contre Dalmas qui » venait d'enlever un de ses religieux, prétendait » avoir droit à sa protection, et parce que le roi, » dit-il, était leur seigneur, et parce qu'il était leur » frère (3). » — Dix Papes, plus de vingt rois, des princes, des ducs, des comtes, une foule de riches et de puissants seigneurs des premières maisons de France donnèrent tour-à-tour à cette abbaye les plus généreux témoignages de leur vénération, et se plurent à ajouter les uns à sa puissance, les autres à sa splendeur (4).

(1) Collection manuscrite de DECAMPS, vol. 104.

(2) Manuscrits d'AUDIGIER. t. VI, p. 9. — Lettres patentes de saint Louis, en 1247, et de Jean en 1360.

(3) *Id.*

(4) DECAMPS. — (Mss., pancarte de La Chaise-Dieu.)

En 1342, Clément VI, à peine assis sur le trône pontifical, se ressouvint qu'il avait été moine de la Chaise-Dieu, et les premiers actes de sa souveraine munificence prouvent combien lui était cher ce souvenir. Il concéda au chef de l'abbaye, pour lui et pour ses successeurs, la juridiction épiscopale sur toutes les paroisses de la ville, éleva Jean de Chandorat, alors abbé, à l'évêché du Puy, sa ville natale, et déclara par une bulle, datée de l'année même de son élection, qu'une église plus vaste serait construite à ses frais sur l'emplacement de l'ancien oratoire de Saint-Robert. — En effet, des plans furent aussitôt produits, approuvés, et les fondations du nouvel édifice furent jetées dès le mois d'avril 1343 (1). Cependant les travaux ne marchèrent pas

(1) L'ancienne église, dit le *P. Tiolier*, celle que le Pape Clément VI fit rebâtir, n'allait que là où est le jubé à présent, d'autant qu'aux deux côtés d'icelui étaient les deux clochers, ainsi qu'il paraît encore dans de vieilles pancartes. — Là où est à présent la chapelle de Lafayette, qui est sous le jubé, après le chœur des frères convers, était autrefois le grand portail de l'église. — On dit que *Jehan de Chandorat*, abbé de ce monastère, depuis évêque du Puy, fit rebâtir la nef qu'il adossa à l'ancienne église, mettant tout ce qu'il y en avait en chœur, lequel est maintenant un des plus beaux, des plus larges et des plus augustes de France. Néanmoins, comme c'était un ouvrage de grand trait, il n'acheva pas la nef, car je trouve dans le *livre des obits* que Grégoire XI fit

avec une grande activité, car nous les voyons se poursuivre sous les abbés R. de Montclar, P. d'Aigrefeuille, de Malet, E. d'Aigrefeuille, Gauthier et Delorme. Heureusement Pierre Roger de Beaufort, neveu de Clément VI, fut élu Pape sous ce dernier abbé, et se hâta d'en décider le prompt achèvement.

Ce Pontife, qui prit le nom de Grégoire XI, ne s'en tint pas à ce seul bienfait. Son oncle avait institué dans l'abbaye une collégiale de *treize* religieux, avec mission exclusive de chanter les louanges de la sainte Vierge, et de *huit* chapelains prébendés à 30 florins d'or, pour le service de huit chapelles qu'il avait fondées. A son tour, il créa une seconde collégiale de *trente* moines, dont *vingt* devaient appartenir au Limouzin, sa patrie, et *dix* à l'Auvergne. De plus, pour que les traditions de la science et l'amour de l'étude se perpétuassent dans l'ordre, il consolida sa fondation par une libéralité de 60,000 florins d'or, et exigea que sur les trente moines, *douze* fussent constamment entretenus à Paris, dans une maison qu'il acheta et qu'il renta

achever les deux clochers, qui sont au bas, aux deux collatéraux de la nef. — Il est aisé de voir, par la différence de la bâtisse du chœur et de la nef, que cet édifice fut fait à diverses époques.

(Mss. du P. TIOLIER.)

de 50 moutons d'or, afin que ces religieux fréquentassent les meilleures écoles de la capitale (1).

Cependant vint l'heure où cette superbe abbaye, dépossédée de toutes ses richesses, de tous ses priviléges, de toutes ses protections séculaires, ne fut plus qu'une solitude froide et triste. Alors on ne songea plus à elle que pour en faire le lieu d'exil des disgraciés de la cour et de l'Eglise. C'est là que le 20 septembre 1727, fut exilé l'octogénaire Jean Soanen, évêque de Senez, condamné par le concile d'Embrun pour sa résistance à la célèbre bulle *Unigenitus*; c'est là que le cardinal, prince de Rohan, vint expier la scandaleuse aventure du collier de diamants.

II

LE MONASTÈRE

Il serait bien difficile de reconstituer aujourd'hui, au milieu des débris qui couvrent le sol, l'entier

(1) Hist. manuscr. à la Bib. impér. n° 1423 (*F. Saint-Germain*), liv. II, chap. II.

Hist. manuscr. d'Auvergne (AUDIGIER), à la Bib. imp. t. VI, p. 9.

Ces manuscrits disent que les moines envoyés à Paris n'é-



monastère des Bénédictins de la Chaise-Dieu. Non-seulement il n'existe plus rien de la partie que saint Robert construisit au XIe siècle et que restaurèrent à tant de reprises différentes ses successeurs, mais on retrouve très-peu de choses du vaste et bel édifice qu'André de Chanac, Jacques de Senectaire et, plus tard, les Pères de Saint-Maur élevèrent, agrandirent, transformèrent tour-à-tour. L'incendie, l'abandon des moines, les démolitions violentes, les enlèvements à vil prix, ont fait de cette noble maison une sorte de chantier de ruines, chantier banal dans lequel sont venus se pourvoir incessamment les constructeurs du voisinage. L'un s'est rendu adjudicataire d'une balustrade pour clore sa cour de ferme, l'autre a enlevé du cloître de riches fragments pour bâtir une grange, et l'œuvre si soigneusement achevée va se mutilant, se dispersant avec une telle promptitude que, sans les quelques notes recueillies dans les annales de l'abbaye, on en trouverait bientôt difficilement la trace (1). — Cependant, voyons ce qui reste.

taient annuellement que *six*. M. *D. Branche* porte ce nombre à douze. (*L'Auvergne au moyen-âge*, p. 250.)

(1) Indépendamment des documents déjà cités, nous devons mentionner les écrits de *Chabrol*, de *Legrand d'Aussy*, de *Nodier*, de *Mérimée*, et surtout l'excellent ouvrage de l'*Auvergne au moyen-âge*, dans lequel *M. Branche* se montre historien

Le grand escalier, qu'un incendie avait entièrement consumé en 1574, fut reconstruit, ainsi qu'une partie de l'habitation, par les Pères de Saint-Maur. Il est vaste et d'une riche simplicité. Ses marches, qui ont près de huit pieds de largeur, sont toutes d'une seule pièce. — Au bas, se trouve la table des expositions, pierre de six pieds de longueur, coupée comme une dalle de tombeau. Elle était un peu inclinée de façon à ce qu'on pût y coucher aisément un cadavre. En effet, dès qu'un moine avait rendu le dernier soupir, son corps était porté sur cette pierre, y était lavé, et y demeurait exposé durant vingt-quatre heures aux regards de tous les religieux.

Près de là, dans une chapelle du rez-de-chaussée, on voyait le tombeau de Jean Soanen, évêque de Senez. Aujourd'hui on reconnaît le marbre tumulaire à l'inscription qui le couvre plus qu'au respect qu'il inspire. Ce marbre, scié en divers fragments, servait, lorsque nous l'aperçûmes, à garnir

aussi érudit qu'écrivain distingué.—Nous avons vu et examiné avec soin le *chartrier* de cette abbaye, maintenant déposé au Puy, dans les archives du département de la Haute-Loire, et nous pouvons affirmer, malgré les assertions de M. Legrand et de quelques autres qui ont écrit sur sa foi, que ce dépôt est fort religieusement conservé.

une méchante cheminée qu'on organisait dans cette chapelle, destinée elle-même à subir une transformation nouvelle.

Le grand escalier conduit aux deux étages du logis principal, aux APPARTEMENTS D'HONNEUR DU MONASTÈRE (aujourd'hui la justice de paix et ses dépendances) et aux DORTOIRS. — LE GRAND DORTOIR des moines, divisé en cellules, avait soixante pas de longueur ; le petit, à côté, était composé de six chambres. L'un et l'autre étaient complètement lambrissés. — Les OUVROIRS et le RÉFECTOIRE avaient été somptueusement disposés à l'époque des constructions que fit exécuter Jacques de Senectaire, vers les dernières années du XVe siècle ; malheureusement l'incendie de 1574 détruisit les parties les plus précieuses (1).

III

LE CLOITRE

Le vieux cloître, celui de la maison de Saint-Robert, fut abattu et remplacé, sinon entièrement,

(1) On remarque dans la sacristie actuelle des portions de boiseries provenant de l'ancien chapitre et de la bibliothèque.

du moins en partie, par l'abbé André Eyraud de Chanac, qui gouverna l'abbaye de 1378 à 1417. Mérimée, dont le jugement est, en général, si sûr en ces matières, n'attribue à André de Chanac que l'érection de l'aile septentrionale. A son avis, le cloître appartiendrait à deux époques très-distinctes. Commencé vers la fin du XIVe siècle, il aurait été achevé seulement cent ans plus tard. Il importe cependant de faire remarquer que le manuscrit 930 *(F. Saint-Germain)* de la Bibliothèque impériale, prétend que la galerie qui longe l'église fut construite aux frais d'un simple infirmier du couvent. Quoi qu'il en soit de cette indication, et sans vouloir en contester ou en trop affirmer l'exactitude, nous nous contenterons d'ajouter que les armes du fondateur principal sont sculptées sur un pendentif; elles portent : *d'argent à un chef de chevron d'azur, avec trois roses de gueule, deux en chef et une en pointe.*

Le cloître avait cent trente-neuf pieds de longueur sur une largeur totale de soixante-dix-huit. Les deux grandes galeries de ce parallélogramme se divisaient en dix travées, les deux autres en cinq seulement. Aujourd'hui, deux sont complètement détruites; il ne reste debout que celle qui est adossée à l'église, et celle qui fait suite parallèlement au monastère, du côté occidental. — Sur

chaque clef de voûte sont gravées des armoiries. *Trois roses en champs et trois en pal, sommées des clefs et de la tiare*, indiquent Clément VI; *cinq fuseaux d'argent sur fond d'azur, sommés d'une crosse*, rappellent Senectaire, dernier abbé régulier.

Au-dessus de la galerie du nord régnait l'immense BIBLIOTHÈQUE DES BÉNÉDICTINS, bibliothèque dont les premiers volumes avaient été recueillis par André de Chanac et dont les derniers sont venus se mêler aux collections du grand séminaire du Puy (1). — Là aussi était une SALLE CAPITULAIRE vraiment remarquable par les splendides boiseries qui l'entouraient. C'est encore l'abbé de Senectaire qui l'avait fait construire à grands frais. Elle subsista sans dommages jusqu'en l'année 1641, époque où on voulut imprudemment la surcharger d'un étage pour loger les Pères réformateurs de Saint-Maur; alors les voûtes s'écroulèrent et on se contenta de les remplacer par un plancher modeste.

(1) La bibliothèque des Bénédictins se composait, à la suppression de l'ordre, de 5,383 volumes, savoir : 1279 *in-folio*; 964 *in-quarto*; 2715 *in-octavo* ou *in-douze*, et 895 en formats plus petits, sans compter un assez grand nombre de manuscrits dispersés ou brûlés.

Il ne faut pas quitter le cloître sans admirer le goût parfait qui présida à l'exécution de ses moindres détails. « Le gracieux mélange du plein-cintre » et de l'ogive, dit M. Branche dans son excellent » livre sur l'*Auvergne au moyen-âge,* donne à ce » monument un caractère tout spécial, une origina» lité pleine de charmes. Les trèfles des croisées, les » déliés des nervures polylobées, les sculptures des » pendentifs, étalent toute l'élégance du style ogi» vique du XVe siècle, tandis que les voûtes sur» baissées, l'inégalité de largeur entre les travées, » les déclivités des galeries, accusent une grande » naïveté de faire, sinon l'impossibilité de vaincre » des difficultés de plan et de terrain. »

IV

LA TOUR DU PAPE CLÉMENT

Cette puissante forteresse est antérieure à l'église et au cloître, quoique comprise dans un plan général d'ensemble. Sur la face orientale on voit encore les armoiries pontificales de Clément VI ; elles

sont là pour préciser l'origine et fixer une date. — Son élévation est d'environ cent pieds, sur un diamètre de trente-un, sans y comprendre les contreforts ainsi que la tourelle pentagonale annexée à l'un des angles et dans laquelle se trouve l'escalier. Les ouvertures en sont fort irrégulières ; par le bas, ce sont de petites *fenêtres* ogivales, au-dessus du deuxième cordon, ce sont des *croisées* carrées. Cette tour, rattachée au monastère par deux énormes arcs-boutants, communiquait autrefois avec lui par un pont-levis jeté à une grande hauteur dans les airs.

C'est l'abbé André de Chanac qui fit construire cette tour ainsi que le nouveau système de fortifications destinées à protéger la basilique de Clément VI. Ces travaux défensifs furent, en effet, plus d'une fois utiles aux religieux isolés dans leurs froides montagnes. Longtemps sans doute la protection des papes et des rois les défendit contre les incursions des châtelains et des routiers, mais en 1562, lors des guerres politiques et religieuses, plus que tous ils eurent à redouter les attaques des troupes huguenotes. Leurs murailles seules purent les garantir, quand le sanguinaire Blacons, à la tête de ses bandes exaltées, vint piller l'abbaye. Avertis à temps, les moines et quelques habitants de la ville se réfugièrent dans la forteresse, emportant

avec eux leurs reliques, leurs titres et leur trésor. Ils étaient abondamment pourvus de munitions de guerre et tous disposés à vendre chèrement leur vie.

La tour du pape Clément, encore bien conservée aujourd'hui, pouvait supporter longtemps le siége de ces troupes nomades, si pauvres en artillerie. Elle servait de grenier d'abondance aux religieux, renfermait un puits, un four et des provisions de toute espèce. — Elle est assise intérieurement, à son premier étage, sur une voûte fort épaisse, et se trouve flanquée sur toutes ses crêtes de contreforts saillants. Son sommet est couronné d'énormes machicoulis ingénieusement disposés pour empêcher l'approche de la tour ou pour dissimuler les assiégés placés dans les créneaux. Aussi Blacons, comprenant l'impuissance d'une attaque, se retira-t-il, mais non sans laisser après lui les traces d'un vandalisme cruel. Il brûla les chaumières, détruisit tout ce qu'il ne put pas emporter de l'abbaye, entra dans l'église avec ses soldats, mutila les statues, entre autres celles de Clément VI et du cardinal son neveu, détruisit la tombe du maréchal de Lafayette, gouverneur d'Auvergne, et profana jusqu'au sanctuaire. Dans son avidité, le spoliateur enleva du chœur un Moïse en cuivre doré, qui servait de pupitre et qu'il croyait en or massif. Cependant,

comme il reconnut bientôt que cette statue était en cuivre, il la jeta dans un étang voisin où elle demeura quarante ans. Les religieux l'ayant enfin découverte en cet endroit, la replacèrent dans leur chœur, ainsi que l'effigie tumulaire de leur bienfaiteur, qu'ils firent restaurer telle qu'elle est aujourd'hui.

V

LA FAÇADE

La façade de l'église regarde l'occident. Elle est précédée par un **escalier** ouvert en éventail et dont les quarante marches sont interrompues au milieu par un large palier. Elle est lourde, sans grandeur, sans harmonie. Malgré les épais contreforts sur lesquels elle s'appuie, elle semble avoir peine encore à soutenir ses murailles et ses tours ébranlées par les rudes frimas de la montagne. Çà et là on distingue bien quelques vestiges de décorations, mais restituât-on à ce frontispice, et les balustrades qui couronnaient ses trois arcatures dissemblables, et les images de saints disparues de leurs niches

brisées, on ne retrouverait jamais, sur cette froide page du monument de Clément VI, la pensée qui inspira plus tard les élégances du cloître, et qui, plus tard encore, prodigua dans les boiseries du chœur les caprices de la sculpture la plus achevée.

Le grand portail est, à vrai dire, la seule chose qui mérite d'être signalée au point de vue de l'art. C'est presque exclusivement sur lui que semble s'être porté tout le luxe du dehors. Pour cette église, élevée dans un bourg perdu au milieu des bois, n'ayant d'autres admirateurs que des religieux assujétis à une règle sévère, et quelques rares pèlerins, on comprend que les constructeurs aient été très-sobres d'ornementation. Le portail était donc une œuvre exceptionnelle et vraiment digne d'être admirée avant les mutilations nombreuses qu'il eut à souffrir. Les trois belles niches surmontées de baldaquins à jour qui garnissent son tympan, la statue de saint Robert, adossée au pilier séparatif des deux ventaux, la triple rangée de figurines dorées qui remplissaient jadis l'arcade ogivique de l'entrée et qui représentaient un chœur d'anges chantant aux sons des instruments de musique, devaient, comme à l'église des Dominicains du Puy, faire un singulier contraste avec la triste et massive nudité du reste.

Au centre de la façade, au lieu de la rosace gothique qui décore d'ordinaire les monuments de cette époque, se trouve une longue fenêtre ogivale aujourd'hui bouchée, contre laquelle fut placée l'horloge. — Aux ailes s'élèvent, entre deux contreforts, deux lourds CLOCHERS aux armes de Clément VI. Avant la révolution, ces clochers étaient surmontés de flèches hautes et aiguës qui devaient leur prêter une légèreté dont ils manquent complètement à cette heure. Les canons ecclésiastiques ne permettant pas de faire ces deux tours semblables, on dut les construire d'inégales dimensions et de formes différentes. L'une, plus large, prend jour au moyen de deux fenêtres adjacentes ouvertes aux quatre aspects, l'autre n'a, au contraire, à chaque exposition, qu'une seule ouverture.

C'est le pape Grégoire XI qui fit achever l'église de la Chaise-Dieu. Les clochers, le grand portail et l'avant-nef furent bâtis à ses frais d'après le plan primitif. « Constructions, dit M. Branche, qui, par le caractère architectonique des murs extérieurs, par leur appareil, rappellent les édifices pontificaux d'Avignon et de Carpentras. »

VI

INTERIEUR DE L'ÉGLISE

L'église de la Chaise-Dieu a près de deux cent trente pieds de longueur sur une largeur de quarante-cinq environ. Elle se termine, à l'est, par cinq apsides pentagonales. — Vingt-deux PILIERS octogonaux, de vingt-quatre pieds de circonférence, supportent ses voûtes et la divisent en trois nefs d'égale hauteur. Ces piliers, un peu moins épais dans le chœur que dans la nef, n'ont aucun ornement et sont même dépourvus de chapiteaux.

Les VOUTES, belles et hardies, peut-être un peu basses pour les vastes dimensions du vaisseau, se rattachent par de fines nervures aux piliers de l'église.

Les FENÊTRES, à un seul meneau, semblent trop étroites pour leur élévation, et quoiqu'elles n'aient plus de vitraux peints, l'intérieur manque souvent d'air et de lumière. Il est probable que cette dispo-

sition fut prise à cause des froids et des tempêtes auxquels est soumis l'édifice ; toutefois, à l'inconvénient de l'assombrir elle joint celui, plus grave, de perpétuer sur ses murailles une couche verdâtre de corrosive humidité

Quand on entre par la porte du fond, au premier aspect l'église paraît bien moins étendue qu'elle ne l'est en réalité. Cette circonstance naît de l'obstacle que présente brusquement aux regards l'énorme JUBÉ qui sépare en deux parties bien distinctes le chœur et l'espace réservé aux fidèles (1). Le jubé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, est une galerie svelte qui traverse délicatement la nef sans la couper, et qui laisse glisser en liberté, à travers ses sculptures légères, l'air et le jour. C'est la poétique

(1) De la porte principale, quand la porte de fer du jubé est ouverte, on mesure du regard toute la longueur de l'édifice, qui est de 229 pieds 6 pouces. Au contraire, lorsque cette porte est close, alors on n'a plus devant soi qu'un espace de 78 pieds, tandis que la part réservée, du jubé au fond de l'apside, en a 151; ce qui paraît une disproportion énorme, si l'on ne se préoccupe que de l'effet, sans tenir compte des circonstances particulières. Il ne faut pas oublier que l'abbaye, isolée dans les montagnes, renfermait un nombre très-considérable de religieux et n'appelait pas à ses offices, comme dans nos grandes cités, une foule empressée de fidèles.

barrière que l'architecte du moyen-âge jette pieusement entre le sanctuaire et le peuple ; le saint sacrifice est bien plus imposant encore, célébré derrière ce voile mystique, sous la fumée des parfums. Mais à la Chaise-Dieu, le jubé, du côté de l'assistance, n'est qu'une massive muraille qui semble plutôt cacher ce qu'on redoute que laisser entrevoir ce qu'on désire. On se croit, dans cette église, en pleine féodalité ; et le moine, seigneur du lieu, paraît vouloir s'abriter encore derrière ce sombre rempart contre quelque surprise imprévue. — La porte qui fait face à l'autel est beaucoup trop surbaissée, néanmoins son encadrement de feuillage, et le clocheton qui la surmonte dissimulent un peu sa lourdeur (1).

Ce n'est ni le goût, ni la science de l'art qui manquèrent sans doute pour décorer cette basilique, dont deux papes, tant de riches abbés, tant de nobles seigneurs firent les frais. Quand on étudie le plan primitif, il est aisé de voir que c'est bien de parti pris qu'on évita tout ce qui est ornement et que, si rien ne fut épargné pour que l'édifice s'élevât

(1) Il ne faut pas omettre de signaler à l'attention des visiteurs un *christ en bois* de grandeur naturelle placé au-dessus du jubé. L'expression, l'harmonie, l'admirable proportion des formes signalent cet ouvrage comme l'œuvre d'un artiste distingué.

grand et majestueux, on apporta le même scrupule afin qu'il restât simple et austère (1). « C'est en vain, » ajoute M. Branche, que la main d'un pape et l'or » d'Avignon ont fait d'elle une masse imposante, » elle n'en porte pas moins sur ses flancs le sceau » de la pensée qui la créa. Eglise monastique dans » toute sa nature, elle se montre encore telle mal- » gré la mort de ceux pour qui elle fut bâtie. Aussi » l'architecte a-t-il dû exclure de cette œuvre, ma- » gnifique par sa simplicité même, toute trace des » travaux légers, tout souvenir des idées mondaines. » Il ne lui a point donné, à cette église de moines, » construite seulement pour eux sur la montagne, » au sein des orages, les formes délicates, élégantes, » sveltes qu'affectent les belles cathédrales de nos » cités (2). »

(1) — Outre la grande église, dans le clos du monastère, il y avait encore trois chapelles : 1° Celle du collége Grégorien, en l'honneur de la reine des anges, où devaient perpétuellement chanter les treize religieux. Elle fut bâtie par Jehan de *Chandorat*, abbé, enterré à droite du maître-autel. Cette première chapelle avait un petit chœur séparé et entouré de stalles. On y entrait par le chapitre et par deux portes latérales; —2° A côté, il y avait une seconde chapelle consacrée à saint Benoît, fondée par un religieux nommé *Astorge*, abbé de saint Théodard de Montauban, maison dépendante ; — 3° Enfin une troisième chapelle plus petite que les précédentes fut construite par Jacques de *Senectaire* et consacrée au service des malades ; elle était voisine de l'infirmerie.

(2) *L'Auvergne au moyen âge.* — Page 239.

VII

TOMBEAUX

Nous ne ferons qu'indiquer sommairement ici les tombes principales qui se trouvent dans l'église de la Chaise-Dieu, véritable nécropole de ses abbés, de ses bienfaiteurs les plus illustres, et des grandes familles de la province.

Au milieu du chœur est le TOMBEAU DE CLÉMENT VI. Ce mausolée, de quatre pieds de largeur et de huit de longueur, est un vaste autel quadrangulaire en marbre noir, sur la table duquel est étendue l'effigie, en marbre blanc, de grandeur naturelle et très-ressemblante, de *Pierre Roger*, revêtu de tous ses insignes pontificaux. C'est Clément VI lui-même qui fit exécuter ce monument sous ses yeux et qui le fit ensuite transporter dans l'église de l'abbaye où il voulait que ses restes fussent déposés après sa mort (1). — En 1562, lors de la surprise du couvent

(1) Ce fut le 8 avril 1353 qu'arrivèrent à la Chaise-Dieu ses restes mortels, cousus dans une peau de cerf, accompagnés de





par les troupes huguenotes, non-seulement l'image du Souverain Pontife, les quatre statues qui semblaient veiller sur elle, et la riche balustrade de marbre, protectrice de la tombe, furent horriblement mutilées, brisées; mais la violence des profanateurs ne laissa debout aucune des sculptures de la maison de Beaufort, fidèlement groupées à l'ombre du royal cénotaphe. La haine des hérétiques contre ce pape mort tenait de la rage. Après avoir démoli le monument, ils traînèrent le cercueil sur les dalles du sanctuaire, l'ouvrirent, éventrèrent la peau de cerf dans laquelle le cadavre était enseveli; puis un brutal capitaine arracha, évida le crâne, en fit une coupe qu'il remplit de vin, et obligea ses soldats à y porter les lèvres afin, dit-il, que chacun d'eux pût un jour se vanter d'avoir bu dans la tête d'un pape (1).

Plus haut se trouvait le TOMBEAU DU CARDINAL GUIL-

cinq cardinaux : *Hugues Roger*, son frère ; *Guillaume d'Aigrefeuille, Guillaume de Jugie, Nicolas de Besse*, ses neveux, et *Pierre de la Vigerie*, son cousin ; accompagnés, en outre, de trois archevêques et de plusieurs évêques. — On les déposa dans le tombeau de marbre qu'il avait fait exécuter de son vivant.... Le transport de ce sépulcre et du cadavre coûtèrent à Innocent VI, son successeur, 5,000 sous d'or.

(*L'Auv. au moyen âge*. — P, 215.)

(1) Id. — 281.



LAUME, neveu de Clément VI. Il était surmonté d'un griffon en cuivre de sept pieds de hauteur, portant entre ses pattes les armoiries du cardinal et les quatre Evangélistes gravés sur une grande plaque de métal. Ce gigantesque griffon reposait sur un piédestal à six faces, aux armes de l'abbé Réginald de Blot, par les soins duquel le monument avait été exécuté.

En se rapprochant encore du maître-autel, on rencontrait la TOMBE DES COMTES DE BEAUFORT, descendants de Guillaume, frère de Clément, à qui le pape donna ce comté. Ce cénotaphe était en marbre noir et fort simple; il avait quatre pieds de hauteur, autant de largeur, sur huit au moins de longueur (1).

Outre ces trois sépultures élevées exceptionnellement au milieu et en avant du chœur, il y en avait d'autres sur les côtés, aux places que recouvrent aujourd'hui les boiseries et les stalles. — Le TOMBEAU DE L'ABBÉ ANDRÉ EYRAUD DE CHANAC se voyait à droite de celui des comtes de Beaufort; on lisait cette courte inscription gravée sur la pierre: HIC JACET ANDREAS, ABBAS. — A gauche était le TOMBEAU DE NICOLAS,

(1) Louis de Beaufort et Jeanne de Norry, son épouse, y furent ensevelis et donnèrent aux moines 400 écus d'or, pour chanter en leur mémoire une messe annuelle accompagnée aux sons des *terneaux*. (*L'Auvergne au moyen âge*.— P. 248).



archevêque de Rouen, oncle de Clément VI; plus loin celui de Réginald de Montclar, abbé.

A quatre ou cinq pieds en avant des stalles, à partir du milieu jusqu'à la balustrade du presbytère, se trouvaient les tombes de plusieurs abbés et de quelques hauts personnages qui avaient appartenu au monastère, tels que: Jehan, évêque de Grenoble et ancien moine en 1190, Pierre de Vissac, évêque, Guillaume de la Roue, évêque, Dalmas, Artaud, Hugues de Arcu, Eblo, Guillaume, Aimoin, etc., abbés de différentes abbayes dépendantes de la Chaise-Dieu. Une simple inscription, un mot, une date, une croix sur une dalle suffisaient pour indiquer l'endroit où reposait le défunt, dont les titres et les noms étaient ensuite religieusement conservés dans l's *obit* de la communauté. L'abbé Jacques de Senectaire fit précéder ces tombes abbatiales par un magnifique pavé de marbre sur lequel furent gravées ses armes et furent scellés deux immenses candélabres de cuivre, à sept branches, de huit pieds de hauteur, admirablement ouvragés (1).

(1) Jacques de Senectaire, dernier abbé régulier et l'un de ceux auxquels l'abbaye devait le plus de reconnaissance, avait voulu être enterré dans la charmante petite chapelle du prieuré de Chanteuge, construite à ses frais; mais après sa mort les moines de la Chaise-Dieu ne voulurent pas se des-

Sous le jubé, avant de descendre les trois marches qui mènent dans la nef, on rencontrait le CHŒUR DES FRÈRES CONVERS et les deux CHAPELLES FONDÉES PAR GILBERT DE LA FAYETTE, maréchal de France, pour sa sépulture et pour celle de sa famille.

L'abbé Etienne d'Aigrefeuille avait fait reconstruire avec une extrême richesse l'ancienne CHAPELLE DE SAINT-ROBERT, située au fond du collatéral de droite, en entrant dans l'église. L'autel était élevé directement sur le caveau dans lequel les restes du saint furent longtemps déposés. Pour que cette petite crypte demeurât toujours un objet de vénération, on avait eu le soin de pratiquer dans le marche-pied de l'autel une ouverture d'où l'œil pouvait en mesurer distinctement l'étendue. — Ce fut l'abbé J. de Chandorat, devenu évêque du Puy, assisté des évêques de Mende, de Clermont et de Saint-Flour qui, en 1352, vint opérer la translation solennelle des reliques de cette chapelle, dans l'intérieur du grand autel. Pieuse précaution que prenaient les moines pour conserver plus religieuse-

saisir de ses restes, et les firent déposer dans leur chœur avec cette épitaphe commémorative : *Hic jacet Domnus* JACOBUS DE SENECTAIRE, *ultimus abbas regularis hujus monasterii meritissimus, qui obiit die xvij octobris anno MDXVIII.*

ment leur trésor, et dont ils durent bien comprendre l'inanité, le jour où la bande fanatique de Blacons, ivre de vin, de colère et de sang, se ruant dans la basilique, brisant à coups de haches les portes, les boiseries, les statues, mit le comble à ses épouvantables excès en démolissant l'autel et en jetant dans les flammes les os profanés de Robert, au milieu des blasphèmes et des plus grossiers outrages.

La chapelle, qui fut transformée plus tard en baptistaire, renfermait primitivement le TOMBEAU DE RÉGINALD DE MONTCLAR, récemment souillé et brisé comme les autres. Ce monument est d'autant plus digne de regrets qu'il était à la fois une œuvre d'art par la beauté des détails, et un souvenir à la mémoire d'un des abbés les plus éminents de ce monastère.

Enfin on remarque, contre la paroi méridionale de la clôture du chœur, un TOMBEAU EN PIERRE assez bien conservé et d'une très-gracieuse exécution. Sous un dais, supporté par deux colonnettes et couronné de feuillages, était étendue la statue du défunt. Deux anges en adoration sont prosternés aux deux angles, et, tout autour du baldaquin, on voit, en manière d'encadrement, une guirlande de roses à jour

renfermant chacune un séraphin jouant d'un instrument. Au sommet, au lieu de clochetons, deux anges soulèvent un suaire, et une figure nue monte au ciel (1). En bas, autour du cénotaphe, six pleureuses se désolent.

Vainement aujourd'hui nous chercherions les débris de la plupart des monuments dont nous venons de parler, quelques dalles humides indiquent bien çà et là que la mort a fait un long sommeil dans les cryptes funèbres de cette église ; mais les inscriptions qui s'effacent, les noms qui se perdent plus promptement encore que les œuvres, laissent indifférents même ceux qui viennent exprès pour étudier le monastère et pour y chercher d'historiques souvenirs. Dans cette nef abandonnée, au pied de cette humble chapelle, à droite du sombre jubé, qui donc maintenant fait attention à la pierre tombale qui porte les armes du glorieux vainqueur de Baugé ? qui donc, dans cette autre, arrachée du chœur et jetée brutalement à travers les ruines du

(1) Ce détail semblerait indiquer que c'était là le tombeau d'une femme et non celui d'un abbé, ainsi que le supposent Mérimée et Nodier. On sait, en effet, qu'une reine ou qu'une princesse de haut lignage, dont on ignore le nom, reçut la sépulture et eut un monument dans l'église de la Chaise-Dieu.

cloître, songe à reconnaître le dernier adieu des moines à leur dernier abbé régulier, au généreux Jacques de Senectaire?...

VIII

LA DANSE DES MORTS

Sur la paroi septentrionale de la clôture du chœur et dans toute la longueur de la muraille est peinte la DANSE DES MORTS, sujet très-rare aujourd'hui, mais souvent reproduit dans les églises et dans les cloîtres aux XIVe, XVe et XVIes siècles. C'est, assure-t-on, de la mystique Allemagne que nous est venue cette funèbre sarabande. *Minden*, de Westphalie, en composa une en 1383. « Sans doute, dit Mérimée, la grande peste noire de 1460 introduisit à la fois dans toute l'Europe le goût de ces lugubres compositions que, d'ailleurs, devaient merveilleusement servir l'éloquence des prédicateurs (1). » Celle de la Chaise-Dieu, quoique exécutée par une main qui n'a rien de magistral, mérite

(1) MÉRIMÉE. (*Notes d'un voyage en Auvergne.*— Pag. 272.)

de fixer l'attention des antiquaires, ne fût-ce que par le développement si complet du drame philosophique qu'elle représente. Exécutée à la détrempe seulement, et déjà fort endommagée par le temps, cette vaste peinture murale va tous les jours s'effaçant; aussi avons-nous cru devoir en donner l'analyse (1).

PREMIER PANNEAU. — 1° Un *pape* mourant, seul et debout, s'avance les mains liées. La mort n'ose apparaître devant le Saint-Père, ni surtout lui montrer, comme aux autres, le terrible spectacle d'outre-tombe. — 2° Vient ensuite la mort qui

(1) Dans l'atlas *in-folio* de notre ANCIEN VELAY, nous avons donné trois planches de cette peinture, calquée et réduite à 0,75.

M. Mérimée, qui a fait une étude spéciale de ce travail, fait observer que le mur est revêtu d'un enduit très-poli, dans lequel on distingue quantité de paillettes de mica. « Il n'y en a point, dit-il, sur les piliers, et les couleurs y ont été appliquées sur la pierre même. Sur ces piliers, il n'y a jamais eu que de la détrempe, et partout on ne voit d'autre couleur qu'un fond rouge uniforme, puis çà et là du noir et du jaune... Quoi qu'il en soit, toutes les figures se détachent aujourd'hui sur ce fond rouge, cernées par un trait noir tracé au pinceau, d'ailleurs par une main timide, à en juger par les nombreux *repentirs* qu'on observe dans le dessin. » (*Notes d'un Voy. en Auv.*, p. 271.)

prend par la main un *empereur* couronné et portant le globe du monde. — 3° Elle saisit un *cardinal* tout enveloppé de sa pourpre. — 4° Elle s'empare violemment du bras d'*un jeune prince*. — 5° Elle danse et appelle avec ironie *un patriarche* qui lui demande grâce. — 6° Elle entraîne *un chevalier* dont l'épée vient de tomber, et qui détourne avec effroi ses regards pour ne pas la voir en face. — 7° Elle marche à grands pas ; et tandis que son squelette, souriant de malice, se trouve précisément d'un côté vis-à-vis du chevalier qui l'évitait, de l'autre, il attire un *prélat mitré* dont les genoux fléchissent de frayeur. — 8° Drapée dans un linceul, la mort marche, laissant derrière elle *un gentilhomme* qui la regarde avec mépris pendant qu'elle lui arrache son épée comme en fuyant, mais un second squelette survient de l'autre côté et précipite les pas du téméraire qui croyait échapper au trépas.

SECOND PANNEAU. — 9° La mort, entre *deux bacheliers*, prend le bras de l'un et celui de l'autre, et les entraîne malgré leurs supplications. — 10° *Une pieuse matrone*, réfugiée dans la prière, croit pouvoir tromper la mort, mais celle-ci, cachant ses formes hideuses sous les plis de longs voiles, la prend traîtreusement par ses mains jointes. — 11° *Un seigneur baron*, robuste et fier, se tient debout, ré-

siste ; mais la mort lui met un bras sur l'épaule, et de l'autre lui fait un geste impératif en lui montrant la tombe. — 12° La mort cache son visage, pour ne pas trop effrayer *une belle châtelaine* qu'elle vient chercher ; mais pendant ce temps, elle appuie son pied sur les plis de la tunique traînante de la dame et la fait défaillir. — 13° Elle marche, et tire traîtreusement à elle, sans se retourner, *un fiancé* que l'amour vient de percer d'un trait. — 14° Elle marche toujours, et se tord de plaisir en entraînant joyeusement *un moine de l'ordre des Bénédictins.*

Troisième panneau. — 15° La mort reste insensible aux prières d'un jeune et beau *damoisel* qui laisse échapper de ses mains un bouquet de fleurs. — 16° Elle porte la fatale sentence et la montre d'un geste inflexible à *un religieux de l'ordre des Jacobins.* — 17° Elle entraîne *un troubadour* dont la mandore vient de tomber. — 18° Elle arrache avec brutalité le bréviaire d'*un moine* ou le manuscrit d'*un savant*, et en détache le signet. — 19° Elle appuie, en souriant, sa main décharnée sur l'épaule d'*un paysan* qui revient du travail, et elle fait choir sa serpette. — 20° Elle pousse *un père capucin* qui semble résigné à mourir. — 21° Elle s'accroupit et va saisir en jouant *un petit enfant* plié dans son berceau. — 22° Elle a placé la bière

de l'enfant sur ses épaules et entraîne par la main *la pauvre mère éplorée.* — 23° Enfin elle porte dans ses bras *un enfant qui vient de naître*, et ferme la marche, munie de cette dernière conquête (1).

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter une observation qui nous a singulièrement frappé, et quoique nous ne la donnions ici que comme une conjecture qui nous est personnelle, nous la croyons cependant digne de provoquer l'examen attentif des visiteurs.

Sur le pan de mur coupé à angle droit par celui sur lequel se trouve la peinture, et que toutes les figures du tableau semblent indiquer, on voit encore, au-dessus d'une chapelle plus moderne, de grandes flammes s'élever comme de l'enfer ou du purgatoire. Quoique le bas de cette scène soit un peu altéré, toutefois il en reste suffisamment pour ne pas

(1) Il est inutile de dire qu'un grand nombre de lacunes se manifestent çà et là à travers cette immense peinture murale. Plusieurs de nos indications de personnages ne peuvent être que conjecturales. — La paroi du chœur sur laquelle est la peinture, se trouve divisée en trois panneaux par les piliers de l'église qui la traversent dans toute sa hauteur. Malgré cela, le drame ne s'en poursuit pas moins sur les piliers comme sur la muraille. —La peinture est sur fond rouge, les figures ont environ 1 mètre de hauteur.

aussitôt reconnaître que c'est là la première, la plus importante page du poème. En effet, la mort, dans toutes ses phases et d'un air railleur, indique toujours du doigt à sa victime cet infernal tableau. A notre avis, c'est le sens moral, la véritable leçon. Montrer un homme enlevé à la vie, n'était que philosophique; le faire, jeune encore, tomber dans les flammes éternelles, c'est là le signe religieux, le caractère essentiellement catholique. Ce qui nous étonne, c'est qu'aucun de ceux qui ont parlé de cette composition, n'ait fait cette remarque, cependant fort importante. Décrire la danse macabre, peinte dans une église, en oubliant le motif principal, c'est avoir méconnu complètement la pensée des prêtres qui l'admirent dans le saint temple comme un commentaire visible de leurs enseignements.

IX

LES BOISERIES ET LES ORGUES.

Le BUFFET DES ORGUES est, sans contredit, la plus belle chose qu'on puisse rencontrer en ce genre.

A lui seul il occupe l'entière largeur de la nef. Quatre anges gigantesques, aux ailes déployées, supportent tout le système. Ces cariatides, chef-d'œuvre d'exécution, sont d'un travail parfait et digne d'être comparé à ce que le célèbre Lepaultre a laissé de plus beau, même à Versailles. — Le balcon, dont le pourtour est garni de délicieuses sculptures, est divisé en quatre consoles de chaque côté du buffet, et chacune de ces consoles est supportée par de petits anges. Les détails qui, dans cette œuvre vraiment remarquable, méritent de fixer spécialement l'intérêt, sont les deux séraphins en adoration, tout au sommet des boiseries, ainsi que sainte Cécile, David et l'Ange du jugement dernier, tenant les instruments de joie, de paix ou de colère dont l'orgue doit, selon l'heure et le jour, chercher à reproduire les religieux effets.

Les BOISERIES DU CHŒUR, ou du moins les parties qui en ont été préservées (1), semblent encore en assez bon état de conservation, malgré certaines gens de la ville qui, de crainte de ne pouvoir retrouver

(1) Ces boiseries, dit M. D. Branche, furent détruites durant la révolution pour chauffer les chaudières destinées à la fabrication du salpêtre; il n'en reste que les stalles. Le trône même de l'abbé a disparu.

(L'Auv. au moyen-âge — P. 264.)

leurs stalles, prennent la regrettable précaution d'inscrire partout leur nom et leurs prénoms. Elles ont au moins douze pieds de hauteur sur un pourtour de plus de cent quarante-quatre, et sont dues au ciseau d'un habile artiste flamand, qui les sculpta aux frais de l'abbé Jacques de Senectaire. — Une frise, représentant une guirlande de raisins et de feuilles de vigne, couronne ces boiseries avec une extrême élégance. Au-dessous, sur un plan légèrement incliné, règne dans toute la largeur, parallèlement à la frise, un large cordon de trèfle du gothique le plus orné. Enfin, au-dessous, viennent les stalles disposées sur deux rangs, au nombre de *cent cinquante-six*. Chaque dossier de celles du pourtour est admirable de délicatesse et de bon goût. Les colonnettes, qui partent des bras en s'élevant le long des lambris, se dressent avec une légèreté excessive, et les roses, fermées dans l'angle de l'ogive principale, ainsi que les petites ogives intérieures, sont fort richement ouvragées.

Les détails qui provoquent plus particulièrement l'attention sont : les masques sculptés au centre des dossiers, les têtes qui terminent les poignées des stalles, les culs-de-lampe qui servent de siéges, et les charmants médaillons appuyés sur les arcs ogivaux, au sommet de la boiserie. — Rien de plus capricieux, de plus original, de plus spirituellement

exécuté que ces médaillons. C'est un dragon ailé, un moine accroupi, un poisson à tête de chien, un singe et un dogue, un chat avec une figure humaine et des oreilles d'âne, un lièvre qui joue du chalumeau, une chauve-souris, une bête à tête de moine, les évangélistes, des chimères, et toutes ces créations fantastiques dont l'esprit du XVI[e] siècle faisait un jeu, souvent une critique, et qu'on retrouve dans toutes les œuvres de cette époque. — Sur les côtés de la porte sont deux montants sculptés à jour et jadis décorés de quatre figures entières; deux de ces figures sont détruites, les deux autres sont mutilées (1).

X

LES TAPISSERIES

C'est encore à la générosité vraiment princière de Jacques de Senectaire, que l'abbaye devait ces

(1) Dans notre Atlas *in-folio* de l'ancien Velay, nous avons publié neuf grandes planches relatives à la Chaise-Dieu. Ces dessins représentent : 1° *la Façade;* 2° *le Cloître;* 3° *le Chœur;* 4° *le Tombeau gothique et les Rosaces;* 5° et 6° *les Boiseries;* 7°, 8° et 9° *la Danse des Morts.*

DIX-SEPT TAPISSERIES D'ARRAS qui sont tendues autour du chœur les jours de fête comme au beau temps de leur splendeur (1). Le magnifique abbé les fit exécuter en 1516, d'après les cartons de *Thaddeo Gaddi*, maître italien (2). Malgré les ravages du temps, ces riches tableaux de laine et de soie, rehaussés çà et là de fils d'or et de fils d'argent, restent pour les connaisseurs un des plus curieux spécimens de l'art aux premières années du XVIe siècle. La vivacité des tons, l'expression des figures, la délicatesse des draperies permettent certainement de faire de cette œuvre remarquable une mention exceptionnelle.

(1) L'inventaire des meubles précieux du monastère porte, à l'article DES TAPISSERIES, cette mention authentique : » Outre les courtines à fond d'or et d'argent, et celles qui sont de soie garnies de crépines d'or et d'aigrettes, il y a : 1° un tapis de Turquie pour couvrir le tombeau du pape Clément VI ; 2° un autre pour couvrir le tombeau qui est auprès de Moïse ; 3° un autre qu'on met sur le tombeau blanc ; 4° dix-huit pièces de tapisserie pour les chaises du chœur, pour la chaise abbatiale et pour le jubé. Dix-sept ont des figures en broderie ; 5°..... »

(Fait, vérifié et signé en 1657, — en 1700, — en 1703.)

(2) C'est le jour de saint Robert, en l'année 1518, qu'elles furent données à l'abbaye et qu'elles parurent pour la première fois tendues au-dessus des boiseries du chœur.

Les motifs représentent des scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est-à-dire la figure ou la prophétie d'un côté, et la réalité de l'autre. Les scènes doubles, tissées sur la même page, sont séparées par de gracieuses colonnettes, et les légendes inscrites sur chaque tableau se composent d'un quatrain en prose rimée dont les deux premières lignes, tirées de la Bible, sont consacrées à l'explication des sujets, et dont les deux suivantes font connaître la relation qui existe entre eux. Il arrive quelquefois que la tapisserie renferme deux motifs de l'Ancien Testament et un seul du Nouveau; alors celui-ci occupe le compartiment du milieu, et au bas on lit des sentences extraites des psaumes ou des prophéties qui ont inspiré l'ensemble de la composition. — Les tableaux sur lesquels l'attention s'arrête avec le plus d'intérêt sont : *La séduction du péché*, dans lequel le serpent se présente pour tenter Eve avec une gracieuse tête d'enfant, *Le jugement de Salomon, Le massacre de la famille royale par les ordres d'Athalie, Le massacre des innocents commandé par Hérode.*

Comme beaucoup de peintres de cette époque, Thaddeo Gaddi a habillé ses personnages avec des costumes contemporains et, pour que le nom du donateur se perpétuât aussi longtemps que l'objet

destiné à rendre témoignage de la libéralité du noble prélat, il eut le soin d'introduire dans presque toutes les tapisseries les armes des Senectaire avec une crosse d'abbé en pal (1).

(1) On trouve le nom de cette famille écrit de plusieurs manières. On lit dans les titres et auteurs contemporains : *Saint-Nectaire*, *Senectaire*, *Senneterre*, *Senecterre*. — Nous avons même adopté cette dernière orthographe dans le récit des guerres de religion, afin de nous conformer aux manuscrits contemporains.

CHANTEUGE

I

L'ABBAYE

Les anciens monastères du moyen-âge ont à peu près la même histoire et doivent tous leur origine aux mêmes causes. Tantôt c'est un vieux seigneur rempli d'épouvante à la pensée des jugements de Dieu qui cherche à calmer les terreurs de sa conscience par quelque fondation expiatoire, tantôt ce sont de pieuses âmes éprises de la solitude et d'un mystique amour qui s'en vont demander au silence du désert une épuration plus grande encore; sou-

vent aussi ce sont de puissantes abbayes, jalouses de multiplier les asiles de la prière, qui se plaisent à répandre autour d'elles en semences généreuses les fruits de leur prospérité. Suivant les saintes préoccupations qui l'animent, le fondateur choisit le lieu où le salut lui semble le plus assuré. L'un ne trouve jamais le site assez sombre, assez profond, assez triste; l'autre, au contraire, le veut dominant les hauteurs, splendidement éclairé.

Si nous jetons les yeux sur l'Auvergne et sur le Velay, nous serons frappés à chaque pas de ce contraste saisissant. Tandis que les dames de la Seauve-Bénite et de Bellecombe cherchent de doux abris et la fraîcheur des eaux, les humbles bénédictines de Clavas se confinent au fond d'une gorge escarpée, aride, inaccessible même au soleil. Calminius construit son couvent du Monastier sur les froides roches de la Moutette, Robert élève le sien à la Chaise-Dieu dans l'épaisseur de spacieuses forêts, les gardiens du tombeau miraculeux de Julien bâtissent leur collégiale au milieu d'une plaine fertile, les prémontrés établissent leur riante abbaye sur cette belle montagne de Doue dont la Loire baigne les pieds et d'où le regard embrasse un des plus pittoresques panoramas de nos provinces.

Le prieuré de Chanteuge n'est pas moins admirablement situé. Il dresse fièrement encore sur des

cimes aiguës ses débris de tourelles, de créneaux, de meurtrières, de cloîtres et de chapelles de tous les âges. C'est en remontant le cours de l'Allier, de Langeac à Saint-Arcons, qu'on aperçoit les ruines du monastère autour desquelles se groupent avec fidélité les chaumières d'un hameau plus de dix fois centenaire. Ces ruines dominent la contrée du haut d'une sorte de promontoire formé par les eaux de l'Allier qui courent en grondant dans la vallée orientale, et par celles de la Dège qui descendent de Pébrac, contournent la montagne de l'ouest au nord et l'étreignent au pied même du versant septentrional.

Comme dans les régions tourmentées par de grandes révolutions diluviennes, le pays offre les aspects variés d'une nature tour-à-tour souriante et désolée. Le spectacle des transitions y est souvent aussi brusque qu'imprévu. Ici, ce sont de séculaires entassements de roches écroulées, de noirs abîmes incessamment creusés par les torrents destructeurs, d'immenses coteaux dénudés sur lesquels la végétation rabougrie oppose une résistance impuissante aux frimats corrosifs et aux bourrasques impétueuses de longs hivers; là, au contraire, protégés par ces formidables murailles de laves et fécondés par les cendres volcaniques que les vents tamisent et que les pluies entraînent, de frais

vallons verdissent en paix et présentent l'image de ces oasis heureuses que chantent les poètes.

Au sombre tableau du sol qui lentement se décompose, se joint celui des œuvres humaines qui s'anéantissent. Du côté d'où vient la Dège c'est l'*abbaye de Pébrac*, fondée au XIe siècle par l'illustre Pierre de Chavanon, au sud-est c'est l'*abbaye de Sainte-Marie-des-Chazes*, au levant ce sont les restes effondrés des puissantes *châtellenies de Saint-Romain et de Vissac*. Il n'est pas un lieu, si morne qu'il paraisse, qui n'ait vécu et ne puisse évoquer plus d'un émouvant souvenir.

Claude, seigneur de Chanteuge, n'avait point d'enfant et, comme il sentait que la fin de ses jours était proche, il résolut de consacrer une partie de sa fortune à fonder sur ses domaines une collégiale de chanoines. Dans cette intention, il chargea son neveu Cumbert, prévôt de Brioude, d'exécuter ce projet, puis de transmettre le surplus de ses biens au chapitre de Saint-Julien auquel il en faisait hommage.

En effet, dès que le seigneur de Chanteuge fut mort, Cumbert convoqua le chapitre de Brioude pour lui faire part des volontés de son oncle. Tous les chanoines furent d'avis que cette fondation était une œuvre excellente en elle-même, mais ils trouvè-



rent néanmoins préférable d'instituer à l'endroit indiqué un couvent de simples moines régis par la règle austère de saint Benoît. La claustration absolue, la pratique exclusive de la prière et l'étude silencieuse des saintes Ecritures leur semblaient plus que jamais nécessaires, « car, disaient-ils, la » foi, la charité se refroidissent chaque jour, et » les mauvaises mœurs répandent de plus en plus » sur le pays leur funeste influence. »

Aussitôt que cette délibération eut été soumise à l'approbation de Raymond, comte de Toulouse, de Dalmas, vicomte et abbé de Brioude, de Gothescalk, évêque du Puy, et de plusieurs autres éminents personnages, on s'adressa à Odon, abbé d'Aurillac, qui envoya pour diriger les travaux un de ses moines nommé Arnulf. C'etait en 936, la première année du règne de Louis IV d'Outremer, fils de Charles-le-Simple. — Dès que le couvent et l'église furent achevés, le roi en autorisa l'érection en abbaye, par lettres expédiées le 5 décembre 942. Le monastère, placé d'abord sous la quadruple invocation de saint Julien de Brioude, de saint Julien d'Antioche, de saint Saturnin et de saint Marcellin, évêque, garda plus exclusivement le dernier pour patron.

Obiérus fut le premier abbé de Chanteuge. Après lui, Robert prit le gouvernement de la mai-

son, et rien n'indique que, pendant plus d'un siècle et demi, la crosse abbatiale soit tombée dans des mains trop indignes (1). Cependant, au retour des croisades, des gentilshommes déçus dans leur ambition et ruinés, des soldats malades, fatigués de la guerre, peu disposés à reprendre les rudes labeurs de la culture du sol, vinrent chercher à l'ombre des cloîtres une vie oisive plutôt que les rigueurs d'une pénitence volontaire. La croix qu'ils portaient sur la poitrine leur ouvrit facilement les portes des moutiers. Les crédules religieux se laissèrent aller sans défiance aux protestations mensongères de ces pèlerins se présentant en martyrs, et vantant leurs héroïques combats pour la défense du tombeau de Jésus-Christ.

Ce fut surtout dans l'abbaye de Chanteuge que les désordres, dont les fondateurs avaient pourtant voulu la préserver, se manifestèrent avec le plus scandaleux éclat. Les chroniques racontent qu'au temps du roi Robert, fils de Hugues Capet, vivait non loin du monastère un châtelain nommé Itier. Ce châtelain était la terreur de la contrée et, comme presque tous les petits tyrans de cette époque, il avait peu de terres mais beaucoup d'audace. Son

(1) Voir le manuscrit d'AUDIGIER au mot *Chanteuge*, t. VI, p. 42 (*A la Bibliothèque impériale*, Mss. S. F., 676).

manoir, plus semblable à un repaire de brigands qu'au château d'un baron, était perdu dans les escarpements du val de la Dège. Moitié creusé dans le roc, moitié construit en citadelle, il servait de refuge à une douzaine de routiers aux gages du maître qui, d'habitude, les soldait avec une part des maraudages. Les moines avaient journellement à souffrir des déprédations et des violences de ce redoutable voisin. Ils doublèrent leurs murailles, ils se fortifièrent dans leur couvent; ce fut peut-être même à la nécessité de se défendre qu'ils obéirent quand, au retour de la première croisade, ils accueillirent parmi eux quelques-uns de ces hommes forts sous l'armure, habiles à lancer une flèche derrière une meurtrière et capables de poursuivre au besoin à travers la campagne les pillards qui venaient voler leurs récoltes.

Il arriva cependant qu'un jour le châtelain de la Dège parut touché d'un profond repentir. On le vit venir, les larmes aux yeux, faire amende honorable aux portes de l'abbaye. Là, il abjura ses crimes, maudit sa vie passée et demanda humblement à être admis au rang des frères de Saint-Marcellin. Nous ne dirons point ici les causes de cette soudaine conversion. Ceux qui les rapportent, profitant des obscurités de nos annales, semblent évidemment s'être inspirés bien plus du roman que de l'histoire.

On ne saurait, par conséquent, donner une suffisante créance à leurs récits.

Quoi qu'il en soit, Itier ne tarda guère à sentir son âme troublée de nouveau par le démon de sa jeunesse. Vainement il suivait les offices, se frappait le front contre les dalles du sanctuaire et s'efforçait de prier. La prière s'éteignait sur ses lèvres, d'autres pensées que celles de Dieu agitaient son cœur. Il était taciturne, cherchait la solitude, et ne trouvait d'intérêt en la compagnie des religieux que lorsque ceux qui avaient fait jadis la guerre en Orient se mettaient à raconter leurs lointains exploits. Alors son regard se remplissait de flammes, sa voix frémissait d'une joie farouche, et il laissait entendre, par intervalle, de ces paroles sinistres à glacer les pauvres moines de frayeur. Il fut, en plusieurs occasions, chargé de veiller à la sécurité du monastère, il fit même quelques sorties pour repousser certaines agressions de bandes nomades. Chaque fois l'ancien châtelain batailleur reparut tout entier avec sa soif de combats, avec son besoin de rapporter de ses courses nocturnes des trophées de son audace et de sa cupidité.

Il eût été plus facile de ne pas réclamer les services d'un tel homme, que de dompter sa fougue dès qu'on avait fait appel à son courage. Aussi le

vit-on, au moindre prétexte de péril, imposer son autorité et, comme autrefois, se montrer impérieux, violent, et toujours prêt à courir aux armes. A la tête d'un certain nombre de moines dociles dont il s'était fait le capitaine, il avait organisé une sorte de milice pour la protection du couvent. Armée de dagues et de pertuisanes, cette troupe sortait pendant les nuits, d'abord pour faire des rondes sur les terres de l'abbaye, puis pour dévaster celles du voisinage. Les choses en arrivèrent même à ce point, qu'on n'entendit plus par toute la contrée que plaintes et lamentations. Celui-ci répétait en gémissant qu'on lui avait enlevé un troupeau de moutons, celui-là disait que sa grange avait été pillée, incendiée, d'autres racontaient des attentats plus odieux encore.

Raymond, abbé de Chanteuge, avait fini par subir l'ascendant de cette énergique nature. Longtemps il ne vit dans Itier qu'un bras dévoué à la défense de sa maison, et n'attribua qu'à un zèle exalté pour une sainte cause les changements si brusques opérés dans les mœurs de quelques-uns de ses moines. Toutefois, quand il eut ouvert les yeux sur les brigandages qui se commettaient autour de lui et dont les bâtiments du monastère recelaient, à son insu, les profits criminels, il fit entendre de véhémentes supplications, de sévères

menaces. Mais voyant bientôt l'impuissance de ses efforts, il lança l'anathème sur ses frères sacrilèges; puis, escorté de quelques religieux fidèles et aussi attristés que lui, il s'en alla chercher un refuge dans l'abbaye de la Chaise-Dieu.

C'est au pied de l'autel de saint Robert, le premier dimanche de carême de l'année 1137, que Raymond déposa sa crosse abbatiale entre les mains d'Aymeric, évêque de Clermont. Là, en présence de l'abbé Etienne de Mercœur, d'Albéric, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, et de toute la congrégation réunie, l'abbé de Chanteuge souscrivit, en son nom et au nom des moines qui l'assistaient, la solennelle abdication suivante :

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit,

Moi, Raymond, jadis abbé de Chanteuge, voyant que le monastère dont la direction m'avait été confiée en est venu à ce point de destruction complète, qu'il ne s'y trouve plus un serviteur de Dieu, que son sanctuaire est dépouillé, son cloître transformé en forteresse et en un repaire de voleurs et d'assassins, je me suis décidé à venir, le 3e jour qui précède la fête du bienheureux Robert, dans le chapitre des moines de la Chaise-Dieu, pour déposer entre les mains d'Aymeric, évêque de Clermont, la crosse abbatiale, le gouvernement et l'administration de l'abbaye de Chanteuge. J'ai concédé au monastère de la Chaise-Dieu cette abbaye, du consentement de mes anciens frères, afin qu'elle soit librement et sincèrement possédée à tout jamais à titre de prieuré,



à la condition que les donataires réédifieront ce couvent qui tombe en ruine, et qu'ils y rétabliront le service de Dieu.

Albéric, primat d'Aquitaine, a loué et approuvé cette donation. Aymeric, évêque de Clermont, cédant à mes instances, l'a confirmée à son tour, après en avoir obtenu l'autorisation de son chapitre. Les chanoines de Brioude, dont j'avais également sollicité le consentement, l'ont aussi approuvée. En conséquence, moi, Raymond, j'ai souscrit cet acte, je l'ai concédé de nouveau et ratifié en présence desdits évêques, abbés et chanoines, puis je l'ai revêtu de mon sceau, l'an de l'incarnation du Seigneur MCXXXVII, Louis étant roi des Français, le pape Innocent II gouvernant l'Eglise romaine. † Et là, j'ai souscrit le signe de la croix de ma propre main.

II

LE PRIEURÉ

Conformément aux prescriptions de cette charte, Chanteuge fut réduit à l'état de prieuré et placé, à ce titre, sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Robert, à partir de l'année 1137. — Le pape Luce II confirma, six ans plus tard, cette institution (1).

(1) Malgré le consentement qu'ils avaient donné à l'acte de 1137, les chanoines de Brioude tentèrent à plusieurs reprises

— Jean XXII joignit définitivement tous les revenus de cette maison à ceux de la mense abbatiale dont il voulait accroître la splendeur. —Clément VI, jadis bénédictin de la Chaise-Dieu, s'empressa de ratifier ces différentes dispositions par une bulle datée du mois d'octobre 1342.

Le premier soin d'Etienne de Mercœur, abbé, fut d'exécuter les obligations du contrat auquel il s'était engagé. C'est donc de 1137 à 1145 environ que furent entreprises les grandes restaurations, on pourrait dire les constructions du prieuré, car il est probable qu'on conserva très-peu de choses de l'ancien couvent. De cette époque il ne reste que les ruines du mur d'enceinte et quelques vestiges de fortifications. L'église peut être également considérée dans son ensemble comme une œuvre du XII[e] siècle, quoique son type originaire ait été singulièrement altéré par des restaurations successives. Son plan est d'une extrême simplicité; il consiste en trois nefs, terminées du côté oriental

de rentrer dans la possession de cette abbaye et protestèrent contre la cession de l'abbé Raymond. Il en résulta un long procès qui dura plus de trente ans et ne se termina qu'en 1175 par une sentence apostolique rendue par le cardinal Hyacinthe, légat du Saint-Siége, sous le pontificat d'Alexandre III.

par trois absides, comme à Notre-Dame du Puy. Il n'existe dans cette eglise ni transepts, ni galerie de pourtour. A l'intérieur, les absides sont semi-circulaires et se développent en cul-de-four, mais au dehors, celle du milieu paraît seule arrondie, les deux autres se projettent quarrément comme de larges contreforts placés à droite et à gauche d'une tour.

Autrefois l'entrée principale était précédée d'un porche dont on distingue encore la trace. On pénétrait sous ce porche par le côté, puis on arrivait de là dans l'église en passant sous un bâtiment fortifié; ce bâtiment fut plus tard surmonté d'un clocher. — Le sommet de la façade ainsi que la grande fenêtre ogivale placée au-dessus du portail sont, à n'en pas douter, d'une date beaucoup plus récente, et se rattachent au remaniement attribué aux soins de Jacques de Senectaire, abbé de la Chaise-Dieu pendant les premières années du XVIe siècle.

Les voûtes avaient été construites en plein-cintre; toutefois, à la suite d'un premier exhaussement d'une partie de l'édifice, celle de la nef centrale fut reprise sous un arc ogival; quant aux deux autres, comme elles étaient solides, on n'y toucha point. — Les piliers qui supportent ces voûtes et qui divisent l'église en quatre travées sont fort lourds malgré les colonnes plaquées dont on orna leurs

quatre faces pour en masquer un peu la disgracieuse épaisseur. Extérieurement, ces travées correspondent à de puissants contreforts, entre chacun desquels se trouvent trois fenêtres romanes flanquées de colonnettes et couronnées d'un frontail trilobé. De ces trois fenêtres, celle du milieu est la seule qui soit percée à jour. La même disposition se reproduit symétriquement aux deux étages, de telle sorte que cette double rangée d'arcatures devait, par son nombre et par son harmonie, produire un heureux effet avant les malencontreuses annexes qui vinrent cacher toute la partie supérieure derrière la sombre muraille d'un grenier.

Un examen attentif permettrait de reconstituer avec assez d'exactitude l'église du XII[e] siècle. Sans avoir jamais été bien remarquable, on peut néanmoins reconnaître que, lorsqu'elle fut achevée et avant aucune restauration, elle offrait un spécimen très-complet de l'art roman dans nos provinces. Elle n'avait, il est vrai, ni cette richesse de figures symboliques, ni ces éclatantes mosaïques aux couleurs variées dont le goût byzantin s'était plu à décorer les revêtements extérieurs des basiliques des cités, ce luxe eût été superflu en cet endroit; mais au-dedans les pieux fondateurs n'avaient rien épargné. Les chapiteaux des colonnes avaient été

sculptés avec soin sur les modèles de Saint-Julien de Brioude ou de Saint-Paul d'Issoire, les parois des murs étaient peintes ; en un mot, toutes les dispositions du monument témoignaient qu'un art sérieusement étudié avait présidé à l'ensemble de l'exécution.

Qu'on compare, en effet, l'église construite sous l'inspiration de règles précises avec ce qu'elle devint pendant les années où les économes du couvent s'en firent les architectes. Quand le type primitif fut modifié par les travaux intelligents du XVIe siècle, et lorsque l'ogive élégante prêta sa légèreté à la voûte centrale en permettant d'établir par un exhaussement une seconde rangée de baies, la transition fut heureuse, l'art put la consacrer. Mais à l'époque où les derniers administrateurs du prieuré voulurent avoir une toiture unique pour recouvrir l'ensemble du monument, dans le but d'utiliser le dessus des bas-côtés, lorsqu'ils élevèrent les murs latéraux à la hauteur de la grande nef, alors l'effet général disparut, toutes les ouvertures supérieures furent bouchées, et l'église n'eut plus l'apparence que d'un immense bâtiment d'exploitation rurale (1).

(1) Voir l'excellente Notice sur Chanteuge, publiée par M. *Félix Grellet*, dans les *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, pour 1839-1840, p. 273 et suivantes.



III

LA CHAPELLE DE L'ABBÉ

Jacques de Senectaire, le dernier et le plus généreux des abbés réguliers de la Chaise-Dieu, fut incontestablement l'auteur des principales restaurations exécutées à Chanteuge. Cette résidence lui plaisait, il y passait des mois entiers. La température y était plus douce, le sol plus fertile, le pays plus pittoresque qu'à l'abbaye. Plusieurs de ses prédécesseurs vinrent y chercher le repos sur leurs vieux jours; André de Chanac et Hugues de Blot voulurent y mourir. Cependant, aucun n'y avait encore reçu la sépulture, car les moines tenaient à ce que la spacieuse basilique de saint Robert servît de nécropole à leurs abbés. Senectaire espérait sans doute se soustraire à cette tradition ; ce fut même, dit-on, dans la pensée que ses cendres reposeraient un jour à Chanteuge qu'il fit construire, pour les recevoir, le petit sanctuaire désigné sous le nom de Chapelle de l'abbé.

Ce gracieux monument est situé à l'extrémité

orientale de l'église et s'en trouve seulement séparé par les ruines d'un cloître. Il est regrettable qu'un tel spécimen de l'art gothique dans sa période la plus fleurie ait été si odieusement mutilé à l'époque de la révolution. Ce qui en reste fait d'autant plus maudire la brutalité des démolisseurs, que les édifices de cette époque sont fort rares en Auvergne et surtout dans le Velay. Heureusement le Conseil général de la Haute-Loire en a fait l'acquisition; devenu propriété départementale, il sera désormais l'objet de soins intelligents (1).

Les voûtes sont en ogives, et Senectaire fit graver ses armoiries sur la clef qui en réunit les nervures. Les vitraux, les boiseries, les meubles rappelaient aussi cette même origine, car on retrouvait partout les cinq fuseaux d'argent de l'illustre abbé; mais depuis longtemps meubles, vitraux et boiseries n'existent plus.

Entre les trois fenêtres on voit deux niches vides et, tout autour de la chapelle, douze consoles destinées à porter les statues des douze Apôtres. Ces statues

(1) Il existe plusieurs dessins reproduisant avec exactitude l'*ancien monastère*, l'*église* et la *chapelle de Chanteuge*. Nous citerons notamment les deux belles lithographies publiées par M. le vicomte de Becdelièvre, et les planches qui se trouvent dans notre Atlas (in-folio) de l'*Ancien Velay*, représentant : 1° *la vue générale de l'abbaye; 2° la chapelle de l'abbé.*

furent enlevées de cette place dans un jour de colère; on les mutila, puis on les dispersa dédaigneusement. Au point de vue de l'art, le préjudice n'était pas considérable; elles étaient sculptées dans la lave du pays, par des artistes d'un médiocre talent. Plus tard on en recueillit quelques-unes dans le clocher, d'autres dans l'ancienne église de Saint-Marcellin où on les retrouve encore.

A l'exception d'un bas-relief représentant le Christ soutenu par des anges au moment où il rend le dernier soupir, l'intérieur de ce sanctuaire dévasté conserve de bien faibles témoignages de sa splendeur passée. Les portes de la chapelle méritent seules de fixer l'attention. Elles sont du style ogival tertiaire, ou flamboyant. — La première est encadrée par un large et magnifique rinceau de feuilles de vigne et de grappes de raisin fouillées avec une finesse extrême. Cet encadrement monte verticalement entre de délicates moulures, il suit le mouvement des cintres surbaissés qui tournent au-dessus de la porte en anses de panier, puis il s'achève par deux autres arcs, alternativement concaves et convexes. Les nervures déliées de ces deux arcs se détachent de celles du montant, pour aller se réunir en accolade aiguë et former un pinacle au-dessus d'un tympan aux armes de Senectaire. Le long de cette arcature supérieure, rampent

de larges feuilles de chou frisé qui s'élèvent ainsi jusqu'au sommet où s'épanouit une touffe épaisse de ce feuillage. Plus haut, on voit la Vierge enveloppée de sa chevelure comme d'une robe, et portée au ciel dans les bras de quatre chérubins. Sur les côtés, se détachent en bas-reliefs deux figures en adoration : celle de sainte Anne, à qui la chapelle est dédiée, et celle de saint Jacques, patron du fondateur. — La seconde porte, celle qui donne dans le cloître, est également très-intéressante, quoique moins chargée de détails. Elle n'a point un cadre de feuillage comme l'autre, mais ses moulures sont fort belles. Son fronton est rempli d'ornements légers se découpant sur un fond lisse avec une grande pureté de lignes. Ici, au lieu de l'image de la Vierge c'est celle de saint Michel terrassant le diable qui surmonte le pinacle, et les armoiries de Senectaire s'y trouvent supportées par des anges debout sur chacun des pilastres.

Ainsi que nous l'avons rappelé, le désir de Senectaire ne fut pas exaucé; les moines de la Chaise-Dieu conservèrent précieusement ses dépouilles mortelles. Elles leur devinrent plus chères que celles d'aucun de ses prédécesseurs, car depuis cinq cents ans que l'abbaye existait ils n'avaient pas eu un deuil égal à celui que leur fit sa mort. Ses funérailles étaient celles de leur indépendance. Non-seulement

ce prélat était leur dernier abbé régulier, c'est-à-dire le dernier représentant de cette lignée de trente-cinq religieux appelés par l'élection à la crosse abbatiale d'une des plus considérables maisons de France, mais il laissait après lui les paternels souvenirs d'une affection que ne devaient plus éprouver pour leurs monuments de dédaigneux commendataires.

LE MONASTIER

ABBAYE DE SAINT THÉOFRED (OU *SAINT CHAFFRE*)

Le chemin du Puy au Monastier présente, sur presque toute sa ligne, une suite de monuments et de souvenirs historiques du plus sérieux intérêt. A peine le voyageur a-t-il quitté la ville et laissé sur sa gauche *le monolithe de Saint-Michel d'Aiguilhe*, qu'il traverse la Borne pour entrer dans la vallée de la Loire un peu au-dessus de *la Chartreuse*. A côté de cet ancien couvent, bâti sur les bords mêmes du fleuve, il peut explorer dans les champs de Corsac les restes *d'un cimetière gallo-romain* et d'une *maladrerie du moyen-âge*. Plus loin il salue

le pont en ruines à l'extrémité duquel ont été trouvés des *vestiges antiques* et des *débris d'un péage féodal*. Il passe au bas d'une montagne couverte de bois, de prairies et de vignobles disposés en gradins, et voit à son sommet de vastes bâtiments blanchis et rajeunis, mais dont la tour carrée qui les couronne décèle l'origine. C'est *Doue*, la vieille *abbaye de prémontrés*. Au moulin de Peyrard, il quitte les rives de la Loire, traverse la Gagne dont les eaux torrentueuses baignent en amont le pied de *la Roche-Rouge*, merveilleuse flèche de lave dressée par un dernier jet de flamme anté-diluvienne sur un banc de granite. Bientôt il arrive sur le plateau de Bouzols, et contemple de ces hauteurs un des plus splendides panoramas de la contrée. Placé entre le riant *château de Rohac* et les ruines austères de *la baronie diocésaine de Bouzols*, il promène son regard ébloui des *grottes gauloises de Roche-Aubert* et *de Peynastre* aux historiques manoirs de *Volhac*, de *la Tour-Daniel* et de *Poinsac*.

« Rien, dit Georges Sand (1), ne peut donner » l'idée de la beauté pittoresque de ce bassin du » Puy, et je ne connais point de site dont le carac- » tère soit plus difficile à décrire. Ce n'est pas la

(1) Le *Marquis de Villemer* (édition Michel Lévy, 1861), p. 95 et suiv.

» Suisse, c'est moins terrible; ce n'est pas l'Italie,
» c'est plus beau; c'est la France centrale avec
» tous ses vésuves éteints et revêtus d'une splendide
» végétation; ce n'est pourtant ni l'Auvergne, ni le
» Limousin. Ici point de riche Limagne, arène vaste
» et tranquille de moissons et de prairies abritées
» au loin par un horizon de montagnes soudées
» ensemble; point de plateaux fertiles fermés de
» fossés naturels. Non, tout est cime et ravin, et la
» culture ne peut s'emparer que de profondeurs
» resserrées et de versants rapides. Elle s'en em-
» pare, elle se glisse partout, jetant ses frais tapis
» de verdure, de céréales et de légumineuses avides
» de la cendre fertilisée des volcans, jusque dans
» les interstices des coulées de lave qui la rayent
» dans tous les sens. A chaque détour anguleux de
» ces coulées, on entre dans un désordre nouveau
» qui semble aussi infranchissable que celui que
» l'on quitte; mais quand des bords élevés de cette
» enceinte tourmentée on peut l'embrasser d'un
» coup-d'œil, on y retrouve les vastes proportions
» et les suaves harmonies qui font qu'un tableau
» est admirable, et que l'imagination n'y peut rien
» ajouter.

» L'horizon est grandiose. Ce sont d'abord les
» Cévennes. Dans un lointain brumeux, on distin-
» gue le *Mezenc* avec ses longues pentes et ses

» brusques coupures, derrière lesquelles se dresse
» le *Gerbier-de-Joncs*, cône volcanique qui rappelle
» le Soracte, mais qui, partant d'une base plus im-
» posante, fait un plus grand effet. D'autres mon-
» tagnes de formes variées, les unes imitant dans
» leurs formes hémisphériques les ballons vosgiens,
» les autres plantées en murailles droites çà et là
» vigoureusement ébréchées, circonscrivent un
» espace de ciel aussi vaste que celui de la campa-
» gne de Rome, mais profondément creusé en
» coupe, comme si tous les volcans qui ont labouré
» cette région eussent été contenus dans un cratère
» commun d'une dimension fabuleuse.

» Au-dessous de cette magnifique ceinture
» les détails du tableau se dessinent parfois
» avec une prodigieuse netteté. On distingue une
» seconde, une troisième et par endroits une qua-
» trième enceinte de montagnes également variées
» de formes, s'abaissant par degrés vers le niveau
» central des trois rivières qui sillonnent ce que
» l'on peut appeler la plaine ; mais cette plaine n'est
» qu'une apparence relative ; il n'est pas un point
» du sol qui n'ait été soulevé, tordu ou crevassé
» par les convulsions géologiques. Des accidents
» énormes ont jailli du sein de cette vallée, et, dé-
» nudés par l'action des eaux, ils forment aujour-
» d'hui ces dykes monstrueux qu'on trouve déjà en

» Auvergne, mais qui se présentent ici avec » d'autres formes et dans de plus vastes propor- » tions. Ce sont des blocs d'un noir rougeâtre qu'on » dirait encore brûlants et qui, au coucher du » soleil, prennent l'aspect de la braise à demi- » éteinte. Sur leurs vastes plates-formes taillées à » pic et dont les flancs se renflent parfois en forme » de tours et de bastions, les habitants bâtirent des » temples, puis des forteresses et des églises, enfin » des villages et des villes. »

On arrive au MONASTIER après trois heures de marche et en montant toujours. Cette petite ville, une des huit de l'ancien Velay qui envoyaient tous les quatre ans des députés aux états particuliers, est assise sous les roches basaltiques de la Moutette, dans les profondeurs desquelles on trouve encore plusieurs de ces grottes antiques qui servirent, dit-on, de refuge aux premiers cénobites conduits par Calminius. Le pays est riant, fort accidenté, et de magnifiques prairies descendent, par des pentes rapides, de la ville aux bords de la Gazeilles, autrefois nommée Colanse. — A l'ouest, sur le versant opposé, le site présente les plus pittoresques perspectives, et le regard se promène des modestes habitations de Saint-Victor aux ruines de la vieille forteresse de Châteauneuf, qu'on

aperçoit au loin suspendues sur des roches escarpées.

Le COUVENT a été tant de fois restauré, démoli, reconstruit, qu'il ne conserve plus le moindre caractère. C'est Pierre-Armand de Lacroix de Castries qui fit bâtir, en 1754, le dernier cloître. — Le réfectoire, l'office, la salle capitulaire, celle des exercices et les archives occupaient le rez-de-chaussée; les cellules des moines étaient au premier; l'infirmerie, la lingerie, au second. Aujourd'hui la plupart de ces bâtiments sont devenus inhabitables; la mairie et la justice de paix ont été placées dans les portions les moins endommagées.

Nous avons déjà raconté dans nos *Récits du moyen-âge* l'origine et les développements de la célèbre abbaye de bénédictins fondée en cet endroit de 660 à 680 par le comte Calminius; nous ne parlerons ici que de l'église, seule partie du monastère vraiment ancienne et digne de fixer l'attention des archéologues.

L'ÉGLISE a la forme d'une croix latine. Elle fut construite en l'année 961 par les soins du pieux Ulfald, dixième abbé, le même qui plus tard devint évêque de Die Déjà à cette époque c'était la troisième fois qu'elle était agrandie et refaite. L'histoire

nous enseigne, en effet, que l'oratoire primitif, bâti par Calminius, se trouvait sur un autre emplacement. Cet oratoire, ruiné par les Sarrasins, fut restauré sous le règne de Louis-le-Débonnaire, en 804, par Ductran, sixième abbé, et fut définitivement abandonné par Ulfald, qui transféra le monastère et l'église où ils sont actuellement. Un siècle après, Guillaume III, quinzième abbé, entreprit d'importantes réparations de 1074 à 1086. En 1493, François d'Estaing, quarante-cinquième abbé, fit reprendre la voûte principale, édifia le chœur, construisit le grand clocher, fit placer les marches en avant du portail, donna de riches tapisseries et le buffet d'orgues qu'on admire encore. Enfin Antoine de Senectaire, qui fut le quarante-huitième abbé, avant d'être évêque du Puy, fit exécuter à son tour d'autres travaux faciles à reconnaître. — Ces transitions diverses se manifestent avec évidence depuis la voûte en berceau des transepts et les changements opérés dans la nef centrale ainsi que dans le chœur, jusqu'aux dernières additions de la renaissance.

Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans cette sombre et pauvre église, c'est la déclivité du sol sur lequel elle repose. Non-seulement pour arriver au portail il faut gravir une vingtaine de marches, et en monter plusieurs autres encore pour

passer de la nef dans le chœur, mais il est facile de constater une différence de niveau assez sensible du portail au sanctuaire. — La lumière qui éclaire l'intérieur arrive par la seule fenêtre de la façade et par quelques ouvertures fort étroites disposées dans la longueur des collatéraux. Ce peu de jour, joint à la nudité presque indigente de l'édifice, remplit l'âme d'une sorte de mélancolie. Si un autre sentiment que celui de l'étude conduisait jusque-là l'étranger, il serait à craindre qu'il n'éprouvât une déception véritable. La pierre est fruste, les murs sont délabrés, aucun ornement d'une certaine élégance ne saisit ni ne charme les yeux. Les rares sculptures qu'on rencontre sont, en général, d'une exécution médiocre, et les ouvriers inhabiles chargés d'historier les chapiteaux des colonnes paraissent s'être grossièrement inspirés des compositions des églises voisines. A côté de souvenirs confus de l'antique, on voit qu'ils ont cherché à reproduire, tant bien que mal, quelques-uns des motifs faciles qui se trouvent à Brioude et au Puy, notamment l'aigle et le griffon symboliques si souvent répétés dans les décorations romanes de l'Auvergne et du Velay.

Le CHŒUR n'a point d'abside. Quoique de style gothique, il est à peu près aussi lourd que le reste. La chapelle latérale, datée de 1547 et dédiée à

sainte Véronique, fut construite par Antoine de Senectaire pour lui servir de sépulture ainsi qu'à ceux de ses parents appelés à porter la crosse abbatiale de Saint-Chaffre (1). Avec ses armoiries, il fit peindre dans cette chapelle plusieurs figures d'hommes et de femmes qu'on affirme être des portraits de famille. Nous ne savons à quel point cette circonstance est exacte; dans tous les cas, il faut passer rapidement sur de pareils objets d'art.

La NEF, presque trois fois aussi large que les bas-côtés, a été souvent reprise. Ses piliers massifs sont flanqués de colonnes engagées, et ces colonnes elles-mêmes s'arrêtent brusquement tronquées en consoles; deux seulement sont entières. — Les arcades portent le témoignage de plusieurs réparations successives, car les unes sont à plein-cintre, et les autres à ogives plus ou moins obtuses. Du

(1) *Charles* Ier, *Antoine* et *Charles* II *de Senectaire* y furent inhumés. La maison de Senectaire posséda longtemps cette abbaye. *Charles* Ier *de Senectaire* reçut la crosse abbatiale lorsque l'abbé Gaspard de Tournon fut appelé au siége épiscopal de Valence. Il était seigneur du Monastier et propriétaire du château. Charles transmit cette abbaye à son neveu *Antoine*, qui la retint en commende lorsqu'il devint évêque du Puy. Antoine la transmit à son tour à *Martin Barry*, abbé de Doue, un de ses neveux; celui-ci la passa à *Charles* II *de Senèctaire*, quarante-neuvième abbé, et Charles à *Henri de Senectaire*.

reste, ces différences sont conformes aux indications historiques. Il en est de même des irrégularités qu'on observe dans les travées et dans les arcs doubleaux des nefs latérales. Mérimée fait remarquer que les piliers du chœur montent avec plus de légèreté et reçoivent les nervures de la voûte prolongées jusqu'au sol. Il loue cette disposition et la proclame, avec raison, bien préférable au système des pénétrations malheureusement trop en usage à cette époque.

Le seul détail intérieur de quelque intérêt, c'est le GRAND TOMBEAU DE PIERRE en forme de coffre et en dos-d'âne, élevé à l'extrémité du collatéral sud, sur deux colonnes bysantines d'environ cinq pieds de hauteur. Ce singulier monument, dont l'origine est au moins contemporaine de celle de l'église, paraît avoir été jadis l'objet d'une vénération spéciale. L'on serait tenté de croire qu'il renferme les restes de quelques-uns des fondateurs du monastère, peut-être ceux de saint Théofred lui-même, dont la statue d'argent n'est pas une des moindres curiosités archéologiques qu'il faille signaler. Cette version très vraisemblable se trouve appuyée par les chroniqueurs. On lit dans le livre rouge, qu'à peine l'église actuelle achevée, Ulfald y transféra les corps de saint Eudes, de saint Théofred, de saint Fortunat et de deux

saints innocents (1). Quoi qu'il en soit, ce sépulcre est attaché à la muraille par une large bande de fer, et porte des sculptures en bas-reliefs sur plusieurs de ses faces. Au-dessous sont des rinceaux et un aigle, sur un des côtés on voit Jésus-Christ entouré par les saintes femmes.

LA FAÇADE se divise en deux étages d'autant plus distincts l'un de l'autre qu'ils ne sont pas sur le même plan et n'appartiennent pas à des constructions complètement homogènes. Ainsi, l'étage inférieur présente un avant-corps élevé jusqu'à la hauteur de la fenêtre et comme plaqué sur le mur principal. Il est recouvert par une petite toiture disposée en glacis pour l'écoulement des eaux et bordée d'une corniche sculptée comme à Notre-Dame du Puy et à Saint-Michel d'Aiguilhe. C'est dans l'épaisseur de cet avant-corps que se trouvent pratiquées trois arcatures à plein-cintre correspondant aux trois nefs et indiquant les entrées de l'église. Dans celle du milieu est enfermé le grand portail; les deux autres n'ont jamais été ouvertes à cause des froids excessifs qui règnent dans

(1) Voir le *cartulaire*, dont nous avons donné une copie, à la bibliothèque historique du Musée du Puy, — le *livre rouge*, — et la petite notice sur le Monastier, publiée au Puy en 1855 par l'abbé *Cénat de l'Herm*.

ces contrées. On remarque seulement à quelques inscriptions en saillie *(Ecce figura Prudencie, ecce figura caritatis)*, qu'elles ont servi de chapelles extérieures pendant le moyen-âge et qu'elles devaient contenir des images allégoriques.

L'étage supérieur est un peu en retraite. Son fronton se développe sous un angle très-obtus, ce qui donne à la façade un aspect de lourdeur qu'augmentent encore les quatre énormes contreforts qui la butent par le milieu et aux deux angles. Du reste, les dispositions du haut correspondent assez symétriquement à celles du bas. Au-dessus du portail s'ouvre une vaste baie romane par où entre la lumière, au-dessus des deux niches vides sont simulées deux fenêtres. Evidemment c'est là que l'architecte a déposé tout ce qu'il avait d'art et de science. La corniche rampante le long du faîte est fouillée avec une délicatesse extrême. La fenêtre centrale a un beau caractère, elle est large, rehaussée par un couronnement de mosaïques triangulaires d'un très-gracieux dessin, et les deux colonnettes en grès rouge qui flanquent ses côtés supportent des archivoltes à claveaux multicolores fort riches. On voit çà et là quelques débris de figures chimériques destinées à ajouter à l'effet général. La plus remarquable de ces figures est sculptée sur la clef de la grande archivolte de la

fenêtre. Il serait aujourd'hui très-difficile de préciser les sujets représentés par ces sculptures, tant elles sont mutilées.

En résumé, cette façade mérite d'être vue (1). C'est un des types les plus complets et les mieux conservés de l'architecture romano-bysantine dans le Velay. Elle n'est pas sans doute aussi chargée d'ornements que celle d'Aiguilhe, mais elle se développe sur une plus vaste surface. Le système dans lequel elle est exécutée a l'avantage de disposer les détails sur plusieurs plans, de leur donner plus de relief et de fortifier, en la doublant, la base de la muraille. Il résulte de cette disposition, reproduite dans la nouvelle façade de Saint-Laurent du Puy, que le portail est enclos dans une niche plus profonde et qu'il trouve ainsi plus d'espace abrité pour étager les archivoltes concentriques, les bas-reliefs et les colonnes qui l'accompagnent. Telle avait dû être la pensée de l'architecte du Monastier ; malheureusement sa prévision ne put aller jusqu'à préserver son œuvre des violences dont elle a été l'objet et qui ne permettent plus à cette heure de reconstituer utilement la plupart de ses débris informes.

(1) Nous en avons donné un dessin très-exact dans notre Atlas *in-folio* de l'*Ancien Velay*.

CHAMALIÈRES

Le prieuré conventuel de CHAMALIÈRES relevait de l'abbaye de Saint-Chaffre ; on suppose que son nom lui vint de celui de *Calminius* (ou Calmilius), fondateur de la maison-mère, au Monastier. Il était situé dans le village même, à deux lieues de Vorey (1), au fond d'une vallée étroite, baignée par les eaux de la Loire et formée par les monts Mione et Gerbizon. En cet endroit le soleil est doux, les

(1) Où fut fondé un prieuré conventuel de religieuses, également sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Chaffre, et qui, à la fin du XVIII[e] siècle, étaient soumises à l'abbesse des Chases, monastère de l'ancien diocèse de Saint-Flour, sur les frontières du Velay et du Gévaudan.

vents sont sans colère, les fruits les meilleurs viennent en abondance, et les gradins des montagnes sont couverts des plus riches vignobles.

C'est dans le testament d'Alfred d'Aquitaine, comte d'Auvergne, qu'on trouve Chamalières mentionné d'une manière précise pour la première fois, à la date de 927. Dans cet acte il est dit que ce prince fait don de l'alleu de Chamalières à Notre-Dame du Puy. — Dix ans plus tard, l'évêque Godescalk, affligé des spoliations dont le patrimoine ecclésiastique était déjà partout l'objet, résolut de mettre un terme à cet état de choses dans son diocèse. Pour décider les usurpateurs à restituer les biens dont ils s'étaient emparés, il commença par rendre à l'abbaye de Saint-Chaffre l'alleu de Chamalières qu'il détenait en qualité de bénéficiaire. Ce fut, assure la chronique du *livre rouge,* en exécution de cette sage mesure que les bénédictins du Monastier rentrèrent dans la possession de ce domaine. Ils y établirent à cette époque un couvent de femmes; mais bientôt *Rorice de Beaumont*, frère de Dalmas, neuvième abbé, le transforma en une communauté d'hommes et le plaça, en 950, sous la règle de saint Benoît et l'invocation de saint Gilles. — Depuis lors, l'union la plus intime ne cessa de régner entre les deux maisons, et l'on vit *Pons de Chalancon* en 1172,

Pierre II de Servissac en 1200, *Raymond de Barjac* en 1240, de prieurs de Chamalières devenir abbés de Saint-Chaffre.

Cependant le prieuré s'affranchit peu à peu de la domination de l'abbaye. Sa dépendance, d'abord très-réelle, finit par consister dans le simple tribut d'un repas offert chaque année aux trente-six religieux de Saint-Chaffre, repas évalué, par arrêt du parlement de Toulouse en date du 12 avril 1704, à 10 sols par tête. — Cet affranchissement en prépara un second plus considérable encore. Longtemps la suprématie des évêques du Puy, imposée au Xe siècle par Godescalk à tout ce qui relevait du monastère dont il était abbé, se fit sentir à Chamalières. A chaque avènement de prieur, le prélat ne manquait jamais de rappeler au nouvel élu ses droits de haute juridiction, mais celui-ci ne garda bientôt plus que les apparences respectueuses de la soumission. Dès 1624, il avait réduit son vasselage à quelques redevances insignifiantes, qui disparurent complètement en 1762, sous le dernier prieur, messire *Pierre de Lamée* (1).

Le prieur de Chamalières était devenu un personnage important dans la province. En sa

(1) Notes dues à l'obligeance de M. *le comte Jourda de Vaux.*

qualité de baron de Confolent, et comme collateur de Beauzac, de Saint-André-de-Chalancon, de Saint-Georges-l'Agricol et de Saint-Pierre-du-Champ, il jouissait de tous les droits féodaux. Il était, en outre, l'un des neuf personnats de l'ordre du clergé qui assistaient aux états particuliers du Velay. En 1494, il se fit représenter à cette assemblée par le bailli de Chamalières; ce dernier état de choses se prolongea même jusqu'en 1787, époque où les bénédictins furent dispersés. — Aujourd'hui le prieuré en ruine sert d'asile à de modestes religieuses de la congrégation de Saint-Joseph. Il ne reste de sa grandeur passée que l'ancienne église romane, un des monuments historiques du Velay les plus intéressants à connaître (1).

(1) Dans un excellent rapport adressé au ministre de l'intérieur en 1853, l'architecte Normand signale l'église de Chamalières comme une des belles églises de la France centrale. Dans ce rapport, accompagné de plans et de devis, il propose un projet de restauration et le classement de cet édifice au nombre des monuments historiques. Cette demande ayant été favorablement accueillie, nous avons cru utile d'indiquer sommairement ici les causes qui recommandent à tout l'intérêt des archéologues un des types les mieux conservés de l'architecture religieuse de l'ancien Velay. (Voir les *Annales de la société d'agriculture, sciences et arts du Puy*, tome XVIII, pages 106 et suivantes.)

Cette église, admirablement proportionnée et dans laquelle le jour se répand avec beaucoup d'harmonie, se développe en croix latine sur un plan très-simple. Elle est vaste, surtout pour la localité où elle fut construite. — La GRANDE NEF, composée de trois travées, a 25 mètres de longueur; les transepts en ont 17, et les bas-côtés 18.

La hauteur des COLONNES adossées intérieurement aux piliers, est de 18 mètres 90 cent., du sol au-dessus du tailloir, et, à partir du tailloir à la clef du cintre qu'elles supportent, de 3 mètres 50 cent.; ce qui indique une élévation de 22 mètres 40 cent., pour la grande nef seulement. — Les BAS-CÔTÉS sont moins élevés, ils ont 8 mètres 35 cent. Cette différence sert non-seulement à faire valoir le vaisseau central, mais à procurer une plus heureuse distribution de jour dans l'ensemble de l'édifice (1).

On constate au premier aspect les empreintes d'une transition très-caractérisée. La nef, les bas-côtés et les transepts sont d'un style homogène qui est celui du XI[e] siècle; le chœur et les quatre chapelles rayonnantes ont été complètement remaniées à une date évidemment postérieure. Du reste, les

(1) Nous avons donné deux dessins de l'intérieur de cette église dans l'Atlas de notre *Ancien Velay*.

agrandissements de cette nature appliqués à ces parties des églises monacales sont fort ordinaires. Dans l'origine, le chœur devait être en rapport avec l'ensemble du monument, dès lors soumis aux règles générales de l'architecture religieuse ; mais à mesure que les moines d'un couvent devinrent plus riches, plus nombreux, plus puissants, il parut nécessaire de leur faire dans leur église une place à la fois plus étendue et plus luxueuse. De là ces restaurations souvent remarquables par une extrême magnificence et presque toujours exécutées dans le style du temps où elles se sont accomplies.

Dans la nef, LA VOUTE existe sur une seule travée; une charpente qui porte la toiture s'étend sur les deux autres. Cette voûte, soutenue par des arcs-doubleaux en pierre, indique déjà par sa forme ogivale une première transition. L'architecte Normand l'attribue au XII[e] siècle, « époque, dit-il, où » commence l'emploi assez fréquent de l'arc-en-» pointe, ou ogive, qui prédomina dans le siècle » suivant. » — Dans les bas-côtés, la forme primitive est intacte; les voûtes sont à arêtes et franchement à plein-cintre, ainsi que tous les arcs-doubleaux sur lesquels elles reposent. Une particularité essentielle à signaler, qui appartient aux églises romano-bysantines de l'Auvergne et du Velay,

c'est que la voûte en prolongement de la nef devant le chœur, au centre des transepts et de la croix, s'arrondit en coupole ovoïde comme dans la petite église de Polignac ou à Notre-Dame du Puy. Ce détail est très-caractéristique.

Les piliers carrés qui séparent la nef des bas-côtés sont flanqués sur leurs quatre faces de colonnes cylindriques engagées du tiers. — Les chapiteaux sont historiés par des feuilles d'acanthe, des figures humaines grimaçantes et des têtes d'animaux fantastiques.

Les fenêtres, suivant la place qu'elles occupent, présentent des combinaisons spéciales. Celles des bas-côtés, sans ornements au dedans, sont, au dehors, accompagnées de colonnettes et d'arceaux en pierres symétriquement disposés. Au contraire, celles de l'étage au-dessus et ouvrant sur la nef ont leurs colonnes à l'intérieur, tandis qu'extérieurement la décoration consiste en un cordon d'arceaux à trois limbes sous un appareil de claveaux réguliers. Les plus soignées sont celles qui surmontent la face des transepts. Celles-ci sont circonscrites sous une arcature à claveaux réguliers, et sont flanquées de colonnettes portées par des socles ornés de corniches.

La façade, d'une longueur de 16 mètres 90 cent. sur une hauteur de 16 mètres 40 cent., mérite

une médiocre attention. Elle est lourde, écrasée, et ses principaux ornements, qui consistent en plusieurs contreforts, ne contribuent pas peu à lui donner cet aspect de pesanteur dont nous parlons. Deux de ces contreforts dépassent le portail, deux autres, placés plus bas, correspondent aux galeries collatérales, un cinquième butte un des angles, un sixième se projette en retour.

La porte est à plein-cintre et l'arceau qui la couronne repose sur deux simples colonnes. A une hauteur de 9 mètres 30 cent. au-dessus, on voit se développer une triple arcature, au centre de laquelle est la croisée principale. A droite et à gauche, en contre-bas, deux petites baies romanes portent la lumière dans les collatéraux. Le tout se termine par un pignon. — Il ne faut, après cela, rappeler les deux tourelles qu'un des derniers prieurs de Chamalières eut la fantaisie de faire placer sur les côtés, que pour signaler le contraste qu'elles offrent avec l'ensemble de cette architecture austère et massive à l'excès.

Le chœur s'ouvre sur l'église entière par une immense arcade et remplit la largeur des trois nefs. Il est circulairement entouré de chapelles très-peu profondes qu'éclairent des croisées à plein-cintre toutes accompagnées de colonnes. — La croisée du fond de l'abside, plus riche que les autres, est dé-

corée de colonnettes octogones et de galons en zigzag avec sequins. — Au pourtour extérieur, on remarque sous une corniche à modillons fantastiques une arcature divisée en pans coupés dont les cintres en ogives sont rehaussés de moulures prismatiques. — Quoique réédifié à l'époque gothique, il n'est pas douteux qu'on a utilisé pour la construction de ce chœur les matériaux de l'ancien. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les ouvertures pratiquées entre chaque chapelle rayonnante, sur les colonnes, sur la fenêtre du milieu et sur la corniche de couronnement. La plupart de ces détails proviennent, sans aucun doute, de l'édifice primitif.

Avant de terminer ce qui est relatif à ce monument, il faut recommander à l'examen des archéologues deux œuvres d'art qui méritent d'être exceptionnellement distinguées : ce sont les boiseries de la porte principale et le bénitier de l'église.

La boiserie de la porte, de 2 mètres 50 cent. de largeur sur 4 mètres 10 cent. de hauteur, était sculptée et peinte sur toute sa surface. Elle appartient très-certainement à la partie la plus ancienne de l'édifice. Inutile de dire qu'elle est aujourd'hui très-fruste et même brisée en certains endroits ; cependant il est

facile de la reconstituer telle qu'elle avait été originairement exécutée. Cette porte est à deux ventaux, elle est encadrée par une large bordure richement ornée d'entrelacs mêlés de feuillages et unis les uns aux autres au moyen de tresses enroulées. Le fond de cette bordure était peint en rouge, les reliefs très-accusés se détachaient en couleurs variées et harmonieusement assorties. L'on distingue encore des rinceaux bleus, d'autres roses. L'architecte qui a relevé les dessins avec une attention si patiente, fait remarquer dans son rapport que les contours des feuilles sont ombrés, les bleus en noir, les roses en blanc.

Les panneaux, parallèlement disposés, sont divisés chacun en quatre tableaux. — Les deux du haut représentent une croix non pattée flanquée de figures symboliques. A gauche, c'est un sagittaire et un aigle, à droite c'est un lion ailé et un griffon. Les croix sont intérieurement décorées de disques hémisphériques peints en vert, leurs cantonnements sont garnis d'entrelacs et d'arabesques très-énergiquement accusés. — Les deux tableaux placés au-dessous des précédents se composent de quatre figures symétriques rangées sur la même ligne dans une sorte de plate-bande. A gauche, c'est un cheval à queue de lion, puis un cavalier croisant sa lance; le même motif alterné se reproduit sur le panneau

de droite. — Une moulure horizontale très-proéminente partage la porte dans son milieu ; huit petites croix, fouillées dans son épaisseur, servent à l'embellir. — Quatre autres sujets occupaient la partie inférieure, mais deux ont complètement disparu et ceux qui restent, fort usés, semblent indiquer deux guerriers se faisant vis-à-vis et combattant des monstres à têtes de serpents.

Ce curieux souvenir de la sculpture bysantine du XI[e] siècle n'est pas le seul qui existe dans la province. Nous avons déjà fait connaître les portes si remarquables qui se voient en montant le grand escalier de Notre-Dame du Puy, nous pouvons citer encore celles de l'église de Lavoûte-Chilhac, en Auvergne ; elles sont de la même époque, du même style, d'une exécution assez pareille et, très-vraisemblablement, du même artiste.

Le bénitier, à gauche en entrant dans la nef, est aussi un fragment archéologique du XI[e] siècle d'un véritable intérêt. Il a 1 mètre 21 cent. de hauteur sur 0 mètre 44 cent. de largeur, et se compose de quatre statues debout. La première est celle du roi David, facile à reconnaître à sa couronne et à sa lyre ; la seconde et la troisième représentent deux évangélistes ou deux prophètes, ayant pour attributs des inscriptions légendaires déroulées entre leurs

mains; la quatrième, dont la tête est brisée, s'appuie sur un bâton pastoral surmonté d'un cœur et d'une petite croix. Elles sont adossées sous une sorte de baldaquin dont la surface supérieure forme la vasque pour l'eau bénite et dont le côté qui repose sur la tête de chacun des saints se divise en quatre dais sculptés. Ces statues portent la barbe, elles sont vêtues de robes à longues manches ornées de broderies sur les bords. L'attitude de ces figures, leurs têtes expressives, leurs pieds nus qui dépassent le socle et se replient énergiquement sur les bords comme pour se maintenir avec plus de solidité, feraient de cette composition un objet d'art très-précieux, si les mutilations qui la déshonorent ne lui enlevaient déjà une partie de son caractère monumental.

LES RUINES DE POLIGNAC

Il n'est personne qui en passant sous les grandes ruines du CHATEAU DE POLIGNAC ne se sente saisi d'une émotion profonde. Ces murailles, ces tours, ces donjons semblent exercer, même encore et malgré leur décrépitude, un reste de la domination des siècles passés. Ce sont les derniers témoins du moyen-âge pleurant les longues funérailles du despotisme au milieu des écroulements dont se couronne le plus fier rocher du Velay (1). A l'aspect de ces œuvres monumentales, faites à la mesure des géants féodaux, les plus dramatiqucs souvenirs

(1) Nous avons donné un dessin des *ruines de Polignac* dans notre Atlas de l'*Ancien Velay*.

reviennent irrésistiblement à la pensée, et l'on ne peut se défendre de mêler une sorte d'admiration à la terreur qu'elles inspirent.

Dans nos *Etudes sur les antiquités gallo-romaines du Velay* et dans nos *Récits du moyen-âge*, nous avons longuement décrit les transformations de ce colossal manoir. Grâce aux travaux ordonnés depuis par le prince Alphonse de Polignac et dirigés avec tant de soins par l'habile architecte Compagnon, nous avons pu vérifier l'exactitude de nos recherches antérieures. Sans vouloir les reproduire ici, nous tenterons de résumer ce qui se rapporte à l'époque féodale en traçant, d'après les plans qui nous ont été communiqués, une rapide esquisse de cette demeure au temps de sa plus formidable puissance.

Pour arriver au château, il fallait gravir le rocher en suivant LE CHEMIN STRATÉGIQUE qui monte en spirale du côté du nord. A partir de la première enceinte jusqu'à la porte principale qui s'ouvre sur le plateau, on rencontrait cinq obstacles successifs parfaitement caractérisés. Chacun de ces obstacles était énergiquement protégé par de nombreuses meurtrières disposées de façon à faire subir aux assiégeants un feu continu sur toute la longueur du parcours.

Les difficultés augmentaient devant LE GRAND PORTAIL. En cet endroit l'ennemi était contenu dans un étroit espace entre le roc taillé à pic et un mur bâti sur les escarpements d'un précipice de plus de cent mètres de profondeur. Il avait sur le flanc une tour sans issue apparente d'où les projectiles menaçaient à chaque instant de l'anéantir, en face, au-dessus de l'entrée, un bouclier garni de trois rangs de meurtrières, à ses pieds, un fossé dont le fond rempli de vase et d'eau fangeuse dissimulait des pieux aiguisés, des chausses-trappes et d'autres piéges. — S'il parvenait à combler ou à franchir ce fossé, il lui restait à forcer le tablier massif du pont-levis et la herse en fer dont le grillage épais, armé de hérissons tailladés, opposait une barrière d'autant plus terrible que, pendant ce temps, les flèches, les balles, les pierres dirigées du haut des parapets couverts et des moucharabis faisaient dans ses rangs de mortels ravages. — S'il passait outre, s'il brisait et le pont-levis, et la herse, et la porte de chêne revêtue de lames, de pointes, de clous de fer, il se trouvait enfermé dans une cour dont les hautes murailles percées d'ouvertures le tenaient sous les feux croisés de soldats invisibles. — Pour s'avancer davantage il était contraint de s'engager dans de sinueux passages au travers desquels les périls redoublaient à chaque pas. — Enfin, ces obstacles sur-

**

montés, l'assaillant avait encore à battre en brèche le donjon et à prendre une quantité de constructions toutes isolées, toutes défendues.

De l'autre côté de la porte se trouvaient LE CORPS DE GARDE, les salles occupées d'ordinaire par les soldats de la garnison et par les hommes spécialement chargés de manœuvrer le pont-levis et la herse. Ces premiers ouvrages étaient les plus soigneusement fortifiés, car ils devaient être les premiers soumis à une rude attaque. Il n'en reste presque plus d'apparents, si ce n'est quelques ruines dispersées aux alentours, une caverne creusée dans le basalte, des parapets, des contrepoids portant encore la trace des chaînes du pont, puis, sur la droite, une tour à demi démantelée, au bas de laquelle a été transporté le masque monstrueux du problématique Apollon.

Les bâtiments qui se présentaient sur la gauche, sans contredit les plus anciens, étaient ceux destinés aux chapelains, aux écuyers, aux varlets, aux fauconniers et aux autres gens du vicomte. C'est là qu'avaient été placées LES GRANDES ÉCURIES, LA CHAPELLE, LES ARCHIVES et leurs dépendances. — Un second corps de logis en retour, composé de salles assez spacieuses, était consacré aux gentilshommes, aux principaux officiers de la garnison et aux étrangers. C'est dans la cour de ce corps de logis qu'é-

taient LE PUITS, objet de tant de fabuleux commentaires, et LA CITERNE dont l'organisation, sinon la création, remonte au XVe siècle, ainsi que cela semble résulter de l'examen de ses piliers, et de ses voûtes en ogives.

Au levant, vis-à-vis de la ville de Notre-Dame, s'élevait la RÉSIDENCE HABITUELLE DES SEIGNEURS de Polignac et de leur famille. Cette partie, la dernière construite, est celle dont il subsiste le plus de souvenirs. On y voit quelques restes d'appartements qui durent être décorés avec splendeur, surtout si l'on se reporte à l'année 1533, où le roi François Ier et sa cour y furent reçus par le magnifique Armand XII, gentilhomme de la chambre et panetier de France. Les cuisines sont remarquablement belles et en bon état de conservation. — Ces divers édifices communiquaient directement les uns avec les autres ou furent successivement reliés entr'eux au moyen de galeries soutenues par de larges piliers octogones. Ils étaient tous renfermés dans une enceinte spéciale protégée par le donjon, et ils constituaient dans leur ensemble le château proprement dit.

Isolé derrière une clôture fortifiée et une ligne de palissades, LE DONJON, de trente-deux mètres d'élévation, était la citadelle où, en cas de surprise, la

garnison pouvait se réfugier et se défendre. Il suffit de l'avoir visité une seule fois pour comprendre les difficultés de s'en rendre maître. C'est une tour carrée du XIVe siècle, aux murailles lisses, renforcées à leur base à l'aide d'un contrefort continu, et couronnées à leur sommet d'un cordon de machicoulis et de créneaux. Elle se divise en quatre étages auxquels on arrive par un escalier en hélice très-étroit, pratiqué dans une cage accolée extérieurement du côté où les machines de l'ennemi étaient le moins à craindre. Cet escalier monte jusqu'à la plate-forme, et se termine par un lanternon disposé pour servir de guérite aux sentinelles de garde. Ses fenêtres ne se correspondent pas d'étage en étage. On avait eu la précaution de les garnir dans leur épaisseur de petits siéges en pierre et de les ouvrir sur chaque repos à un aspect différent, soit pour que la surveillance fût plus complète, soit pour que la lumière fût mieux distribuée à l'intérieur, soit enfin pour ne pas trop affaiblir les murailles en y plaçant trop d'ouvertures dans la même verticale.

Le rez-de-chaussée du donjon servait de magasin, de prison, d'entrepôt d'armes et de munitions de guerre. Les vastes salles supérieures, destinées autrefois à loger le vicomte ainsi que les personnages considérables de sa compagnie, ne cessèrent pas

d'être habitées après la construction, même après la démolition des logis plus nouveaux. Elles l'étaient encore, dit-on, de 1750 à 1780. — Aujourd'hui la plate-forme, les créneaux, les parapets, les voûtes, les planchers se sont écroulés; leurs débris jonchent le sol, broyés et confondus. Dans cette ruine presque royale on voit, au sommet, le nuage qui fuit, de gros blocs disjoints que les orages détachent de loin en loin avec fracas du féodal diadème; puis, çà et là, des stygmates de vétusté ou des traces de violence, des poutres rompues, des fenêtres brisées, des chambranles, des manteaux de cheminées suspendus aux parois de ces quatre murs consternés, dont les crevasses abritent des oiseaux de proie et de frêles arbustes sans cesse tourmentés par des vents en furie. Ce qui donne surtout à cette gigantesque forteresse un aspect effrayant, c'est sa position sur un des rebords extrêmes de la roche périlleusement échancrée en cet endroit. Si de la base sa hauteur épouvante, on est bien plus terrifié en regardant en bas, car perpendiculairement au-dessous s'entr'ouvre un abîme dont l'œil mesure avec effroi l'immense profondeur.

Les fondations de LA CHAPELLE ont été complètement retrouvées. Déjà nous en avons publié le plan en 1847, d'après les fouilles de l'architecte Mallay.

Les récents travaux dont nous avons parlé achèvent d'en faire connaître les dispositions. — C'est un petit sanctuaire roman du XIe siècle, d'environ 16 mètres de longueur sur 3 mètres 60 cent. de largeur. Il était à une seule nef et à deux transepts formant la croix. Chacun de ces transepts se complétait par une chapelle en cul-de-four dirigée suivant l'orientation de l'église. On remarque aux angles du chœur deux niches semi-circulaires, et à la place qu'occupait l'autel, trois tombes creusées dans le roc remplies d'ossements dont les dimensions indiquent des personnages d'une taille colossale. Extérieurement, on a également découvert contre le chevet dix autres tombes semblables aux précédentes. A n'en pas douter ce furent là les sépultures de quelques-uns des seigneurs de cette puissante châtellenie.

En dehors de l'enceinte du château, en suivant de l'est au midi le contour du plateau, on arrive aux FORGES et à l'ancienne FABRIQUE DES MONNAIES appelées VISCOMTINES. Quelques fouilles pratiquées sur cet emplacement ont fourni en témoignage des pièces de cuivre au nom des Polignac, des fers de chevaux, des bouts de piques et de lances, une enclume en pierre, des débris de charbon, du fer oxidé, une ouverture pour donner passage aux bouches des soufflets, etc.

Près de là, un peu à l'ouest, étaient les établissements du service général. La découverte d'un four, d'une meule, de débris plus ou moins caractéristiques, rend très-vraisemblable l'existence sur ce point, d'une BOULANGERIE et d'un MOULIN A VENT. — Il est à remarquer qu'on avait utilisé, au milieu de ces derniers groupes de constructions, plusieurs grottes qui semblent d'une origine très-reculée. Nous serions même porté à penser que ces grottes sont celtiques et appartenaient à un *vicus* gaulois dont on retrouve de nombreux vestiges dans les maisons du village adossées au sud de la brèche volcanique. — C'est probablement aussi dans ces parages qu'étaient LES ÉCURIES, LES GRANGES et LES ÉTABLES.

A l'ouest, la surface du rocher était interrompue par une pente abrupte qui avait nécessité en cet endroit une clôture intermédiaire. Le côté au-delà de cette clôture se trouvait, par son escarpement, plus en vue et devenait par cela même plus périlleux. Il s'avançait comme une sorte de promontoire d'où l'on dominait les ouvrages inférieurs; aussi avait-on eu la prudence d'y ménager une poterne masquée, afin de permettre aux soldats de regagner, dans un cas extrême, le sommet du plateau, et au besoin la citadelle. Nous ne serions nullement étonné si de

nouvelles recherches révélaient de secrètes issues par lesquelles la garnison aurait pu recevoir des provisions et des renforts, ou même évacuer la place sans coup férir.

Le château de Polignac était donc très-énergiquement défendu de toutes parts. Indépendamment de la ceinture de fortes murailles crénelées qui suivait les sinuosités des bords et paraissait faire corps avec la roche, on avait bâti des tours rondes de distance en distance pour protéger les courtines, et élevé palissades sur palissades aux moindres accidents du sol de nature à faire craindre un danger quelconque. Jamais forteresse ne fut retranchée dans une situation naturellement plus inexpugnable, et jamais la stratégie du moyen-âge n'employa plus de ressources offensives et défensives. Ici, des ouvertures à peine suffisantes pour lancer la flèche d'un archer; là, des meurtrières disposées pour faire place aux arquebuses; ailleurs, des embrasures pour recevoir de petites pièces d'artillerie. — Quoique les œuvres encore debout ne montrent aux regards que les témoins des derniers combats de la féodalité, il ne faut pas oublier les luttes acharnées que les Polignac des XIe et XIIe siècles eurent à soutenir contre les évêques et les abbés de leur province, leurs associations déprédatrices avec les comtes et les dauphins d'Auvergne, et le siége de leur château par

le roi Louis VII, accouru à la tête d'une armée au secours de l'évêque du Puy Pierre IV.

Ces indications historiques font assez comprendre l'enchaînement des travaux successifs des siècles. Le seigneur élève, restaure, fortifie son manoir; la guerre passe par là et renverse tout. Le seigneur réédifie et double ses murailles; il appelle à l'aide de ses constructions, qu'il voudrait rendre éternelles, les ressources dont la science de son temps dispose; mais la science est plus habile à démolir qu'à consolider, et bientôt ses fils devront recommencer son œuvre vaine. Telle est l'histoire sommaire que nous voulions résumer ici. Les ruines d'aujourd'hui cachent des ruines plus anciennes; celles-ci, mêlées elles-mêmes aux fragments celtiques et gallo-romains dont la roche est couverte, ensevelissent encore d'autres mystères, et l'archéologue, penché sur tant de poussière, n'y peut lire avec certitude que le néant des choses humaines.

LA ROCHELAMBERT

I

LES GROTTES CELTIQUES

Le Velay est peut-être le pays de France dans lequel se résument le plus de souvenirs. A chaque pas le voyageur étonné rencontre à travers ces pittoresques montagnes quelque débris d'édifice, quelque gigantesque écroulement de roches, quelque mystérieuse révélation des lointaines époques. C'était jadis la terre des pèlerinages de la foi, c'est aujourd'hui celle des pèlerinages de la science. Là, plus qu'ailleurs, les commotions ont été vives et les ruines sont lentes à disparaître. L'observateur y reçoit, sans autres enseignements que ce qui frappe

ses regards, des clairvoyances sur les hommes et sur les choses du passé que ne lui apporteraient ni les laborieuses recherches des écrivains, ni les dissertations érudites qu'on court applaudir sur le banc des écoles. Quelle étude, écrite ou parlée, pourrait donner, en effet, une, idée aussi exacte, aussi saisissable des antiques demeures de nos pères que ces bourgades entières de grottes abandonnées dans les solitudes, plus nombreuses, plus agglomérées en certains endroits du Velay, que les habitations de nos villages modernes? Leur forme, leur situation, évidemment choisies dans le but de se préserver de toute surprise, leur naïve organisation, suffisante seulement aux besoins de la vie de peuples primitifs, leur attribuent un caractère original dont on ne peut méconnaître l'importance archéologique. Toujours avide de remonter aux sources de l'histoire, de chercher et de découvrir les œuvres des anciens âges, l'antiquaire ne traversera pas ces localités pleines d'empreintes sans vouloir attentivement interroger ces archives des siècles les plus lointains.

Les écrivains ne sont pas unanimes dans les systèmes qu'ils produisent sur les origines et sur les usages de ces cavernes; cependant beaucoup de leurs explications sont faciles à concilier. L'antre

du Gaulois chasseur peut, à plusieurs siècles de distance, avoir servi de retraite à quelque saint ermite, à quelque pauvre bûcheron. Rien n'empêche que ces *vici*, taillés par des tribus sauvages sur la cime des roches escarpées, n'aient ensuite donné asile à des cénobites et plus tard à des religionnaires proscrits. Les hypothèses sont sans limites, et la sagacité des savants trouvera longtemps à s'exercer encore avant la solution définitive du problème. Toutefois, ceux qui auront, comme nous, attentivement parcouru les magnifiques grottes de Lantriac, de Couteaux, de La Terrasse, de Roche-Aubert, dont nous avons tenté une description sommaire dans nos *Etudes sur les antiquités celtiques du Velay* (1), n'hésiteront point à restituer à l'ère druidique l'origine de ces monuments primitifs de la patrie.

Les grottes de Borne et celles de La Rochelambert se trouvent placées sur les rives du même cours d'eau, à peu de distance les unes des autres. Elles nous paraissent comtemporaines des précédentes, quoiqu'elles n'aient pas conservé comme elles cette apparence de virginité qui permet d'aussi rassurantes conjectures. Celles de Borne ont été

(1) HISTOIRE DU VELAY *(Antiquités celtiques et gallo-romaines)*, chapitre III, de la page 58 à la page 76.

***

successivement incorporées à un petit village qui leur doit son nom, si en réalité il ne l'a reçu de la torrentueuse rivière qui lui ronge lentement les pieds. Elles sont situées à quatre kilomètres environ de Saint-Paulien, sur la route du Puy à Brioude. Celles de la Rochelambert, beaucoup plus rapprochées de l'ancienne capitale des Vellaves, sont depuis longtemps devenues les dépendances d'un vieux manoir féodal, encore aujourd'hui possédé par les descendants de ses premiers seigneurs, et dont l'illustre auteur de *Jean de la Roche* a tracé une brillante esquisse au début de son roman.

Le travail séculaire qui a fait les choses telles que nous les voyons, se raconte en quelque sorte lui-même, en poursuivant avec lenteur mais sans relâche sa marche destructive et génératrice à la fois. Le torrent s'est frayé un passage à travers les basaltes à peine refroidis. Il a rencontré des fissures et les a pénétrées. Les fissures se sont entr'ouvertes sous son action persistante ; elles se sont creusées, élargies, délitées sous les efforts des eaux gonflées par la fonte des neiges, des gelées, des pluies, des brouillards et du soleil dont rien n'arrête l'implacable labeur. Les fissures sont devenues ravins, les ravins agrandis ont été envahis par des mousses, des lichens qui, en tapissant la pierre, ont retenu

dans leurs brindilles les semences ailées que portent les vents. Une végétation plus puissante est née sur ces premiers humus, elle s'est répandue, fortifiée, transformée ; la vie s'est peu à peu introduite au fond des abîmes où descend la lumière et la chaleur, et la fécondité a dès lors commencé dans ces vallons de l'avenir.

Tandis que la roche sciée par les eaux s'élevait comme une muraille, des hommes, évidemment voisins de l'état de nature et poussés par le besoin de se soustraire aux attaques d'autres hommes vivant comme eux, imaginèrent de se retrancher dans les flancs de cette roche. Ils se hissèrent aussi haut qu'il leur fut possible d'atteindre, taillèrent des cavernes profondes, les groupèrent, les étagèrent, établirent, selon leurs convenances, des communications entr'elles, puis des hauteurs de ces naïves citadelles, armés de blocs énormes mis en réserve, de frondes, de javelots acérés, ils bravèrent leurs ennemis. — Les grottes de la Rochelambert sont là comme des témoins toujours prêts à répondre. Qu'on déblaye ce sol des amoncellements de pierres écroulées, de terrains transportés, de toutes les murailles, les constructions qui, depuis deux mille ans, préparent la métamorphose de cette gorge dont la Borne a tracé les sillons, et l'œuvre celtique apparaîtra dans son aride nudité.

II

LE CHATEAU

Il serait difficile de dire quel fut le premier qui vint greffer sa demeure sur ces grottes antiques. Une chaumière a pu s'y trouver remplacée par une habitation modeste, et celle-ci par un manoir seigneurial ; peut-être était-ce originairement une ferme, une terre donnée en fief, une maison forte : rien ne le révèle. Seulement nous savons qu'un Pierre *de Rupe Lamberta* signait, en 1164, une transaction avec un seigneur du voisinage et prenait, dans cet acte, le titre de chevalier. A partir du siècle suivant la chaîne généalogique, plus facile à suivre, nous indique un Roger, du même nom, s'en allant, en 1250, mourir glorieusement en Palestine. Elle nous montre ensuite, parmi les enfants du damoiseau Hugues de la Rochelambert et d'Isabeau de Mazac, Guillaume et Raymond, l'un et l'autre chanoines de la collégiale de Saint-Georges, à Saint-Paulien. La noblesse était donc déjà dans cette famille.



En descendant le cours des âges les alliances s'étendirent, les situations personnelles devinrent de plus en plus considérables. Pendant que les aînés s'unissaient aux maisons importantes de la contrée, les cadets entraient dans l'Eglise, d'abord comme simples religieux, puis successivement comme prieurs, abbés, chanoines-nobles et chevaliers de Malte. — En 1434, Gabriel de la Rochelambert épousait Alix de Fay. En 1536, son petit-fils Charles, maréchal-des-logis du ban et arrière-ban du bas pays d'Auvergne, s'alliait à Catherine de Pronsac et, de ce mariage, avait François, appelé comte de la Rochelambert, guerrier plein de bravoure. François se mariait, le 27 décembre 1574, à Hélène de l'Estrange ; ce fut elle qui, cette même année, construisit le château actuel.

La nouvelle demeure achevée, garnie d'engins de guerre, protégée, le cas échéant, par quelques hommes d'armes, ses seigneurs avaient conquis la grande noblesse et le droit de marcher de pair avec les plus fiers barons de la province. De son vivant, le comte François fut qualifié *nobilis et potens dominus de Rupe Lamberta*. Son fils Louis, gentilhomme de la reine Marguerite de Navarre, obtint en 1600 la main de la nièce d'Annet de Clermont de Chaste, grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem. Plus tard, un Gabriel de la Rochelambert rem-

plit les fonctions de gouverneur de Marbourg pendant la guerre de sept ans. Un autre, marié à la fille du marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies de France, devint colonel. Le fils de celui-là, le marquis de la Rochelambert, sénateur, marié à la fille d'Alphonse de Montgommery, comte de Bruges, est le possesseur actuel du château (1).

Il ne faut guère s'étonner si le nom de cette famille est à peine indiqué dans les annales du Velay. Cette circonstance s'explique par le lieu même sur lequel est construit le manoir. Nous avons dit, en effet, que la Borne coule au pied du château. Elle vient des montagnes d'Allègre, descend du nord au midi, traverse les territoires de Lissac, de Barnier, de la Rochelambert, de la Valette, arrive au village de Borne et, de là, se rend à la Loire en passant par Saint-Vidal, les Estreix et le Puy. Or, depuis Lissac jusqu'à Borne, c'était le cours de la rivière qui servait de limite à l'Auvergne et au Velay; il est même très-probable que ce fut là la véritable étymologie du nom de la rivière. Tout le côté

(1) Les armes de la maison de la Rochelambert sont : *d'argent, au chevron d'azur, et un chef de gueules*. Supports : *deux sauvages armés de leurs massues*. Devise : *Amour ou guerre. — Vale me Dios. — ni crainte ni envie.*

gauche, en remontant, dépendait de l'Auvergne. Les la Rochelambert, co-seigneurs de Saint-Paulien, possesseurs d'un canonicat dans la collégiale de cette ville, propriétaires dans le Velay où ils avaient une nombreuse parenté, étaient donc néanmoins du pays d'Auvergne, et ils en étaient de cœur comme de fait.

Pour qui sait les rivalités haineuses entre pays voisins, pour qui a surtout étudié la situation exceptionnelle faite aux châtelains placés sur les frontières, il sera facile de comprendre combien les seigneurs de la Rochelambert, constitués en état de permanente défensive, durent avoir d'agressions à subir. Leur castel était comme une sorte de lieu d'asile, et c'est, dit-on, parce que dans une heure suprême quelques catholiques effrayés osèrent s'y réfugier, que les violents satellites de Merle, de Barjeac et de Lacroix vinrent y mettre impitoyablement le feu. Du reste, ses maîtres rattachaient leurs intérêts avec d'autant plus d'énergie à ceux de l'Auvergne, qu'ils appartenaient à son ban, étaient inscrits sur le rôle des assises de son sénéchal, et eurent maintes occasions de porter leurs doléances aux états si souvent en désaccord avec ceux du Languedoc, relativement aux questions administratives et judiciaires se référant aux territoires limitrophes.

Le château de la Rochelambert, contemporain, à quelques années près, de ceux de Saint-Vidal, de Lavoûte-sur-Loire, de la Tour, du Villars, appartient à cette période historique durant laquelle les descendants des usurpateurs de l'ancienne monarchie, pourchassés par Louis XI, Henri IV, Richelieu, désertaient les forteresses assises sur les roches culminantes pour en construire ou en habiter de nouvelles dans le fond des vallées. Nos châtelains batailleurs de la vieille féodalité ne se fussent certainement pas trouvés suffisamment garantis dans un édifice adossé à une montagne si facilement accessible et d'où le regard du moindre ennemi eût plané sur toute l'étendue de leur domaine.

Antérieurement à l'incendie dont les vestiges religieusement conservés ajoutent à l'ensemble du tableau un effet si pittoresque, le château occupait une surface assez étendue. Le milieu en était marqué par la tour qui sert d'escalier et que termine une couronne de machicoulis surmontée d'un toit conique fort aigu. « Tout bâti en laves fauves du » pays, dit Georges Sand, il ne ressemble pas mal » à un ouvrage découpé en liége, surtout à cause » de son peu d'épaisseur, qui le rend invraisem- » blable. A droite et à gauche, le rocher revient le



» saisir de si près, qu'il n'y a, faute d'espace aplani,
» ni cour ni jardins ni dépendances adjacentes. Les
» caves et les celliers sont installés dans les grottes
» celtiques. »

Le sol fut utilisé merveilleusement, et l'architecte disposa l'ensemble de ses constructions de la façon la plus heureuse. « On arrive, ajoute l'é-
» crivain qu'on doit toujours citer quand on a la
» même chose à dire, par un chemin taillé dans le
» roc vif et ombragé de grandes ronces pendan-
» tes. On entre par un des profils de la façade. Il
» faut monter encore une vingtaine de marches en
» larges dalles déjetées et brisées, et ouvrir une
» porte vermoulue toute couverte de ferrures sa-
» vamment découpées. Les armes de la famille
» écussonnent le tympan de l'entrée. Cette entrée
» franchie, on se trouve sur l'étroite plate-forme,
» taillée comme le chemin dans le rocher, mais
» bordée d'un mur à hauteur d'appui en blocs
» bruts. C'est une corniche et non une cour. Les
» portes et les fenêtres du rez-de-chaussée, très-
» élégantes mais très-délabrées, s'égayent de quel-
» ques rosiers grimpants et de guirlandes de chè-
» vre-feuille sauvage. »

Vu de face et de l'autre côté de la rivière qui coule aux pieds de ses terrasses, ce vieux castel ne manque ni d'un certain air de puissance ni de

grandeur. Quoiqu'il paraisse adossé à la montagne, il en est néanmoins séparé par un fossé large et profond, et la rejoint par un petit pont de bois jeté récemment près des toitures pour la commodité du service. Il se compose aujourd'hui de deux étages éclairés par trois croisées chacun, sans y comprendre les combles dans lesquels le jour pénètre par une rangée d'étroites ouvertures carrées disposées en avant-corps au-dessus d'un cordon de machicoulis. Ces machicoulis qui règnent sur toute la longueur de la façade et font un diadème à la tour, ces ouvertures rapprochées en façon de meurtrières ou de créneaux, ces tourelles détachées du logis principal et dont les flèches apparaissent comme perdues dans la sombre ramure des sapins, ces murs incendiés, ces cavernes béantes, ce torrent qui gronde sans cesse, ces ruines de l'œuvre humaine roulant sur des roches effritées, tout cela charme, impressionne, prépare l'imagination à des légendes merveilleuses, à des chroniques pleines d'aventures chevaleresques, et notre illustre romancier ne pouvait les voir sans y retrouver le génie qui l'inspire.

LE THIOLAND

C'est aux limites de l'Auvergne et du Velay, au pied de la Durande, qu'est situé le CHATEAU DU THIOLAND (1). Plusieurs actes du XIV[e] siècle parlent de seigneurs possédant un manoir de ce nom et jouissant déjà d'une situation considérable dans le pays ; toutefois, ce manoir n'est pas celui qui existe aujourd'hui. L'ancien se trouvait placé sur un point plus élevé, à une petite distance du nouveau, et l'on en voit même encore quelques débris épars du côté de la montagne.

Le château actuel, construit au XVII[e] siècle, fut achevé seulement en 1711. Delphine, dame du Thioland, l'avait légué à son frère utérin Gabriel de Ber-

(1) Pour l'étymologie celtique de ce nom, voir ce que nous en avons dit dans nos études sur les antiquités celtiques et gallo-romaines, *Histoire du Velay*, tome I, chap. v, p. 116.

trand, dont la veuve, Marguerite de Ginestoux, le porta en dot, en 1701, à son second mari Pierre-Antoine de Rochefort d'Ally, baron de la Tour-Saint-Vidal, petit-fils du célèbre gouverneur du Velay. C'est ce riche seigneur qui fit achever et embellir cette résidence où, durant tant d'années, la noblesse de la province et les plus illustres gentilshommes de France trouvèrent une hospitalité vraiment magnifique. Le cardinal de la Rochefoucault, le marquis de Vogüé, le prince de la Tour-d'Auvergne vinrent souvent s'y entretenir avec le vertueux chevalier d'Ally, comte de Saint-Point, leur parent, qui le transmit, en 1782, à sa nièce, Henriette de Rochefort d'Ally, la dernière de sa branche, mariée au marquis d'Apchier.

Le château du Thioland complète la série des monuments de l'ère féodale, et vient achever la longue et intéressante histoire des châtellenies velaviennes. Son caractère est bien marqué; son architecture, moitié guerrière, moitié pacifique, est la manifestation d'une transition très-apparente dans les mœurs. A ce point de vue, il devait trouver une place dans nos études. — Les ruines de Polignac, de Bouzols, d'Espaly conservent toutes les empreintes de la féodalité au temps de ses luttes les plus ardentes. On voit ces citadelles in-

cessamment prises, démantelées et reconstruites; de siècle en siècle, elles ne furent que des places de guerre. — Les châteaux de la Rochelambert, du Villars, de Saint-Vidal, de Lavoûte, d'une date moins reculée, gardent encore de nombreux souvenirs des mêmes préoccupations militaires; cependant les craintes sont moins vives, déjà les seigneurs entr'ouvrent leurs préaux sur des jardins et cherchent la fraîcheur des vallées. — Enfin les châtellenies postérieures à Richelieu se placent dans des conditions différentes. L'unité monarchique constituée ne laisse plus alors à la féodalité l'espoir de résistances profitables et elle assure en même temps aux populations pacifiées une sécurité absolue. On bâtit des tours, on remplit d'eau les fossés, on continue même à baisser les ponts-levis comme au temps de Charles VI, mais c'est bien plutôt pour maintenir un droit nobiliaire traditionnel que par besoin de se défendre.

Le Thioland est de cette dernière époque. Sa tour crénelée avait tout l'aspect d'un vieux donjon avant que les démolisseurs de 1793 ne fussent venus l'abattre à grands renforts de bœufs, de leviers et de pics. On la voyait du plus loin, semblable à une vigie du moyen-âge, et les épaisses murailles du manoir auraient pu sans fléchir soutenir une assez rude attaque; mais les belles grilles, les ombreuses

avenues, le parc admirablement soigné témoignaient du peu d'inquiétude des derniers seigneurs du Thioland.

En mariant son héritière au marquis d'Apchier, le chevalier d'Ally greffait une branche de souche auvergnate sur une des plus anciennes maisons du Gévaudan. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer à l'occasion des la Rochelambert, des d'Espinchal et de beaucoup d'autres, il arriva qu'un fief important du Velay devint le patrimoine d'une famille dont le nom n'avait apparu qu'à de rares intervalles dans l'histoire du pays, parce qu'il n'avait pas dans ce pays ses plus profondes racines. Cependant depuis le XII[e] siècle les d'Apchier y étaient connus. *Garins* (ou Guérin), un des premiers, avait charmé les cours d'amour du Puy-Sainte-Marie par ses chevaleresques poésies (1). Un de ses descendants avait épousé, vers 1292, la belle Yolande de Polignac, fille d'Armand IV. Près de cent ans plus tard, Guérin VII, comte d'Apchier, capitaine général du Velay et du Gévaudan, s'était uni à Marie de Beaufort, fille de Guillaume Roger, frère du Pape Clément VI et père du Pape Grégoire XI. Au commencement du XV[e] siècle, Beraud de Châteauneuf-Randon, baron

(1) Voir notre *H stoire du Velay*, tome III, livre III (*Une cour d'amour au Puy*), page 311, — et la note DD, page 369, relative à ce troubadour.

d'Apchier, avait été chambellan des rois Charles VI et Charles VII, et Jacques, un de ses petits-neveux, lui avait succédé dans cette charge auprès de Louis XI. Au temps des guerres religieuses, les d'Apchier prirent une part énergique aux événements dont le Velay fut le théâtre. Profitant ensuite des loisirs de la paix et des bienfaits de la fortune, ils s'établirent dans leur château du Thioland qu'ils ornèrent des chefs-d'œuvre des arts (1). Enfin quand la révolution arriva et les eut dépouillés, ils attendirent des jours meilleurs. Au retour de l'émigration, le marquis d'Apchier laissait une sœur et deux filles dont les descendants (2) ont revendiqué comme un honneur le droit d'ajouter à leur nom celui d'une lignée si brillante.

(1) La magnifique étude en bois sculpté du tombeau du roi Jean Sobieski par *Vaneau* avait été donnée, en partie du moins, à un des membres de la famille de Rochefort d'Ally. Les quatre grandes statues représentant *les nations vaincues et enchaînées* restèrent longtemps au château du Thioland, où les étrangers allaient les admirer. Elles sont aujourd'hui au château de Brassac chez une des filles du marquis d'Apchier.

(2) Les maisons d'Apchier et de la Tour-Saint-Vidal sont aujourd'hui exclusivement représentées par MM. d'Apchier *le Maugin*, d'Apchier *de la Chapelle*, d'Apchier *de Pruns*, la baronne *Maurice de Veyrac* et ses enfants, tous descendants directs du marquis d'Apchier et d'Henriette de Rochefort d'Ally.

RUINES ET SOUVENIRS

DE

L'ARRONDISSEMENT D'ISSINGEAUX

CHATEAUX. — COUVENTS. — ÉGLISES

Si l'arrondissement d'Issingeaux ne possède pas de monuments historiques du premier ordre, il abonde en vieux châteaux, en vieilles églises. Il est peu de communes qui, dans ce pays de montagnes, n'aient leur ruine féodale, leur chapelle plus de dix fois centenaire. Ce serait néanmoins une entreprise aujourd'hui bien ardue de rechercher l'origine ou même de tenter l'histoire de chacun

de ces édifices, la plupart ensevelis sous les décombres; nous chercherons seulement à indiquer ici ceux dont les annales du Velay se plaisent à évoquer parfois le souvenir. Du reste, l'itinéraire est facile dans cette partie de la province. Ses routes sont belles; relativement à son étendue, sa division administrative est des plus simples. L'arrondissement d'Issingeaux, le plus industrieux des trois qui constituent le département de la Haute-Loire, occupe une surface de près de 120,000 hectares; il n'a que *six cantons* et *quarante communes*, tandis que celui de Brioude, par exemple, renferme *huit cantons* et *cent six communes;* cependant, sur une étendue de 156,941 hectares, ce dernier a 1,300 habitants de moins. Au midi la vie moderne répand toute sa séve sur les contrées voisines de Saint-Etienne et de Lyon. Les deux grandes cités ouvrières ont rendu les moindres hameaux leurs tributaires; l'atelier est dans la ferme, le métier près de la charrue, et la main qui cultive le sol, qui nourrit le bétail, tisse les rubans ou la gaze et fait la plus délicate dentelle.



I

CANTON D'ISSINGEAUX

Pris comme point de départ d'une excursion archéologique, le canton d'Issingeaux n'a guère à signaler de monuments d'une réelle importance. La ville qui en est le chef-lieu envoyait des représentants aux états particuliers du pays (1). A l'époque des guerres religieuses, elle joua un rôle dont elle s'honore, et, à vrai dire, c'est là la plus belle page de son histoire. On voit encore les murailles crénelées du CHATEAU D'ISSINGEAUX, construit par l'évêque Jehan de Bourbon, vers la fin du XV[e] siècle. Le palais de justice et l'hôtel-de-ville en occupent les parties conservées. — Née pendant le moyen-âge, cette ville dut son accroisse-

(1) Indépendamment *du Puy* dont les consuls assistaient annuellement aux Etats, huit autres villes du pays jouissaient alternativement et par tour de ce privilége. Ces villes étaient : *Issingeaux* et *Solignac; Saint-Didier* et *Roche; Montfaucon* et *le Monastier; Monistrol* et *Craponne*.

ment à ses foires de bestiaux et à son commerce de dentelles. Au milieu de toutes ses constructions on ne trouverait pas un seul fragment gallo-romain dont on pourrait sérieusement se prévaloir pour lui faire une origine antique. Cependant certains géographes l'ont donnée comme étant l'*Icidmago* de la carte Théodosienne, mais, pour rester convaincu de leur erreur, il suffit de mesurer les distances indiquées et de lire les noms de lieux inscrits sur la ligne routière qui traversait cette portion de l'empire.

En arrivant par l'entrée méridionale d'Issingeaux, on passe devant l'ancienne MAISON FORTIFIÉE DE CHOUMOUROUX. Dès l'année 1340, un sieur André Brioude était propriétaire de ce mas dont les maîtres, qualifiés par la suite du titre de seigneurs de Choumouroux, prirent rang dans la noblesse du pays. En 1655, une alliance le fit passer dans la famille des barons de Qeyrières, à qui il appartient encore. — Près de là est le CHATEAU DE TRESLEMONT, possédé à partir de 1578 par honorable Matthieu Souverain, seigneur de Treslemont, qui le tenait de l'évêque Antoine de Senectaire.

LA BARONIE DIOCÉSAINE DE QUEYRIÈRES n'a plus de souvenirs que dans l'histoire. C'est à côté du village

qui en a pris et qui en a conservé le nom qu'on voit encore les derniers vestiges de son château. Une première alliance la fit passer, à la fin du XVIe siècle, des de Besset aux Luzy de Pelissac, une seconde la transmit, en 1618, à Antoine de Saignard, descendant de ce brave gentilhomme velavien fait chevalier dans l'église Notre-Dame du Puy par le roi Charles VII, une troisième enfin la transmit, en 1732, à Charles de la Faye, seigneur de Ribes, par suite de son mariage avec Marguerite de Saignard.

Du côté d'Araules, la terre des pâturages, à cinq kilomètres au sud-ouest, sur l'autre versant de ce double pic volcanique auquel on donne la naïve appellation de Tetons-de-l'abbesse, se trouvent les ruines de L'ABBAYE ROYALE DE BELLECOMBE, abbaye construite par des religieuses de Saint-Benoît, venues jadis du monastère de Mazan, en Vivarais. Ces religieuses s'établirent d'abord à l'entrée de la forêt de Mégal, au pied du Suc-ardu, sur un point soumis à la rigueur des plus glaciales intempéries (1). L'évêque du Puy, Bertrand de Chalancon, dont la famille les protégea toujours, leur fit abandonner

(1) Le Pape Eugène III, par une bulle donnée à Reims en 1148, confirme cette abbaye dans les prérogatives et les possessions qu'elle tenait des libéralités des sires de Chalancon, ses fondateurs.

cette retraite sauvage perdue dans les sapins et les hêtres. Dès le commencement du XIIIe siècle, il les transféra dans le val de Bellecombe, abrité des vents du nord et fertilisé par les limpides eaux qui descendent des hauteurs de Queyrières. Lui-même ne tarda pas à rejoindre ces saintes filles, car l'église du nouveau monastère était à peine achevée qu'en 1213 on releva sa première dalle pour donner la sépulture au généreux prélat.

Déjà à cette époque les bénédictines de Notre-Dame de Bellecombe possédaient de nombreux domaines ; durant le cours du XIIIe siècle elles les agrandirent considérablement. En 1229, Hugues de Saussac leur fit donation de plusieurs menses. Elles acquirent successivement : Bélistar en 1234, Adiac en 1238, les mas du Bouchet et de la Besse en 1250, les terres de Vazeilhes en 1256, et de Montaigu en 1269, les fiefs entiers de Vérots, Rosières et Adiac en 1282, la mense de Courcoules, la terre de Monteilles d'Auza et le territoire de Bélistar en 1291. — En 1292, Amphélise de Cazan, abbesse, rendait hommage au vicomte de Polignac, seigneur de Lamblavez, pour les fiefs d'Adiac et de Rosières. En 1383, le vicomte donnait le baiser de paix à l'abbesse Isabelle de Pradelles, ses mains jointes dans celles de la dame, et, à leur tour, ses descendants le recevaient en 1404, 1603, 1634, pour la seigneurie d'Adiac.

Cependant ces religieuses, comme tous les riches tenanciers, eurent de nombreux démêlés avec leurs voisins; d'abord avec le prieuré d'Issingeaux, à l'occasion de dîmes qu'elles prélevaient sur ses dépendances, ensuite avec les évêques, au sujet de droits en litige dans les forêts du Mégal. Sans crainte de la puissance de tels adversaires, les abbesses Jeanne de la Forêt-Bulhon et Louise de Molette de Morangiès surent énergiquement défendre les possessions de l'abbaye. — Plus d'une fois les bandes affamées qui parcouraient la province s'abattirent sur ce monastère isolé; sans jamais perdre courage, les bénédictines portèrent leurs doléances aux évêques, aux barons, aux seigneurs des alentours et jusqu'aux pieds du Souverain Pontife. Jules II, par une bulle donnée à Ostie en 1505, ordonna aux abbés de Doue et de Viaye de leur porter secours. A l'époque des guerres religieuses, en 1574, elles coururent de plus grands dangers encore; leur maison fut militairement occupée par les huguenots, qui saisirent leurs biens et leur personne. Heureusement pour elles que le baron de Saint-Vidal était le frère de l'abbesse et qu'au premier cri d'alarme l'implacable gouverneur survint à la tête de ses compagnies et fit prompte justice. Enfin, un jour du mois d'octobre 1792, quelqu'un vint brusquement apporter la nouvelle qu'une

troupe de soldats s'avançait du côté d'Issingeaux et se disposait à expulser les religieuses de leur couvent. Les pauvres femmes épouvantées se hâtèrent de prendre la fuite (1). Elles errèrent longtemps, transies de frayeur et de froid, sur les montagnes du Mégal et de Lizieux, puis se dispersèrent pour ne plus revenir. Ainsi finit cette abbaye royale (2).

Les ruines du CHATEAU-FORT DE BONAS ne sont pas éloignées de celles de Bellecombe; elles sont bien plus anciennes. Dès l'année 1150, cette châtellenie était placée sous la juridiction épiscopale, et les vieux titres qui font mention de sa tour gigantesque la signalent comme une forteresse presque imprenable. C'est là surtout que paraissent infimes les œuvres de l'homme en présence de celles de Dieu. Tandis que la citadelle, autrefois redoutée, tombe pierre à pierre, se pulvérise et s'évanouit emportée par le vent, à côté d'elle, le pic de Lizieux, rival de Testevoyre le géant du Mégal, n'a rien perdu de sa hauteur; il brave les tempêtes et dresse toujours sa tête altière jusque dans les nuages.

(1) Elles étaient au nombre de onze: *de Retz*, supérieure, abbesse; *de Praneuf*, prieure; *de Cussac*, *de Chateauneuf*, *de Chateuil*, *de Beaufort*, *de Pouzols*, *de Beaulieu*, *de Vergets*, *de Saint-Paul*, *de Rochemure*.

(2) Notes dues à l'obligeance de M. *Blanchot de Brenas*.

Le CHATEAU DE SAUSSAC, siége d'une des dix-huit baronies du Velay, était bâti sur la montagne qui porte encore ce nom, et qu'on laisse sur sa gauche en se rendant d'Issingeaux au Puy. Depuis longtemps les vestiges de ce manoir ont été dispersés; les barons le délaissèrent de bonne heure pour aller fixer leur résidence à Vertamise, sur les bords du Lignon, dans un site plus pittoresque, dans un climat plus tempéré. — VERTAMISE est une ruine située à deux kilomètres de Grazac. Les artistes l'admirent, les habitants du pays en racontent les merveilleuses légendes. Son grand donjon carré, debout au sommet d'une roche aiguë sur la rive droite de la rivière, fut longtemps un objet de terreur pour la contrée. On dit qu'une fois enfermés sous ces voûtes humides et sépulcrales, les prisonniers ne voyaient pas le jour, et ne pouvaient entendre ni la voix des sentinelles de garde sur les parapets du château, ni le bruit du torrent qui se précipite en mugissant à travers les roches environnantes. La tour de Vertamise était la forteresse d'une seigneurie dont les domaines s'étendaient des Barrys à la montagne de Saussac.

A peu de distance de là, dans la direction d'Issingeaux à Retournac, on voit à mi-coteau, sur la droite, le CASTEL DE MERCURET, fier de sa robuste

vieillesse et montrant triomphalement au loin ses féodales tourelles. En 1032 Raymond Alférans de Mercuret résidait dans ce manoir environné de splendides forêts ; aujourd'hui le comte Jourda de Vaux, auquel il appartient, habite plus au midi, par-delà ces grands bois séculaires. — Le CHATEAU DE VAUX est fort ancien lui-même, puisque en 1591 il était au nombre de ceux qui furent soumis au roi. Les seigneurs de Gorce le possédaient au commencement du XVe siècle. Plus tard il fut à la famille de Saint-Pol et, vers 1595, il passa dans celle de Jourda, d'où est issu l'illustre maréchal, conquérant de la Corse. — ARTIAS, dans les parages de Retournac, est cité comme une châtellenie puissante. On en remarque les débris sur la cime d'une montagne très-élevée qui domine la Loire et d'où la vue embrasse un horizon immense. Une bulle du Pape Alexandre III, datée de l'an 1164, le comprend dans la nomenclature des possessions constituant le patrimoine de Notre-Dame du Puy, ou du moins relevant de sa juridiction. Un certain Armand en était alors le châtelain. Jusqu'au XVIIe siècle, le château d'Artias se maintint au rang des places fortes du pays. On le voyait encore en 1591 occupé par les garnisons des troupes royales ; mais à partir de cette époque il cessa d'être entretenu et bientôt d'être habité. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine,

En s'avançant toujours au sud on rencontre, à sept kilomètres d'Issingeaux, le CHATEAU DE GLAVENAS, dont les écroulements recouvrent un petit mamelon assis au centre d'une vallée fertile. En 1214, il fut donné à l'évêque Robert de Mehun par Philippe-Auguste, avec faculté de s'en emparer sur ses détenteurs rebelles *quand et comme il pourrait*; manière assez expéditive de combattre les seigneurs et de déposséder les féodaux hostiles, au profit de prélats dévoués. Dans les anciens terriers de ce mandement il est parlé de Hugues, de Jehan, de Léotaud de Glavenas, et l'on trouve les noms des possesseurs de ce fief inscrits à différentes époques dans les annales du Velay. Ce fut seulement par une alliance que Claude de Pollalion, seigneur de Bouzols (en Gévaudan) devint, en 1588, co-seigneur de cette terre qu'il finit d'acquérir complètement en 1603. Plus tard, Jacques-Charles de Pollalion, lieutenant des maréchaux de France, ayant acheté du comte d'Apchier, en 1780, le titre de baronie assis sur Saint-Vidal et ayant obtenu du roi la transmission de ce titre sur sa seigneurie, Glavenas eut entrée aux états avec voix délibérative.

LE CHATEAU ET LA COMMANDERIE DE BESSAMOREL, au sud-ouest d'Issingeaux, avaient été fortifiés avec d'autant plus de soin que les chevaliers de Malte

qui y étaient établis semblaient comme les protecteurs naturels de la contrée. Cependant ces constructions, déjà anciennes au XVI[e] siècle, ne purent résister aux attaques dont elles furent l'objet à plusieurs reprises à l'époque des guerres de religion; ce que les huguenots avaient épargné, les royalistes ou les ligueurs le renversèrent. C'est en 1573, après le drame sanglant de la Saint-Barthélemy, que Bessamorel, Bellecombe et les principales places du diocèse se virent envahies par les calvinistes exaspérés. Dans les premiers moments de leur colère, ils n'épargnèrent ni les hommes ni les monuments; les ordonnances du sénéchal et les menaces de l'évêque-commandant n'avaient fait que les irriter davantage. Ils démolirent les habitations fortifiées qu'ils ne purent ou ne voulurent pas occuper, et quand, l'année suivante, le gouverneur Saint-Vidal se mit à les pourchasser à son tour avec une égale violence, ne pouvant laisser des garnisons partout, il suivit le même système. Ainsi s'explique la destruction si rapide, si radicale de Bessamorel et de tant de châtellenies à la fois.

II

CANTON DE BAS

Le canton de Bas, *en Basset*, dut être autrefois habité par les Romains. La quantité de poteries antiques, de monnaies, de médailles, de fragments d'urnes cinéraires découverts sur ce territoire justifie complètement toutes les conjectures des antiquaires. Sans revenir sur ce que nous avons écrit à ce sujet, il nous suffira de rappeler qu'à l'extrémité même de ce canton passait *la Bolena*, voie romaine conduisant de Ruessium à Lugdunum par Chomelix, le *Pons imperatoris*, *Icidmago* (Usson en Forez), Estivareilles et le *Castrum Vari*... L'on comprend, du reste, la prédilection d'une colonie pour cette partie de la province. Les terres alluviales y sont fécondes, la température y est plus régulière, et la Loire en fertilise les bassins.

L'ÉGLISE DE BAS est fort ancienne. Son nom se lit à côté de celui de l'église de Retournac, dans la bulle où le pape Alexandre III donne, en 1164, la nomenclature des possessions de Notre-Dame du Puy.

Au nord de la ville, sur une colline qui domine la vallée de la Loire, on voit trois tours encore bien conservées, dont l'une, de forme triangulaire et plus haute que les deux autres, servait de citadelle, d'archives et de prisons. Ce sont là les débris du CHATEAU DE ROCHEBARON, un de ceux que Philippe-Auguste, implacable dépossesseur des châtelains rebelles, donna à l'évêque du Puy, à la condition de s'en emparer quand et comme il pourrait. Les seigneurs de Rochebaron étaient puissants, et leurs vastes domaines s'étendaient au loin. Quelques écrivains les montrent jouant un rôle en 996 dans l'histoire du Forez. Nous avons raconté, dans nos *Récits du moyen-âge,* à la date de 1277, la dramatique aventure d'un Rochebaron, bayle de l'évêque Guillaume de la Roue; nous savons qu'en 1313 le roi Philippe-le-Bel voulut prendre conseil d'Armand de Rochebaron et de plusieurs autres gentilshommes du pays, à l'occasion du démembrement de la sénéchaussée de Beaucaire, et nous avons vu la part hostile au Velay que prirent, au commencement du XVe siècle, les seigneurs de cette maison, lors des invasions bourguignonnes.

Sur les bords de la rivière d'Ance, à l'ouest et à quinze kilomètres de Bas, on trouve dans les escarpements d'une gorge aussi sauvage que pittoresque

le CHATEAU DE CHALANCON. Il serait difficile de concevoir une ruine plus austère et qui prêtât de plus poétiques inspirations à l'artiste. Cette grande tour ronde, si énergiquement soudée au roc qui lui sert de base, ces pans de murailles çà et là épars, ces décombres couverts par les mousses et les lierres qui les étreignent sous leur verdure funèbre, ce torrent qui gronde au fond du ravin, cette vénérable chapelle que les pèlerins visitent et dont les reliques font encore des miracles, tout, jusqu'à ces deux ponts voisins, limites du Velay, qu'on assure d'origine romaine, donne à ce paysage un aspect émouvant.—Dès le X[e] siècle, un Bertrand de Chalancon vivait seigneurialement dans ce manoir. En 1200 et en 1220, Bertrand et Etienne portèrent la mitre épiscopale. En 1304, un sire de Chalancon, convoqué à Arras par Philippe-le-Bel pour concourir à la guerre de Flandre, se rendit à l'appel de son souverain à la tête de dix hommes d'armes. Après lui, plusieurs autres se signalèrent par leur courage sur les champs de bataille et surent vaillamment repousser les ennemis de leurs domaines, qu'ils fussent anglais, routiers ou bourguignons. Cette race était donc déjà illustre quand Valpurge, dernière héritière des vicomtes de Polignac, épousa vers 1380 Guillaume de Chalancon, à la condition que lui et ses enfants pren-

draient à l'avenir le nom et les armes de sa famille. Cela se fit ainsi et, depuis lors, cette terre devint un fief de la maison de Polignac, aux titres de seigneurie, de baronie et même de marquisat.

III

CANTON DE SAINT-DIDIER-LA-SÉAUVE

Le canton de Saint-Didier est un des plus favorisés de l'arrondissement. La nature ne lui est pas trop rigoureuse et l'industrie lui ouvre tous les jours de nouvelles sources de richesse. La ville qui en est le chef-lieu était jadis une des neuf représentées aux états. On peut lire dans les annales du Velay des lettres royales qui sont pour elle de véritables titres de noblesse. Le CHATEAU DE SAINT-DIDIER, placé au centre même des habitations, à l'endroit occupé par le presbytère, existait au X[e] siècle. En 1164, il était, ainsi que l'ÉGLISE, sous la juridiction de Notre-Dame du Puy. — En 1373 la terre de Saint-Didier, déjà érigée en BARONIE DIOCÉSAINE, passa dans la maison de Joyeuse. Vers 1600, Henri de



Bourbon, duc de Montpensier, premier mari de Catherine de Joyeuse, la céda à Gilbert de Lignerac, assassiné près de sa mère en 1607. L'année suivante une acquisition nouvelle la transmit à Philibert de Nérestang, et ce fut en 1733 que la dernière de cette famille la vendit à Jacques de Genestet, seigneur de Séneujols et de Montbonnet.

A l'époque ou un Saignard s'établissait à Choumouroux, près d'Issingeaux, un autre s'unissait à une demoiselle d'Allier de la Fressange et prenait le nom du fief que sa femme lui apportait en dot. Le CHATEAU DE LA FRESSANGE, construit à la fin du XVIIe siècle, à l'est et à un kilomètre de Saint-Didier, ne se faisait remarquer par aucun détail d'architecture de quelque intérêt. Comme il était sans souvenirs historiques, ses propriétaires n'hésitèrent pas à le remplacer par une maison vaste et commode, encore habitée par les descendants de cette ancienne famille.

Au midi et à trois kilomètres au plus de Saint-Didier, sur les bords d'une petite rivière appelée la Sumène, on trouve l'ancienne ABBAYE ROYALE DE LA SÉAUVE, de l'ordre réformé de Citeaux. Fondé vers l'an 1228 par les comtes de Forez, ce monastère subsista jusqu'en 1789. C'était un couvent de reli-

gieuses bénédictines comme celui de Bellecombe et, comme lui, né de l'abbaye de Mazan, en Vivarais. Ses bâtiments, maintes fois restaurés et transformés, sont en bon état de conservation, mais au point de vue archéologique ils n'ont rien qui mérite de fixer sérieusement l'attention. — Près de la Séauve se trouve la petite SEIGNEURIE DE CHANTEMULE, dont le château est à peu près dépourvu de tout caractère. Nous savons qu'au XVI[e] siècle il était possédé par Guillaume Bayle, seigneur dudit lieu et bailli de la Séauve. Trente ans après, une alliance le fit passer dans la famille de Morangiès, puis il fut acquis par un sieur de Chabannes, et vers 1633 par François le Blanc, dont les successeurs le possèdent encore.

AUREC est, après Saint-Didier, la ville la plus importante du canton. Elle avait autrefois un PRIEURÉ, fondé par Gérard II, comte de Forez, sous le règne du roi Raoul *(octo idus februarii, regnante Rodolpho rege, die Jovis)*. — Le CHATEAU D'AUREC, placé au milieu de la ville, presque sur les bords de la Loire, existait bien avant 1295. Il appartint successivement aux Solignac, aux Polignac, aux La Roue, aux Pierrefort, aux Nérestang et aux Genestet. Des constructions primitives il reste quelques fortifications démantelées et une tour d'une épaisseur énorme. — Au midi d'Aurec, au-dessus de la Loire,

on voit le CHATEAU DE LA TOUR-DES-SAUVAGES, bâti au commencement du XIX[e] siècle par le sieur Denis-Augustin Dulac.

Si d'Aurec, qui est à l'extrémité septentrionale du canton, on se rend à Saint-Romain-Lachalm, à l'extrémité orientale et à sept kilomètres de Saint-Didier, on pourra visiter deux petits castels situés dans un pays très-accidenté et très-boisé. Le premier, appelé CHATEAU DE SAINT-ROMAIN, doit remonter à une époque bien reculée, puisque dans les fondations de l'une des tours il a été recueilli une pierre portant la date de 956. La famille de Curnieux le possédait déjà depuis longtemps, lorsqu'en 1362 Eynarde de Curnieux épousa Jean du Peloux, seigneur et baron d'Annonay. Toutefois, ce ne fut qu'en 1454 que la châtellenie resta définitivement dans cette seconde maison. L'autre château, appelé la MAISON FORTE DE SAINT-ROMAIN, était très-voisin du précédent. Bâti d'abord par un sire de la Garde, il ne tarda pas à être rattaché au fief principal à la suite d'un mariage. — C'est encore la famille du Peloux qui, après s'être définitivement fixée dans le Velay, fit construire le CHATEAU DE MAL-PLOTON, dans la commune de Saint-Victor-Malescours. Ces divers édifices sont d'une importance très-secondaire pour l'histoire et l'archéologie; néanmoins,

nous avons cru nécessaire de les mentionner ici, afin d'éviter les erreurs dans lesquelles pourraient être un jour entraînés les futurs explorateurs de nos antiquités locales.

Nous ne quitterons pas ce canton sans parler des GROTTES qui s'y trouvent, et sans indiquer leur forme spéciale. Ce ne sont pas, en effet, des cavernes spacieuses, groupées et étagées sur des flancs de montagnes comme celles qui ont déjà fait l'objet de notre étude, celles-ci ont l'aspect de souterrains étroits et profonds ; on les prendrait plutôt pour des galeries de mines abandonnées, ou pour d'anciens aqueducs, que pour des habitations humaines. On est d'autant plus naturellement amené à accepter cette dernière hypothèse, qu'à côté, dans la commune de Saint-Pal-de-Mons, près des ruines du MANOIR DE CHANTELOUBE, on avait anciennement exploré des mines de plomb sulfuré, et quelques filons de cuivre carbonaté. — Disons en terminant qu'une tradition très-confuse conserve le souvenir d'un combat sanglant autrefois livré dans un vaste communal qu'on rencontre entre Saint-Didier et Saint-Victor; c'est ainsi, du moins, qu'elle explique l'étymologie de *Champ dolent* (campus dolens), nom donné de temps immémorial, à ce communal.

IV

CANTON DE MONISTROL

La VILLE DE MONISTROL, chef-lieu de canton, était une de celles dont l'envoyé entrait tous les quatre ans à l'assemblée des états particuliers du pays. Elle doit son nom (*Monasteriolum*) à un monastère d'Antonins qui y avait été fondé, dit-on, dès les premiers temps des croisades, alors qu'elle était à peine un bourg très-modeste. Quoi qu'il en soit, on la trouve comprise dans la bulle de 1164, déjà plusieurs fois rappelée. L'histoire de la province constate qu'en 1280 environ, Guigon, chevalier, seigneur de Saint-Didier et de tous ces parages, vendit, au prix de mille trois cent soixante livres, la seigneurie de Monistrol à l'évêque Guillaume de la Roue. Trente ans plus tard, en 1309, Bernard de Castanet voulant honorer les reliques de saint Marcellin, depuis longtemps déposées dans l'église du bourg, institua dans cette église une collégiale de treize chanoines, il fit même, à cette occasion, restaurer le château. — Le CHATEAU DE MONISTROL n'est

pas l'œuvre d'un siècle; plus de dix seigneurs ou prélats concoururent à sa construction. Jean de Bourbon fit bâtir sa grosse tour, Armand de Béthune en ajouta une autre, et successivement tous les évêques du Puy entretinrent avec soin cette citadelle qu'ils se réservaient comme un dernier asile. Par la suite, lors des guerres religieuses, le château de Monistrol fut alternativement occupé par les garnisons du sénéchal de Chaste, par les arquebusiers ligueurs du baron de Saint-Vidal, et enfin, en 1596, par les troupes royales. Son admirable situation et les riches jardins qui l'environnent en avaient fait la résidence favorite des évêques du diocèse. C'est là qu'ils allaient se reposer des fatigues de leur ministère, c'est là que la révolution vint chercher le vénérable de Gallard-Terraube, pour le conduire à l'exil.

Indépendamment du MONASTÈRE DES ANTONINS, qui paraît avoir été supprimé à l'époque de l'établissement de la collégiale, il y avait à Monistrol : 1° un COUVENT DE CAPUCINS, fondé le 12 novembre 1626 par Guillaume de Chabannes, commissaire ordinaire de l'artillerie de France; 2° un COUVENT D'URSULINES, fondé le 19 février 1634, fermé en 1789 et rétabli en 1815; 3° une MAISON D'ERMITES DE SAINT JEAN-BAPTISTE, fondée le 13 mai 1674 par l'évêque de Béthune. Ce petit ermitage dura peu; deux religieux furent

seuls à l'occuper. L'un était Jean Coppin, ancien consul à Damiette, auteur d'un livre intitulé : *le Bouclier de l'Europe ;* l'autre était le frère Théodore de Champagny, à qui nous devons une de nos meilleures histoires de Notre-Dame du Puy. Il ne reste plus la moindre trace de cet ancien ermitage bâti au milieu des côtes de Billiard.

Au sud-ouest de Monistrol, de l'autre côté de la Loire, est la petite VILLE DE BEAUZAC, autrefois fermée de murailles. On retrouve encore en cet endroit de nombreux vestiges de fortifications et deux portes bien conservées. — Le CHATEAU DE BEAUZAC existait au XIIe siècle ; il fut tour-à-tour possédé par les Roche-Baron-Usson, les Saint-Germain-d'Apchon, les Moret, les Pastural, les Flachat-d'Apinac, les Cussan, les Colomb et les Richond, qui l'ont vendu aux dames de la congrégation de Saint-Joseph. Ce château, situé au centre de la ville, avait été très-fort, mais il fut peu à peu démoli, restauré, et ce qui reste aujourd'hui, approprié au couvent, a perdu jusqu'aux apparences de son antiquité. — L'ÉGLISE DE BEAUZAC mérite d'être visitée, surtout à cause de la CRYPTE découverte sous le chœur en 1847 à l'occasion de travaux entrepris pour la consolidation de l'édifice. Les proportions de cet oratoire sont de cinq mètres de longueur

sur trois mètres quarante-cinq centimètres de largeur, et deux mètres soixante-cinq centimètres d'élévation. Une petite ouverture fort étroite, pratiquée dans l'épaisseur du mur, laisse pénétrer une clarté douteuse au fond du sanctuaire mystérieux destiné à contenir les ossements de quelque saint patron. Cependant il est permis de supposer qu'à Beauzac, comme à Saint-Robert de la Chaise-Dieu et dans beaucoup d'autres chapelles souterraines, il existait une grille au travers de laquelle les pèlerins agenouillés pouvaient contempler de l'église le tombeau. On descendait dans la crypte au moyen d'un double escalier assez semblable pour ses dispositions à celui de Notre-Dame du Port de Clermont. Les voûtes sont soutenues par douze colonnes ornées de chapiteaux sculptés; quatre de ces colonnes sont groupées au centre, un peu comme dans l'église de Saint-Michel d'Aiguilhe; les huit autres, élevées sur une espèce de soubassement, suivent et décorent le pourtour de la chapelle.

Le prieuré de Confolans était à l'est de Beauzac, près de l'endroit où le Lignon se jette dans la Loire. Ce monastère, dont on aperçoit les restes au sommet d'un roc presque taillé à pic sur le fleuve, remonte à l'année 995. Le cartulaire de Chamalières rapporte comme quoi, en 1210, Francon, abbé de

Saint-Théofred, donna ce prieuré à la maison de Chamalières, à la charge d'y entretenir deux moines. C'est sur l'emplacement si pittoresque du couvent qu'on a fait construire une école de béates surmontée d'un petit beffroi. Le son de la cloche, qui plusieurs fois par jour se mêle au bruit confus de la Loire pour convier les villageois à la prière, retentit dans ces solitaires vallées comme un écho et y semble perpétuer les traditions du monastère.

En allant de Beauzac à Issingeaux, après avoir traversé la Loire, on entre dans la commune de Saint-Maurice-de-Lignon, où se trouve la BARONIE DIOCÉSAINE DE MAUBOURG. — Le CHATEAU DE MAUBOURG, dont on constate l'existence bien avant la première croisade, fut longtemps le patrimoine de la famille de Mallet, il paraît même être resté en sa possession jusqu'en l'année 1527, époque où une alliance le fit passer, avec la baronie, dans la très-ancienne maison de Fay. Il ne subsiste guère aujourd'hui de ce manoir féodal qu'une tour, religieusement conservée comme un dernier souvenir. Cette tour est à soixante-dix mètres environ du château moderne, construit au milieu d'un parc magnifique par le marquis Fay de Latour-Maubourg, ambassadeur à Rome. — Les Fay étaient originaires du Velay. Il serait facile de rattacher à leur rameau généalo-

gique le charmant troubadour Pons de Capdeuil, seigneur de Saint-Julien. Ils furent, dit-on, s'établir dans le Vivarais, d'où ils revinrent vers 1360, par le mariage de Raymond de Fay avec Marguerite de Saint-Quentin. En 1433, un Artaud de Fay épousa Blanche de Valgelas, héritière de Gerlande, dont l'aîné, Jean de Fay, obtint la main de Charlotte de la Tour, fille de Louis de la Tour, seigneur de Villeneuve. Ainsi se greffa d'abord la Tour sur Fay. Ce fut seulement lorsqu'en 1527 Cristophe Fay de la Tour devint le gendre de Jacques de Mallet, baron de Maubourg, qu'il adjoignit définitivement à ses autres noms celui du fief dont sa femme était héritière. Il ne saurait entrer dans le cadre de cette rapide esquisse de donner l'histoire des vieilles maisons du Velay; celle de Latour-Maubourg exigerait à elle seule de nombreuses pages, car elle fut à la fois une des plus illustres par son ancienneté, et une des plus considérables par ses alliances, ses dignités et les hautes fonctions confiées à son patriotisme.

Au fond des gorges abruptes du Lignon, à sept kilomètres de Monistrol, dans le site le plus sauvage, on aperçoit, exposés à toutes les intempéries du nord, quelques pans de murailles et une tour presque entièrement ruinée. C'est là que vivaient au XIII[e]

siècle les seigneurs de Sies, dont l'origine nous est inconnue et dont le nom même nous est transmis par des titres tellement illisibles que c'est à peine s'il est possible d'en garantir l'exactitude. Quoi qu'il en soit, le CHATEAU DU LIGNON fut plus tard possédé par les familles de Roussillon, de Chevrières, de Thorrenc, de Rochemure et de Maubourg. C'est tout ce qu'on en peut dire.

Au sud-est de Monistrol, entre Sainte-Sigolène et Saint-Didier, était située la BARONIE DIOCÉSAINE DU VILLARD. — Le CHATEAU DU VILLARD avait conservé jusqu'en 1793 un aspect qui ne manquait ni de beauté, ni de caractère, mais à cette époque il fut violemment modifié. Sous le niveau révolutionnaire, ses créneaux démolis, ses tours décapitées, ses fossés comblés, tout son appareil féodal détruit le transformèrent radicalement. En 1680 la baronie fut transmise par une alliance à la famille de Maisonseulle de la Gratterie. De celle-ci elle passa successivement aux Chevrières, aux Damas et enfin aux Dugas qui en ont fait aujourd'hui un domaine. — Le CHATEAU DE CUBLÈZE, dans le village de ce nom, commune des Villettes, était, en 1283, la possession de noble Sicard, seigneur de Cublèze, dont les descendants le conservèrent jusqu'en 1620. A partir de cette époque, il

fut aux Fayolle et aux Soubeyrand de Montgiraud qui le vendirent en 1682 aux Beget de Flachats, lesquels le transmirent par héritage à la famille de Charbonnel. Ce château n'est plus qu'une ruine qu'on aperçoit au sommet d'une petite éminence.

V

CANTON DE MONTFAUCON

MONTFAUCON, une des huit villes qui envoyaient tous les quatre ans des députés aux états diocésains, fut longtemps en possession de l'un des deux siéges du bailliage et de la cour royale du Velay. Cette cité avait au moyen-âge une situation considérable. Sans examiner ici l'opinion qui la représente comme ayant été à une époque plus ou moins éloignée la capitale de la province au centre de laquelle elle se trouvait placée (1), nous rappellerons qu'elle était riche,

(1) Le savant abbé Cornut, de Montfaucon, à l'obligeance de qui nous devons une partie des documents relatifs à ce canton, a publié une notice sur les limites de l'*ancien Velay*, dans laquelle il indique Montfaucon comme situé sur le point



populeuse, puissamment défendue par une enceinte de murailles, de tours et de fossés. On comprend, du reste, cette importance, lorsqu'on sait que le roi gouvernait Montfaucon en paréage avec le seigneur, et qu'il y entretenait un bailli, gardien du sceau, des officiers et des soldats pour le service de son administration. La présence de troupes sédentaires dans une place fortifiée ne contribuait pas peu alors à maintenir son influence. Non-seulement le commerce y cherchait un refuge contre les spoliations des routiers, mais la justice elle-même y obtenait une protection nécessaire. En 1591, le sénéchal de Chaste y fit tenir les audiences de la sénéchaussée dont le prétoire était, au Puy, au pouvoir des ligueurs ; par le même motif, en 1595, les états particuliers du pays y furent spécialement convoqués. Quand, en 1689, le bailliage dut être supprimé et définitivement incorporé au présidial, Montfaucon reçut en échange une viguerie et une cour commune, afin que la justice royale pût y être simultanément exercée avec la justice seigneuriale. Cette double autorité ne fut pas sans

à peu près central de cette province qui, de l'est à l'ouest touchait au Rhône, dépassait le Puy de deux ou trois lieues, et, du nord au sud, allait jusqu'à Montbrison en embrassant le territoire de Saint-Agrève. (Voir *Congr. scientif. de Fr.*, 1856, vol. I.)

conflits et eut bien parfois ses inconvénients ; cependant il est juste de dire aussi qu'en maintes circonstances elle contribua beaucoup à la prospérité de la ville et à la fortune de ses habitants.

Le CHATEAU DE MONTFAUCON était très-vaste et pouvait contenir une garnison de plus de cinq cents hommes. Le baron y avait sa résidence, ainsi que les officiers du roi. La justice du paréage y était publiquement rendue, et la grosse tour servait de prison commune. On eût dit cette forteresse imprenable, tant ses murs étaient épais, tant il semblait aisé de la défendre contre toute surprise. Elle avait traversé les siècles, elle devait longtemps encore braver les plus violents orages, quand une bande de calvinistes s'en empara brusquement en 1585 et la démolit en quelques heures (1).

Au nord de Montfaucon, dans la commune de Dunières, se trouvaient deux châtellenies très-distinctes dont les seigneurs représentèrent tour-à-tour, jusqu'en 1753, la BARONIE DIOCÉSAINE DE DUNIÈRES aux états du Velay. A partir de cette date, les deux propriétés ayant été réunies définitivement entre

(1) Voir notre *Hist. du Velay*, t. V, l. II, chap. VI (prise de Montfaucon), p. 214.

les mêmes mains, cette représentation alternée cessa d'avoir sa raison d'être et la baronie n'eut plus qu'un seul député. — LE CHATEAU DE DUNIÈRES-LA-ROUE, situé dans le village même, existe encore et sert d'asile aux religieuses de Saint-Joseph. Les modifications qu'on lui a fait subir pour l'approprier à sa destination nouvelle l'ont complètement transformé. Rien de ce qui pourrait révéler un monument du moyen-âge n'a été mis en relief; il semble, au contraire, qu'on se soit appliqué en le restaurant à lui ravir jusqu'aux moindres souvenirs de son origine. En 1259, Briand de Retourtour en était seigneur. En 1372, il passa à la famille de la Roue, qui le maintint en sa possession jusqu'en 1611. A cette époque, l'unique héritière de cette maison, Gasparde de la Roue, veuve du sire de Lignerac, le porta en dot avec l'autre portion de la baronie à Jacques d'Espinchal, seigneur de Massiac, gentilhomme d'Auvergne, son second mari. — LE CHATEAU DE DUNIÈRES-JOYEUSE, placé sur une des roches les plus abruptes de la contrée, conserve, au milieu des écroulements qui l'environnent, un aspect vraiment grandiose; c'est la ruine féodale dans toute sa terrible austérité. Sa grande tour, quoique découronnée de ses créneaux, domine les hauteurs du voisinage et sert encore de guide aux voyageurs égarés l'hiver dans ces montagnes couvertes de

neige. Il avait appartenu jadis à la maison de Joyeuse, d'où une alliance le fit passer à un prince de Montpensier qui le vendit à Robert de Lignerac, premier mari de Gasparde de La Roue. Alors les deux châtellenies furent occupées par les mêmes maîtres, mais elles ne tardèrent pas à être de nouveau divisées, et, tandis que les descendants de Jacques d'Espinchal continuèrent à représenter la baronie pour Joyeuse, les Chambonnas et les Maubourg représentèrent La Roue, jusqu'au jour où Claude-Florimond de Fay-de-Coisse, marquis de Maubourg, possesseur des deux fiefs, parut aux états du Velay en qualité d'unique baron de Dunières.

La construction de l'ÉGLISE DE DUNIÈRES paraît remonter à la fin du XI[e] siècle, à en juger du moins par quelques parties de cet édifice, lequel a subi malheureusement de très-nombreuses restaurations. Le chœur et le portail appartiennent évidemment au romano-bysantin. Les sculptures des chapiteaux ont des détails pleins d'intérêt. Quoique un peu large pour sa hauteur, le portail, ouvert sur le côté et non à l'extrémité de la nef centrale, mérite une attention particulière. L'artiste chargé de son ornementation a sculpté sur les colonnes des images allégoriques; l'une paraît représenter le pécheur résistant encore avec orgueil aux remords de sa conscience figurés

par deux serpents qui lui dévorent le cœur, l'autre est l'emblème du pécheur terrassé et vaincu.

L'Église de Riotord, classée au nombre des monuments historiques, est une croix latine aux transepts fortement prononcés. Elle est très-vraisemblablement contemporaine de celle de Dunières, mais elle lui est bien supérieure comme type architectural. Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans cette église, c'est le dôme byzantin qui, comme au Puy et à Polignac, s'élève au centre de l'édifice et supporte un lourd clocher. La puissance des piliers, la vigueur des nervures des voûtes, le caractère des ornements, l'harmonie de l'ensemble expliquent la distinction dont ce monument religieux a été l'objet.

Au sud-ouest de Riotord, sur les limites de la Haute-Loire et de l'Ardèche, dans les profondeurs d'une gorge escarpée, triste, froide, presque inaccessible et où le soleil pénètre à peine, on aperçoit, au milieu des genêts et des bruyères, de méchantes masures en ruine, restes d'un village que désertent peu à peu ses derniers habitants. C'est Clavas, solitude choisie vers 1230 pour y bâtir un monastère de bénédictines de Citeaux. — L'Abbaye de Notre-Dame de Clavas était aussi modeste dans ses constructions

qu'elle était rigide dans ses règlements. Il fallait bien, en effet, que ce fût une vocation impérieuse qui décidât ces saintes filles à venir s'ensevelir ainsi dans une pareille thébaïde; et cependant, les abbesses de ce couvent étaient des d'Argental, des Crussol, des Coni, des Montrond, des Clermont-Tonnère, des Saint-Chamont, des de Chaste. Elles étaient toutes de grande maison et devaient faire des preuves de noblesse. On les qualifiait de hautes et puissantes dames, elles prenaient le titre de barones de Clavas, et quand les seigneurs des environs, même celui de Montfaucon, possédaient quelques terres sur leur territoire, ils devaient, une fois l'an, venir dans la salle capitulaire de l'abbaye, rendre foi et hommage à l'abbesse ornée de la croix et de l'étole, et prononcer le serment traditionnel genou en terre, tête nue, sans épée, ni dague, ni éperons. La dernière des trente-deux abbesses fut Anne de Montmorin de Saint-Hérem. Vainement s'efforça-t-elle de maintenir sa communauté au rang qu'elle avait si longtemps occupé. Quand elle la vit se dépeupler chaque jour davantage, elle désespéra de prolonger une existence défaillante et obtint, en 1767, l'adjonction de l'abbaye à la mense de la Séauve, où elle se retira, et où les religieuses qui restaient encore à Clavas voulurent l'accompagner.

Dans la commune de Saint-Pal-de-Mons, l'on voit, sur les bords de la Dunière, les débris çà et là dispersés du CASTEL DE MONS, placé le 12 août 1267 par le Pape Clément IV, ancien évêque du Puy, sous la juridiction de l'église du mont Anis. Ce château fut tour-à-tour assiégé, pris, occupé, au temps des guerres religieuses, par les huguenots et les catholiques, par les royalistes et les ligueurs.

Les ruines du CHATEAU DE MONTREGARD, à quatre kilomètres sud-est de Montfaucon, sont placées sur un monticule. Il en subsiste aujourd'hui à peine quelques vestiges; toutefois on peut encore facilement constater, aux traces très-visibles des fossés, la surface que ce château devait occuper. Dès l'année 1240 les seigneurs de Beaudiné en étaient propriétaires et ajoutaient à leur titre de barons de Beaudiné celui de barons de Montregard.

Dans la paroisse de Saint-André-des-Effangeats, autrefois au Velay, était placée la BARONIE DE BEAUDINÉ, une des dix-huit du diocèse représentées aux états. Ce n'est plus qu'une ruine, mais elle est encadrée dans un si merveilleux paysage qu'on ne saurait assez l'admirer. Les Crussol en étaient

seigneurs aux XIV, XV et XVIe siècles, puis elle passa aux Romanet, qui la conservèrent dans leur famille jusqu'en 1789. — Dans la même localité, sur un point exposé aux rigueurs des plus violentes intempéries, était jadis la SEIGNEURIE DE MONTYVERT, longtemps possédée par la famille de Montagnac. Le vieux château a été démoli et a fait place à l'élégante et riche habitation qu'occupe M. de Lacroix-Laval, marié à une demoiselle de Montyvert.

RAUCOULES, commune voisine de Montfaucon, sur un plateau qui domine les gorges de la Dunières, possédait autrefois un MONASTÈRE DE BÉNÉDICTINES fondé pendant la dernière moitié du XIe siècle, et détruit par un incendie vers la fin du XVe. A l'époque de sa fondation, les bénédictins de Cluny acquirent le droit de nommer aux cures de Montfaucon, de Raucoules, de Grazac, et étaient seigneurs de ces deux dernières localités. — Non loin de là s'élevait, dans une belle position, le CHATEAU DE VAZEILHES, démoli et rasé par ordre de Louis XIV, pour châtier, dit-on, un sire de Vazeilhes qui, après s'être rendu coupable d'un meurtre, s'était réfugié en Suisse. — Enfin, en allant de Montfaucon à Issingeaux, le voyageur voit sur sa droite, dans la direction de Raucoules,

le CHATEAU MODERNE DE FIGON, placé là comme un heureux contraste en présence de tous les décombres que nous venons de rappeler.

VI

CANTON DE TENCE

Nous avons dit dans notre histoire des guerres civiles combien la malheureuse VILLE DE TENCE et les autres bourgades de ce canton eurent à souffrir en 1574 des cruautés du baron de Saint-Vidal et de ses fanatiques soldats (1). Le pillage, l'incendie, le massacre, répandirent pour longtemps la consternation sur ce territoire ensanglanté, et certainement ne contribuèrent pas peu à fortifier dans l'âme ulcérée des populations dissidentes les aspirations au schisme qui s'y développait et y subsiste encore. — C'est dans ce canton que se trouve, au nord, à quatre kilomètres environ de Tence, la BARONIE DIOCÉSAINE DE LA BROSSE dont le sire Pons-

(1) Voir t. V, l. I, chap. XXII, *Guerres civiles, politiques et religieuses*, page 143.

Imbert était seigneur en 1285, qui appartenait, au XVI[e] siècle, à Clermont de Chaste, le plus rude adversaire des ligueurs, et dont la descendance resta en possession jusqu'en 1789. — Le chateau de la Brosse est enveloppé par un petit village, comme étaient presque tous les manoirs féodaux. Il est flanqué de gracieuses tourelles, s'élève à l'aspect du midi dans un site très-pittoresque, et se présente encore dans un assez bon état de conservation. — Le chateau du Besset, beaucoup plus rapproché de Tence, domine la rive droite du Lignon. L'on comprend, à la grosse tour qui le surmonte, sa résistance énergique aux tentatives dont il se trouva l'objet. Cette seigneurie fut pendant longues années le patrimoine de la famille Vieillarmat la Tour. En 1519 elle fut vendue à Christophe Lemore et plus tard aux Luzy de Pelissac.

Pelissac est le siége d'un fief très-ancien, qui remonte, dit-on, à 1264. On voit encore le château, près de la route d'Issingeaux à Tence, à environ six kilomètres de cette dernière ville. Sa position n'est pas forte; cependant il avait été lui-même très-soigneusement fortifié. Possédé par les Pelissac jusqu'en 1400, il passa ensuite, par une alliance, aux Luzy de Pelissac, fut acquis en 1671 par les Just-le-Blanc, aujourd'hui représentés par made-



moiselle de Pelissac, mariée au comte de Menon. — LA SEIGNEURIE DE LA BORIE, située sur la route de Tence à Issingeaux, eut autrefois une importance considérable. Il n'en reste maintenant qu'un assez vaste domaine avec un vieux manoir qu'habite la famille la Rochette du Plantier. C'est là que prit naissance un M. de la Borie, vice-roi de Sainte-Lucie.

La nomenclature serait longue si nous voulions rappeler chacune de ces résidences dans lesquelles on pourrait recueillir quelque intéressant souvenir. LES CHATEAUX DE LA ROCHETTE, DU FORT, DU BOUCHET, DE SALECRUP, beaucoup d'autres encore, fourniraient plus d'un témoignage dont on saurait tirer profit. Cette œuvre, dont nous avons le regret de ne donner ici qu'une esquisse très-insuffisante, sera pour nous l'objet de nouvelles études ; nous espérons trouver un jour assez de loisir pour vérifier attentivement les nombreux matériaux mis à notre disposition, pour les classer avec ordre et les publier avec nos travaux complémentaires sur l'histoire du Velay.

TABLE DES MATIÈRES





